

EN ILE-DE-FRANCE
aden

 Tout le cinéma
et une sélection
de sorties

FUSION GÉANTE

 Le rachat de Compaq
par Hewlett-Packard
est en bonne voie p. 24


HAYDN WEST/AFP

AVORTEMENT

 Référendum en Irlande
pour durcir la loi contre
l'avortement p. 6 et 7

LANGUES À L'ÉCOLE

 De la maternelle au
CM2, un bilan p. 12

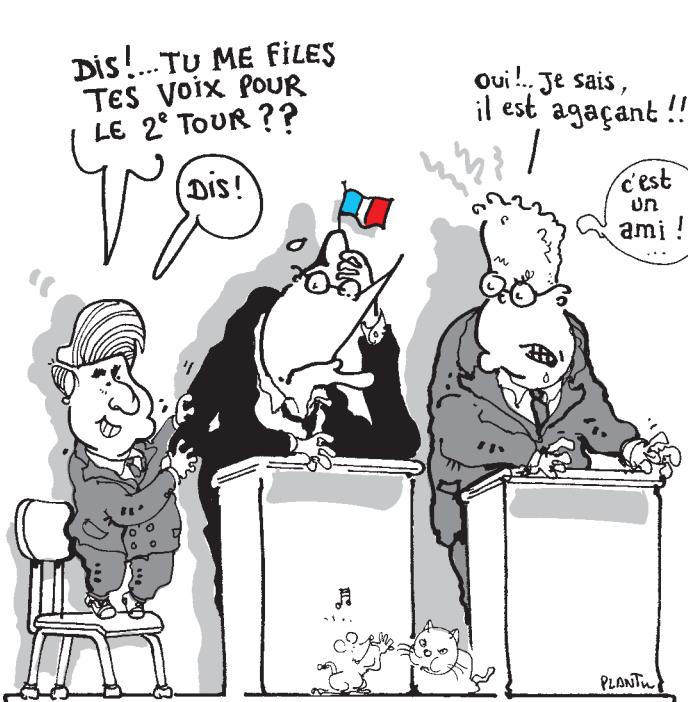
LIVRES RARES

 Sur le site de la BNF,
54 000 ouvrages p. 28

LIGUE DE FOOTBALL

Bourgoin critiqué p. 29

International.....	2	Marchés	26
Union européenne ...	6	Aujourd'hui.....	28
France.....	8	Météorologie	32
Société.....	12	Jeux	32
Régions.....	15	Carnet	33
Horizons	16	Abonnements	33
Entreprises	22	Culture	34
Communication	25	Radio-Télévision	39



Chevènement va-t-il profiter des difficultés de Chirac ?

LES DERNIERS sondages confirment une érosion de l'électorat de Jacques Chirac. Face aux doutes de ses partisans, le président sortant a tenté, mardi 5 mars, de dynamiser sa campagne en appelant ses amis à « la bonne humeur, la mobilisation, la détermination ». Jean-Pierre Chevènement, qui reste stable dans les sondages, s'efforce de profiter des difficultés de Jacques Chirac en présentant sa candidature comme « centrale » et de « rassemblement ». Le candidat du MDC continue de renvoyer dos à dos Lionel Jospin et le président sortant. Dans un entretien au *Monde*, Jean-Pierre Chevènement explique sa conception de l'Europe et la place qu'y tiennent les nations. « Je conçois l'Europe comme une union de nations », dit-il. « L'Europe est pour moi un des six leviers principaux pour remettre la France en orbite », ajoute-t-il. Alain Juppé s'en est pris, mardi, au premier ministre et candidat socialiste, « l'homme des fiascos ».

► Le candidat du MDC veut relancer sa campagne quand celle de Chirac piétine

► Comment le président sortant tente de remobiliser ses troupes

► Un entretien avec Chevènement : les nations et l'Europe

► Sondages : une bonne surprise pour « Arlette »

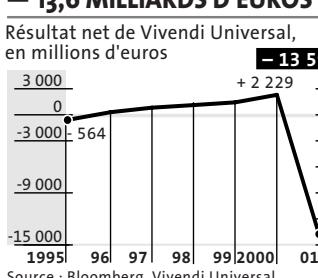
Ariel Sharon intensifie les attaques contre les Palestiniens

A L'ISSUE d'une réunion de son cabinet de sécurité, mardi 5 mars, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a décidé d'intensifier les opérations de l'armée contre les Palestiniens. Il a affirmé, dans une conversation téléphonique avec le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, qu'il prendrait « toutes les décisions nécessaires pour protéger ses concitoyens ». Les violences se sont poursuivies, mardi et mercredi, en Israël et dans les territoires palestiniens. Vingt et une personnes, au moins, ont été tuées, dont deux soldats israéliens. Mercredi à l'aube, plusieurs chars de Tsahal, appuyés par des hélicoptères, ont pénétré à Beit Hanoun, dans la bande de Gaza. Le chef du Fatah en Cisjordanie, Marouane Barghouti, a appelé les Palestiniens à attaquer tous les barrages routiers de l'armée israélienne.

Lire pages 8 à 10 et Pierre Georges page 40

Perte record pour Vivendi Universal

C'EST À UNE « opération vérité » sur les comptes de Vivendi Universal que s'est livré Jean-Marie Messier, son président, mardi 5 mars. Le groupe de communication affiche pour 2001 une perte nette de 13,6 milliards d'euros, le plus gros déficit jamais enregistré par une entreprise française. Vivendi Universal a dû rétablir la réalité de son bilan, en passant 15,7 milliards d'euros d'amortissement de survaleurs, pour tenir compte de

- 13,6 MILLIARDS D'EUVROS


la différence existante entre le prix des acquisitions réalisées au plus fort de la bulle boursière et leur valeur réelle aujourd'hui.

Pour M. Messier, l'ère de la conquête est terminée : il va devoir maintenant prouver aux marchés financiers et à ses actionnaires que sa stratégie de développement dans la communication est la bonne.

Les discrets entretiens pré-électoraux du juge Eric Halphen

« JE NE ROULE pour personne », a déclaré Eric Halphen, mardi 5 mars sur France 2. Invité du journal de 20 heures pour évoquer la parution de son livre, *Sept ans de solitude* (Denoë), l'ancien juge d'instruction a affirmé qu'il souhaitait « quitter la magistrature » et qu'il avait, dans cette perspective, « rencontré des gens dans la communication, les médias, les écritures de scénario » ainsi que « dans les milieux politiques » — « parce que ce serait une juste suite à ce que j'ai fait », a-t-il dit. Suivant cette confidence : « J'ai rencontré François Hollande, qui m'a dit qu'à son avis ce serait une mauvaise idée. »

La « confidence » du juge Halphen n'était ni spontanée, ni exhaustive. Quelques heures plus tôt, il avait appris que *Le Monde* s'apprenait à relater la teneur de son entretien avec le premier secrétaire du PS, qui remontait au 9 octobre 2001. Mais il n'a pas évoqué une autre rencontre, quelques mois plus tard, avec le candidat à l'élection présidentielle Jean-Pierre Chevènement. « Je n'ai aucun souci de carrière, nous a précisé M. Halphen, mercredi matin.

Je réfléchis simplement à mon avenir. La politique est l'un des choix qui s'offrent à moi. » La première étape fut pourtant infructueuse. Confidentielle, l'entrevue avec M. Hollande s'est tenue à l'Assemblée nationale, dans le bureau du député (PS) Arnaud Montebourg. M. Hollande raconte : « Le juge Halphen souhaitait évoquer sa décision de quitter la magistrature, je l'ai écouté. Il m'a ensuite demandé : "Que pensez-vous d'un engagement politique ?" Je lui ai répondu que nous ne nous situons pas du tout dans cette perspective et qu'il ne serait pas bon pour lui de prolonger une démarche judiciaire par une démarche politique. »

Le premier secrétaire du PS admet avoir compris que la proposition d'Eric Halphen se situait « dans la perspective des élections législatives ». En clair : le juge espérait une circonscription et une investiture. « J'ai été aimable avec lui, dit M. Hollande, mais je ne lui ai laissé aucun espoir. » A cette date, M. Halphen n'était plus saisi de l'enquête sur les HLM de Paris, dans laquelle il avait mis en cause Jacques Chirac : le

4 septembre, la cour d'appel de Paris avait sanctionné une série d'irrégularités procédurales en lui retirant le dossier. Il n'avait pas encore annoncé la sortie de son livre.

« M. Halphen m'a demandé d'organiser ce rendez-vous, je l'ai fait volontiers », indique M. Montebourg, qui avait rencontré le magistrat en 1996, lorsque lui-même était encore avocat, mais ferraillait déjà contre le RPR sur le terrain des « affaires ». « J'ai toujours soutenu le juge Halphen », explique-t-il. « J'estime son travail au plus haut point et je pense qu'il doit avoir le soutien de la majorité, comme tous les juges qui enquêtent dans ce pays. » Après le refus de M. Hollande, le juge Halphen a obtenu une audience avec M. Chirac. « Nous avons parlé de la justice, dit-il, et aussi de politique. » Mais il ne veut livrer ni le lieu ni la teneur de leur dialogue, suggérant néanmoins qu'une porte s'est entrouverte : « Mes perspectives, dit-il, ne sont pas à court terme. »

Hervé Gattegno

VOYAGES
POINT DE VUE

Désir, vous avez dit désir ?

par Michel Schneider

 Auvergne,
royaume
du vert


JOËL DAMASÉ

L'OUVERTURE de Vulcana rappelle que cette belle région des volcans recèle de magnifiques paysages, des églises romanes et une offre culinaire originale.

Lire pages 30 et 31

MALAISE dans la sexualité ? Malaise dans la gauche plurielle qui contribue à réprimer davantage la sexualité, tout en clamant sa libération ? N'assiste-t-on pas de la part de la majorité en place à une sournoise tendance à criminaliser le désir ? Y a-t-il, comme le voudrait Sylviane Agacinski, la femme du premier ministre, une « politique des sexes », ou bien un inconscient désir politique de désexualisation de la société ?

Evidemment, personne ne revendique une telle visée : la sexualité et sa libération font partie du socle du politiquement correct. Il est donc commode et même inévitable de ne paraître s'en prendre qu'à des formes socialement incorrectes du désir et de son exercice.

Marylise Lebranchu, garde des sceaux, attachera peut-être son nom à diverses modifications touchant au cadre légal des relations sexuelles : le récent renforcement de la répression du harcèlement sexuel et l'introduction pour la première fois dans notre code pénal d'une condamnation des clients de prostituée(s).

Le harcèlement sexuel existe, et constitue, dans les cas où il est caractérisé, une violence et une injustice. Celles-ci auraient d'ailleurs pu être sanctionnées par d'autres moyens (atteinte à la vie privée, licenciement abusif...) qu'une répression spécifique. Mais ce délit, voté en 1992 par la gauche (qui l'étendit en 1998), a été récemment élargi de façon plutôt subre-

tice par la « loi de modernisation sociale ». Sous la pression des féministes et d'une pétition concernant l'université, le délit concerne maintenant le comportement non seulement des supérieurs hiérarchiques, mais des collègues de travail. Auparavant imputable à un employeur, son représentant ou une personne ayant abusé de l'autorité que lui conféraient ses fonctions, le harcèlement sexuel n'est plus lié à la détention d'une autorité sur la victime.

Lire la suite page 18 et les points de vue page 17

MICHEL SCHNEIDER est psychanalyste, essayiste, conseiller maître à la Cour des comptes.

EXPOSITION

La révolution surréaliste illumine le Centre Pompidou



PRÉSENTÉE jusqu'au 24 juin à Paris, l'exposition « La révolution surréaliste » propose une véritable réhabilitation de la peinture du mouvement animé par André Breton. On y croise, entre autres, les meilleurs Ernst, Miró (ci-dessus, *Homme et femme*), Masson, Tanguy, etc.

Lire pages 34 et 35

Éric Halphen
 SEPT ANS DE SOLITUDE

DENÖEL

A vous de juger

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

L'armée israélienne a accentué ses **OPÉRATIONS** en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, mardi 5 et mercredi 6 au matin. Au moins six Palestiniens et deux Israéliens ont encore été tués dans la matinée de mer-

redi lors d'une incursion de Tsahal appuyée par des hélicoptères dans la bande de Gaza. Marouane Barghouti, chef du Fatah en Cisjordanie a appelé tous les Palestiniens à **ATTAQUER** « tous les barrages de l'ar-

mée israélienne ». La réunion du cabinet d'Ariel Sharon, mardi 5 mars, a permis de constater de profondes **DIVERGENCES** entre les différents ministres. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a enjoint à

Ariel Sharon de faire preuve de « la plus grande retenue ». **LIONEL JOSPIN** a mis en cause la politique du premier ministre israélien estimant que « c'est un échec parce qu'elle ferme l'espoir ».

Le conflit israélo-palestinien s'enfonce dans une violence incontrôlée

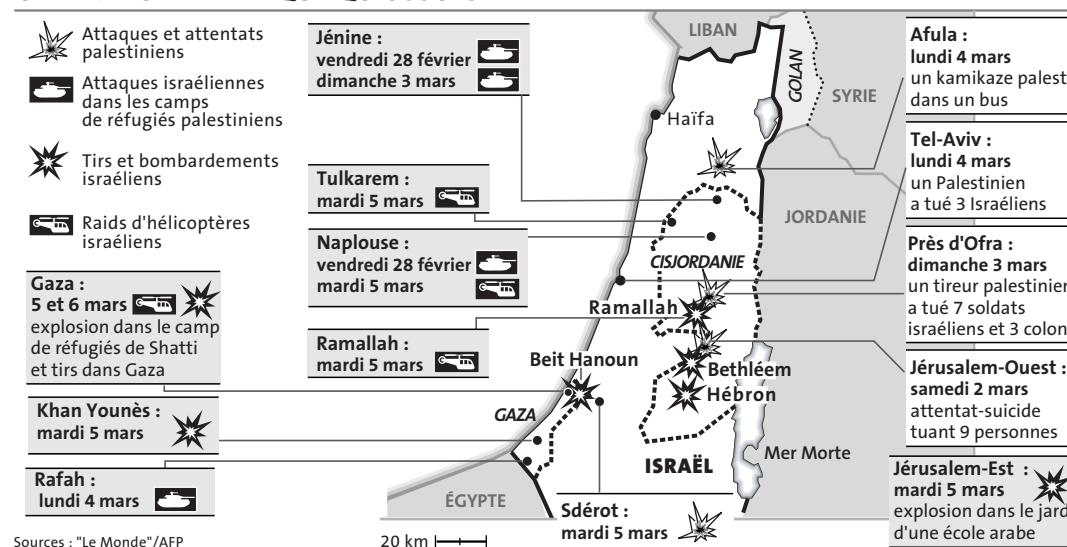
Près d'une centaine de personnes ont péri en moins d'une semaine à la suite d'une intensification sans précédent des attentats, des attaques et des représailles de part et d'autre. Pour la première fois, une action a été revendiquée par un groupuscule d'extrême droite israélien

JÉRUSALEM de notre correspondante

Après le déchaînement de violence qui a fait plusieurs dizaines de victimes israéliennes et palestiniennes en quelques jours, l'armée israélienne a poursuivi ses opérations de grande ampleur en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, mardi 5 et mercredi 6 mars en début de matinée. Au moins sept Palestiniens et deux soldats israéliens sont morts, mercredi à l'aube, au cours d'une incursion menée par des chars appuyés par des hélicoptères dans la bande de Gaza. Des maisons ont été détruites, dont celle du responsable local du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) ; des membres de sa famille ont été tués. Cette opération était censée constituer une réponse aux tirs de roquette mardi dans la ville ouvrière de Sderot, en territoire israélien, non loin de la bande de Gaza, et qui avaient blessé trois enfants. Les tirs avaient été revendiqués par le Mouvement de résistance islamique (Hamas).

Mardi, Tsahal a procédé à des assassinats ciblés contre des membres du Fatah, la formation du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Trois hommes ont été tués par un missile tiré d'un hélicoptère Apache, alors qu'ils circulaient en voiture aux environs de Ramallah ; un adolescent a été blessé. L'homme visé, Mohammad Abou Halaoueh, 23 ans, était le con-

UN EMBRASSEMENT EN QUELQUES JOURS



seiller de Marouan Barghouti, responsable du Fatah pour la Cisjordanie. Son nom figurait sur la liste de « terroristes » recherchés par Israël. Les Israéliens avaient déjà tenté de l'assassiner il y a six mois ; il n'avait alors été que légèrement brûlé.

TENSIONS GOUVERNEMENTALES

Les deux autres victimes sont également présentées comme des membres des Brigades des martyrs Al-Aqsa, l'aile militaire non officielle du Fatah. Malgré les condamnations internationales et en dépit

des attentats menés en représailles, le gouvernement israélien entend poursuivre sa politique d'assassinats de responsables des mouvements palestiniens.

Dans la bande de Gaza, seize Palestiniens ont été blessés dans une explosion vraisemblablement survenue lors de la fabrication d'une bombe. L'armée israélienne a, en outre, poursuivi les bombardements de bâtiments des forces de sécurité palestiniennes dans les villes de Tulkarem, Naplouse et Ramallah. La stratégie purement militaire

privilégiée par le premier ministre israélien, Ariel Sharon, accentue les tensions au sein de son gouvernement de coalition. Dans la journée de mardi, lors d'une réunion houleuse de son cabinet, des divergences profondes se sont de nouveau manifestées entre ses ministres de gauche et ses ministres de droite et d'extrême droite. Contrairement à ce qu'il avait promis, le premier ministre n'est pas parvenu à imposer aux ministres travaillistes un resserrement des mesures de confinement de M. Arafat à

Ramallah. Néanmoins, pour la énième fois en quelques mois, la formation de gauche a menacé de démissionner du gouvernement.

Selon le quotidien *Haaretz*, le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, a déclaré : « Si j'avais su que nous en arriverions à ce point, je n'aurais pas participé à ce gouvernement. » Le Parti tra-

Doublement des permis de port d'armes

Le nombre de permis de port d'armes a presque doublé en 2001 en Israël, après le déclenchement de l'Intifada, fin septembre 2000, selon des chiffres du ministère de l'intérieur publiés mercredi 6 mars par la presse. En 2001, 7 790 demandes de port d'armes ont été déposées et 4 588 permis ont été octroyés, contre 2 550 délivrés pour 4 417 demandes en 2000. Actuellement, 265 325 armes sont détenues par des Israéliens à titre privé – dont 45 000 illégalement, les permis n'ayant pas été renouvelés –, pour une population de 6,5 millions d'habitants. Près d'un tiers des 6 000 chauffeurs de la compagnie d'autobus Egged portent une arme durant leurs heures de travail. En outre, 98 000 armes à feu ont été octroyées à des organisations reconnues par le ministère de l'intérieur qui les distribuent à leurs membres au gré des nécessités sécuritaires. – (AFP.)

vailliste doit se réunir, jeudi, pour discuter d'un éventuel départ de la coalition gouvernementale. Benjamin Ben Eliezer, ministre de la défense et président du Parti travailliste, y est toujours farouchement opposé. De son côté, M. Pérès a promis qu'il démissionnerait si le plan de sortie de crise qu'il a concocté avec le président du Conseil législatif palestinien, Abou Ala, était rejeté par M. Sharon. Il attend pour les lui présenter que ces propositions soient entérinées par le Parti travailliste.

Même les Etats-Unis, qui depuis plusieurs semaines, laissaient Israël agir à sa guise dans les territoires palestiniens, se sont inquiétés, mardi, de l'ampleur des représailles engagées par Tsahal. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, dans un entretien téléphonique avec M. Sharon, a enjoint au premier ministre de faire preuve de « la plus grande retenue ». Le président George Bush a de son côté assuré qu'il souhaitait « redoubler d'efforts » pour parvenir à une reprise des discussions de paix. Il a aussi évoqué l'éventualité d'un retour dans la région de l'émissaire Anthony Zinni. A l'issue d'une rencontre avec le président égyptien, Hosni Moubarak, M. Bush n'a fait aucun commentaire sur la proposition de son hôte, qui défend l'opportunité d'une rencontre entre M. Sharon et M. Arafat.

Stéphanie Le Bars

« On a l'impression d'être des lapins », s'inquiètent les soldats aux barrages

OFRA

de notre envoyé spécial

Ils sont trois, ce mardi 5 mars, installés en surplomb de la route qui mène à la colonie de Bet El, au

REPORTAGE

Les check-points se révèlent être un point faible de Tsahal

nord de Ramallah. Trois réservistes trentenaires, tous originaires de Tel-Aviv. Le premier a les cheveux retenus par un catogan, le deuxième une coiffure sculptée par un gel et le troisième, le responsable du groupe, s'efforce d'empêcher ses deux compères de s'épancher auprès de la presse étrangère. Ils auront tout juste le temps de dire qu'ils souhaitent au plus vite retourner chez eux et quitter ces collines de Cisjordanie. La scène se répète sur un autre check-point installé sur la même route, à moins de 3 kilomètres de là, plus au nord.

Un autre réserviste, âgé d'une quarantaine d'années, refuse lui aussi de confier ses sentiments. En l'espace de trois semaines pourtant, deux positions semblables à celles de la route de Bet El ont été la cible d'attaques meurtrières.

Tout d'abord à Ein Arik, à l'ouest de Ramallah, le 19 février. Un commando de trois activistes palestiniens s'est attaqué à un check-point à la nuit tombée. La petite garnison, composée de réservistes, venait tout juste de prendre la relève. Six soldats ont été abattus presque à bout portant et achevés d'une balle dans la tête, selon un porte-parole de l'armée israélienne. Un septième soldat qui était installé en surplomb du poste a été retrouvé un peu plus tard, prostré. Dimanche 2 mars, aux premières lumières du jour, un tireur palestinien a tué la garnison entière du check-point installé sur la route de Naplouse, peu après la colonie d'Ofra, ainsi que trois colons. Là aussi, les sept soldats engagés étaient des réservistes. Ils avaient pris possession de leur poste trois jours avant l'attaque.

Ce check-point est installé de longue date dans un petit défilé qui se

prête on ne peut mieux aux embuscades, à moins de disposer de nombreux soldats sur les crêtes qui enserrent l'étroit goulet. Mardi matin, les soldats déployés sur place, derrière de gros blocs de béton, étaient tous des appels, réputés plus aptes au combat. Quelques douilles vides jonchent encore le sol. Des patrouilles ne cessent d'aller et de venir sur les flancs de la vallée. « Nous avons des gars en haut maintenant, mais tout de même on ne se sent pas tranquille », a glissé un jeune soldat.

VOIX ANONYMES

Les multiples check-points disséminés en Cisjordanie constituent le revers de l'occupation israélienne. Ils sont censés sécuriser les routes de contournement tracées pour desservir les colonies au début du processus de paix, il y a huit ans. Mais ils se révèlent depuis quelques semaines comme le point faible de l'armée israélienne face à la nouvelle stratégie des Palestiniens. Ces derniers ont longtemps nourri un complexe d'infériorité vis-à-vis d'une armée qui, en conséquence, n'avait pas subi le moindre revers pendant toute la première année de l'Intifada. Ce n'est plus le cas désormais, et le responsable palestinien Marouane Barghouti a assuré, mardi 5 mars, que les activistes palestiniens devaient concentrer leurs actions sur les barrages.

Le quotidien israélien *Ma'ariv* a rapporté, le 4 mars, les propos tenus à sa mère par l'un des réservistes tués à Ofra, quelques heures seulement avant l'attaque. « *On a l'impression d'être des lapins* », se lamentait-il, conscient de constituer une cible facile. Après ce désastre, quelques voix se sont élevées, anonymement, pour déplorer, toujours dans *Ma'ariv*, la mauvaise organisation de ces barrages. « *L'armée érige un check-point, place quelques soldats, et tout le monde s'en remet à Dieu !* », s'exclame ainsi un réserviste.

David Chaouat, colon de Bet El, avait terminé sa période de réserve sur ce barrage trois jours avant l'attaque. Il avait donc croisé les réservistes tués le 2 mars. « *Ils venaient des quatre coins d'Israël* », se souvient-il. Affecté à une unité de défense locale déployée uniquement dans les territoires occupés, il n'a pas de mot assez dur contre les signataires d'un appel de réservistes refusant de servir dans les territoires palestiniens, tout en déplorant cependant que l'armée israélienne « *oublie sa tradition offensive en essayant de protéger ses soldats derrière des barrages* ». M. Chaouat a d'ailleurs une solution en réserve : « *Aller chercher l'ennemi sur son terrain*. »

Gilles Paris

Un groupe d'extrême droite revendique un attentat anti-arabe

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La police israélienne est formelle. Les bombes déposées dans le quartier arabe de Tzur Baher, à Jérusalem-Est, auraient pu provoquer un carnage. Découvertes à temps, mardi 5 mars, par un responsable d'une école qui effectuait une ronde de routine, les boîtes métalliques bourrées de morceaux de métal étaient peintes en rose et avaient l'apparence de cornets de glace. L'école a pu être évacuée rapidement, mais l'explosion de l'une d'elles a blessé dix personnes, dont une sérieusement. Peu avant la détonation, la police israélienne avait reçu un appel téléphonique d'un correspondant anonyme israélien, revendiquant l'opération au nom d'un groupe inconnu jusque-là : « Vengeance pour les enfants ».

Ce groupe radical aurait voulu répliquer à l'attentat-suicide perpétré à Jérusalem-Ouest le 2 mars, qui avait entraîné la mort de plusieurs enfants israéliens. Venu à Tzur Baher constater les dégâts, le maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, classé à la droite du Likoud, s'est pour sa part déclaré convaincu que cet attentat avait pu être organisé au contraire par des Palestiniens pour créer la confusion.

Si la piste d'un terrorisme d'ex-

trême droite israélien devait être confirmée, les bombes de l'école de Tzur Baher constitueraient un précédent inquiétant. Au cours des seize mois de l'Intifada, des petits groupes d'extrême droite se sont souvent exprimés publiquement en faveur de solutions radicales contre les Palestiniens, mais ces déclarations, lors de manifestations de colons ou bien après des attentats anti-israéliens, n'ont jamais été suivies d'effets, peut-être du fait de l'ampleur des opérations menées quotidiennement par l'armée israélienne.

RÉSURGENCE ?

Des actions punitives ont cependant été menées par certains colons, notamment dans la région de Hébron, contre des Palestiniens. Selon l'organisation israélienne de défense des droits de l'homme B'tselem, onze Palestiniens ont trouvé la mort dans de telles circonstances. Mais la pose de bombes dans une école palestinienne signifierait la résurgence d'un terrorisme qui avait disparu depuis l'assassinat du premier ministre israélien Itzhak Rabin, le 5 novembre 1995, par un extrémiste israélien, Yigal Amir.

G. P.

Cartier

CHERCHE CARTIER

Cartier souhaite acquérir bijoux, montres et autres objets de sa création, antérieurs à 1965.

Nos spécialistes vous recevront sur rendez-vous en toute confidentialité. Veuillez contacter :

Thierry Bousquet - Tél : 01 49 26 35 08
Bernhard Berger - Tél : 01 49 26 17 29
Cartier - 11 rue de la Paix - 75002 Paris

Broche "Palmier" en platine, rubis et diamants.
Cartier Paris, 1957.

Quand foot et attentat se partagent l'écran de la deuxième chaîne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La scène, terrible, n'a pas échappé au dessinateur du *Ha'aretz*, le quotidien israélien de centre gauche. Dans l'édition du 4 mars du journal, le caricaturiste a croqué une régie de télévision et trois techniciens installés devant un mur d'écrans de contrôle sur lesquels apparaissent des images de violence et des images de sport. « *Haifa vient de marquer un but, réduit l'attentat* », recommande le premier au deuxième, penché sur ses commandes. Samedi 2 mars, en fin d'après-midi, la deuxième chaîne israélienne diffuse en direct un match du championnat israélien. Un programme habituel pour les fous de football que sont les Israéliens. Une retransmission télévisée de routine.

Soudain, l'image s'interrompt. Des scènes de panique succèdent à la partie de football. Il est un peu plus de 19 heures et un Palestinien vient de faire détoner la bombe qu'il portait dans le paisible quartier orthodoxe de Beit Israel.

décimant une famille, tuant sur le coup neuf personnes. Les équipes de télévision israéliennes, malheureusement rodées à ce type de couverture médiatique, déploient alors tout leur savoir-faire. Un commentateur intervient immédiatement en plateau pour donner les premières informations, pendant que sont filmés les lieux de l'attentat, les réactions de témoins ou de blessés, parfois en pleine crise de nerfs, ainsi que la noria sinistre des ambulances, en direction des principaux hôpitaux de la localité frappée par un nouvel accès de terreur.

UN SEUL MORT

Sur la deuxième chaîne, ce samedi-là, cette couverture connaît une variante. Les responsables de la transmission, la société Telad, qui travaille pour la chaîne, décident en effet de partager l'écran en deux. Sur les deux tiers de l'image, à gauche, l'horreur s'installe et les infirmiers se précipitent pour sauver des vies. Sur le dernier tiers, à droite, la partie de football se poursuit, surréaliste et inouïe, donnant

l'impression au téléspectateur que l'attentat n'a causé que des dégâts mineurs, ce que démontre le reste de l'écran. Interrogé par le *Ha'aretz* dès le lendemain, le responsable qui avait pris la décision de diviser l'écran a tenté de se justifier en assurant qu'*« au départ, la rumeur ne faisait état que d'un seul mort »*. Ce n'est que lorsque le nombre des victimes a atteint le chiffre cinq, précise-t-il malencontreusement, qu'il a décidé d'abandonner la retransmission du match.

La presse israélienne s'est indignée de la première réaction de la société Telad, déjà accusée par le passé d'avoir refusé d'interrompre un divertissement pour laisser les journalistes de la deuxième chaîne rendre compte de l'attaque d'un camp de l'armée israélienne. Toujours selon le *Ha'aretz*, des mesures pourraient être prochainement prises à son encontre pour sanctionner la banalisation de l'effroyable.

INTERNATIONAL

En Afghanistan, la population de Gardez critique l'opération américaine « Anaconda »

Des renforts afghans sont arrivés à Chah-e-Kot

ZORMAT

de notre envoyée spéciale
Sur les toits plats de leurs maisons, grosses jumelles en mains, les jeunes Afghans observent en

REPORTAGE

« Les Américains sont ici pour apporter la paix, non pour tuer des innocents »

permanence les bombardiers B-52 qui patrouillent dans le ciel, les avions de combat qui crachent, en piquant, des jets de feu ou des leurres pour éviter les éventuels missiles, les hélicoptères qui rasant la montagne et les énormes champignons de fumée des explosions. Cinq jours après son lancement, l'opération « Anaconda » reste intense dans la région de Gardez. Elle engage des forces de la coalition conduites par les Etats-Unis, environ 2 000 hommes parfaitement équipés, avec l'appui aérien nécessaire, face à quelque 600 combattants aguerris, talibans et fidèles d'Oussama Ben Laden, qui résistent dans la neige, le dos à la montagne, à une altitude moyenne de 3 000 mètres. De nouvelles troupes afghanes ont été envoyées sur le front, mardi 5 mars, pour en relever d'autres, éprouvées par les conditions de la bataille.

Selon Nawab, un soldat juste rentré du front mardi, les accrochages se poursuivent, mais avec

60 soldats, « pour la plupart des Tchétchènes [combattants étrangers non arabes] », ont été faits prisonniers en quatre jours et sont aux mains des Américains. Aucune information n'a filtré sur leur identité.

La conduite des opérations suscite quelques critiques à Gardez, la capitale de la province de Paktia, située à 40 kilomètres au nord de Chah-e-Kot. Certains membres de la choura (le conseil) reprochent aux militaires américains d'utiliser, dans cette bataille, des commandants qui ne sont pas de la région et ne connaissent pas bien le terrain.

Selon Isatullah, un membre de la choura et fils de son président, Saïf Ullah, plus de la moitié des soldats afghans viennent d'autres régions. Dans toute cette zone, les luttes tribales sont fréquentes. Isatullah accuse certains commandants « de donner de fausses informations aux Américains pour se faire valoir ou mettre les autres en difficulté ». Il déplore le manque de préparation et de renseignement de l'opération « Anaconda ».

« LES GENS SONT EN COLÈRE »

L'intensité des bombardements américains commence à ulcérer la population, et la colère monte contre les GI, en particulier, et contre les étrangers en général. « Ce que les Américains font est brutal. Ils sont ici pour apporter la paix, non pour tuer des innocents et détruire encore plus notre pays », affirme, à Zormat, Bahr Mohammed, un réparateur de bicyclettes. « Nous voulons que ces gens [les combattants étrangers d'Al-Qaida] quittent l'Afghanistan, mais personne ne doit les tuer. On peut discuter », dit-il, avant d'ajouter, en faisant allusion aux enfants des combattants étrangers piégés dans les montagnes : « J'ai vu ces enfants et ces femmes, environ une cinquantaine, venir ici, durant les combats à Tora-Bora. Ils sont innocents et ils meurent. » « Croyez-moi, lance-t-il, c'est l'habitude des Afghans, ils n'accepteront jamais les étrangers. »

Six pays alliés participent aux combats

Selon le Pentagone, les forces de six pays alliés – l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, la France et la Norvège – participent à l'opération « Anaconda », aux côtés des soldats américains et afghans. C'est la plus importante offensive lancée par la coalition antiterroriste depuis le début des raids aériens, en octobre 2001, suivis peu après par des attaques de commandos sur le terrain. L'opération « Anaconda » a été planifiée il y a deux semaines.

« Si l'on veut que le travail soit fait, a expliqué le général Tommy Franks, le chef des opérations, il faut aller au sol, et c'est ce que nous faisons dans ce cas précis. » La France a mis à la disposition des Américains 22 avions d'attaque (16 Super-Etendard embarqués sur le Charles-de-Gaulle et 6 Mirage 2000-D basés au Kirghizstan) ainsi que des ravitailleurs. Tous ces appareils peuvent être guidés depuis le sol par des commandos experts dans la désignation des cibles.

moins d'intensité que les jours précédents. « Les premiers jours, ils utilisaient des mortiers et tiraient des roquettes, explique-t-il, mais, la nuit dernière et ce matin, c'était plus calme. »

L'étendue de la zone des combats – 150 km² en altitude – rend difficile une appréciation de la progression des opérations, même pour les commandants afghans qui n'ont qu'une vue très parcellaire de la situation. « Jour après jour, dit Nawab, nous prenons le contrôle de petites hauteurs. » Les démineurs américains ouvrent la route.

« Le cercle se resserre petit à petit », affirme le commandant Abdul Matin Hassan Kheil. Selon un autre commandant, Ismaïl,

Un troisième bouddha à Bamiyan ?

Un troisième bouddha géant existe à Bamiyan, où les talibans ont détruit, en mars 2001, les deux statues géantes qui trônaient depuis mille cinq cents ans sur cette vallée du centre de l'Afghanistan. Cette annonce a été faite par l'envoyé spécial français, Bernard-Henri Lévy, lundi 4 mars, dans les locaux du Centre culturel français de Kaboul, à son retour de Bamiyan. Il s'agit, selon « BHL », d'un bouddha couché « enterré depuis des siècles, et dont ont témoigné, jadis, des pèlerins chinois ». « Les talibans, grâce au ciel, en ignoraient l'existence », a-t-il précisé, en ajoutant que le Musée Guimet envisage de charger une mission archéologique française de le retrouver.

Par ailleurs, l'écrivain a annoncé qu'il comptait aider personnellement l'ONG française AINA, éditrice de la revue *Kabul Weekly*, à créer un journal en français, en dari et en pachtou. Le journal devrait voir le jour en mai prochain et pourrait s'intituler *Les Nouvelles de Kaboul*.

Françoise Chipaux

La guerre continue en Angola, où l'armée traque les lieutenants de Jonas Savimbi

Le général Antonio Dembo, vice-président de l'Unita et successeur désigné du chef rebelle tué le 22 février, aurait à son tour trouvé la mort dans le nord-est du pays

LES COMBATS se poursuivent en Angola, malgré la mort de Jonas Savimbi. Depuis que le chef rebelle a été tué par l'armée gouvernementale, le 22 février, l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) n'a pas cessé ses activités de guérilla, notamment dans le nord-est du pays, où deux embuscades ont fait 15 morts et des dizaines de blessés. De son côté, l'armée n'a pas interrompu sa traque des commandants rebelles, qui ne lui échappent qu'à condition de rester constamment en mouvement. Ainsi, selon des informations non confirmées, le successeur de Jonas Savimbi à la tête de l'Unita, le général Antonio Dembo, aurait à son tour trouvé la mort.

La nouvelle a été donnée par la radio catholique Ecclesia, à Luanda. L'état-major de l'armée a ensuite confirmé avoir capturé un combattant de l'Unita, témoin de la mort du général Dembo. Celui-ci aurait succombé aux blessures qu'il aurait reçues alors qu'il se trouvait au côté de Jonas Savimbi. Signe de la coupure entre le maquis, en Angola, et les représentants de l'Unita à l'étranger, le mouvement rebelle n'était pas en mesure, mardi 5 mars, de se

prononcer sur le sort de son « président par intérim ». Cependant, une source bien informée a affirmé que le général Dembo, responsable de la guérilla dans le Nord-Est, y aurait été tué, le 2 mars. « Il est tombé dans une embuscade, mais l'armée préfère dire qu'il était avec Savimbi, dans le Sud-Est, pour ne pas trahir l'acharnement qu'elle met à abattre, un par un, tous les dirigeants de l'Unita. »

Les maquis angolais paraissent coupés de leurs représentants à l'étranger

Vice-président de l'Unita, le général Dembo était, statutairement, le successeur désigné de Jonas Savimbi. Si sa disparition se confirmait, ce rôle échoirait au secrétaire général du mouvement, Paulo Lukambo, dit « Gato », un homme intrinsèque, hostile aux accords de paix de Lusaka en 1994. Parent par alliance de Jonas Savimbi, l'ancien représentant de l'Unita en France s'était

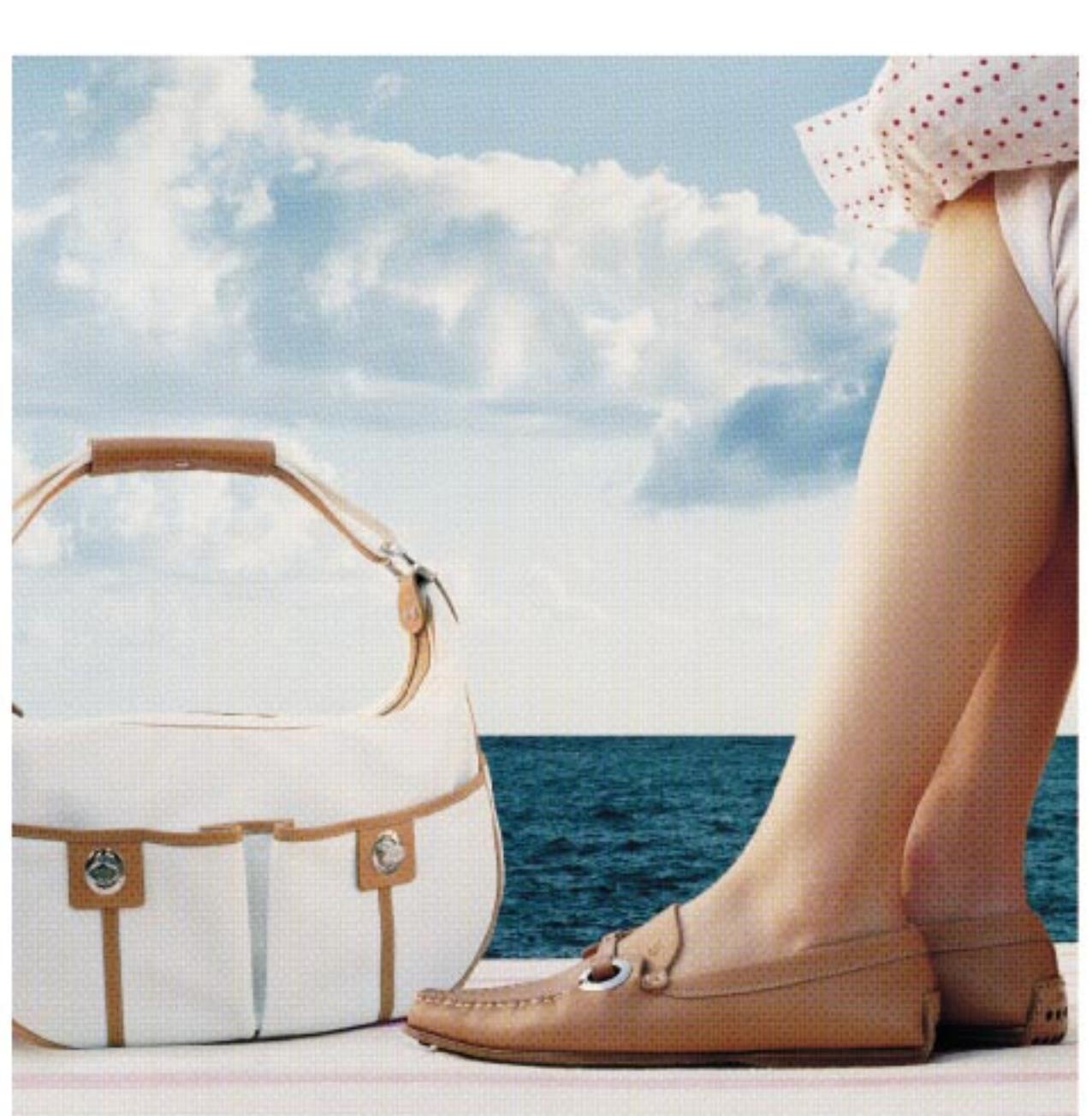
alors affronté avec Eugénio Manvakola, le négociateur de l'accord, mais aussi avec Abel Chivukuvuku et Isaías Samakuva. Si le premier a fait défaut et fondé, en septembre 1998, une organisation dissidente, l'Unita-Rénovée, sous la coupe des autorités de Luanda, Abel Chivukuvuku, qui réside également dans la capitale angolaise, n'a jamais rompu avec Jonas Savimbi. Cependant, ayant pris ses distances avec le fondateur de l'Unita, il avait perdu son statut de « dauphin ».

Parmi les héritiers de Jonas Savimbi, Isaías Samakuva occupe une place à part. Également impliqué dans la négociation des accords de Lusaka, il a eu l'habileté de ne pas s'identifier à un accord qui, signé à un moment de faiblesse de l'Unita, n'avait d'autre intérêt que de lui accorder un répit pour se réorganiser. Soucieux de réconciliation, M. Samakuva a repris l'Unita à Luanda jusqu'à la reprise de la guerre civile, en 1998. Depuis, il vit en exil à Paris. Malgré de fortes pressions angolaises, il n'a pas été expulsé, même s'il attend toujours sa carte de réfugié politique, un statut qui lui a été reconnu il y a deux ans. Il est, par ailleurs, astreint à une

« obligation de réserve », d'autant moins compréhensible qu'il a négocié, au nom de l'Unita et avec le consentement des autorités françaises, avec des émissaires des Nations unies, les 15 et 16 février à Paris.

C'est peut-être le dernier coup de fil que Jonas Savimbi a donné, le 20 février, sur son téléphone satellitaire, au risque de se faire repérer. Isolé et pourchassé depuis deux ans, déclaré « criminel de guerre », il voulait connaître les résultats de la reprise de contacts avec l'ONU, enfin autorisée par le gouvernement angolais. Quarante-huit heures plus tard, il est mort, le corps criblé de quinze balles. « On ne peut pas savoir s'il y a un lien », admet cependant l'un des chefs de l'Unita, qui ajoute : « Entre nos transfuges et les combattants qu'elle a pu capturer depuis décembre dernier, l'armée avait de quoi percer notre système de sécurité. » Deux gardes du corps de Jonas Savimbi auraient même rejoint les gouvernementaux. Aux abois, sans contact radio avec ses unités combattantes, le chef de l'Unita, après trente-six ans dans le maquis, est mort en homme seul.

Stephen Smith



TOD'S

INTERNATIONAL

Le Mexique devrait sortir de la récession en 2002

PARIS. Le Mexique, qui a subi en 2001 un repli de 0,3 % de son activité économique, devrait connaître en milieu d'année un mieux et enregistrer pour 2002 une croissance de 1,5 %, selon une étude publiée lundi 4 mars par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Sur une pente ascendante depuis 1995, l'économie mexicaine n'a pu éviter les effets du ralentissement économique des Etats-Unis, son voisin et premier partenaire commercial. « Il est important de relever que le recul actuel, à la différence des précédents, n'est pas lié à une instabilité macroéconomique ou à une crise de confiance, mais reflète davantage l'intégration croissante du Mexique dans l'Alena [Accord de libre-échange nord-américain, Etats-Unis, Canada et Mexique] », explique l'OCDE. – (AFP.)

Washington critique Riyad pour ses atteintes aux droits de l'homme

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont sévèrement critiqué l'Arabie saoudite, jugée peu respectueuse des droits de l'homme au cours de l'année 2001, dans le rapport du département d'Etat publié lundi 4 mars à Washington. « Les citoyens n'ont ni le droit ni les moyens juridiques de changer leur gouvernement », affirment les auteurs du rapport, qui dressent la liste des « abus » perpétrés par le régime saoudien, notamment concernant des arrestations et des détentions arbitraires.

« La plupart des procès se déroulent à huis clos et les prévenus sont présentés au tribunal sans être représentés par un avocat », insiste le rapport, qui relève que « la liberté de la presse est limitée, voire interdite ». Des problèmes récurrents comme la discrimination et la violence à l'égard des femmes, des minorités ethniques et religieuses, des ouvriers, sont également relevés dans le rapport. – (AFP.)

DÉPÈCHES

■ **IRAN : l'opposant progressiste iranien Ezzatollah Sahabi** a été libéré sous caution après quinze mois de détention. M. Sahabi est membre du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI) et ancien directeur de l'hebdomadaire désormais interdit *Iran-e-farda*. Sa caution s'élève à 250 000 dollars, d'après le quotidien réformateur *Tosseh*, qui a indiqué que quatre autres membres du MLI incarcérés pourraient être libérés prochainement contre une caution de 312 000 dollars. Ces sommes sont les plus élevées jamais réclamées par la justice. – (AFP.)

■ **VATICAN : Jean Paul II a envoyé une lettre aux chefs d'Etat du monde entier**, lundi 4 mars, contenant le « décalogue » sur la paix, proclamé par les représentants religieux lors de la journée d'Assise du 24 janvier. Rédigé sous la forme de dix engagements solennels, ce texte condamne « le recours à la violence et à la guerre au nom de Dieu », exprime une volonté commune de favoriser « le dialogue sincère et patient » et encourage « toute initiative en faveur de l'amitié entre les peuples » face au « progrès technologique qui expose le monde à des risques croissants de destruction et de mort ». – (AFP, Reuters.)

Général Larbi Belkheir, directeur de cabinet d'Abdelaziz Bouteflika

« Les élections législatives algériennes du 30 mai seront absolument libres »

L'homme de l'ombre réfute les accusations lancées par Hichem Aboud dans « La Mafia des généraux »

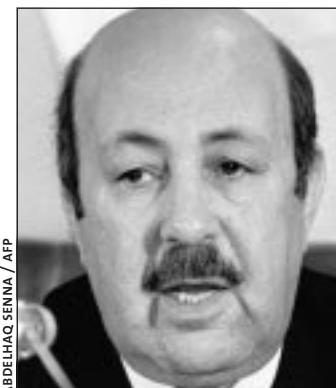
ALGER de notre envoyée spéciale

Le général Larbi Belkheir, 64 ans, passe pour l'un des hommes les plus puissants d'Algérie. Directeur de cabinet de l'ex-président Chadli Bendjedid à la fin des années 1980, puis ministre de l'intérieur lors des élections législatives remportées par le Front islamique du salut (FIS) en 1991, il quitte la scène politique en 1992. En septembre 2000, cet homme de l'ombre, affable et courtois, en retraite de l'armée, a fait sa réapparition comme directeur de cabinet du président Bouteflika.

En juin 2001, un ex-officier de l'armée algérienne, Hichem Aboud, l'accuse, dans *Le Nouvel Observateur*, d'être le commanditaire de l'assassinat, le 7 avril 1987 à Paris, de l'avocat Ali Mecili, proche de l'opposant Aït Ahmed. Le général Belkheir porte plainte. Mais Hichem Aboud porte d'autres accusations à son encontre, dans un livre, *La Mafia des généraux*, qui vient d'être publié en France. Fait exceptionnel, le général Larbi Belkheir sort aujourd'hui du silence et s'explique sur son rôle au cœur du pouvoir algérien.

Hichem Aboud vous désigne comme le « parrain » des « décideurs », ces hauts responsables militaires accusés de diriger l'Algérie selon leurs intérêts. Il affirme que vous êtes derrière l'assassinat de l'ex-président Boudiaf, le 12 juin 1992, et en donne pour preuve le fait que, ministre de l'intérieur à l'époque, vous ne vous étiez pas rendu à Annaba, le jour de l'attentat.

Cela n'a aucun sens. De tout temps, ce sont les services de la présidence qui organisent les sorties du chef de l'Etat, et ce que Hichem Aboud trouve suspect n'était que normal. Avant ce déplacement à Annaba, le président Boudiaf s'était



rendu à Oran, et le dispositif était le même, je ne faisais déjà pas partie de ce voyage. Doit-on pour autant parler de complot ? Dans le livre d'Hichem Aboud, il y a beaucoup de mensonges et d'affabulations. Je n'ai jamais été un enfant de troupe [école militaire de l'armée française], j'ai fait mes études au lycée de Sidi Bel Abbès jusqu'en 1956. Ce n'est qu'un petit exemple, mais qui montre que Hichem Aboud ne connaît même pas mon itinéraire. Lui, en tout cas, cherche la provocation et se faire de la publicité.

A l'occasion d'un coup de téléphone, il m'a déclaré qu'il n'avait pas de griefs personnels contre moi, mais qu'il avait décidé d'attaquer le « système », dont je fais partie, à ses yeux, et de l'abattre.

Hichem Aboud se fait aussi l'écho de la rumeur, persistante en Algérie, selon laquelle vous êtes un affairiste. Vous auriez le monopole de l'importation du blé, ce qui vous a permis d'amasser une fortune colossale.

Je n'ai jamais importé un grain de blé de ma vie ! La rumeur tient au fait que mon beau-frère, Louhibi, a été directeur général de l'OAIC [Office algérien interprofessionnel des céréales] pendant la décennie 1970. En ce qui me concerne, il est exact que je suis entré dans le monde des affaires dans les années 1992-2000, époque à laquelle je m'étais retiré de la vie politique et avais pris ma retraite de l'armée. Y a-t-il une loi ou un texte qui interdit cela à un citoyen algérien ? J'ai monté, en association avec d'autres partenaires algériens, une minoterie. Je l'ai installée dans le Sud, à Ghardaïa, pour ne pas prendre un

terrain industriel à Alger. Cette minoterie produit actuellement 80 tonnes de farine et de semoule par jour. Pour financer ce projet, je suis passé par une banque privée, la banque Baraka. Tout ce que je dis est vérifiable.

Est-il possible d'avoir une idée de votre fortune ?

J'ai une maison à Hydra, je l'ai achetée en vendant ma maison d'Oran. J'en ai une autre à Aïn-Taya, au bord de la mer. Et j'ai les terres héritées de mes parents, dans la wilaya de Tiaret. Je défie quiconque de prouver que j'ai profité de mes fonctions pour bénéficier de quoi que ce soit.

On parle beaucoup de corruption en Algérie...

Je suis le premier à dire qu'il y a de la corruption dans le pays. Si elle existait déjà dans les années 1970 et 1980, il y avait au moins des limites. A la faveur des tragiques années 1990, le mal s'est aggravé, et un certain nombre de personnes ont profité de la situation. Mais on n'a pas le droit pour autant de porter des accusations contre une personne sans disposer d'informations avérées.

La population algérienne supporte de plus en plus mal l'intrusion de la hiérarchie militaire dans la vie politique. Quand celle-ci retournera-t-elle à sa mission première ?

L'armée a toujours été plus ou moins mêlée au système politique depuis l'indépendance. Mais c'est une institution de la République et sa mission est de défendre le territoire. A son corps défendant, en 1988, puis en 1991, elle a été appelée à la rescouffle par le pouvoir politique. Aujourd'hui, l'état d'urgence n'a plus aucun sens, mais je n'exprime là qu'un point de vue personnel. Aucune de ses dispositions n'est en effet appliquée en dehors de la lutte antiterroriste. J'estime qu'il serait bon de lever cette mesure mais ceci, je vous le répète, est mon opinion personnelle.

La hiérarchie militaire accepte-t-elle cette décision ?

Je n'en doute pas. La levée de l'état d'urgence est le ressort du pouvoir civil. L'armée n'a pas le monopole du pouvoir politique, même s'il est vrai qu'elle exerce sur lui une influence pour toutes sortes de raisons, essentiellement historiques.

ques. Qu'on accuse aujourd'hui l'armée de toutes les turpitudes ne m'étonne pas vraiment. (...) En 1992, j'avais insisté pour que la lutte anti-terroriste soit du ressort des autorités civiles, précisément pour protéger la réputation de l'armée. Je devinais qu'on ne lui pardonnerait pas l'interruption du processus électoral, une décision qu'il fallait pourtant prendre, car sinon la République algérienne aurait disparu pour faire place à un Etat islamique pire que l'Afghanistan des talibans.

On vous présente parfois comme le chef de l'Etat occulte...

On a tout dit ! Que je suis à l'origine de la désignation de M. Bouteflika comme président, que je dirige un « cabinet noir », que je suis le « parrain des décideurs », etc. Je ne sais pas ce que tout cela veut dire. J'ai toujours été un homme indépendant, ce qui est difficile à assumer. Je suis un homme d'équipe, pas de clan, ni de région. J'ai une autre culture de l'Etat. On oublie trop souvent que j'ai quitté le pouvoir pendant huit ans, de 1992 à 2000, et que je ne suis pas responsable de tout.

Quand le président Zeroual a annoncé sa démission, et qu'ont eu lieu des tractations, il y a trois ans, c'est vrai que j'ai soutenu la candidature de M. Bouteflika. Je pensais sincèrement que c'était l'homme et le programme qu'il nous fallait pour sortir de la crise et je le pense toujours. On peut me le reprocher mais c'était mon choix. Et quand j'ai rejoint M. Bouteflika à la présidence de la République, c'était à sa demande à lui, non à la suite d'une quelconque volonté de la hiérarchie militaire. Dire que j'occupe mes fonctions pour servir de lien entre le président Bouteflika et l'armée est complètement faux (...).

Il est question de fraude presque à chaque élection en Algérie. Comment se dérouleront les législatives du 30 mai ?

Le président Bouteflika l'a annoncé dans un communiqué il y a quelques jours : elles seront absolument libres. Il s'y est engagé. Il reste à instaurer des mécanismes de contrôle de la régularité de ce scrutin. Ces élections de 2002 ne ressembleront pas à celles de 1997.

Propos recueillis par Florence Beaugé

Mettre en gage son aïeul, le temps de payer la succession ?

Crédit Municipal de Paris

PRÊT SUR GAGE
Une trésorerie immédiate
01 44 61 63 63

Un imprévu ? De l'argent à sortir d'urgence ?... Confiez vos objets précieux à votre allié le plus sûr : le Crédit Municipal de Paris. Vous obtenez un prêt de 50% à 70% de leur valeur sur le marché des ventes aux enchères publiques... Et vous avez un an devant vous pour reprendre et rembourser vos objets. Une solution originale qui fait ses preuves depuis plusieurs siècles.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 16h30.
55, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris.

Un réquisitoire sans concession... et sans preuves



BIBLIOGRAPHIE
La Mafia des généraux
de Hichem Aboud

Lattès, janvier 2002, 257 p., 19 €

APRÈS *La Sale Guerre* (La Découverte), premier livre à décrire la face cachée de la lutte contre les islamistes, voici, avec *La Mafia des généraux*, un brûlot contre le pouvoir algérien. L'ouvrage de Hichem Aboud repose sur une idée forte : tous issus de l'armée, les membres du « clan mafieux qui gouverne l'Algérie » depuis les années 1980 sont, à deux exceptions près, « des transfuges de l'armée coloniale », c'est-à-dire française.

L'objectif de ces « déserteurs très spéciaux », qui ont rejoint tardivement l'armée algérienne, entre 1958 et 1962, était de « prendre en main le commandement de l'ALN [Armée de libération nationale] au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, en exploitant les divergences entre le GPRA [Gouvernement provisoire de la République algérienne] et l'état-major de l'armée ». Ces « officiers véreux » ont donc « confisqué l'indépendance de l'Algérie [avec] la complicité des services français dont ils ont toujours bénéficié ». Même si l'auteur ne le dit pas explicitement, il les considère comme des traîtres.

Si l'on suit l'auteur, la « horde d'anciens mercenaires » qu'il prend pour cible a réussi au-delà de tout espoir puisque les « généraux assassins » sont, depuis plusieurs décennies, les maîtres véritables du pays. Les « décideurs », comme on les appelle, font et défont les chefs d'Etat algériens. Ils n'ont de comptes à rendre qu'à leurs pairs. Et l'économie, du pétrole à l'importation des denrées alimentaires, est « entre leurs mains ».

Hichem Aboud ne se contente

pas de dénoncer un système anonyme. Affirmant que son livre est un « témoignage objectif », l'auteur – ancien officier, un temps journaliste, un temps aussi chef de cabinet du patron des services de renseignement – cite des noms, dévoile l'identité de personnages galonnés, pourfend les responsables de la « faillite » du pays, qu'ils appartiennent au premier cercle ou naviguent à l'ombre du pouvoir. Même si les accusations rejoignent souvent les rumeurs qui circulent dans l'ancienne colonie française, il est probable que l'ouvrage ne passera pas inaperçu à Alger.

LE « CLUB DES ONZE »

La charge contre le « club des onze » généraux qui ont confisqué le pouvoir est sévère. L'un d'eux est accusé d'avoir assassiné son épouse pour en épouser une autre, beaucoup plus jeune ; un autre, en poste dans une ambassade européenne, est présenté comme « le chef comptable [qui] veille sur les comptes bancaires de ses compagnons tout en leur préparant une retraite dorée en cas de coup dur » ; un troisième se voit accusé d'avoir commis « des massacres sanglants contre les populations

civiles » alors qu'il était encore dans l'armée coloniale...

Pour l'auteur, les membres du « cabinet noir » ont manipulé à leur profit les manifestations d'octobre 1988 (500 morts) ; ils sont responsables du meurtre de l'ancien premier ministre Kasdi Merbah, de l'assassinat du président Boudiaf ; ils ont créé de toutes pièces quelques-uns des groupes du GIA.

L'ouvrage est sans concession. Il vise parfois juste mais, dans l'ensemble, manque de crédibilité. Qu'il s'agisse de dépeindre les luttes de pouvoir au sommet ou les turpitudes des dirigeants, tout est mis au même niveau et affirmé sans l'ombre d'une preuve. Alors qu'il connaît bien le milieu dont il parle, qu'il cite les noms par dizaines, l'auteur ne fournit aucun document, n'avance aucune pièce justificative à l'appui de ses dires. Interrogé par un journaliste algérien, M. Aboud jure qu'il détient « évidemment » les preuves de ce qu'il avance. Pourquoi ne les produit-il pas ? M. Aboud prétend que son livre est « le fruit d'un travail d'investigation journalistique ». Il s'agit davantage d'un réquisitoire.

Jean-Pierre Tuquoi

Trois écoles de commerce

ACCÈS

BAC + 5 CONCOURS EN TERMINALE

ESSCA

Angers-Paris
0811 811 881

IÉSEG

Lille
03 20 54 58 92

ESDES

Lyon
04 72 32 50 48

Clôture des inscriptions le 25 avril 2002

S'entraîner en ligne : www.concours-acces.com

BP 651, 49006 Angers Cedex 01

INTERNATIONAL

Un ancien proche de Boris Eltsine accuse les services russes au sujet des attentats de 1999

M. Berezovski se dit en « lutte à mort » avec M. Poutine

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Un homme totalement discrédité, qui promet régulièrement des « révélations » sur un sujet brûlant sans jamais les apporter, ne dessert-il pas la cause qu'il prétend servir ? La question pouvait se poser, à l'issue de la conférence de presse organisée, mardi 5 mars à Londres, par l'ancien oligarque russe aujourd'hui en exil, Boris Berezovski.

Objet déclaré de l'exercice : pousser à l'ouverture d'une enquête sur les attentats de septembre 1999 en Russie, dont les 300 morts ont servi à justifier les dizaines de milliers de morts ultérieures de la guerre en Tchétchénie, tout en installant Vladimir Poutine au Kremlin. Attentats qui seraient l'œuvre, non des Tchétchènes, comme l'assure le pouvoir sans disposer de preuves, mais des services secrets, et en particulier du FSB, l'héritier du KGB. Vladimir Poutine, lui, « était, au minimum, informé du rôle de ces services », a affirmé M. Berezovski.

A ses côtés, se trouvaient un « témoin surprise » d'une affaire non nécessairement liée aux attentats, un journaliste français, Jean-Charles Deniau, qui vient de finir un film documentaire sur le sujet, un expert britannique en explosifs et deux députés de la Douma qui, n'ayant pas réussi à faire bouger leurs collègues, veulent saisir les instances internationales. Malgré ces renforts, le magnat déchu, les traits tirés, n'a pas répondu aux attentes qu'il a fait naître, le 14 décembre, en promettant de produire – en février – de nouveaux documents sur les attentats. En automne, il avait déjà patronné la publication d'un livre, qui, tout en apportant une abondance d'indices rassemblés pour la première fois, n'ajoutait guère à ce qui avait déjà été dit par divers médias.

Une nouvelle fois, mardi, les intervenants n'auraient rien produit pouvant servir de preuves devant un tribunal, estimait-on dans les couloirs du Royal United Services Institute, où des dizaines de journalistes ont répondu à l'invitation de l'ex-oligarque. M. Berezovski a fait sourire en assurant que les soupçons concernant le FSB ne lui « sont venus à l'esprit que récemment ». Alors qu'une bonne part de la Russie avait, elle, nourri de tels soupçons immédiatement, tant étaient peu crédibles les versions officielles sur les attentats et accablant l'épisode du soi-disant « exercice » mené dans la ville de Riazan – en réalité, le dernier attentat de la série, celui qui échoua car

Sophie Shihab

Pour le FBI, « aucun Israélien » n'est poursuivi pour espionnage

EN RÉACTION à l'enquête intitulée « Un réseau d'espionnage israélien a été démantelé aux Etats-Unis », publiée par *Le Monde* (daté du 6 mars), un porte-parole du FBI, Bill Carter, nous a déclaré qu'« aucun Israélien n'a été déféré devant la justice américaine pour espionnage » dans la période récente.

Un rapport, remis en juin 2001 au ministère de la justice américain par une commission d'enquête composée d'agents de la DEA (administration de répression des stupéfiants), du FBI, des services d'immigration (INS) et du bureau d'enquêtes de l'US Air Force, dont *Le Monde* s'est procuré une copie, explique qu'au printemps 2001 les autorités américaines avaient interpellé, interrogé ou incarcéré quelque 120 Israéliens présents sur le territoire des Etats-Unis, généralement âgés de 20 à 30 ans, qui se faisaient passer pour des « étudiants en œuvres d'art » et cherchaient à contacter systématiquement des militaires ou des agents de divers services de sécurité américains, en particulier la DEA.

« PROBLÈMES DE VISA »

Constatant que ces « étudiants » avaient pour la plupart un passé dans le renseignement militaire ou des unités de pointe de l'armée israélienne, le rapport ajoutait que « leur activité ne semble pas compatible avec leur formation », et concluait que les nombreux « incidents » cons-

tituaient une menace pour la sécurité nationale. Les agents de la DEA ont alors recommandé de faire arrêter ces personnes et de les déporter. Le rapport indique que les agents de la DEA ont également recommandé de faire arrêter ces personnes et de les déporter.

Le président russe recherche, plus que tout, l'oubli sur la façon dont il fut placé au pouvoir

ment de leur incursion au Daghestan, autre prélude à la guerre. Ces accusations ont d'ailleurs été ajoutées, mardi, par le parquet de Russie, à celles qui avaient motivé l'avis de recherche, déjà lancé en Russie contre l'ex-magnat, qui se dit désormais en « lutte à mort » avec M. Poutine.

Le président russe se félicite-t-il d'avoir un tel ennemi, compromettant pour les opposants démocrates en déroute qui acceptent son aide, soudainement généreuse ? C'est peut-être pour cela que Moscou n'a toujours pas alerté Interpol au sujet de M. Berezovski, contrairement à ce qui fut annoncé. Mais M. Poutine recherche, plus que tout, l'oubli sur la façon dont il fut placé au pouvoir. Or il ne peut imposer le silence également aux médias étrangers.

« Il est peut-être vrai que notre film n'amène pas de révélations, mais ce n'est pas nécessaire, il suffit d'assembler les pièces de puzzle de l'affaire de Riazan, elles parlent d'elles-mêmes », a précisé au *Monde* Jean-Charles Deniau. « Après les menaces de mort reçues dans cette ville où le FSB nous a arrêtés, et en sachant ce que subissent les Russes qui nous ont aidés, chose que je n'ai jamais vue en quinze ans de reportages en Russie, ma conviction est faite sur le rôle du Kremlin », a-t-il ajouté.

« Il y a plus de matière qu'il n'en faut pour ouvrir une enquête », a souligné le député Iouri Rybakov, en appelant « le Parlement européen à s'intéresser à cette avalanche de morts qui vient de chez nous et qui pourrait le submerger ».

Sophie Shihab

Le gouvernement argentin multiplie les efforts pour satisfaire aux exigences du FMI

Le Sénat a approuvé, mardi, le projet de budget pour 2002, établi dans l'espérance d'obtenir une nouvelle aide financière, alors que les provinces se sont engagées à réduire leurs dépenses

BUENOS AIRES

de notre correspondante

À la veille de la reprise de négociations à Buenos Aires avec le Fonds monétaire international, mercredi 6 mars, le gouvernement péroniste d'Eduardo Duhalde a multiplié ses efforts pour tenter de répondre aux exigences du FMI, dans l'espérance d'obtenir une nouvelle aide financière de 20 à 25 milliards de dollars, pour sortir de la grave crise économique et d'une situation sociale toujours explosive.

La mission des représentants du FMI se limitera, pourtant, à « une évaluation intégrale » de l'état de l'économie argentine. Il n'est pas question, dans l'immédiat, d'un nouveau prêt. Le FMI avait annulé en décembre le versement d'un prêt de 1,254 milliard de dollars. Ce geste avait précipité le départ du ministre des finances Domingo Cavallo et du président radical Fernando de la Rúa, contraints de démissionner sous la pression de violentes émeutes qui ont fait 35 morts.

Préalable à toute aide du FMI, le projet de budget 2002 a été approuvé, mardi dans la soirée, par le Sénat, alors qu'un accord a

été obtenu, la semaine dernière, avec les provinces, en majorité péronistes, qui se sont engagées à réduire leurs dépenses. Le budget, qui prévoit un déficit de 3 milliards de pesos (1,5 milliard de dollars), a déjà été jugé trop optimiste par le FMI, qui doute des prévisions du ministre de l'économie, Jorge Remes Lenicov, sur des rentrées fiscales de près de 40 milliards de pesos. Le FMI s'interroge aussi sur la prévision d'une inflation de 15 % en 2002, alors que celle-ci a atteint 7 % pour les deux premiers mois de l'année.

FAIBLESSES POLITIQUES

Avec optimisme, le président Duhalde table sur une croissance de 5 % en 2003, sans préciser comment le gouvernement entend relancer une économie paralysée par 45 mois de récession. Face à de nombreux secteurs qui contestent la légitimité du président péroniste et exigent la tenue d'une élection présidentielle anticipée, M. Duhalde, qui a été élu à la tête de l'Etat le 1^{er} janvier par le Congrès, a du mal à dissimuler ses faiblesses politiques alors que des rumeurs insistantes circulent

sur un prochain remaniement ministriel.

La rentrée de mars dans l'hémisphère Sud s'effectue dans un climat tendu avec une hausse du chômage et un inexorable appauvrissement de la population, dont 47 % vit déjà dans la pauvreté ou l'indigence. Les principaux indicateurs économiques sont en chute libre, les prix ont considérablement augmenté, notamment les produits de première nécessité. Les conflits sociaux sont nombreux à travers tout le pays avec régulièrement des manifestations de chômeurs et des explosions de mécontentement parfois violentes des épargnans qui protestent contre les restrictions bancaires les empêchant de disposer de la totalité de leur argent ou la conversion en pesos dévalués de leurs dépôts en dollars.

Le 3 mars, la rentrée scolaire a été chaotique avec un mot d'ordre de grève des syndicats d'enseignants, inégalement suivi selon les régions, pour protester contre les coupes draconiennes opérées dans les budgets de l'éducation.

Pour compenser la chute des recettes fiscales et alimenter un

fond social d'aide aux plus défavorisés, le président Duhalde a annoncé la création d'un impôt de 20 % sur les exportations des compagnies pétrolières. En réponse, celles-ci ont augmenté fin janvier les prix des carburants, défiant le président argentin, qui avait affirmé qu'il « ne tolérait aucune augmentation ». M. Duhalde a ensuite affirmé qu'il appliquerait un impôt exceptionnel, à hauteur de plus de un milliard de dollars, aux grandes entreprises qui, bénéficiant de crédit en dollars, ont été largement avantageées par la conversion de leurs dettes en pesos.

De son côté, M. Remes Lenicov a finalement annoncé, lundi, la création d'une taxe transitoire de 10 % sur les exportations des produits primaires et de 5 % sur les produits manufacturés – ce qui devrait rapporter 1,4 milliard de dollars à l'Etat –, provoquant un tollé parmi les exportateurs. Pour « normaliser le système financier », il a indiqué que l'Etat allait proposer des bons à long terme à tous les épargnans dont les avoirs sont bloqués dans les banques.

Christine Legrand



FIAT STILO
200 €/MOIS*

6 Airbags Fiat® - ABS - Systèmes d'anti-patinage ASR/MSR
Assistant au freinage d'urgence - Lève-vitres électriques
Condamnation centralisée des portes - Autoradio K7 avec 6 HP

*Offre non cumulable réservée aux particuliers du 01/01/02 au 31/03/02 sur toute la gamme FIAT STILO véhicules neufs (tarifs au 01/10/01). Crédit classique sans condition d'apport d'un montant minimum de 4500 € d'une durée de 25 à 61 mois comprenant un différé de remboursement en capital et intérêts d'un mois à compter de la mise à disposition des fonds. Taux nominal de 5,90 % l'an pour une durée de 25 à 37 mois et 6,90 % l'an pour une durée de 38 à 61 mois. Frais de dossier 1,50 % inclus dans la première mensualité. Soit un TEG de 6,84 % l'an (mensuel 0,57 %) à 7,82 % l'an (mensuel 0,65 %) en fonction de la durée du crédit. Exemple de financement sur 61 mois pour une Fiat Stilo 1.2 16V Active 3 portes au tarif conseillé TTC de 13 500 € au 01/10/01: avec un apport initial de 3 585 €, montant emprunté de 9 915 € remboursable en 60 mensualités de 199,91 € hors assurances facultatives. Soit un TEG de 7,50 % l'an (mensuel 0,63 %). Coût total du crédit: 2 079,60 € hors assurances facultatives. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FIAT CREDIT FRANCE, S.A. ou capital de 11 360 000 € - RCS Versailles 592 033 591. L'extension de garantie kilométrage illimitée incluse dans l'offre de financement, d'une durée maximale d'un an, prend le relais de la garantie constructeur de deux ans. Soit une garantie globale (constructeur + extension) d'une durée maximale de 3 ans dans la limite de la durée du financement accordé. Entretien valable sur une durée de 36 mois et/ou 45 000 kilomètres. Extension de garantie/assistance et entretien par Fiat Auto Location selon conditions générales disponibles en concession. Version présentée Stilo 1.2 16V Active 3p: 13 500 €, tarif conseillé hors options au 01/10/01. www.e-fiat.com

FIAT

Sylvain Cypel

L'Irlande catholique vote pour durcir sa législation anti-avortement

Organisé dans le dernier pays de l'Union, avec le Portugal, où avorter est condamnable, le référendum du 6 mars vise à ne plus considérer le risque de mettre fin à ses jours comme justification possible d'une interruption de grossesse. La « pilule du lendemain » serait, elle, autorisée

DUBLIN de notre envoyé spécial

Pour la troisième fois en dix-neuf ans, un référendum sur l'avortement était organisé, mercredi 6 mars, en Irlande. Les deux précédents votes remontent à septembre 1983 et à novembre 1992. En vertu d'un texte de 1861, hérité de la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale, l'avortement est toujours illégal en Irlande. En 1983, cette interdiction a été inscrite dans la Constitution.

A l'inverse de ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays d'Europe – qui ont libéralisé ou légalisé l'interruption volontaire de grossesse sous la pression de plus en plus forte de ses partisans –, en Irlande, ce sont les adversaires de l'avortement qui, en tentant de pousser sans cesse leur avantage, ont obligé plusieurs gouvernements à consulter le peuple. D'où ce nouveau référendum qui, si le « oui » l'emporte, devrait entraîner un durcissement de la législation anti-avortement.

Ce scrutin a son origine dans une décision de justice prise il y a dix ans. C'est ce qu'on appelle en Irlande l'*« affaire X »*. En février 1992, le procureur général interdit aux

parents d'une adolescente de 14 ans, violée par un ami de la famille et suicidaire, de la faire avorter. Mais la Cour suprême, donnant tort au gouvernement, stipule qu'une femme enceinte peut avorter s'il existe « un risque réel et substantiel » pour sa vie, notamment la probabilité d'un suicide.

Pour trancher cette contradiction entre la Constitution et l'arrêt de la Cour, le pouvoir demande leur avis aux électeurs : deux sur trois donnent raison aux juges de la Cour en estimant que le risque de suicide peut justifier un avortement. En 1997, un cas similaire se présente, l'*« affaire C »* : la Cour autorise à nouveau une jeune femme violée à avorter, mais en Grande-Bretagne.

VIEILLE QUERELLE

En dix ans, aucune femme n'a invoqué son état suicidaire pour obtenir la possibilité d'avorter en Irlande. Mais les adversaires de l'avortement, soucieux de verrouiller les textes, n'ont pas désarmé pour autant. Le samedi, des manifestants autobaptisés « pro-life » (« pour la vie ») se rassemblent périodiquement devant la Poste centrale de Dublin, lieu hau-

tement symbolique où éclata l'insurrection anti-anglaise de 1916. Elle premier ministre en 1997, à la tête d'une coalition de centre droit qui associe son parti, le Fianna Fail, aux « Progressive Democrats », le

tenir parole envers les quatre députés indépendants dont dépend la survie de sa majorité ; la volonté de satisfaire l'électorat du Fianna Fail, très influencé par l'Eglise, notamment en milieu rural ; le

son parti, à deux mois des élections législatives prévues début mai.

Le suicide est au cœur de ce référendum. Sa menace peut-elle justifier un avortement ? Non, répond le gouvernement, qui demande aux électeurs de l'approuver. Si le « oui » l'emporte, cette restriction supplémentaire sera introduite dans la Constitution et ne pourra être abolie que lors d'un nouveau référendum. L'objectif est de « protéger la vie dans l'utérus » de « l'enfant à naître » (*« the unborn »*).

UN PUBLIC DÉSORIENTÉ

Les principaux partis d'opposition – le Fine Gael, le Labour, les Verts et le Sinn Fein – ont appelé à voter « non », autant par tactique que par doctrine, car, sur le fond du problème, leurs électorats sont souvent hésitants et le grand public un rien désorienté. En témoigne cette scène, dans un hôtel de Dublin, un soir où le Fine Gael, emmené par son chef, Michael Noonan, tenait meeting pour le « non ». A peine la réunion commencée, une vingtaine de jeunes gens des deux sexes, appartenant à la « Youth Defense », font irruption en hurlant des slogans : « Fine Gael, parti des avorteurs ! », « L'avortement est un meurtre ! », « Aucune vie ne peut être sacrifiée ! ».

L'ironie de l'histoire, c'est que ces jeunes perturbateurs, ennemis de l'avortement et hostiles à la « pilule du lendemain », qu'ils tiennent pour abortif et non contraceptive, devaient voter, eux aussi, pour le « non ». Car ils trouvent les propositions de Bertie Ahern trop laxistes, surtout celle qui définit l'avortement comme « la destruction » de l'enfant à naître « après son implantation dans l'utérus », et qui consacre donc implicitement la légalité de la « pilule du lendemain ».

Cette posture radicale d'une partie du lobby anti-avortement a

semé la confusion. Dans les rues de Dublin, les affiches « pro-life » ont appelé, selon les cas, à voter « oui » ou « non », en invoquant le même impératif : sauver les enfants « à naître ». Une confusion entretenu par les clivages entre professionnels : les avocats sont perplexes, les obstétriciens embarrassés, les psychiatres divisés. Le grand public, lui, a du mal à voir clair. Selon un dernier sondage de l'*Irish Times*, le « oui » et le « non » étaient au coude à coude ; à quelques jours du vote, un électeur sur quatre était encore indécis ; un sur six seulement déclarait « bien comprendre » les enjeux du scrutin.

Dans cette affaire, l'Eglise a choisi le pragmatisme. Elle appelle à voter « oui », car elle tient ce référendum, si imparfait soit-il, pour « un pas dans la bonne direction », « une chance qui ne doit pas être perdue », même s'il s'agit plus, selon elle, d'*« une mesure significative contre l'avortement que d'un véritable amendement en faveur de la vie »*. Le cardinal Desmond Connell s'est exprimé dans ce sens ; les 35 évêques irlandais ont rédigé une déclaration diffusée sous forme de tract et lue en chaire, dimanche 3 mars, dans les églises.

« Les Irlandais vont certes moins à la messe que naguère, admet le révérend Martin Clarke, directeur du bureau de communication de l'Eglise. Ils étaient 92 % à s'y rendre il y a trente ans et ne sont plus que 62 %, soit 1 % de moins par an. Mais tout de même, l'Irlande reste un pays très catholique, ce qui doit se refléter dans ses lois ». Qu'en est-il de la définition de l'avortement ? De la pilule du lendemain ? *« Le travail n'est pas fini. Mais ce n'est pas le débat d'aujourd'hui »*. Une manière de promettre, le jour venu, d'autres combats. Quel que soit le résultat du référendum du 6 mars.

Jean-Pierre Langellier

En Allemagne, l'IVG reste illégale, mais tolérée

FRANCFORST de notre correspondant

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) reste un débat sensible en Allemagne, où le candidat de l'opposition à la chancellerie, le Bavarois Edmund Stoiber, et son Union chrétienne-sociale (CSU) ont toujours affiché des positions conservatrices sur le sujet. *« Il est peu probable que cela devienne un thème de campagne ; les discussions électorales vont plutôt s'articuler autour des dossiers socio-économiques »*, explique-t-on dans l'entourage du chef du gouvernement bavarois.

Afin d'élargir son électorat, M. Stoiber entend cultiver une image de modéré, en particulier sur les sujets de société. Il lui faut séduire les Länder du Nord et de l'Est de l'Allemagne, régions qui ont toujours eu sur l'avortement une approche plus libérale que le Sud, plus traditionnaliste et catholique.

La dernière grande confrontation publique remonte au lendemain de la réunification de 1990. Le débat avait rebondi en raison des philosophies très différentes entre l'Est et l'Ouest du pays. Les Länder issus de l'ex-RDA disposaient d'un cadre législatif beaucoup plus libéral que ceux de l'Ouest, où, malgré les efforts des libéraux et de la gauche, l'avortement restait pénalisé, sauf indication médicale, sociale, ou criminelle (viol). La Cour constitutionnelle est intervenue à plusieurs reprises pour obliger les législateurs à tenir compte de l'article 218 de la Loi fondamentale sur le respect de la vie.

Le dernier texte entré en vigueur en 1995 a été l'objet d'un laborieux compromis. L'interruption volontaire de grossesse reste en principe illégale, mais peut être autorisée dans les douze premières semaines par des centres de conseil spécialisés, à l'issue d'un entretien approfondi. À l'époque, la très catholique Bavière, présidée par M. Stoiber depuis 1993, avait pris la tête, avec le Bade-Wurtemberg, du mouvement contre la libéralisation.

Personne ne semble pressé de relancer le débat. En moyenne,

130 000 avortements sont pratiqués chaque année – contre moins de 100 000 en 1995. *« La loi fonctionne bien : il n'est pas question de l'améliorer, ou de la modifier »*, juge une représentante du ministère fédéral des femmes et de la famille, à Berlin.

L'application du texte de 1995 continue cependant de susciter un conflit entre le Vatican et la hiérarchie catholique allemande. A la fin des années 1990, le pape Jean Paul II exigea de l'épiscopat allemand qu'il ferme les centres de planning catholiques impliqués dans la procédure d'autorisation de l'IVG. Les

Femmes condamnées au Portugal

Au cours du dernier grand procès contre l'avortement au Portugal, une sage-femme a été condamnée, le 18 janvier, à huit ans de prison par le tribunal de Maia, près de Porto. Maria do Céu Ribeiro était accusée d'avoir ouvert une clinique à son domicile pour pratiquer des interruptions de grossesse. Dix-sept autres femmes soupçonnées d'avoir subi un avortement ont également comparu. L'une d'entre elles, ayant reconnu les faits, a été condamnée à quatre mois de prison. Les seize autres, qui ont nié, ont été acquittées. Ce procès a relancé, au Portugal, le débat sur une nouvelle législation, qui fait partie des thèmes de campagne pour les législatives du 19 mars.

évêques, divisés, ont accepté d'obéir au Vatican, en abandonnant ce type d'engagement (environ 260 centres de conseil, sur un total de 1700, étaient contrôlés par l'Eglise). Plusieurs personnalités ont cependant tenu tête. Mgr Franz Kamphaus, évêque de Limburg, en Hesse, a négocié une dérogation avec le Vatican. Mais des rumeurs laissent entendre que ce prélat de 70 ans pourrait bientôt rentrer dans le rang.

Philippe Ricard

VOUS ALLEZ ADORER LES EMBOUTEILLAGES.

LE 150 MINUTES,
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 17H30 À 20H00
EMMANUEL KESSLER
TOUTE L'ACTUALITÉ, TOUTE
L'ÉCONOMIE. L'INTERVIEW
DES ACTEURS DU JOUR.
UNE CONTROVERSE QUOTIDIENNE.



ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR LA BONNE INFO ?



Toutes les fréquences sont sur www.radiobfm.com

UNION EUROPÉENNE

L'AVORTEMENT DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Pays	Nombre d'IVG légales	IVG taux/1000 femmes	Législation	Indications	Délais*
Allemagne	130 890 (1999)	8	Illégal mais toléré	Sur demande et en cas de viol	12 semaines**
Autriche	2 367 (1998)	-	Dépénalisé, loi de 1974	Sur demande	3 mois**
Belgique	11 224 (1995)	-	Loi de 1990	Sur demande et en cas de viol	12 semaines**
Danemark	18 135 (1996)	15,5	Loi de 1973	Sur demande	12 semaines**
Espagne	53 847 (1998)	-	Loi de 1985	Viol	12 semaines**
Finlande	10 850 (1999)	9,8	Loi de 1970	Indications sociales et viol	12 semaines**
France	220 000 (2000)	12,9	Lois de 1975 et 2001	Sur demande	12 semaines**
Grèce	12 608 (1994)	-	Loi de 1986	Sur demande	12 semaines**
Irlande			Illégal depuis 1861		
Italie	123 617 (1998)	10	Loi de 1978	Indications sociales et/ou médicales	90 jours**
Luxembourg			Loi de 1978	Indications sociales et viol	12 semaines**
Pays-Bas	22 413 (1997)	7,4	Pénalisé, autorisation restrictive	Indications sociales	24 semaines
Portugal			Loi de 1981	Indications médicales et viol	
Royaume-Uni	195 394 (1999)	15,7	Loi de 1967, amendée en 1990	Indications sociales et/ou médicales	24 semaines
Suède	30 712 (1999)	18,3	Loi de 1974	Indications sociales	18 semaines**

Source : Mouvement français pour le planning familial, Conseil de l'Europe

* en semaine de grossesse

** délais pouvant être allongé sur Indications médicales

Le douloureux « voyage secret » des Irlandaises vers les cliniques de Grande-Bretagne

LONDRES et DUBLIN
de notre envoyé spécial

C'est une élégante maison de briques, au bord d'un immense parc où les écureuils batifolent. Difficile de

REPORTAGE

L'aller-retour se fait dans la journée, à l'insu des parents et des proches

deviner, avant de pousser la porte, qu'il s'agit d'une clinique spécialisée dans l'avortement. Dans la salle d'attente, il n'y a pas assez de sièges pour accueillir les patientes. Quelques-unes sont assises à même le sol. Les visages sont graves, les gestes rares, certains regards embués. Un ou deux hommes attendent, eux aussi, en silence. De temps à autre, une infirmière surgit, fait signe gentiment à une jeune femme en l'appelant par son prénom, et toutes deux disparaissent.

A Ealing, à l'ouest de Londres, la clinique Marie-Stopes – du nom d'une pionnière du planning familial – est une association charitable, au sens fort du mot. Elle délivre de l'angoisse des milliers de femmes en état de grossesse non désirée. La majorité d'entre elles sont britanniques, et prises en charge par le NHS, le Service national de santé. Beaucoup d'autres sont irlandaises – 1321 sont venues ici en 2001 – et, pour elles, ce passage à Ealing est une épreuve autrement douloureuse, car clandestine, puisque l'interruption volontaire de grossesse est illégale dans leur pays depuis 1861, un principe scellé dans la Constitution en 1983.

SITUATION RÉTROGRADE

Interdites d'avortement chez elles, les Irlandaises ont néanmoins le droit de s'informer sur l'avenir de leur grossesse. C'est une des hypocrisies de cette situation, la plus rétrograde en Europe avec celle du Portugal. Les jeunes femmes les plus pauvres et les plus solitaires se résignent souvent à leur maternité non désirée. L'Irlande a l'un des plus forts taux en Europe de mères célibataires. Les autres contactent les centres de planning familial et se font confirmer leur grossesse par un examen au scanner.

ÉCHOS

■ ÉNERGIE : il appartiendra aux chefs d'Etat et de gouvernement de trancher le dossier sur la libéralisation de l'électricité au sommet de Barcelone, les 15 et 16 mars. Les ministres des finances des Quinze n'ont pu se mettre d'accord, mardi 5 mars, à Bruxelles sur un texte définitif, la France refusant toute allusion à la libéralisation du marché pour les particuliers. Paris est d'accord pour une ouverture aux professionnels, mais même ce concept – faut-il inclure les artisans ou entreprises personnelles ? – n'est pas encore défini précisément.

■ BCE : dans la course à la vice-présidence de la Banque centrale européenne, le gouverneur de la Banque centrale de Grèce, Lucas Papademos, grand favori, a été

A Dublin, dans leur petit bureau de la branche irlandaise de Marie-Stopes International, la directrice, Deirdre Jones, et son adjointe, Dorene McCarthy, racontent : « Nous n'avons pas le droit de conseiller l'avortement aux femmes enceintes. Nous devons évoquer tous les choix qui s'offrent à elles. Certaines se confient à nous, d'autres en disent le minimum. Mais la plupart sont déjà résolues à avorter. Au cours d'une consultation en tête-à-tête, nous leur donnons les informations dont elles ont besoin. Pour la plupart d'entre elles, venir nous voir est, en soi, une démarche difficile. Une fois leur décision prise, elles téléphonent en Grande-Bretagne pour prendre un rendez-vous. »

Sur un mur du bureau, des centaines d'épingles aux têtes de couleurs différentes parsèment une carte de l'Irlande : les roses, par exemple, indiquent la présence des jeu-

Plus de 7000 avortements en 2001

Plus de 7 000 Irlandaises, représentant 9 % des femmes enceintes, ont avorté en 2001 dans les cliniques de Grande-Bretagne, soit dix-neuf chaque jour. Elles sont environ 100 000 à avoir fait le voyage depuis 1967, année où l'avortement est devenu légal en Grande-Bretagne. A ce chiffre s'ajoutent les femmes – 1 400 en 2001 – venues d'Irlande du Nord, pourtant province britannique, mais où la classe politique – protestants et catholiques pour une fois unis – maintient en vigueur la législation d'avant 1967. La majorité d'entre elles ont entre 18 et 27 ans ; les plus jeunes n'ont que 13 ans, et quelques-unes sont quadragénaires.

Les filles enceintes de moins de 16 ans, les jaunes, celle des femmes alcooliques.

Le jour venu, les Irlandaises prennent l'avion ou le ferry pour Londres, Essex ou Bristol. Pour beaucoup, c'est leur premier voyage à l'étranger. Un voyage traumatisant et onéreux. Le coût de l'intervention varie entre 400 livres sterling (640 euros) pour une grossesse inférieure à quatorze semaines et 700 livres (1 120 euros) pour une grossesse plus avancée. Un coût auquel s'ajoutent les frais de transport. Les avortements tardifs sont trois fois plus nombreux parmi les

Irlandaises que parmi les Britanniques, car les premières, n'étant pas, par définition, aidées financièrement, tardent souvent à trouver l'argent nécessaire à l'intervention.

Pour l'immense majorité, ce voyage est secret. Elles l'accomplissent de préférence en l'espace d'une journée, à l'insu de leurs parents et de leurs proches. Leur famille les croit parties au travail et elles racontent, le lendemain, à leurs collègues de bureau qu'une indisposition passagère les a retenues chez elles. Elles prennent soin de ne laisser aucune trace de leur voyage. « Nous ne les appelons jamais après l'avortement », explique Diana Jeans, l'une des responsables de la clinique d'Ealing. Mais, bien sûr, nous leur conseillons de nous rappeler si elles ont un problème. »

ÉDUCATION SEXUELLE DÉFICIENTE

Un douzaine d'avortements thérapeutiques sont pratiqués chaque année en Irlande, dans des cas très précis, où la vie de la mère est directement menacée, parce qu'elle souffre d'un cancer, qu'elle développe une grossesse extra-utérine ou qu'elle est victime de complications obstétricales. Les Irlandaises ont recours librement à la contraception, à une exception près, la « pilule du lendemain » du type Levonelle 2, celle-ci n'étant pas encore en vente. Elles la remplacent par une triple dose d'hormones cestrogéniques, qu'elles obtiennent sans difficulté chez leur pharmacien.

« L'une des sources du problème se trouve en amont. Elle tient à la déficience de l'éducation sexuelle, note Carol Coulter, rédactrice en chef adjointe de l'*Irish Times*. Elle n'a été introduite que très récemment à l'école. Ce pays n'exerce qu'un très faible contrôle social sur les relations sexuelles de ses enfants. Les jeunes font l'amour dans des conditions souvent déplorables, le plus souvent en état d'ébriété, dans les parcs ou dans leurs voitures. »

Une chose est sûre : la possibilité offerte aux Irlandaises d'avorter en Grande-Bretagne, et à la société tout entière d'« exporter » son problème, contribue amplement à l'atténuer. L'échappatoire anglaise retarde l'ouverture d'un véritable débat sur la libéralisation de l'avortement. « Cela prendra vingt ou trente ans peut-être, prédit Dorene McCarthy. Ce sera pour ma petite-fille. »

J.-P. L.

Danemark (4,2 % en décembre), en Irlande (4,2 %) et au Portugal (4,3 %). Le taux de chômage de l'Espagne (12,8 %) est resté le plus élevé de l'UE.

■ ITALIE : l'engagement européen du pays est confirmé, a annoncé, mardi 5 mars, le président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi, au terme d'un déjeuner, à Rome, avec Silvio Berlusconi. Le soutien affiché d'*Il Cavaliere* à Umberto Bossi et son silence après des attaques, samedi, du leader de la Ligue du Nord contre l'Europe, ont été au centre de l'entretien. « Au cours de la rencontre ont été réaffirmés les axes fondamentaux de la politique européenne de l'Italie », a rappelé le président Ciampi dans son communiqué.

Les mesures américaines sur l'acier rallument la guerre commerciale

Les Européens vont saisir l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour protester contre la hausse des droits de douane décidée par M. Bush

BRUXELLES

de notre bureau européen
La décision du président américain, George Bush, d'imposer pour trois ans des quotas et des droits de douanes pouvant atteindre 30 % sur les aciers importés aux Etats-Unis a suscité une riposte immédiate en Europe. « L'Union européenne (UE) va naturellement déposer immédiatement plainte à Genève contre cette violation claire des règles de l'Organisation mondiale du commerce » (OMC), a annoncé Pascal Lamy, commissaire européen responsable du commerce.

La décision américaine affecte 10 % du commerce mondial de l'acier, soit 20 millions de tonnes par an. Ces mesures pourraient, selon Bruxelles, faire perdre à l'Europe 4 millions de tonnes d'exportation vers les Etats-Unis et détournier vers l'Europe 16 millions de tonnes qui s'éloignaient du reste du monde (Russie, Brésil, Asie, Japon) vers les Etats-Unis.

En attendant une éventuelle décision de l'OMC, l'Union annonce donc qu'elle « pourrait être contrainte de prendre des mesures conservatoires » pour éviter de « graves conséquences pour [son] industrie ». Il ne s'agit pas de réduire le niveau des importations européennes mais de « prévenir les effets négatifs de la diversion massive de flux commerciaux causée par les mesures américaines ». Sur l'acier, M. Lamy estime que « les importations ne sont pas la cause des difficultés américaines » : celles-ci ont baissé de 23 % en 2001 et se situent au-dessous des niveaux atteints en 1995 et 1996. Les Européens, qui comptent quatre entreprises parmi les dix premiers producteurs mondiaux, dont le numéro un mondial, Arcelor, accusent les Américains, dont aucune entre-

prise ne figure dans ce Top 10, de ne pas avoir profité des années 1990 pour achever un processus de restructuration.

« Etant donné les pratiques actuelles et passées de l'Union européenne, j'attendais plus de compréhension de votre part », avait rétorqué, dès le 28 février, dans une lettre à M. Lamy, le secrétaire d'Etat au commerce américain, Robert Zoellick, qui a rappelé « la longue tradition d'implication des gouvernements dans la sidérurgie qui remonte à la fondation même de

M. Lamy avait proposé de créer un

Taxes et quotas

Les mesures annoncées par le président américain George Bush comprennent l'imposition de droits de douane taxant jusqu'à 30 % les importations d'acier pendant trois ans et la mise en place de quotas. Les importations de brames d'acier seront ainsi frappées d'un tarif de 30 % si elles dépassent un quota d'importation de 5,4 millions de tonnes par an. Mais les tarifs sur les importations de fil d'acier inexistant ne seront que de 8 %. Les pays en développement, ainsi que le Mexique et le Canada (du fait de leur appartenance à la zone de libre-échange nord-américaine) ne sont pas concernés. Les pays les plus touchés sont la Russie, la Chine, la Corée du Sud, le Japon et le Brésil. Ces deux derniers ont annoncé leur intention de déposer plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les mesures américaines affectent l'importation de 20 millions de tonnes, soit 10 % du commerce mondial de l'acier.

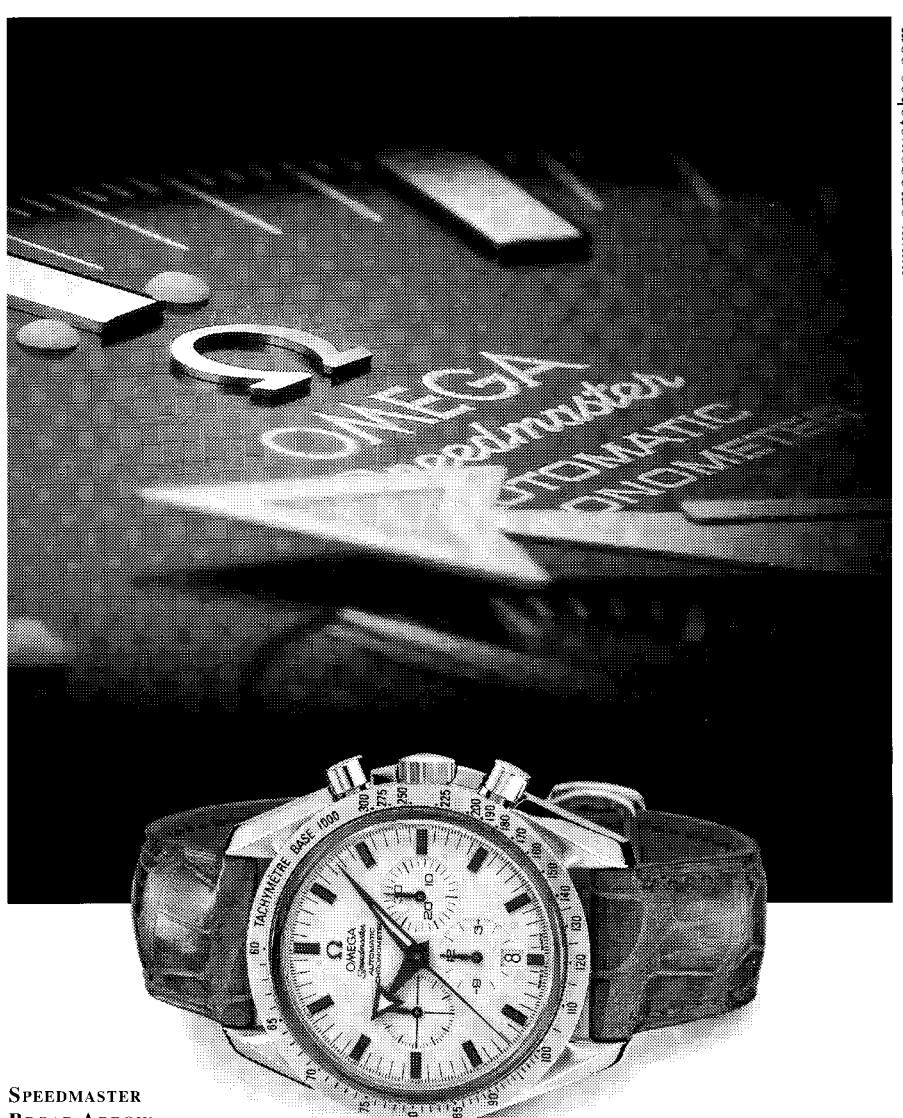
l'Union européenne », avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier. « Historiquement, le gouvernement des Etats-Unis s'est retenu de subventionner l'industrie sidérurgique nationale. Cela a placé le fardeau de la restructuration et de l'ajustement des capacités sur le secteur privé », avait-il plaidé, alors que les entreprises américaines doivent payer les retraites et assurances-santé de leurs salariés. Mais les Américains disposent d'un puissant arsenal anti-importation.

Le vrai problème est celui de l'unilatéralisme américain, alors fonds alimenté par une taxe sur tout acier vendu aux Etats-Unis – importé ou non – pour aider le secteur à se restructurer.

M. Bush a estimé que sa décision, annoncée mardi, était « un remède autorisé par l'OMC ». Ce n'est pas l'avis de l'Union, qui rappelle que « l'approche américaine a déjà été condamnée par l'instance d'appel [de l'OMC], et très récemment dans l'affaire des pipe-lines coréens ». Le risque est d'avoir une guerre commerciale qui dépasse le seul secteur de l'acier.

Arnaud Leparmetier

SPEEDMASTER, LA LÉGENDE QUI DÉFIE LE TEMPS



SPEEDMASTER
BROAD ARROW

Broad Arrow est le nom donné aux aiguilles qui indiquent l'heure de l'Omega Speedmaster 1957. Devenu une légende, ce chronographe est la seule et unique montre portée sur la lune. Son aventure se poursuit avec la très exclusive Speedmaster Broad Arrow, dotée d'un mécanisme de type à roue à colonnes, marque d'un chronographe de qualité exceptionnelle.

Ω
OMEGA

ROYAL QUARTZ 10, RUE ROYALE • 75008 PARIS

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Trois nouveaux sondages viennent confirmer la lente **ÉROSION DE JACQUES CHIRAC**, face à Lionel Jospin. Face à cette situation et après un début de campagne plutôt morose, le président de la République

s'est rendu, mardi 5 mars, à son QG de campagne pour participer à une réunion. A cette occasion, il a tenu à afficher sa « **DÉTERMINATION** », renforcée « chaque jour par ses rencontres avec les Français ».

Dans la soirée, l'ancien premier ministre **ALAIN JUPPÉ**, qui tenait un meeting à Paris, a tenté de crédibiliser les **PROPOSITIONS ÉCONOMIQUES** de son candidat, en dénonçant les « *fiascos* » de l'actuel chef du

gouvernement. Lors d'un déplacement dans le Nord, **NICOLAS SARKOZY** est allé à la rencontre des industriels. L'occasion pour lui de dessiner les contours d'une future politique de droite.

Jacques Chirac appelle « à la mobilisation et à la bonne humeur »

Face aux mauvais sondages et aux doutes de son camp, le candidat s'est rendu à une réunion dans son QG de campagne. L'occasion pour lui de déclarer : « Ma détermination est entière. » Lors d'un meeting à Paris, Alain Juppé s'en est pris à Lionel Jospin, « l'homme des fiascos »

JACQUES CHIRAC a fini par comprendre que son équipe doutait. Depuis une dizaine de jours, déjà, une bonne partie de ceux qui viennent ou téléphonent à l'Elysée, suggéraient plus ou moins directement au président de modifier sa stratégie de campagne. Mais il a fallu encore la publication, ces derniers jours, de deux sondages (BVA et IFOP) le donnant battu par Lionel Jospin, pour que le président se décide à réagir.

Mardi 5 mars, Jacques Chirac a donc retrouvé dans son QG de campagne, les quelques cinquante membres de ce « comité d'orientations » qui se réunira désormais tous les mardis autour de lui. Un groupe qui mêle les barons de la droite, de Philippe Séguin à Edouard Balladur (absent ce mardi), en passant par Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, Michèle Alliot-Marie, Jean-Louis Debré ou Philippe Douste-Blazy et quelques-uns de ces nouveaux élus qui l'opposition appelle volontiers « ceux de la génération terrain ».

« Aujourd'hui, nous sommes dans le temps de l'action, a expliqué M. Chirac. Ceci suppose trois exigences : de la bonne humeur, de la mobilisation, de la détermination ». Et encore : « Je vous demande d'être mobilisés à 100 % pour aller partout dialoguer avec les Français, expliquer, proposer ». Quant à la détermination, a-t-il poursuivi, « sachez que la mienne est entière et elle est chaque jour renforcée par mes échanges avec les Français ».

En privé, de nombreux chiradiens critiquent sévèrement la stratégie de campagne adoptée. Ils dénoncent « l'absurdité qui



JEAN-BERNARD VERNIER/CORBIS SYGMA

consiste à faire une campagne secto-rielle, comme un premier ministre ». « Le problème de crédibilité des propositions économiques jetées pèle-mêle dans un même discours », « le secret cultivé par le petit clan des conseillers de l'Elysée : Claude Chirac/Dominique de Villepin/Jérôme Monod » (dont pas un ne participe à ces réunions officielles d'orientation de la stratégie). Aucun pourtant n'est monté au créneau pour redire tout haut devant le président ce qu'ils se disent tout bas. Tout juste Claude Goasguen a-t-il réclamé que les élus soient plus « associés » au déroulement de la campagne, quand Jean-Pierre Raffarin demandait une « meilleure coordination » de la communication. Les élus de la région parisienne, Jean-Louis Debré, Pierre Bédier, Jean-Fran-

çois Copé, Henri Plagnol, notamment, ont aussi plaidé pour que le candidat insiste plus particulièrement sur l'Ile-de-France. « Cela a toujours été un de vos réservoirs de voix, ont-ils insisté, or la région connaît des problèmes très spécifiques de transports et de logements. » Depuis plusieurs semaines, des notes relativement alarmistes sont d'ailleurs parvenues à l'Elysée sur ce thème. Car plusieurs chiradiens s'inquiètent du premier tour de la présidentielle qui tombe le 21 avril, au beau milieu des vacances scolaires des académies Paris-Créteil-Versailles, le traditionnelle coeur de cible du RPR. Une forte abstention est à craindre.

Les élus de province ont alors insisté à leur tour sur la nécessité de ménager la presse quotidienne

En déplacement, lundi 4 mars, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), pour enrichir, notamment, ses réflexions sur la sécurité dans les transports publics, Jacques Chirac a fait lui-même les frais de ces « incivilités » dont il dénonce l'effet désagrégateur.

plus fermement et plus massivement le bilan du gouvernement. Sur les retraites, il est tout de même incroyable que Jospin ait dit en 1999 qu'il allait faire des propositions et n'aït rien fait depuis ! » Mardi soir, lors d'un meeting dans le 18^e arrondissement, M. Juppé a donc montré qu'il entend monter en première ligne contre Lionel Jospin.

Quelques-uns des participants ont cependant émis timidement le souhait de « *crédibiliser* » les propositions économiques du candidat Jacques Chirac. L'équipe de campagne est d'ailleurs si inquiète de la façon dont les propositions fiscales et économiques ont été reçues qu'une note confidentielle a été distribuée aux relais du candidat pour les aider à argumenter sur le sujet. Sur le thème « *il faut récompenser le travail et le mérite* », la note dénonce ainsi l'augmentation de « *20 % depuis 1997 du poids de l'impôt sur le revenu* ». Elle explique aussi que « *nos partenaires européens* » ont baissé l'impôt des ménages, conteste « *les mensonges éhontés de Laurent Fabius* » et assure que « *ce n'est pas parce que les socialistes ont laissé déraper chaque année les dépenses de l'Etat que d'autres ne peuvent les maîtriser* ».

Toutefois, afin de rassurer chacun, le candidat Chirac a expliqué qu'il fera lui-même un « *discours très politique* » et « *solide* » à Marseille, lors de son premier discours de campagne, le 12 mars prochain, reprenant notamment ses propositions économiques et en matière de sécurité. Et a annoncé qu'il tenterait de « *resserrer la chaîne de communication* », afin que chacun se sente associé à sa campagne.

Pour faire bon poids, il a assuré en souriant que ses premières affiches de campagne allaient arriver et qu'elles sont « *très réussies* ».

Les participants ont pourtant noté que deux hommes n'avaient

Pour M^{me} Bachelot, M. Schuller n'était pas « un ami » de M. Chirac

Roselyne Bachelot, porte-parole de Jacques Chirac, a réagi, mardi 5 mars, aux déclarations de Didier Schuller qui a expliqué au *Monde* que « *les chiraquiens* » l'avaient poussé à l'exil en 1995. « *Le conseil ne venait pas de Chirac, bien évidemment* », a-t-elle répondu depuis le Tapis rouge, le QG de campagne du président candidat. « *J'ai l'impression que Didier Schuller a reçu des conseils, mais pas de ce côté-là* », a-t-elle poursuivi en soulignant que le nouvel avocat de M. Schuller, Jean-Marc Fedida, était réputé proche du PS.

Par ailleurs, dans un entretien sur RTL, le même jour, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine a déclaré qu'il connaissait « *bien* » Jacques Chirac. M^{me} Bachelot a démenti en expliquant qu'il n'était pas « *un ami* » du président de la République qui « *rencontre toujours de très nombreux élus locaux* ».

pas dit un mot, lors de cette réunion : Philippe Séguin et celui qui n'a cessé, jusque-là, d'engager Jacques Chirac à modifier sa stratégie : Nicolas Sarkozy.

Raphaëlle Bacqué

Le vrai-faux meeting de Mantes-la-Jolie

LUNDI 4 MARS, à l'issue de sa visite dans le quartier du Val-Fourré, Jacques Chirac s'est rendu à l'autre bout de Mantes-la-Jolie (Yvelines), dans un hangar de la foire-expo, ainsi que le révèle *Le Parisien* du 6 mars. La presse le croyait reparti vers Paris à l'issue de sa visite consacrée au thème de la sécurité dans les transports urbains. Le candidat était resté pour rencontrer discrètement... un millier de militants et de soutiens chiradiens conviés par téléphone. « *La réunion a duré un peu plus d'une heure, le président a parlé six minutes, essentiellement pour remercier chacun, puis il est passé de groupe en groupe* », explique aujourd'hui Pierre Bédier, le maire RPR de Mantes, qui avait en grande partie organisé la visite. Pas un meeting au sens traditionnel du

terme, avec discours et slogans lancés à la volée. Mais une « *rencontre autour d'un pot* », assurent les chiradiens.

Depuis sept ans, le président Chirac a pris l'habitude de terminer chacune de ses visites de « *terrain* » par une de ces réunions-cocktails avec les militants RPR locaux. Chaque fois, le lieu en est tenu secret, la presse strictement écartée. Depuis le début de sa campagne, l'habitude a été maintenue. A Saint-Cyr-sur-Loire, le 27 février, quelque 500 personnes avaient ainsi été conviées. Les deux ou trois journalistes qui étaient parvenus à entrer dans la salle, repérés par l'équipe de M. Chirac, ont été priés d'en sortir. « *Que voulez-vous, explique l'un des conseillers de la campagne, les gens veulent voir Chirac, ils ont avec lui une relation char-*

nelle. » Mais pourquoi ces réunions confidentielles ? « *C'est comme une règle de base du marketing, sourit encore M. Bédier, il faut donner plus à votre noyau dur de clients. Les militants ont ainsi la satisfaction de l'avoir rencontré, sans que la France entière le voie à la télévision.* » Plusieurs membres de l'équipe chiradienne commencent à considérer qu'il serait sans doute utile d'ouvrir ces réunions. Plutôt que de donner l'impression de mener deux campagnes : l'une pour les caméras, l'autre en secret pour les militants. « *Il serait peut-être plus judicieux d'inviter au moins les agences de presse, plutôt que de se réunir entre soi sans que personne ne le sache* », s'inquiète un proche du candidat.

Rle. B

Les frères Sarkozy en mission chez les patrons

IL EST RARE que les deux frères Sarkozy s'affichent ensemble. Le premier, Nicolas, qui fut secrétaire général du RPR, n'a pas pour habitude de se faire dicter par le patronat ce qu'il doit dire. Le second, Guillaume, l'industriel, qui est aussi président de l'Union des industries textiles (UIT) et vice-président du Medef, ne peut pas plus mélanger les genres. A l'évidence, les deux frères s'entendent bien, mais, en public, on ne les voit guère ensemble.

Mardi 5 mars, ils ont pourtant fait une exception. Avec une petite délégation de l'UIT (qui a, par ailleurs, demandé à être reçue par Martine Aubry mais qui n'a jamais reçu de réponse), ils ont fait tous deux un rapide voyage à Wasquehal, près de Lille, pour visiter une usine textile, celle de la société Dickson-Constant. Histoire de permettre aux patrons présents de faire entendre à un premier ministre possible, en cas de victoire chiradienne, leurs doléances ; histoire aussi de permettre à Nicolas Sarkozy de préciser ce que pourrait être la politique économique et sociale d'un gouvernement de droite.

A en juger au ton cordial de cette confrontation entre une poignée de chefs d'entreprise du textile et le maire de Neuilly-sur-Seine, le dialogue entre le gouvernement de droite et le patronat ne serait plus à la guerre de tranchées. Pourtant, de nombreux documents sont encore à déminer. Ainsi les 35 heures. Si le dispositif du gouvernement était amendé, par un assouplissement du contingent des heures supplémentaires, les patrons souhaiteraient conserver les avantages qui lui sont liés : « *Nous avons absolument*

besoin de sauvegarder tout ou partie des allégements de charges sociales », a fait valoir un responsable patronal. « *Ce qui ferait sauter la caisse !* », a répliqué Nicolas Sarkozy, qui a voulu démontrer que si l'Etat devait faire des économies, en réduisant le nombre des fonctionnaires, s'il devait engager sa propre modernisation, les patrons devaient eux-mêmes apprendre la sagesse. Pas question, donc, d'amender la réforme des 35 heures et de maintenir les financements qui lui sont liés. « *La loi de modernisation sociale, on l'abrogera ; le dossier des 35 heures, lui, est plus compliqué* », a dit Nicolas Sarkozy.

« *Alors, songez à réformer le SMIC, avec une partie qui serait nationale et une partie régionale* », a lancé une autre voix patronale. Ce qui n'a pas fait dévier Nicolas Sarkozy de son cap. « *N'oubliez pas que vous parlez à quelqu'un qui a connu 400 000 personnes dans la rue à cause du CIP [contrat d'insertion professionnel]* », a-t-il rétorqué, mi-blagueur mi-sérieux, faisant valoir qu'un gouvernement de droite devrait être très attaché au dialogue social. « *Ma réponse sur le SMIC est plutôt fermée* », a-t-il insisté, interpellant au passage son frère sur le partarisme. « *Moi, j'y suis très attaché* », a dit le politique au patron.

« *Déjà, les 35 heures, cela ne va pas être simple. Alors, si en plus, il fallait qu'on se "cogne" la régionalisation du SMIC, aucun de vos problèmes ne serait résolu* », a conclu Nicolas.

Laurent Mauduit

HEC-ESSEC-ESCP

► Stages intensifs
Pré-rentrée, Noël, février, Pâques
► Classes préparatoires annuelles "piliotes" 1^e et 2^e années, voies S et E
HEC-ESSEC-ESCP-EMI : de 90 % à 100 % d'intégrés en voie S, de 70 % 80 % d'intégrés en voie E

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30

Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

rac ! », a lancé l'ancien premier ministre devant plus d'un millier de sympathisants. A l'entrée du gymnase Ronsard, « *Les étudiants avec Chirac* » distribuaient leurs tracts intitulés « *Non à la France trotskiste* ». Le Mouvement initié et liberté, associé au RPR, dénonçait, lui, « *Jospin le désordre* ». Tout en critiquant « *la campagne de caniveau, la campagne de dézingage* » menée, selon lui, contre le président de la République, M. Stefanini (RPR), prétendant malheureux à la succession de M. Juppé dans le 18^e, a ouvert la réunion en soulignant que « *le candidat socialiste a caché aux Français pendant des années son passé trotskiste* ». Dans le même registre, M. Goasguen, lui-même militant du groupe d'extrême droite Occident à la fin des années 1960, s'en est pris le plus vivement au passé de M. Jospin, qualifié de « *taupe* ». « *Lionel Jospin est entré dans la vie politique en faisant de l'espionnage. Pendant dix ans, il a joué un double jeu politique* », a-t-il affirmé, avant de lancer cet avertissement à ceux qui, à droite, « *maugréant, renâclent, hésitent* » : « *Dites à nos amis*

Jean-Louis Saux

Jean-Pierre Chevènement ne s'Imagine pas en « rabatteur de voix » pour le second tour

Lors de son meeting parisien, le candidat du « pôle républicain » a une nouvelle fois renvoyé dos à dos ses deux principaux concurrents

DEUX MILLE PERSONNES au Cirque d'hiver et quelques centaines battant le pavé faute de pouvoir y entrer : il fallait bien cela pour remettre d'aplomb un « pôle républicain » désarçonné par des sondages qui semblent sonner la fin de l'état de grâce du candidat Chevènement. Pour son grand meeting parisien, mardi 5 mars, le maire de Belfort a donc mouillé la chemise. Pour en remontrer aux Cassandre et parce qu'à moins de cinquante jours du premier tour il n'a plus une minute à perdre.

Incisif et mordant, un rien démagogique mais souvent drôle, usant et abusant, enfin, du modèle gaulois, jusque dans l'intonation et le mouvement des bras, M. Chevènement a expliqué, près de deux heures durant, en quoi sa candidature « centrale et pas centriste » constituait la seule « transgression nécessaire », en quoi il incarnait, aussi, lui et lui seul, un « sursaut républicain ». « Je ne suis candidat à aucun autre poste que celui de Président de la République », a lancé le fondateur du MDC. « Ni premier ministre ni ministre », précisait son texte écrit – phrase qu'il n'a pas prononcée. Son aile droite le presse de rassurer les sceptiques de leur camp en déclarant explicite-

ment qu'il ne ralliera pas Lionel Jospin au second tour ? Lui, préfère dire ce qu'il n'est pas – « un rabatteur de voix comme Hue, Mamère, Bayrou ou Madelin » – et ce qu'il ne fera pas. La retenue qu'il s'impose sur son positionnement à venir, il la compense en tapant fort, très fort, sur ses deux principaux concurrents, Jacques Chirac et Lionel Jospin, qu'il accable de manière scrupuleusement équitable.

Avant lui, Max Gallo avait prévenu : « Nous sommes des hommes libres et nous le resterons. Ni simagrées ni séduction n'y changeront rien. » Entré en scène, le candidat renvoie dos à dos les deux têtes de l'exécutif. Il raille M. Chirac « sortant du bois » et M. Jospin « courant vers son fax », les « propositions démagogiques de l'un » et les « confessions de l'autre », M. Chirac proposant aujourd'hui « le contraire de ce qu'il a fait hier en matière de sécurité » et M. Jospin déclarant « vouloir faire demain ce qu'il m'a refusé hier ».

« Lionel Jospin, poursuit M. Chevènement, nous confesses avoir été naïf en matière de sécurité, comme sans doute Jacques Chirac l'avait été en 1995 en matière de fiscalité. C'est un vrai problème que d'être gouverné depuis si longtemps par deux

grands naïfs. » L'étrange formule de M. Jospin, réclamant des centaines de retenues pour mineurs « un peu plus fermés » est pain bénit pour l'ancien ministre de l'intérieur, qui, sans se priver, raille ses « malées résolutions », son « impuissance » et son « angélisme ». Parodiант les cinq thèmes de la campagne du candidat socialiste, M. Chevènement s'amuse franchement en

« Nous sommes des hommes libres et nous le resterons »

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

apostrophant la salle : « Y en a-t-il un seul parmi vous qui veut une France inactive ? Une France insécurité ? Une France injuste ? Une France archaïque ? Une France faible ? »

Le candidat du « pôle républicain » réfute, au nom de la « transgression nécessaire », la « soi-disant gauche » comme la « soi-disant droite ». Mais, habile homme, il se réclame « marxiste, com-

me le prétend Alain Juppé » et « formément homme de droite » à l'aune des « pauvres hères Cohn-Bendit et Noël Mamère ». « Nous avons besoin de justice sociale. Si c'est cela être marxiste, alors je suis un vrai marxiste », jubile M. Chevènement. Si la droite consiste à révéler les valeurs de la transmission que portent la famille et l'école, je suis forcément de droite ! »

Après la posture politique, les « propositions au pays ». Le fondateur du MDC promet « trois grandes causes nationales », « trois révolutions légales » : « la France retrouvée, la citoyenneté relevée, le travail valorisé ». « Si je suis élu, déclare-t-il, le Parlement se réunira en séance extraordinaire jusqu'à la fin juillet » et se prononcera sur « un plan d'urgence pour la sécurité des français ». Sur le travail, M. Chevènement souhaite que l'on assouplisse la réforme des 35 heures et il propose une augmentation du smic de 25 % en cinq ans. Il préconise, aussi, l'*« encouragement de la retraite progressive »*, une baisse des impôts « ciblées » et entend relancer l'*« adoption de projets de loi par la voie du référendum d'initiative populaire »*.

Ch. G.

Dix-sept contes sensuels et politiques à la gloire du candidat

DES ÉCRIVAINS engagés dans la campagne de M. Chevènement se sont réunis mardi 5 mars, autour de Régis Debray, Max Gallo, Edmonde Charles-Roux et Claude Durand (PDG des éditions Fayard) à Saint-Germain-des-Prés, dans les locaux des éditions Mille et une nuits. Ils ont fêté la sortie d'un recueil intitulé *Contes de campagne* rassemblant dix-sept auteurs. Un ouvrage commandé par la Fondation du 2 mars sous une double contrainte littéraire : les textes ne devaient pas porter sur le maire de Belfort et les contributions valaient soutien. Certes l'oblitération du nom du candidat visait à prévenir toute hagiographie. Mais l'effet obtenu est inverse : le personnage principal donne au fil des pages l'impression d'être une sorte de héros mystérieux, caché et omniprésent.

Modeste, le livre ne s'en fixe pas moins de grandes espérances. Ne s'agit-il pas de « ressusciter par le verbe une démocratie escamotée », affirme Régis Debray dans la préface, en réaction à une période de « basses eaux mythologiques » ?

Le résultat de cette tentative de réenchanter la politique fournit surtout l'occasion de s'afficher résolument antimoderne. Surtout quand la modernité s'incarne dans les « mauvais objets » détestés par cette galaxie : les tags, les téléphones portables, le jeansisme, l'Europe fédérale et sa monnaie, les campagnes antitabac. « J'aime la Techno Parade qui se noie dans la boue/Quand les chars dégoulinent et les DJ's s'enrouent », dit ainsi, en alexandrins, Philippe Murray. Danièle Sallenave déplore le délabrement de l'enseignement et la montée de l'inculture via une « salle des profs » allégorique.

EN CADEAU D'ANNIVERSAIRE

Il y a dans ces morceaux parfois laborieux, parfois drôles, une sensualité inattendue. Ainsi Michel Houellebecq confie en quelques lignes qu'il pourrait peut-être se lasser de ces « jeunes filles, sensuelles et jolies, qui souhaitent vous donner leur corps dans un esprit d'amour, uniquement parce que vous avez écrit certaines

pages qui ont touché leur âme ». Max Gallo, dont la signature voisine avec celle de Jean Dutourd et Dominique Noguez, parle d'une courtisane, ballottée entre « Jacques » et « Lionel » dont on affirme qu'elle est « moisi » (allusion à un article de Philippe Sollers paru dans *Le Monde* du 28 janvier 1999). Surprise ! lorsque « Marianne » paraît, celle-ci se montre « en beauté, éclatante, souveraine » au bras « d'un troisième homme » ! Patrick Besson se dit surtout préoccupé par « F. ramenant derrière sa petite oreille une mèche de cheveux blonds. » Quant à Catherine Clément, elle nous introduit dans la tête d'un dieu-taureau d'Inde du Sud, Nandi, devant lequel les jeunes mariés s'accouplent rituellement. Erotisation du discours politique visant à contrebalancer l'austérité du candidat républicain par une flambée désirante ? Le livre doit être en tout cas offert en cadeau d'anniversaire au candidat qui fêtera ses 63 ans samedi 9 mars, à la salle Wagram

Nicolas Weill

Jean-Pierre Chevènement (MDC), candidat à l'élection présidentielle

« Aujourd'hui, la démocratie vit dans le cadre des nations »

Quelle est la place de l'Europe dans votre campagne ?

L'Europe est pour moi un des six leviers principaux pour remettre la France en orbite et répondre aux défis du monde qui sont devant nous. Il faut que la France retrouve sa confiance en elle-même. A partir de là, la redynamisation de l'Europe sera plus facile.

En ce début de campagne, elle paraît pourtant assez peu intéresser les candidats ?

C'est un sujet caché. On voit Chirac proposer des baisses fiscales, de charges sociales, qui retiendraient immanquablement sur l'ampleur du déficit public, nous mettraient en dehors du pacte de stabilité budgétaire de la zone euro qu'il a lui-même signé et imposé au gouvernement de Lionel Jospin. Chirac fait comme si l'Europe n'existe pas. Ni lui ni Lionel Jospin n'évoquent davantage les problèmes posés par l'idée d'une constitution européenne. Beaucoup de projets ont une dimension européenne, par exemple la relance économique, ou l'ouverture vers le Sud. En même temps, je ne pense pas qu'on puisse redynamiser l'Europe si on oublie que la démocratie vit aujourd'hui essentiellement dans le cadre des nations. Je conçois donc l'Europe comme une union de nations. Il est néanmoins souhaitable que se forme un espace public de débat, commun aux différents peuples d'Europe. Je suis donc pour la pluralité des débats au Conseil européen et au conseil des ministres. Le manque de transparence au niveau des institutions européennes est tout à fait choquant.

N'est-ce pas le rôle du Parlement européen d'être le centre de la vie démocratique en Europe ?

L'instance légitime reste le Conseil ; c'est là que sont représentés les gouvernements démocratiquement élus. Il ne suffit pas de procéder à une élection dans chaque pays européen pour que la légitimité démocratique du Parlement européen soit établie. Il faut qu'il y ait une identité politique constituée préalablement : le principe de la majorité est accepté dans le cadre de la nation. Le Parlement européen ne me paraît pas un lieu d'expression démocratique idéal. C'est un forum utile, pas le lieu de formation d'une volonté générale.

Il faut marquer, comme l'a rappelé la déclaration Blair-Schröder, l'importance du Conseil européen comme source de la légitimité et la nécessité d'un débat transparent en son sein. Le droit de proposition dans l'Union est le monopole de la Commission. Je propose de le partager entre la Commission et le Conseil pour mettre les nations dans le coup et non plus hors jeu.

Croyez-vous que le Conseil serait mieux à même de faire fonctionner l'Union quand elle sera élargie ?

Sa présidence doit être assurée de manière plus effective, il est le lieu d'orientation essentiel. Dans une Europe à 27, il ne faut pas hésiter à épouser la réalité et à mettre en œuvre des coopérations renforcées sur des sujets comme le développement technologique – nous avons pris un gros retard sur les Etats-Unis –, la réalisation des infrastructures, notamment ferroviaires, l'ouverture vers le Sud, le partenariat avec la Russie, l'industrie de défense. Ces coopérations devraient impliquer autant que possible les cinq grands pays, c'est-à-dire l'Allemagne, la France,

l'Italie, l'Espagne, et si possible la Grande-Bretagne.

Doit-on comprendre que vous voulez donner à l'Europe une pleine compétence économique ?

Je ne l'appellerais pas comme cela. Il faut tenir compte de la légitime préoccupation des petits pays. Mais il y a quand même cinq pays qui pèsent beaucoup plus que les autres, qui sont le cœur même de l'Europe des Quinze.

Est-ce que l'euro sera la monnaie de la grande Europe élargie ?

Il faut une phase intermédiaire avec des parités stables entre les monnaies des Poco et l'euro. Celui-ci doit montrer d'ici là sa capacité à relever d'autres défis. Le défi d'une récession, qui est là ; celui de distorsions de concurrence qui peuvent apparaître s'il y a des évolutions divergentes entre les pays, notamment en matière d'inflation, de croissance. On pourrait souhaiter que l'Europe ait une politique économique coordonnée à partir du Conseil des ministres de la zone euro. Il serait souhaitable de renégocier un pacte de coordination budgétaire plutôt que de s'enfermer dans les limites très étroites de l'actuel pacte de stabilité. Les Etats-Unis ont procédé à une relance budgétaire de l'ordre de 2 % du PIB depuis un an. Sommes-nous capables d'en faire autant ? Certainement pas. Il faudrait se fixer une norme commune de déficit sur un laps de temps suffisamment long pour permettre des politiques contradictoires.

Cela pose aussi le problème du statut de la Banque centrale européenne. Aux Etats-Unis, le Federal Reserve Board a pour mission de soutenir la croissance et l'emploi,

et pas seulement de lutter contre l'inflation.

Doit-on comprendre que vous voulez donner à l'Europe une pleine compétence économique ?

Ça ne peut être que des compétences partagées. On ne peut définir des compétences européennes exclusives en ces matières. Il y a nécessité de s'adapter au terrain. Le conseil de l'Euro 12 doit donner des directions générales, établir le même rapport qu'entre le Federal Reserve Board et le secrétaire d'Etat américain au Trésor. Il ne s'agira pas d'une personne, mais un collectif peut bien prendre des décisions. Si les quatre grands pays de la zone euro sont d'accord sur la même orientation, cela pèse lourd.

Pierre Moscovici s'est prononcé pour les Etats-Unis d'Europe. Est-ce que vous y voyez une dérière du PS ?

Pierre Moscovici vient d'employer un vocable qui ne figure jusqu'à présent dans aucun texte, les Etats-Unis d'Europe : qui dit Etats-Unis dit référence au modèle des Etats-Unis d'Amérique. Il y a là un grand risque pour la démocratie qui, en Europe, vit dans les Nations.

Vous sentez-vous plus proche sur l'Europe de Chirac ou de Jospin ?

Je ne fais pas vraiment la différence entre les deux. Ils se sont enfermés dans des définitions incertaines, dans un projet de fédération d'Etats-nations qui juxtapose deux notions contradictoires.

Propos recueillis par
Henri de Bresson
et Christine Garin,
Cesare Martinetti (*La Stampa*)
et Joaquin Prieto (*El País*)

Bébés, bergamotes et bonheur au menu de Lionel Jospin, en visite en Lorraine

Le candidat a vanté « l'esprit de famille »

VILLERS-LÈS-NANCY de notre envoyée spéciale

Oyez, habitants de Lunéville, de Lorraine et d'ailleurs, le candidat à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, a du bonheur à vendre ! Parfois même se demande-t-il s'il ne porte pas bonheur. Après y avoir déjà insisté, dimanche, sur TF1, puis sur France-Inter, le matin-même, le premier ministre a répété mardi 5 mars à Villers-lès-Nancy, que si le paix avait permis de « résoudre des problèmes d'attirances particulières », les mariages – qui « restent l'institution essentielle » – et les naissances avaient tous deux progressé durant... les cinq ans qu'il a passé à Matignon.

Chèques-enfant pour aider les parents à faire garder les bébés, création d'*« internats familiaux »* pour les 9-14 ans en difficulté, mise en place d'une « conférence des âges » qui se réunirait chaque année sur le modèle de la conférence de la famille (*Le Monde* du 6 mars) : pour ce premier « déplacement thématique », placé sous la bannière de « l'*« esprit de famille »* », Lionel Jospin a décliné une série de mesures que, si « les Français [lui] faisaient confiance, [il] demanderait au gouvernement d'étudier » et qui fondent une sorte de « *« modèle français de la famille »* ». De quoi réconciler, là aussi, la modernité avec les valeurs traditionnelles.

« Tendresse », « bonheur » et joie de donner la vie », le candidat a osé dire ce que le premier ministre répugnait à faire

ras pour un discret contre-point à la sortie mouvementée de Jacques Chirac à Mantes-la-Jolie, la veille : « Jospin c'est un gars honnête, pas un menteur, pas une racaille », répétait-il, la gouaille assurée sous la casquette. A l'intérieur, M. Jospin expliquait, lui, qu'il « ne voudrait pas parler aux Français que des problèmes de l'insécurité ».

Dans ce département reconquis par la gauche, le candidat socialiste a écouté les militants crier « Jospin, président » et effacé le mauvais souvenir de sa visite à Lunéville, en janvier 2001, lorsque les paysans, défaits par la tempête et la crise bovine, l'avaient accueilli en brûlant des pneus et en lançant du fumier. Il a signé des exemplaires du *Temps de répondre*, et, pour le maire et conseiller général socialiste de Villers, Pascal Jacquemin, paraphé *L'Histoire des socialistes en bande dessinée*. Il a encore embrassé deux jeunes filles, « aussi jolies l'une que l'autre », et s'en est allé

JACQUES GUZI/AP

ensuite non sans vérifier, en sortant la tête de sa voiture, qu'on avait bien emporté les « *« suceries typiques »* que venait de lui offrir M. Jacquemin.

Si près de Nancy, ville natale de Jean-Pierre Jeunet, si près de la cérémonie des Césars, qui a sacré *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, M. le maire de Villers ne pouvait pas ne pas y aller de son petit paquet de bergamotes, celles « de la petite boîte dans laquelle Audrey Tautou cache ses souvenirs ». Foin des esprits chagrinés et des ennemis de la guimauve : en plus des bonbons roses, l'hôte a même osé souhaiter un « fabuleux destin à Lionel Jospin ».

Ariane Chemin

Petits conseils de communication aux porte-parole du candidat

VOUS N'AVEZ pas l'habitude de parler à la télévision, ou de faire une déclaration à la radio, mais vos nouvelles fonctions dans la campagne de Lionel Jospin vont fatidiquement vous amener à répondre devant une caméra ou un micro... Mardi 5 mars, les quatorze porte-parole « thématiques » du candidat socialiste, réunis autour de leur « coordinateur », Jean-Marc Ayraud, à l'*« atelier de campagne »* de la rue Saint-Martin, ont reçu une feuille de route leur expliquant, dans les moindres détails, les pièges à éviter.

Car ils vont devoir résumer, en quelques mots, la pensée jospinienne sur les retraites, la justice, ou la sécurité, défendre les positions de leur champion et démontrer les « promesses » de Jacques Chirac, comme on dit au PS...

Règle numéro un : si vous vous exprimez dans la presse écrite, il faut « connaître le journaliste et relire ses précédents articles », lit-on. Sur les ondes, faites « une déclaration nette et courte (quarante secondes à une minute) avec une formule ou une image percutante » si vous souhaitez qu'elle soit « reprise dans son intégralité ». Ne dites pas « moi, je pense... », n'oubliez pas « l'humour sans en abuser ». Pour « éviter les bruits de papier » dans le studio de la radio, utilisez de préférence des « *fiches bristol* » au cas où vous auriez besoin de relire des notes. Si vous êtes une femme, évitez « les bracelets flottants métalliques ou en bois ». Après l'émission, ne partez pas sans « saluer le journaliste ».

PAS DE MOLLETS APPARENTS
A la télévision... et si vous êtes un homme, mieux, « vaut s'asseoir sur le pan de sa veste pour éviter qu'elle bâille autour du cou », et porter des « chaussettes suffisamment hautes pour croiser les jambes sans les détourner ». Que pas un mollet ne dépasse ! Essayez, aussi,

Clarisse Fabre



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES LES DIMANCHES 17 ET 24 MARS

Topper Espace Steiner

Arlette Laguiller s'installe dans les sondages devant Noël Mamère et Robert Hue

La porte-parole de Lutte ouvrière est donnée en progression dans trois enquêtes d'opinion.
La direction du Parti communiste commence à prendre ombrage du « phénomène »

ARLETTE LAGUILLER, l'inusuelle candidate de Lutte ouvrière, est-elle en train de creuser l'écart avec Robert Hue (PCF) et Noël Mamère (Verts), les deux candidats des formations non socialistes de la gauche plurielle ? L'analyse comparée de cinq sondages parus cette semaine semble indiquer, en tout cas, un nouveau frémissement en faveur de la porte-parole de LO. Disposant d'un socle constant de 6 % à 7 % des intentions de vote depuis plusieurs mois, « Arlette » est désormais donnée en progression par trois enquêtes d'opinion (Ipsos, BVA, Ifop) sur cinq publiées cette semaine. Elle reste stable dans les deux sondages moins favorables (CSA, Sofres).

Ainsi, un premier sondage Ipsos réalisé, le 1^{er} et le 2 mars, pour *Le Figaro* et Europe 1, auprès d'un échantillon de 925 personnes, crédite la candidate de LO de 8 % des intentions de vote au premier tour, devant M. Hue et M. Mamère, qui obtiennent tous deux 6 %, et juste derrière Jean-Marie Le Pen (9 %) et Jean-Pierre Chevènement (10 %). L'enquête BVA effectuée pour *Paris-Match*, à paraître jeudi 7 mars, la crédite également de 8 % des intentions de vote. Selon ce sondage, réalisé du 28 février

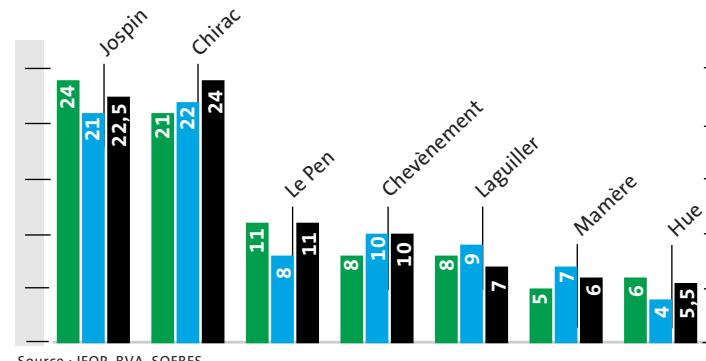
ARLETTE LAGUILLER GUIGNE LA TROISIÈME PLACE

Intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle en pourcentage

BVA

Ifop

Sofres



Source : Ifop, BVA, Sofres

au 2 mars auprès de 947 personnes, Mme Laguiller fait, cette fois, jeu égal avec M. Chevènement, derrière M. Le Pen (11 %), et devance à nouveau M. Hue (6 %) et M. Mamère (5 %).

Une troisième enquête, celle de l'Ifop pour la radio BFM, *L'Express* et i-télévision, lui octroie même 9 % des intentions de vote, derrière M. Chevènement (10 %), mais devant M. Le Pen (8 %), devançant M. Mamère (7 %) et, de manière plus spectaculaire, M. Hue (4 %).

Pour la Sofres, dont le sondage réalisé les 27 et 28 février auprès d'un échantillon de 1 000 personnes paraît jeudi 7 mars dans le *Nouvel Observateur*, la candidate d'extrême gauche recueille 7 % des intentions de vote, toujours devant M. Mamère (6 %) et M. Hue (5,5 %). Enfin, l'institut CSA la crédite de 6 % des intentions de vote, à égalité avec M. Mamère, mais encore devant M. Hue (5,5 %), dans une enquête pour *Libération* effectuée les 27 et 28 février auprès d'un échantillon de 1 007 personnes.

Ainsi, quel que soit le niveau d'intentions de vote accordé à la porte-parole de Lutte ouvrière, celle-ci distancie désormais systématiquement, dans les cinq sondages, le candidat du Parti communiste, qui ne parvient pas à décoller de la zone des 5-6 %.

Tout en se refusant à commenter officiellement ces sondages, le PCF semble légèrement infléchir son attitude à l'égard de Mme Laguiller. Sa direction avait, décidé, jusqu'à présent, d'afficher l'indifférence vis-à-vis du « phénomène Arlette » : ainsi, lors du dernier conseil national, Place du Colonel Fabien, consacré à l'analyse de la campagne, le score potentiel de la porte-parole de LO n'avait pas été évoqué. Mardi, Marie-George Buffet a pris un ton plus offensif. Invitée sur France 2, la secrétaire nationale du PCF a appelé à « voter utile », en soulignant qu'« aucune mesure pour les salariés n'a été issue de l'intervention d'Arlette Laguiller ».

De son côté, la porte-parole de LO, interrogée sur BFM, s'est félicitée que « de plus en plus d'électeurs se reconnaissent dans la politique que je défends plutôt que dans celle de Robert Hue ».

Caroline Monnot

Le PCF tente d'enrôler la CGT derrière le candidat Hue

LA CGT devait réunir, jeudi 7 mars, sa commission exécutive pour définir la position de la confédération dans le débat présidentiel. La direction de la centrale comptait bien, à cette occasion, afficher – et ce malgré les difficultés du PCF – une ligne de stricte indépendance, se refusant à esquisser des préférences en faveur de tel ou tel candidat. Or voilà qu'un appel en faveur de Robert Hue circulant dans ses rangs vient lui compliquer la tâche. Intitulé « *Rassemblez-nous* », ce texte, qui veut regrouper « syndicalistes et acteurs du mouvement social dans la diversité de leurs opinions sur le PCF, allant du soutien affirmé à la critique et à l'exigence d'une plus grande radicalité » et qui estime que « voter Robert Hue constitue un choix utile pour créer un élan en faveur d'une politique plus attentive aux exigences et aux besoins sociaux », a en effet recueilli quelque trois cents paraphes... émanant pour l'essentiel de l'appareil cégétiste.

Si aucun membre du bureau confédéral – la direction resserrée de la CGT – ne figure parmi les signataires, des responsables importants, tel Joël Biard, patron de l'union régionale d'Ile-de-France, ou Jean-Luc Gribelin, ex-numéro un de

la Fédération de la santé, aujourd'hui chargé de l'action revendicative, ont ratifié cet appel. On trouve également sur cette liste les noms de Jean-Michel Jouquier, chargé de la formation au siège de la centrale, à Montreuil, ou de Pascal Rennes, responsable du pôle juridique. Le gros des signatures est fourni par la Fédération de l'énergie, dont le secrétaire général, Denis Cohen, figurait sur la liste « Bouge l'Europe ! » du PCF aux élections européennes de 1999, par celle de la métallurgie et, plus étonnant, par l'Ugcit-CGT (cadres), dont les nouveaux dirigeants, Jean-François Bolzinger et Marie-Jo Koticki, engagent de fait la structure en apposant leurs deux signatures, à quelques mois d'élections prud'harmales dont le score réalisé dans le collège encadrement constituera un enjeu pour la CGT. L'appel est étoffé par la présence de responsables d'unions départementales, dont la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. En revanche n'y figure aucun dirigeant de la Fédération des cheminots, sur laquelle Bernard Thibault conserve une réelle influence, ni de celle des PTT, dans l'orbite de la numéro deux de la confédération, Maryse Dumas.

C. M.

Si l'appareil cégétiste intermédiaire est bien représenté, on ne trouve pas, en revanche, les nouvelles figures de terrain de la centrale syndicale, celles qui ont émergé dans les conflits sociaux récents. La CGT-chômeurs, proche des Rouge vif, n'est pas représentée, ce qui est logique. En revanche, plus étonnante est l'absence de membres de l'Apeis. Ainsi Malika Zediri, une des principales animatrices de cette association de chômeurs et membre du conseil national du PCF, a découvert cet appel dans *L'Humanité*, qui ne mentionnait aucun signataire. La manière dont « *L'Humanité* » du 4 mars a rendu compte de cet appel a fortement agacé la direction de la CGT. Dans un article intitulé « Un contrat avec Robert Hue », elle saluait, en effet, ces « syndicalistes ou militants agissant sur le terrain social » qui, indiquait l'auteur, viennent de « rompre avec le dogme de la séparation du mouvement social et du politique tel qu'il s'est développé dans la dernière période ». Une manière à peine déguisée, jugent certains, à Montreuil, de faire pression sur la confédération.

C. M.

M. Le Pen dénonce une pression des chiraquiens sur les maires

JEAN-MARIE LE PEN a sa tête des mauvais jours et, depuis la fin de la semaine dernière, il traîne sa mauvaise humeur dans les couloirs du « Paquebot », le siège de son parti, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Des maires qui avaient promis de parrainer sa candidature à l'élection présidentielle ont fait savoir qu'ils avaient changé d'avis. Et le président du Front national d'accuse l'*« entourage de M. Chirac*», qui ferait pression pour qu'il n'ait pas les 500 signatures d'élus (maires, parlementaires, conseillers généraux ou régionaux...) obligatoires pour prendre part à la course à l'Elysée.

Depuis le 26 février, les élus ont en effet reçu le formulaire officiel de présentation. Celui-ci devra parvenir entre le 14 mars et le 2 avril au Conseil constitutionnel pour être validé. Mais, si les élus peuvent l'envoyer directement à cette instance, ils peuvent aussi le confier au candidat qu'ils souhaitent parrainer. En fait, les prétendants à l'Elysée préfèrent recueillir eux-mêmes ces précieux documents afin de pouvoir à la fois vérifier que celui-ci a bien été rempli – pour éviter qu'il soit déclaré nul – et contrôler le nombre exact de parrainages recueillis. Militants du FN et démarcheurs de M. Le Pen sillonnent donc de nouveau la campagne pour récolter les parrainages. Et, le nombre de rétractations rencontrées suffit à inquiéter le président du Front national.

« Certains maires qui s'étaient engagés sur l'honneur se sont dédit. Ce sont des émetteurs de chèques sans provision », proteste M. Le

Pen. « Nous sommes obligés de compenser ces défections en trouvant d'autres élus. Et cela nous oblige à consacrer notre temps à ce qui devrait être une formalité », a-t-il déclaré au *Monde*.

SCRUTIN CENSITAIRE

« Depuis le début, on sait que ce mouvement d'abstention des maires n'est pas naturel », accuse ce représentant de l'extrême droite française, qui fait état de « pressions diverses » et de déclarations des chiraquiens « Goasguen [DL], Perben [RPR] et Devedjian [RPR] » selon lesquelles ils « vérifieraient les noms des gens qui signent pour Le Pen ». « Il est parfaitement scandaleux que la plus importante des élections, qui se déroule au suffrage universel secret, soit précédée d'une préélection au scrutin censitaire public », peste-t-il en faisant référence à la publication au *Journal officiel* des noms des parrains des candidats.

Déjà, en 1995, le président du FN avait rencontré des difficultés pour transformer les promesses recueillies en parrainages effectifs. Aussi, cette année, a-t-il anticipé les défections de dernière minute en recueillant plus de promesses que n'exige la loi. Mais de quelle marge dispose-t-il ? Bien qu'il se montre profondément agacé par les difficultés rencontrées, M. Le Pen continue toutefois à afficher son optimisme : « Je suis confiant. Je les aurai, ces signatures, mais je passe mon temps à mobiliser pour cela », grogne-t-il.

Christiane Chombeau

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Comité de soutien à Lionel Jospin.** Bertrand Delanoë devait rendre publique, mercredi 6 mars dans l'après-midi, une « première liste » de 300 noms de personnalités qui ont rejoint le comité de soutien de Lionel Jospin. Parmi eux, les actrices Jeanne Moreau, Chiara Mastroianni, Emmanuelle Devos et Virginie Ledoyen, le romancier Erik Orsenna, l'acteur et metteur en scène Antoine de Caunes, le chanteur Cheb Mami, Arnaud Marty-Lavaudelle, président d'honneur d'Aids, ou encore le jeune rugbyman Mathieu Blin, qui a aidé le maire de Paris à solliciter le milieu sportif. M. Delanoë est aussi secondé par l'éditrice Monique Nemer, qui vient de publier le livre du candidat socialiste, *Le Temps de répondre* (Stock), l'écrivain et sœur de M. Jospin, Noëlle Chatelain, ainsi qu'Henri Weber, au PS, et la productrice Fabienne Servan-Schreiber.

► **La « double peine » au QG de Lionel Jospin...** Mardi 5 mars, le cinéaste Bertrand Tavernier s'est entretenu avec Jean Glavany, directeur de campagne de Lionel Jospin, au QG de la rue Saint-Martin. Le réalisateur du film *Histoires de vies brisées* lui a remis une lettre de Younis Trabelsi, un sans-papiers condamné à une peine de trois ans de prison, assortie d'une interdiction définitive de territoire, pour trafic de drogue, qui observe une grève de la faim (*Le Monde* du 4 mars). « J'aimerais bien que [Maryline] Lebranchu trouve une heure pour regarder la cassette de mon film qu'elle a depuis deux mois, plutôt que d'aller voir "Huit femmes" », a déclaré le cinéaste devant les journalistes.

ILS ONT DIT

■ **Edouard Balladur (RPR)** (« Vous êtes très charitable, vous auriez pu dire qu'il semble mieux passer du statut de premier ministre à celui de candidat que je ne l'ai fait il y a sept ans, mais enfin passons... ») jaloux ? « Pas du tout, pas du tout, pas du tout ». « Ricaner parce que quelqu'un dit qu'en cinq ans il veut baisser les impôts me paraît parfaitement déplacé » (*RTL*, mercredi 6 mars).

■ **Jean-Louis Bourlanges (député européen UDF)** : « Chirac a deux atouts fabuleux : un formidable tempérament guerrier et la lame de fond d'une mande de sécurité si longtemps méprisée par la gauche.

Mais, au regard de ces atouts, que de handicaps structurels et de paradoxes ingérables (...) Voilà un homme qui a un vrai problème de crédibilité (...) Jacques Chirac a une personnalité de vainqueur et une stratégie de perdant » (entretien à *Libération* du 6 mars).

■ **Jean-Marc Ayrault (président du groupe PS à l'Assemblée)** : « Jamais les promesses de Jacques Chirac n'ont atteint un tel Himalaya de démagogie. Ce n'est plus un programme, c'est la loterie nationale » (point de presse, le 5 mars).

■ **Robert Hue (candidat du PCF)** : « A quoi les votes trotskistes vont servir, à quoi ont-ils servi dans le passé (...). La protestation, quand elle reste seule, permet peut-être un déroulement, mais celui-ci est sans influence sur les choix politiques concrets » (interview au Républicain lorrain, le 5 mars).

La FNMF réclame un crédit d'impôt pour aider les foyers modestes à payer une mutuelle

Elle soumet son projet aux candidats à l'Elysée

LA FÉDÉRATION nationale de la Mutualité française (FNMF) s'invite dans la campagne présidentielle. Le mouvement mutualiste, dont les 3 000 organismes assurent la couverture complémentaire maladie de 30 millions de personnes, a décidé de relancer la proposition – faite en juin 2000, lors de son dernier congrès – de créer un « crédit d'impôt » qui aiderait tous les assurés sociaux, notamment les plus modestes, à payer leur cotisation à une mutuelle complémentaire.

Tout en se refusant à commenter officiellement ces sondages, le PCF semble légèrement infléchir son attitude à l'égard de Mme Laguiller. Sa direction avait, décidé, jusqu'à présent, d'afficher l'indifférence vis-à-vis du « phénomène Arlette » : ainsi, lors du dernier conseil national, Place du Colonel Fabien, consacré à l'analyse de la campagne, le score potentiel de la porte-parole de LO n'avait pas été évoqué. Mardi, Marie-George Buffet a pris un ton plus offensif. Invitée sur France 2, la secrétaire nationale du PCF a appelé à « voter utile », en soulignant qu'« aucune mesure pour les salariés n'a été issue de l'intervention d'Arlette Laguiller ».

De son côté, la porte-parole de LO, interrogée sur BFM, s'est félicitée que « de plus en plus d'électeurs se reconnaissent dans la politique que je défends plutôt que dans celle de Robert Hue ». De son côté, la porte-parole de LO, interrogée sur BFM, s'est félicitée que « de plus en plus d'électeurs se reconnaissent dans la politique que je défends plutôt que dans celle de Robert Hue ». De son côté, la porte-parole de LO, interrogée sur BFM, s'est félicitée que « de plus en plus d'électeurs se reconnaissent dans la politique que je défends plutôt que dans celle de Robert Hue ».

Comment peut-on s'offrir une mutuelle avec un salaire de 700 à 800 euros par mois ? La couverture maladie universelle (CMU), mise en place le 1^{er} janvier 2000, n'a pas permis de répondre à ce problème : 30 % de ses 5 millions de bénéficiaires assurent renoncer encore à certains soins (dentaires, optiques), et la CMU ne concerne que les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté (562 euros par mois pour une personne seule). Cet « effet de seuil » pénalise ceux qui gagnent aux alentours du SMIC. La difficulté pour souscrire une complémentaire est d'autant plus injuste, selon le mouvement mutualiste, que l'assurance-maladie a réduit le niveau des remboursements (75 % en moyenne) et que les soins de ville (consultations, médicaments, analyses, actes d'aides auxiliaires médicaux, etc.) ne sont plus pris en charge qu'à 53 % en moyenne.

M. Davant estime que la « carotte » fiscale proposée (155 euros par adulte et 40 euros par enfant dans la limite de deux) réparerait une injustice plus générale : les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les salariés couverts par des contrats collectifs obligatoires dans le cadre de leur entreprise peuvent déduire leur cotisation du revenu imposable, alors que ceux qui ont souscrit des contrats individuels ou facultatifs

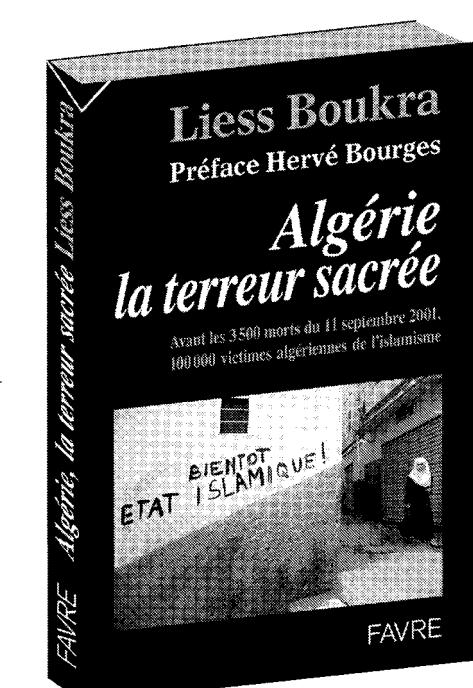
medicaux n'ont pas profité à tous de la même manière puisque les écarts d'espérance de vie entre les catégories socioprofessionnelles se sont creusés ; le taux de prise en charge par la Sécurité sociale n'a cessé de baisser jusqu'en 1994 (à 75 %), pour se stabiliser ensuite.

La FNMF constate que la plus grande part des ressources de la « Sécu » (plus de 100 milliards d'euros) est absorbée par le secteur curatif, alors que de nouveaux besoins souffrent d'une absence chronique de financement : la prévention ; l'accompagnement des personnes âgées et des handicapés vieillissants, qui suppose la reconversion de petits hôpitaux peu performants ; la prise en charge des toxicomanies et de polytoxicomanie (association alcool-drogues...) chez les jeunes, etc. « Sur ce dernier point, insiste M. Davant, on est en train de passer à côté d'un problème grave. »

Jean-Michel Bezat

L'histoire du terrorisme islamique en Algérie

Préface Hervé Bourges



Avant les 3 500 morts du 11 septembre 2001, 100 000 victimes algériennes de l'islamisme

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Lors d'une réunion préparatoire au Conseil supérieur de l'éducation, le ministère de l'éducation devait présenter, mercredi 6 mars, **UN BILAN** sur la généralisation des langues vivantes dans le primaire. Cet ensei-

gnement devrait obtenir le statut de **DISCIPLINE À PART INTIÈRE** de la grande section de maternelle jusqu'au CM2. Reste à organiser cette généralisation dans les quelque 52 000 écoles publiques françaises

sur le plan matériel, le **NOMBRE DE PROFESSEURS** qualifiés en langues n'étant pas suffisant et important donc le recours à des intervenants extérieurs. Autre chantier crucial : la diversification des

langues proposées à l'étude, pour éviter une domination totale de l'anglais. Dans la grande majorité des **PAYS EUROPÉENS**, c'est entre 8 et 10 ans que l'apprentissage d'une langue vivante devient obligatoire.

Les langues vivantes en primaire se heurtent à des obstacles matériels

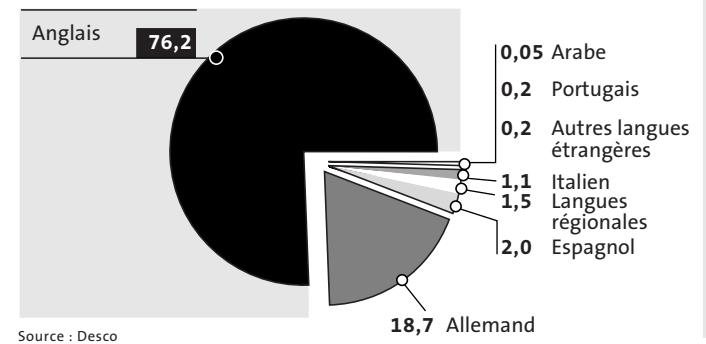
Mesure-phare de la réforme des programmes du primaire, menée par Jack Lang, l'enseignement des langues va devenir une discipline à part entière. Des efforts seront consentis pour tenir l'objectif d'une généralisation en CE2 à la rentrée 2002, 94 % des classes de CM proposent déjà cet apprentissage

APRÈS LIONEL JOSPIN, François Bayrou et Claude Allègre, Jack Lang a fait de l'enseignement précoce des langues vivantes un passage obligé de sa politique. Et promis de généraliser cet apprentissage, en lui donnant le statut de discipline à part entière – c'est la principale nouveauté – de la grande section de maternelle jusqu'au CM2. La démarche n'a pas soulevé d'objections sur le fond de la part des principaux syndicats et fédérations de parents d'élèves. Mais, s'inquiétant des conditions de sa mise en œuvre, réalisée avec des moyens jugés insuffisants, ils ont demandé au ministre de fournir une réelle évaluation « qualitative et quantitative » des enseignements actuellement dispensés en CM1 et CM2. Lors d'une réunion préparatoire au conseil supérieur de l'éducation du 7 mars, le ministère de l'éducation devait donc présenter à ses partenaires, mercredi 6 mars, un bilan sur la généralisation des langues vivantes au primaire.

Selon les statistiques produites par la Rue de Grenelle, 94 % des classes de CM1 et CM2 proposent aujourd'hui un enseignement en langues, contre 80 % en 2000 et 71 % en 1999. « Cette progression est surtout sensible au CM1, où nous sommes passés, en une année, de 61 % des classes à un peu plus de 90 % », explique Jean-Paul de Gaudemar, directeur de l'enseignement scolaire. Au CE2, la généralisation, promise pour septembre 2002 (*Le Monde* du 21 février), est plus pro-

L'ANGLAIS RESTE PRÉDOMINANT

Langues enseignées en CM1 ET CM2 dans les écoles publiques, en %, au 31 décembre 2001



blématique : 42 % des classes seulement délivrent cet enseignement. Pour tenir le calendrier, « tous les efforts devront porter en septembre sur le CE2 », a insisté Jack Lang, mardi 5 mars, devant la conférence des recteurs.

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

La volonté politique se heurte à des contingences matérielles. Sur le strict plan quantitatif, il faut organiser les cours dans les quelque 52 000 écoles publiques de France. Les professeurs des écoles qualifiés en langues n'étant pas en nombre suffisant, il faut recruter des intervenants extérieurs (étudiants étrangers, titulaires d'un diplôme en langues, personnes ayant vécu à l'étranger, etc.). Ces personnels contractuels assurent aujourd'hui 45 % des enseignements. Des profes-

seurs de collège peuvent aussi donner ces cours : ils délivrent actuellement 16 % des enseignements.

Le recours massif aux intervenants extérieurs est conçu de manière transitoire. Rejoignant les demandes des syndicats, le ministère veut en effet augmenter la part des enseignements assurés par des professeurs des écoles. « Nos travaux montrent que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque ce sont les maîtres eux-mêmes qui assurent cet enseignement », souligne Geneviève Bœcquelin, doyenne de l'inspection générale de l'éducation nationale. Les professeurs des écoles dispensent aujourd'hui 40,5 % des enseignements de langue. Pour renforcer leur place, le ministère a instauré une « dominante » langues vivantes en deuxième année d'IUFM. Il envisage par ailleurs,

dans le cadre de la réforme des concours en cours de discussion, de rendre obligatoire l'acquisition, à partir de 2003, d'une certification en langues.

CARACTÈRE « OBLIGATOIRE »

La qualité de l'enseignement résultera, selon le ministère, d'un second facteur essentiel : le caractère « obligatoire » donné à l'enseignement des langues. Dans les nouveaux programmes du primaire, applicables en septembre 2002, celles-ci acquièrent un statut de discipline à part entière, à hauteur de 1 h 30 à 2 heures hebdomadaires. Pour la Rue de Grenelle, cette modification doit renforcer la crédibilité de l'enseignement aux yeux des professeurs de collège. Faute de connaître ce qu'ont pu apprendre leurs élèves, ceux-ci choisissent fréquemment de reprendre de zéro, en sixième, l'apprentissage de la langue. « Les enseignants de collège sont sans doute un peu pessimistes sur le niveau des élèves de primaire », estime Mme Bœcquelin. « La liaison entre le CM2 et la sixième est la plus questionnée, la plus délicate à régler », reconnaît-on dans l'entourage du ministre. A terme, une refonte des programmes du collège est envisagée pour tenir compte des acquis antérieurs des élèves.

Reste un dernier chantier crucial : la diversification des langues. De facto, l'anglais est devenu une langue obligatoire dans le secondaire. « Ce n'est pas l'Etat qui l'a imposé, mais les familles. Aujourd'hui,

95 % des élèves ont choisi l'anglais en première ou en seconde langue au collège », souligne Christian Puren, professeur de didactique des langues. Pour éviter une domination totale de l'anglais, le ministère plaide pour l'introduction d'une seconde langue en sixième. « C'est un facteur de diversification. Des familles n'hésiteront pas à choisir une langue plus rare au primaire, comme l'ara-

Entre 8 et 10 ans dans la plupart des pays européens

Dans la grande majorité des pays européens, l'âge du début de l'enseignement obligatoire en langue vivante se situe entre 8 et 10 ans, selon une enquête publiée en 2001 par le réseau européen d'information sur l'éducation Eurydice. Cinq pays commencent plus tôt : Luxembourg, Norvège et Autriche à 6 ans, Italie et Suède à 7 ans. Le Royaume-Uni, la Bulgarie et la Pologne l'introduisent à 11 ans. Aucune langue étrangère n'est obligatoire en Irlande mais, dans les faits, tous les élèves apprennent l'irlandais et l'anglais. Nombre de pays laissent les écoles libres d'introduire une langue avant l'âge obligatoire, même dès 3 ans, par exemple en Espagne. A l'âge de 10 ans, le temps d'enseignement consacré à une langue obligatoire varie en majorité entre 6 à 15 %, avec des extrêmes en Autriche (4 %) et au Luxembourg (40 %). La grande majorité des pays imposent à leurs élèves l'apprentissage simultané de deux langues étrangères à un niveau ou à un autre de la scolarité. Seules exceptions : la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni.

be par exemple, si elles savent que leurs enfants pourront faire de l'anglais en sixième », explique un conseiller de Jack Lang. Une expérimentation sera lancée à la rentrée dans une série d'établissements.

En parallèle, pour répondre aux critiques sur l'absence d'évaluation, le ministère va mesurer, en septembre 2002, le niveau en langue d'un échantillon d'élèves entrant en sixième. L'IGEN poursuit

Luc Bronner

Entre Gironde et Dordogne, une mosaïque d'expériences et d'intervenants

LIBOURNE

de notre envoyée spéciale
Variété d'intervenants, d'horaires, de langues, de contenus, voire absence de cours... En matière de

demain pour savoir si cela l'intéresse. »

● **Mardi. Saint-Barthélemy** (460 habitants). Depuis un mois, chaque mardi midi, Olivier quitte en voiture sa classe unique d'Eygurande-et-Gardedeuil pour rejoindre les CP-CE1 de sa collègue Christelle. « On est un peu loin, alors on échange pour tout l'après-midi : j'assure l'anglais et la numération ; elle fait les sciences, la résolution de problèmes et l'éducation physique. »

« Good afternoon ! », lance le maître, avec un accent peu britannique. Il poursuit en français : « Vous allez entendre de vrais Anglais. C'est votre quatrième séance d'anglais et je suis sûr que vous allez reconnaître des mots que vous connaissez. » Hello, Good-bye, le classique des Beatles, emplit la classe. A la fin de la chanson, Wendy a reconnu « trois mots » et Jean « aucun » : « Ils parlaient trop vite. » A la deuxième écoute, tout va mieux : « Ils disent bonjour, au revoir, stop et go. » Bravo !, félicite le maître. Ça fait quatre fois qu'on fait de l'anglais et déjà vous reconnaisez des mots. »

Marie-Laure Phélieppau

« Parfois, on se confond, parce qu'on fait aussi de l'espagnol »

Gwen, élève de CM1

langues vivantes, deux écoles distantes de quelques kilomètres peuvent vivre des expériences très différentes. Mosaïque de situations entre Gironde et Dordogne, dans un périmètre géographique restreint : l'arrière-pays libournais.

● **Lundi. 9 h 30. Chamadelle** (560 habitants). « Allez, on va commencer le cours d'allemand. » La maîtresse n'a pas le temps de finir sa phrase. Déjà, les cahiers de conjugaison sont refermés et les chaises installées en cercle, au milieu de la classe. « Guten Tag ! » Les enfants retournent le salut puis entonnent une chanson où des tas de gens se disent « bonjour ». Suit une poignée de main individuelle, où chacun se présente. Les visages sont radieux.

« Peux-tu me montrer ton nez, Victoria ? », s'enquiert, dans un allemand assuré, l'enseignante, après avoir, geste à l'appui, rappelé le nom des diverses parties du corps. Victoire réfléchit et s'exécute : « Das ist meine Nase », articule-t-elle. « Gut ! Sehr gut ! », encourage la maîtresse, qui n'emploie pas un

mot de français pendant toute la séance. Tantôt debout, tantôt assis, les treize enfants de CE2, CM1 et CM2 vont successivement jouer avec les nombres, indiquer la couleur de leurs vêtements, apprendre les mois du calendrier. La jeune enseignante titulaire d'une licence d'allemand, qui a reçu l'agrément à la sortie de l'IUFM, il y a sept ans, essaie de résérer une demi-heure par semaine à cette discipline. Tout en paroles. « Je suis contre l'écrit tant que l'oral n'est pas maîtrisé. »

● **10 h 45. Les Eglisottes-et-Chalauras** (1 900 habitants). Le maître quitte la classe avec un petit groupe d'élèves qui ne savent pas lire. Mrs Hick, l'intervenante anglaise, prend sa place devant le tableau noir. « Open your book page 18. » Les dix-neuf enfants de CM1-CM2 découvrent une mini-bande dessinée. Puis tendent l'oreille pour écouter le dialogue téléphonique entre Woody et Popy, les deux héros de l'histoire, diffusée sur le petit magnétophone de Mrs Hick.

« Quel est TON numéro ? », questionne, dans sa langue, l'intervenante anglaise : Jonathan a le regard perdu de celui qui n'a pas compris. Mrs Hick reformule, en joignant le geste à la parole. Le jeune garçon égrène les chiffres, en comptant sur ses doigts. Deux par deux, les élèves se demandent ainsi leurs numéros de téléphone. Sourcils froncés, Gwen s'applique : « Parfois, on se confond, parce qu'on fait aussi de l'espagnol », avoue-t-elle.

● **13 h 30. Le Pizou** (1 100 habitants). Là, les vingt-huit enfants de CM1-CM2 ont le choix : anglais ou allemand. « Mais si je ne m'étais pas démenée, rappelle Elisabeth Vergnaud, la directrice, il n'y aurait rien. » A la rentrée, tout était calé. Mais, quelques jours avant le début des cours, l'inspection a fait savoir que la maman d'origine allemande qui assurait l'apprentissage de cette langue depuis cinq ans n'avait plus le droit d'intervenir à cause d'un changement de statut. Mme Vergnaud a persuadé, au débotté, deux professeures des collèges voisins. Une heure par semaine, donc, la classe se scinde en deux.

En allemand, trois par ordinateur, ils font des exercices ludiques autour d'un texte. « Meine Tanteheim Restaurant und mein Onkel ist Journalist » s'inscrit sur l'écran. Il faut

separer les mots pour donner sens à la phrase. Dans la pièce à côté, Julie et Elodie s'essaient au plaisir du « sketch » en anglais. L'imagination n'a de limite que... les expressions déjà apprises : « Comment t'appelles-tu ? Quel est ton numéro de téléphone ? Quel est le prénom de tes parents ? Où habites-tu ? As-tu un chat ? Un chien ?... » Le dialogue est vif. L'enseignant intervient à peine. « Les enfants sont enthousiastes et attendent beaucoup, peut-être parce que je suis le "Monsieur du collège" », commente M. Mbenguié. Je fais une initiation ludique, tout en leur montrant que la langue a des règles. » Pour lui, les effets de cet apprentissage commencent à se faire sentir au collège. « On constate surtout une différence à l'oral », estime-t-il. Son collègue d'allemand n'est pas aussi optimiste : « Les bénéfices sont inexistant pour l'instant, car les situations sont trop hétéroclites. »

● **15 h 30. Retour aux Eglisottes.** Estelle et Benoît échangent leurs classes. La jeune enseignante va faire de l'espagnol avec les CM2 de son collègue, qui, lui, dispenserá une heure d'histoire aux CE2-CM1. Estelle a obtenu son habilitation à la sorite de l'IUFM, l'année dernière.

« Nous allons jouer au loto », explique-t-elle en espagnol. Murmure de contentement dans les rangs. « ¿ Estás listos ? » Silence. « ¿ Estás listos ? » La réponse se fait attendre. « Vous êtes prêts ?, finit par traduire l'enseignante en riant. Grille de loto sous les yeux, les seize élèves sont concentrés. Sur l'estrade, un camarade pioche un numéro et l'énonce tout haut. En espagnol, bien sûr, même si, de temps à autre, l'anglais tente une percée.

● **16 h 45. Les Peintures.** Les enfants sont partis. Madame la directrice reçoit dans son bureau. « Les CM1 et CM2 ont eu anglais entre octobre et décembre. Le professeur du collège voisin qui venait donner les cours n'a pas souhaité continuer. L'inspecteur a dit qu'il trouverait quelqu'un. » Pour l'heure, le poste est toujours vacant. « Parfois, je m'interroge sur la nécessité de ces cours. Certains élèves, en sixième, ont de très bonnes notes sans avoir fait d'anglais. » Au fil de la conversation, elle songe à une maman d'élève, d'origine allemande. « Je lui ferai passer un mot dès

Les acquis de l'enfant dépendent du type de pratique pédagogique

L'efficacité de l'enseignement précoce reste à démontrer

ment compliquent l'apprentissage. Les acquis linguistiques des élèves sont étroitement dépendants du type de pratique pédagogique. L'enseignement précoce ne constitue pas jusque-là une discipline à part entière mais une sorte d'approche ludique. Avec ses conséquences : « Nous nous sommes rendu compte que les enfants apprennent des collections de mots, des blocs de lexique », explique Line Audin, professeure associée à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), qui a suivi une cinquantaine de classes pendant l'année scolaire 1998-1999. Plutôt que d'apprendre une langue, par le recours à la grammaire par exemple, les élèves sont amenés à l'utiliser dans des situations concrètes pour se présenter, remercier un interlocuteur ou donner son âge. « En termes de motivation, cela apparaît très efficace, indique Line Audin. Mais les élèves ont peu d'acquis structurés. Ils ne savent pas mettre en œuvre de stratégie pour comprendre. Même sur un énoncé connu, ils ne savent pas comment répondre », explique-t-elle. Une étude en cours auprès de 350 élèves dans 16 classes confirme cette tendance.

« L'UTILITÉ IMMÉDIATE »

L'apprentissage précoce produit toutefois des effets indirects, à plus long terme, qui plaident pour sa mise en œuvre. « L'attitude générale des élèves est modifiée par rapport aux langues vivantes. Ils saisissent plus volontiers l'occasion de se confronter à une autre langue. Ils hésitent moins, par exemple, à regarder des films en version originale », note Daniel Gaonac'h. Le second effet est plus complexe. « Les recherches mettent en évidence des progressions dans le domaine du métalinguistique, c'est-à-dire la capacité des élèves à analyser le fonctionnement d'une langue », souligne l'enseignant. Du même coup, cette initiation facilite l'apprentissage de la langue maternelle, notamment à l'écrit. « C'est un des aspects les plus positifs, qui dépasse peut-être celui de l'utilité immédiate d'une langue étrangère », conclut Daniel Gaonac'h.



GAP
www.gap.fr

PROMOTIONS Printemps 2002

à bord de **RHYTHMUS**
RY 02 : 03/04/2002 et RY 04 : 25/04/2002

Italie - Crète - Chypre - Turquie - Grèce - Malte • 11 Nuits

à bord de **MONTEREY**

MO 02 : 27/04/2002 et MO 03 : 19/05/2002

Italie - Crète - Grèce - Turquie - Sicile • 11 Nuits

“Prix Spéciaux”

1^{re} Personne : **Prix Brochure**

(Dans la catégorie choisie)

2^{me} Personne : **499 Euros***

(Dans toutes catégories, sauf Suites)

3^{me} lit Adulte : **499 Euros**

3^{me} lit Enfant -18 ans **GRATUIT**

Supplt Single : **499 Euros**

* à partir de la cat

Retardé à plusieurs reprises, le projet de loi pénitentiaire ne sera pas présenté en conseil des ministres

L'Observatoire international des prisons qualifie de « scandaleux » cet abandon par la chancellerie, en dépit du « consensus sans précédent dont a bénéficié le gouvernement sur les prisons »

LA LOI PÉNITENTIAIRE restera dans les placards de la chancellerie. Annoncé par le gouvernement à l'automne 2000, élaboré en concertation avec les organisations syndicales et les observateurs du monde pénitentiaire, modifié puis retardé à plusieurs reprises, « le projet de loi sur la peine et le service public pénitentiaire » ne verra finalement le jour sous le gouvernement de Lionel Jospin. La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a confirmé au *Monde*, mardi 5 mars, que le texte, dont la dernière mouture est enfin prête, ne sera pas présenté au conseil des ministres. « J'en porte la responsabilité, nous a déclaré la garde des sceaux. J'aurais effectivement préféré pouvoir déposer le projet de loi auparavant, mais le texte a pris trop de retard et la fenêtre de tir pour le présenter s'est maintenant refermée. »

L'idée d'une grande loi pénitentiaire avait été lancée par le gouvernement en réponse à la polémique née sur les conditions de détention dans les prisons françaises. L'année 2000 avait en effet été marquée par la publication du livre coup de poing de Véronique Vasseur, ancien médecin-chef de la prison de la Santé, qui avait révélé au grand public l'état de délabrement des 185 établissements pénitentiaires. L'émotion avait été si vive que députés et sénateurs dénonçaient, après six mois de commission d'enquête parlementaire, en juillet 2000, une situation carcérale « humiliante pour la République » et « indigne de la patrie des droits de l'homme ». Pour y remédier, l'Assemblée nationale avait alors réclamé « une loi pénitentiaire » pour préciser le sens de la peine et « repenser la place et la mission de la prison ». D'abord réticent à s'engager

dans l'élaboration d'un tel texte, le gouvernement avait fini par s'y rallier à l'automne 2000. Le 8 novembre, Lionel Jospin affirmait à Agen que « le gouvernement apportera des réponses à la hauteur des enjeux ». Affirmant que « la prison n'est pas hors la société, elle est en son sein même », le premier ministre avait déclaré que « les détenus doivent conserver des droits de citoyens ». Il avait ainsi annoncé la mise en chantier d'une « grande loi pénitentiaire » et promis qu'il dégagait 10 milliards de francs dans les six années suivantes pour la réhabilitation des établissements les plus délabrés. A peine nommée à la chancellerie, Marylise Lebranchu se voyait donc confier l'élaboration de la loi, qui devait alors, selon M. Jospin, être présentée en conseil des ministres « avant l'été » 2001 pour être soumise au débat parlementaire « à l'automne » suivant.

Cette feuille de route n'a guère été respectée. S'impliquant personnellement dans le dossier, la nouvelle garde des sceaux a certes choisi de privilégier la concertation avec le monde pénitentiaire, mais ce dialogue s'est réalisé au détriment du respect du calendrier.

Suspension de peine pour les détenus en fin de vie

Incluse à l'origine dans le projet de loi pénitentiaire, la création d'une « suspension de peine » pour les détenus en fin de vie a été décidée par le Sénat, début février. Sur proposition du sénateur (UDF) Pierre Fauchon, rapporteur de la commission des lois, le Sénat a intégré à la loi relative aux droits des malades un amendement créant cet aménagement de peine en faveur des détenus.

Entrée en vigueur le 4 mars, la loi sur les droits des malades prévoit dans son article 10 qu'une suspension de peine peut être accordée aux condamnés dont « il est établi qu'ils sont atteints d'une pathologie engageant le pronostic vital ou que leur état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention ». Cette suspension de peine peut être décidée par le juge d'application des peines ou la juridiction régionale de l'application des peines sur la foi de « deux expertises médicales distinctes ».

Mme Lebranchu a ainsi organisé une vaste consultation des surveillants, puis s'est entourée d'un Conseil d'orientation stratégique (COS), composé d'une trentaine de spécialistes des questions pénitentiaires. En juillet 2001, elle a ainsi pu pré-



« J'en porte la responsabilité, (...) mais la fenêtre de tir s'est refermée »

MARYLISE LEBRANCHU

présentant une nouvelle version de son texte en novembre 2001, centrée cette fois sur le « renforcement de la sécurité » des établissements. Engagée dans une épreuve de force avec les syndicats, qui ont, à l'automne, bloqué à plusieurs reprises les établissements pour protester contre les négociations sur les 35 heures, la ministre a dû renoncer à certaines avances de sa loi, comme la réduction de 45 à 20 jours maximum du placement en quartier disciplinaire. Amendé à de nombreuses reprises, le texte était déjà compromis : il n'a été finalisé que début janvier 2002, soit six mois après la date prévue pour être présenté en conseil des ministres.

Renonçant aujourd'hui à toute présentation officielle, la garde des sceaux se défend d'avoir pris en compte la période électorale, très marquée par des préoccupations sécuritaires. « Ce texte n'est pas laxiste, il facilite la réinsertion des détenus, donc la sécurité, plaide la ministre. J'aurais préféré le déposer, mais je n'imagine pas qu'il ne soit pas repris par le prochain gouvernement, quelle que soit l'issue des élections. »

Un voeu jugé pieux par l'Observatoire international des prisons (OIP), qui qualifie de « scandaleux » l'abandon du projet de loi par la chancellerie. « Le gouvernement a bénéficié d'un consensus sans précédent sur la réforme des prisons, et il n'a finalement rien fait, s'insurge Patrick Marete, délégué national de l'OIP. La chancellerie ne s'est pas donné les moyens de se libérer de la pression des syndicats pénitentiaires. C'est scandaleux et désespérant, car plus on s'éloigne de la vague Vasseur, plus on perd de chances de mener à bien cette réforme. »

Cécile Prieur

Incendie du tunnel de l'A 86 : un pompier dans un état critique

UN POMPIER, gravement intoxiqué, se trouvait dans un « état critique », mercredi matin 6 mars, après avoir inhalé des fumées en luttant contre l'incendie du tunnel de l'autoroute A 86, au cours de la nuit de mardi à mercredi. Le pompier, qui appartient au Groupe de recherche et d'exploration en profondeur (GREP), a été hospitalisé et placé dans un caisson hyperbare afin de faciliter sa respiration. L'incendie, qui a bloqué 19 ouvriers au fond du tunnel avant que les pompiers ne les retrouvent sains et saufs, s'était déclenché à partir d'un véhicule de chantier transportant 1 600 litres de carburant. Ce fuel, ainsi que les pneus de l'engin, avaient dégagé une épaisse fumée, gênant considérablement la tâche des sauveteurs. Coincés par la fumée et la chaleur, les ouvriers s'étaient réfugiés dans l'engin qui creuse le tunnel destiné à prolonger l'A 86, à partir de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) vers Versailles (Yvelines).

L'Afssa s'inquiète de la présence de l'ESB chez les ovins et les caprins

MARTIN HIRSCH, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), a rendu public, mardi 5 mars, un avis concernant la possible présence de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) chez les ovins et les caprins. A la demande du gouvernement, les experts de l'Afssa formulent différents scénarios de gestion du risque et rappellent qu'ils préconisent depuis un an d'exclure de la consommation humaine les intestins de moutons et de chèvres. Le gouvernement s'est toujours refusé à prendre une telle mesure.

Au ministère de l'agriculture, on indique qu'un plan général de prévention de l'ESB chez les petits ruminants sera prochainement rendu public. Un avis des experts scientifiques de la Commission européenne sur cette question est aussi attendu dans les prochains jours.

DÉPÈCHES

■ POLICE : une trentaine de responsables du Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire) ont envahi par surprise, mardi 6 mars au matin, l'école de formation des officiers de police, située à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). Ils entendaient ainsi dénoncer les conditions d'hébergement « indignes » réservées aux élèves.

■ CORSE : une manifestation en faveur de la langue corse a dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre, mardi 5 mars, à Corte (Haute-Corse). D'autres incidents se sont produits au même moment devant la préfecture de Bastia, dont la façade a été touchée par une rafale d'arme automatique dans la nuit de mardi à mercredi.

■ RYTHMES SCOLAIRES : 73 % des parents d'élèves parisiens sont favorables au transfert des cours du samedi au mercredi matin, préconisé par le recteurat et la ville, selon un sondage Sofres publié par *Le Nouvel observateur* le 7 mars. Pour mieux répartir les heures de travail à l'école, 64 % sont favorables à un raccourcissement des vacances d'été. Alors que 36 % des parents mettent leurs enfants dans un centre de loisirs le mercredi, 75 % affirment en être satisfaits.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À LA DÉRIVE

(Publié le)

Selon des chiffres que personne ne conteste, 20 % des élèves de sixième peuvent être considérés comme illétrés, et leur scolarité — est-il besoin de le dire ? — se trouve d'emblée vouée à l'échec.

Comment le Ministère de l'Éducation nationale répond-il à cette réalité alarmante ? Par un tour de passe-passe qu'illustre le nouveau programme de l'école primaire. On affirme haut et fort que la maîtrise de la langue est une priorité, et le lapin qu'on sort du chapeau s'appelle la "transversalité" : on n'étudiera pas le français seulement pendant la leçon de français mais à l'occasion de tous les apprentissages ! Parce que la maîtrise de la langue ne peut être acquise "dans des exercices formels fonctionnant à vide", elle passera désormais par la leçon de calcul et d'histoire, par l'étude d'une langue régionale et par un "débat" hebdomadaire de "vie collective" !

Mais ce que nous cache cette nouvelle pédagogie du désordre, c'est que la dégringolade continue. On consacrait à l'enseignement du français 15 heures par semaine en cours préparatoire il y a 35 ans : on lui en consacre moins de 10 aujourd'hui. Et l'on continue de soigner le mal par le mal : pour les trois dernières années d'études à l'école primaire, on vient de réduire encore ce chiffre pour le faire passer de 9 heures à 7 heures ! Et la même politique va être suivie au collège : dès septembre prochain, on diminuera le nombre d'heures consacrées au français pour mettre en place des activités sans programme précis, mais joliment nommées "itinéraires de découverte".

Quant aux contenus de l'enseignement, c'est la même médecine qu'on applique. Ici encore, bien sûr, la maîtrise de la langue est désignée comme une priorité mais, sans s'aviser d'une contradiction de fort calibre, on *dégraisse* la grammaire. Prenons seulement quelques exemples dans le nouveau programme de l'école primaire : où sont donc les prépositions, les pronoms relatifs ? A la trappe ! Le subjonctif ? On se contentera du présent des verbes réguliers !

Français, encore un effort ! Il vous faudra bientôt attendre d'entrer à l'Université pour connaître à peu près la grammaire.

Il ne faut pas se le cacher : ce mépris pour la langue est un mépris pour les élèves, et tout particulièrement pour les plus modestes d'entre eux qui ne trouveront pas dans leur famille les ressources nécessaires pour pallier les carences de l'école. L'égalité des chances était mourante : elle sera bientôt morte.

Nous ne laisserons pas le silence recouvrir ce scandale, et nous exigeons une refondation des enseignements littéraires dans leur totalité, de l'école primaire au lycée.

Nous exigeons que l'on redonne sa dignité à notre langue qui cesse de se dégrader parce qu'on oublie qu'elle exige, jusqu'aux dernières années de collège, un apprentissage spécifique de la grammaire et de l'orthographe.

Nous exigeons que, dans tous les établissements secondaires, on offre à tous les élèves qui le désirent la possibilité d'une étude sérieuse des langues anciennes, capitale pour l'apprentissage du français.

Nous exigeons que l'on construise, pour toutes les années de collège et de lycée, un enseignement de littérature solide, cohérent et suivi, et qui soit dispensé sans technicité inutile.

L'école manque chaque jour davantage à sa double mission : transmettre des savoirs et former des esprits. Le désastre sera bientôt parfaitement accompli si le prochain Président de la République ne prend pas des mesures rapides et fermes pour que l'école redevienne digne des élèves qu'elle accueille. Ces décisions, c'est maintenant qu'elles doivent être annoncées, et nous les attendons.

Sauvegarde des Enseignements Littéraires :

<http://www.sel.asso.fr/>

Association des Professeurs de Lettres

Sauver les lettres : <http://www.sauv.net/>

A Lille, Martine Aubry reste encore dans les pas de Pierre Mauroy

L'ancien premier ministre, toujours président de la communauté urbaine, conserve la maîtrise politique et financière des grands dossiers. Pour le moment, la maire de la ville se consacre aux quartiers pour y appliquer la « dynamique » lancée par son prédécesseur

LILLE
de notre correspondant régional
Lionel Jospin a choisi Lille pour tenir, jeudi 7 mars, le premier meeting de sa campagne électorale. Double symbole : dans ces terres traditionnellement socialistes, il y sera accueilli par Pierre Mauroy, figure de l'histoire du parti, premier premier ministre de François Mitterrand, et Martine Aubry, qui fut le numéro deux du gouvernement de M. Jospin, et une des incarnations du « renouveau » du PS, dont elle a coordonné la rédaction du programme. L'ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité a choisi Lille, en 1994, pour se frotter aux réalités de terrain. En

1995, elle devient première adjointe. Le 18 mars, elle bouclera sa première année à la tête de la mairie, dans l'ombre de M. Mauroy. Car son prédécesseur est identifié à cette ville qu'il eut tout le temps, en vingt-huit ans de « règne », de marquer de son empreinte. Lui succéder n'était pas une sinécure. S'ils affichent un soutien sans faille à l'héritière choisie, les fidèles du « comte de Flandres » et les vieux militants socialistes lillois la considèrent toujours comme une dauphine qui doit faire ses preuves. M. Mauroy, lui-même, ne lui a pas tout à fait lâché la bride sur le cou. Il s'est gardé la présidence de la communauté

urbaine « Lille Métropole », où réside désormais l'essentiel du pouvoir et où il gère un budget de 1,78 milliard d'euros, près de six fois plus important que celui de la ville de Lille (300 millions d'euros).

Avec la gare TGV et le complexe d'affaires et de commerce Eurailille en centre-ville, le métro, la rénovation du Vieux Lille, l'ouverture vers la Belgique, Pierre Mauroy a transformé le visage de la ville. Mme Aubry situe résolument son action dans la continuité de celle de son prédécesseur, tout en prenant soin de marquer sa différence. « *Pierre a mis en place les grands éléments structurants. Je dois aujourd'hui faire entrer cette*

dynamique dans tous les quartiers », explique-t-elle. Un travail « de dentelle », qui consiste, en concertation avec les commerçants et les associations d'habitants, à « mettre en cohérence des projets de développement économique, social et culturel » lancés dans tous les secteurs de la ville.

LE JEU DE LA CONCERTATION

Son effort a porté principalement, pour l'instant, sur la sécurité – avec la mise en place de « cellules de veille » où se côtoient policiers, magistrats et travailleurs sociaux –, le développement des espaces verts – « avec Eric Quinet [chef de file des Verts], mais dans le cadre d'un travail collectif » –, et la propriété, poste pour lequel le budget municipal est passé de 1,2 à près de 2 millions d'euros. Sur un plan plus large, elle s'investit beaucoup dans la préparation des festivités qui marqueront le rôle de Lille comme « capitale européenne de la culture », en 2004, et dans la rénovation et l'agrandissement du stade de football Grimonprez-Joris. Enfin, elle fait volontiers valoir son expérience des problèmes sociaux.

Mme Aubry tente aussi d'imprimer sa marque à la communauté urbaine, où elle occupe le poste de deuxième vice-présidente, chargée du développement économique. Elle y a présenté, vendredi 1^{er} mars, un volumineux rapport visant à définir « une stratégie économique ambitieuse, volontariste et équilibrée à la mesure des enjeux ». Il s'agit là, explique-t-elle, du résultat d'une année de travail menée



« Mettre en cohérence des projets de développement économique, social et culturel »
MARTINE AUBRY

deux leviers sur lesquels elle s'appuie pour conforter son implantation locale.

Cela suffira-t-il ? Certains en doutent, prenant comme exemple la préparation d'un projet d'aménagement de halles commerciales du quartier populaire de Wazemmes : apprenant par la presse que Mme Aubry envisageait d'y implanter un complexe cinématographique, tout le quartier s'est mobilisé contre elle, avec le soutien des Verts et du PCF.

La maire plaide, sur ce sujet, l'*« erreur de communication »*. Un conseiller municipal Vert, habitué des mœurs politiques lilloises, estime que « Martine et son entourage n'ont pas l'expérience du terrain, des marchés et des trottoirs, au contraire de Mauroy. C'est important, dans le Nord, où les partis sont très organisés et ont encore un certain poids ». A droite, cette différence dégage un peu d'espérance : « Mauroy était imbattable. Quand il se retire, la mairie et la communauté urbaine seront à notre portée », pronostique le sénateur (RPR) Jean-René Lecerf.

Jean-Paul Dufour

Sous le beffroi, opposition et majorité plurielle se félicitent d'« un mode de travail positif »

LILLE
de notre correspondant régional
Elle a la réputation d'une « bosseuse » qui ingurgite tous les dossiers, d'une technocrate qui veut tout maîtriser et a coutume d'écraser ses contradicteurs sous le poids de ses connaissances et de ses certitudes. L'image ne correspond nullement au portrait que les membres du conseil municipal de Lille – et pas seulement ses amis politiques – brossent de Martine Aubry.

Christian Decocq, son adversaire RPR aux élections de mars 2001, ne lui a toujours pas pardonné le rattachement à Lille de la communauté voisine de Lomme. « Avec cette manœuvre, « Martine m'a tué », s'emporte-t-il. Cela ne lui a pas apporté les voix de gauche escampées, mais lui a permis de gagner en favorisant le Front national. Quelle honte ! Pourtant, cette vieille rançon ne l'empêche nullement de se féliciter de leurs relations aujourd'hui. « Elle a, c'est vrai, un style un peu brutal, tranchant, à l'anglo-saxonne. Mais, au conseil municipal, elle ne nous a jamais tenus de traquenard, assure-t-il. Elle a au contraire proposé à l'opposition un mode de travail plutôt positif, actuellement en cours de discussion. Nos relations sont plus faciles qu'avec Pierre Mauroy, qui, pourtant, donne l'impression d'être plus sympathique. »

Même son de cloche chez les Verts, qui disposent de onze sièges – dont quatre d'adjoint – conquis grâce à leur score de 15,52 % au premier tour des municipales de 2001. « J'ai fait partie de l'équipe

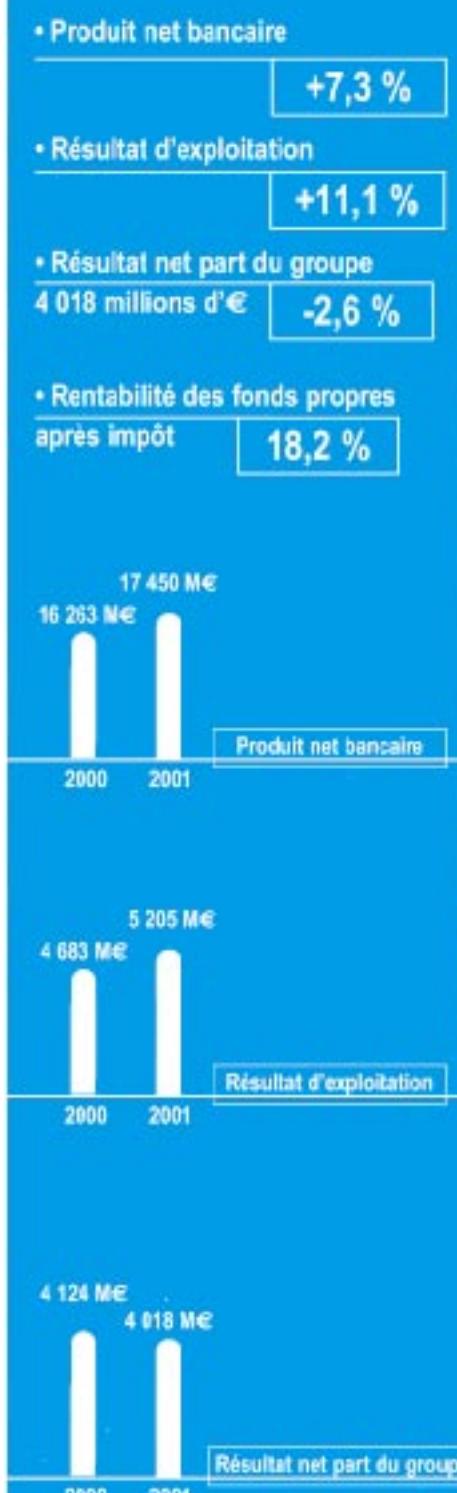
précédente. Avec Mauroy, nous nous trouvions devant un pack socialiste groupé autour du maire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui », observe Dominique Plancke, conseiller délégué au patrimoine. Certes, le rapport des forces a changé. Depuis mars 2001, le puissant PS lillois ne compte plus que 18 sièges sur les 46 d'une majorité plurielle où les Verts font un peu figure de trublions, et au sein de laquelle les « personnalités » n'ont pas forcément la discipline politique des vieux militants. « Nous essayons de jouer le jeu, de respecter l'esprit et la lettre de notre accord avec elle. Le combat est permanent, parfois difficile. Mais, assure M. Plancke, Martine Aubry est beaucoup plus sensible à nos thèses, plus à l'écoute de nos idées que ne l'étaient les socialistes « classiques » de l'entourage de Mauroy. Nous n'avons pas l'impression qu'elle ne travaille avec nous que sous la contrainte. »

« TRANSPARENCE »

« Il m'a fallu souder cette majorité plurielle, confirme la maire de Lille. Je l'ai fait à travers un mode de fonctionnement qui nous permet de travailler dans la transparence. » Les adjoints et conseillers qui la composent se sont répartis en huit « pôles » qui balaiennent tous les grands secteurs de l'action municipale. Chaque lundi matin, une réunion de travail rassemble leurs responsables et ceux de chaque groupe politique. « Nous faisons le point sur l'actualité de la ville ; nous nous mettons d'accord sur les premiers axes des projets à venir et nous discutons des orientations de ceux qui

J.-P. D.

Résultats 2001



BNP PARIBAS

Des performances d'exploitation en croissance soutenue

Dans un environnement difficile, le Groupe a réalisé des performances d'exploitation supérieures à celles de l'année 2000, qui avait bénéficié d'une conjonction de facteurs favorables.

BANQUE DE DÉTAIL

Grâce aux bons résultats de ses différentes composantes, la Banque de Détail a continué à assurer une croissance soutenue de son activité et de ses résultats.

Banque de Détail en France (BDDF)

Pour l'ensemble de l'année 2001, le produit net bancaire du réseau France, incluant 100 % de la Banque Privée en France, s'établit à 4 599 M€, + 4,0 %. La dynamique commerciale s'est accélérée : en 2001, le nombre des comptes à vue de particuliers s'est accru de 127 000 et le nombre de clients de la Banque Privée en France est passé de 75 000 à 83 000. Le déploiement opérationnel de la banque multicanaux se poursuit activement. Les encours d'assurance-vie ont été accusés de 5,7 % au cours de l'année. Les volumes de dépôts à vue ont augmenté de 8,9 % à 28,0 MM€ au 4^{ème} trimestre 2001.

La maîtrise des frais de gestion [+ 1,5 %] conduit à une progression de 10,2 % du résultat brut d'exploitation à 1 406 M€. Le coefficient d'exploitation s'améliore de 1,3 point à 69,4 %.

Le coût du risque s'inscrit en hausse (+ 21,2 %). Après partage du résultat de la Banque Privée en France avec le pôle BPGA, BDDF dégagé un résultat annuel avant impôt de 1 131 M€, en hausse de 11,3 %. La rentabilité avant impôt des capitaux propres alloués est maintenue à 22 %.

Services Financiers Spécialisés (SFS)

La dynamique de croissance externe et internationale du pôle porte le produit net bancaire à 2 382 M€ (+ 11,5 % ; + 3,6 % à périmètre et taux de change constants). Le coefficient d'exploitation s'améliore de 1,3 point à 63,4 % de sorte que le résultat brut d'exploitation est en forte progression de 16,5 % à 873 M€ (+ 9,3 % à périmètre et taux de change constants).

Malgré un coût du risque en hausse de 37,3 %, le résultat avant impôt, 655 M€, augmente de 6,3 % et la rentabilité des capitaux propres alloués progresse de 21 % à 22 %.

Cetefois a poursuivi sa forte croissance hors de France. Cortal, numéro 1 en France de courtage en ligne, est redevenu bénéficiaire dès le deuxième trimestre 2001.

Banque de Détail à l'international (BDDI)

Le pôle BDDI améliore encore son coefficient d'exploitation : 55,8 % contre 58,3 % en 2000. Son produit net bancaire (1 894 M€) progresse en effet plus vite que ses frais de gestion : + 18,5 % et + 13,4 % respectivement (+ 14,6 % et + 10,0 % à périmètre et taux de change constants). Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 837 M€ (+ 25,7 % ; + 21,0 % à périmètre et taux de change constants).

Le résultat net avant impôt s'établit à 633 M€ (+ 33,3 %). Les capitaux propres alloués progressent de 13,4 % à 1,6 MM€ et leur rendement avant impôt atteint le niveau exceptionnel de 41 % (+ 6 points). Le développement de ce pôle d'activité se poursuit activement avec l'acquisition, en cours, aux Etats-Unis, de l'United California Bank.

Dans le contexte de crises répétées, le pôle n'a pu augmenter que de 13,2 % la charge de provisionnement de ses risques, à 502 millions d'euros. Le résultat avant impôt de 2001 de BDI ne baisse que de 13,2 % à 1 862 M€. Le retour sur capitaux propres alloués, avant impôt, s'établit à 24 % (pour un objectif de 23 % en moyenne de cycle).

A 4^{ème} trimestre 2001, les résultats de BNP Paribas sont en forte progression par rapport au 4^{ème} trimestre 2000 : résultat brut d'exploitation : + 17,1 % ; résultat d'exploitation : + 23,6 % ; résultat net part du groupe : + 19,3 %.

Relations actionnaires : 01 42 98 21 61 - Relations investisseurs : 01 40 14 63 58



invest.bnpparibas.com

La banque d'un monde qui change

J.-P. D.

Fondateur de la RAF, l'association Renaissance Afrique-France, l'écrivain se fait le chantre du président de la République auprès des Français du continent noir

Le dernier Immortel, en tenue or et vert, cap au vent dans la grisaille, vient de pénétrer dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, quand le cortège présidentiel arrive. Nous sommes le 23 janvier 2002. Il est l'heure pour la messe de rattrapage de la classe politique française *in memoriam* de feu l'Académicien Léopold Sédar Senghor. Une cérémonie de repentance : ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin n'étaient allés se recueillir à Dakar, au moment des fêtes de fin d'année, sur la dépouille de l'ancien ministre de la IV^e République française, puis président-poète du Sénégal de 1960 à 1980.

Jacques Chirac, accompagné de son épouse Bernadette, descend de la première voiture. De la seconde sort un homme d'une cinquantaine d'années, habillé dans le style Quartier latin, d'un trois-quart vert décontracté, la tête ronde, joviale, les cheveux gris coupés garçonnet. Il se tient en retrait du couple présidentiel : c'est l'éditeur-écrivain Denis Tillinac, ami personnel du chef de l'Etat et « nègre » de l'hommage à Senghor qui va être lu dans quelques minutes. Depuis l'été dernier, Jacques Chirac a discrètement intronisé auprès des chefs d'Etat africains son nouveau *missi dominici*. Celui-

DENIS TILLINAC



CHRISTOPHE NGUYEN/TIEN

le, Tillinac, grillant cigarette sur cigarette, assure que, si « Jacques » est réélu, il lui proposera un Africain – un vrai – pour la future « cellule africaine » à l'Elysée. D'ores et déjà, il guide vers lui « les nouvelles générations de décideurs africains, du public et du privé, qui aspirent à des relations décomplexées, à des partenariats égalitaires ». Pour sélectionner le futur Africain idéal, binational bien sûr, l'écrivain avait invité, le 20 décembre 2001 à La Méditerranée, un restaurant à deux pas de sa maison d'édition, une dizaine de cadres en vue. Etaient réunis autour de la table : le seul polytechnicien ivoirien, consultant chez McKinsey, un cadre camerounais du très discret imprimeur de haute sécurité François Charles Oberthur, un Gabonais de TotalFinaElf, l'éditrice Kadiatou Konaré, fille du président malien...

Cette équipe devait se retrouver tous les mois pour travailler sur l'argumentaire de mobilisation de la communauté « black » binationale en France. Des associations africaines devaient être mobilisées à Marseille, Bordeaux et Lille, avec un jamboree final à Paris, à quelques jours de l'élection présidentielle. Si Jacques Chirac « repasse », Tillinac assure ne « viser aucun poste ». Il ne voudrait monter qu'une maison d'édition africaine à Dakar, avec Pierre Dauzier, rester un « simple facilitateur » de relations africaines aussi étroites que transparentes. C'est un peu comme danser sur la braise en niant la douleur.

« *Fou d'Afrique* », Denis Tillinac fait assaut de candeur. Il a déjà traité des affaires sensibles, et plutôt dans l'ombre. En 1995, « mandaté par Chirac », comme il reconnaît, il a joué les intermédiaires pour faire reprendre l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, alors très mal en point, par Pierre Dauzier, ancien patron de Havas et, aujourd'hui, vice-président de RAF. A l'époque, c'était Jean-Paul Pigasse, devenu depuis le « griot » du président congolais Sassou-Nguesso, qui avait approché Tillinac. Celui-ci avait reçu au mois d'août, dans son fief d'Aurillac Lalo, près de Tulle, Béchir Ben Yahmed, le patron de *Jeune Afrique*, Jean-Paul Pigasse et un membre de la « cellule africaine » de l'Elysée, Xavier Patier. D'autres réunions s'étaient tenues au ministère de la coopération, en présence du ministre Jacques Godet.

LE MASQUE « AFRICAIN » DE JACQUES CHIRAC

ci doit aussi mobiliser en sa faveur l'électoral gaulliste en Afrique, une « circonscription » qui ne lui a jamais fait défaut. Homme-passerelle en 1995 du candidat Chirac dans les milieux intellectuels de gauche qui lui avaient offert le concept de la « fracture sociale », Denis Tillinac se fait fort de réanimer pour 2002 une politique africaine en déshérence. « *Africains de France comme Français d'Afrique, tous sont derrière Chirac* », claironne l'écrivain corrézien.

Pour la campagne présidentielle, il vient de publier, aux Editions de la Table ronde dont il est le patron, un livre intimiste sur son ami de trente-cinq ans : « *Chirac le Gaulois* ». Denis Tillinac est l'homme des dimanches à l'Elysée, où il retrouve le président « en jeans, col roulé et mocassins », l'écrivain-militant qui se permet de juger, sévèrement, « l'entourage ». Mais sa « vraie passion » c'est l'Afrique. Prolifique, il vient de sortir, cette fois aux Editions Gallimard, un roman, « *En désespoir de causes* », qui s'inspire des tribulations d'un desperado. Les milieux africaniens n'auront aucun mal à reconnaître sous les traits du héros un chercheur qui aime ruer dans les brancards académiques. Inscrit au Parti socialiste, il est l'ami de Tillinac, qui, dès qu'il peut, saute de la Corrèze au Zambèze, et parfois plus haut : dernière respiration avant de porter le masque africain pour Chirac pendant la campagne, il a passé ses vacances en Ethiopie.

Pour défendre en terre africaine et dans la communauté émigrée en France la cause de Chirac, Denis Tillinac a créé une association « *apolitique et à but non lucratif* » : la RAF. Un sigle qui sonne singulièrement anglo-saxon pour une « Renaissance Afrique-France ». Rue Corneille, au siège des éditions qui jouxtent le théâtre de l'Odéon, les appels ont vite fait disjoncter le standard. Le filtrage implacable s'y appelle « *Française* », la fidèle secrétaire qui a fait lanterner même le président de la République pendant que son scribe signifiait l'un de ses discours... Devant l'afflux des adhésions, ou des sollicitateurs de « l'ami du chef », Denis Tillinac s'est créé un sas : une simple boîte postale, rue Saint-Jacques. C'est là qu'on peut envoyer son bulletin d'inscription et ses dons pour « développer

une activité entièrement bénévole, qui rencontre auprès des décideurs africains et français un écho très favorable ».

L'équipe, à Paris, se compose d'une poignée d'amis, souvent corréziens et représentants de groupes français en Afrique, comme le secrétaire général de la RAF, Christian Charrazac. L'un des quatre vice-présidents de l'association est l'ancien ministre RPR de la coopération, Jacques Godfrain, chargé des relations politiques ; un autre, Jean Brousse, autre éditeur corrézien, s'occupe des délicates relations avec les entreprises. « *Tous les groupes français sont prêts à m'aider, Pinault et Bolloré en tête* », affirme Tillinac. Amoureux des symboles, l'écrivain a lancé, le 18 juillet 2001 à Yaoundé, son « appel » à rejoindre la RAF. Celle-ci se veut « totalement indépendante de toute structure partisane et de tous intérêts privés ». Ce qui n'empêche pas que son représentant au Cameroun soit le délégué local de l'Association des amis de Jacques Chirac au Congo-Brazza, un « volontaire » qui a été désigné par le président Denis Sassou-Nguesso, lui-même grand ami du chef de l'Etat français.

DANS chaque pays africain qu'il visite, Denis Tillinac est reçu comme l'émissaire du « Grand Jacques ». Ces derniers mois, l'écrivain s'est rendu dans toutes les capitales du continent à fortes communautés françaises. Le rituel est immuable : il est d'abord reçu au palais, un message de Jacques Chirac à la main, avant d'être fêté par les gaulistes locaux. Chaque président en profite pour lui glisser quelques demandes qui ont du mal à parvenir à l'Elysée par les circuits officiels. « *Je suis leur bouée* », dit Tillinac. Cela fait longtemps que les présidents du « pré carré » français en Afrique n'ont pas eu un intermédiaire en prise directe,

de jour comme de nuit, avec le président de la République. Précisément, depuis la disparition, en 1997, de Jacques Foccart.

A l'évocation de ce nom, Denis Tillinac sort ses gousses d'ail et son eau bénite. Foccart, l'historique « M. Afrique » du général de Gaulle et père des « réseaux » sur le continent, c'est le diable. Dès ses premières déclarations, Tillinac a appelé à faire table rase de ce passé, du temps honni où l'on allait « *chercher des valises* » en Afrique. Des propos un peu osés qui auraient déclenché l'ire de Jacques Chirac. L'écrivain nie s'être fait « *recadrer* » par le chef de l'Etat, mais ajoute que « *des proches de Pasqua n'ont pas aimé* ». Lesquels lui rendent l'ambivalence en l'affublant d'un surnom tout aussi insidieux : « *Guichet unique* »...

« marabout de Chirac », dont il a voulu faire le président de son comité d'honneur. Denis Tillinac a refusé : « *On ne peut pas dire que ce soit l'avenir. C'est guignolo* ».

L'écrivain se veut moderne. « *Il faut relancer une grande politique africaine pour que la nouvelle génération d'Africains revienne chez nous plutôt que d'aller aux Etats-Unis* », explique-t-il, se fixant pour but de « *dynamiser un réseau à ciel ouvert* ». Pour parer les mauvais coups, il reçoit et écoute tout le monde, mais n'informe que quelques-uns. L'homme qui dit n'avoir « rien à voir avec le RPR » remet à chaque voyage une note circonstanciée de ses contacts et une analyse-pays au président, avec ampliation au secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, et au conseiller Afrique, Michel Dupuch. Le

Tillinac a appelé à faire table rase du temps honni où l'on allait « chercher des valises » en Afrique. Des propos un peu osés qui auraient déclenché l'ire de Jacques Chirac

Denis Tillinac a pris langue avec d'anciens collaborateurs de Jacques Foccart, par exemple avec l'avocat Robert Bourgi, cheville ouvrrière de ce qui reste des « réseaux » franco-africains. Depuis un dîner en tête à tête, le 10 septembre au Saint James, les deux hommes échangent des informations, le plus souvent au bar du Bristol, fief de l'avocat. En revanche, un ancien comme Maurice Robert, ex-chef du service Afrique du Sdece (l'actuelle DGSE) et ancien ambassadeur de France au Gabon, qui préside aujourd'hui l'Observatoire de l'Afrique, a vainement proposé ses services au nouveau

plus intéressé par ces notes est sans doute le premier, dont le bureau n'est pas pour rien décoré de masques africains. Tillinac informe aussi « Claude », la fille de Chirac et conseillère en communication de son père, qu'il connaît « depuis qu'elle avait 15 ans ». En revanche, il s'est bien gardé d'associer Valérie Casanova, ancienne conseillère technique du président – elle est toujours son « sherpa » officieux pour tout ce qui concerne le Japon – et secrétaire générale adjointe du RPR chargée des relations extérieures.

La RAF vise à ratisser plus large que le RPR. Excité par sa nouvelle mission, volubil-

frain. Mais le projet avait tourné court : Béchir Ben Yahmed, futur coéditeur des mémoires de Foccart, et même « exécutant testamentaire » de ses dernières volontés, avait refusé à Havas l'audit de ses comptes.

PLUS récemment, en janvier 2001, Denis Tillinac et son équipe ont conduit, dans une clandestinité que n'aurait pas reniée Foccart, une opération d'une toute autre envergure : le parrainage d'une *pax franca* au Congo-Kinshasa, embrasé par une guerre régionale depuis août 1997. A quelques jours du sommet franco-africain de Yaoundé, au Cameroun, ils avaient préparé une rencontre secrète, à Niamey, entre Laurent-Désiré Kabila et les chefs rebelles ayant pris les armes contre le « tombeur de Mobutu », avec l'appui du Rwanda et de l'Ouganda. Tout était en place pour le 12 janvier. Les relais à Kinshasa de Denis Tillinac avaient même persuadé d'anciens pontes mobutistes, les généraux Baramoto et Nzimbi, d'être de la grande fête de réconciliation, organisée par l'Elysée. Au sommet de Yaoundé, Jacques Chirac aurait ceint la couronne du faiseur de paix en Afrique centrale.

On connaît la suite : après avoir reporté sa venue au 14 janvier, en raison d'un « accès d'hypertension », Kabila père devait venir le 16, mais a été assassiné le même jour. Ce que l'on sait moins : le dirigeant congolais avait déboursé 134 000 dollars pour l'opération. « *Kabila a dû cracher du fric* », admet Denis Tillinac, tout en jurant avoir financé le grand œuvre diplomatique « à [ses] frais ». Signe de l'assainissement des relations franco-africaines, Joseph Kabila, le fils et successeur, a pu rencontrer Jacques Chirac, depuis, à deux reprises et gratuitement...

Antoine Glaser et Stephen Smith

Le droit de cuissage, une histoire française

par Emmanuel Pierrat

SANDRINE BERTAUX, doctorante et victime de harcèlement sexuel dans le cadre de l'Université française, a déposé une plainte qui suscite une vive polémique depuis sa révélation par *Le Monde* daté 3-4 février. Au gré des réactions complexes de ses détracteurs, s'y mêlent en vrac les indignations politiques, la dénonciation d'une judiciarisation « à l'américaine » de la société française et une complaisance persistante envers certaines moeurs académiques.

Le délit de harcèlement sexuel n'a pas surgi dans notre droit hexagonal à la faveur d'un clonage de l'imagination hollywoodienne. Quelques affaires ont tristement émaillé l'histoire sociale et judiciaire de la France du XX^e siècle. La grève des ouvrières des porcelaineries Haviland de Limoges en 1905 en reste le premier exemple marquant.

L'entrée dans le corpus législatif français de dispositions spécifiques au harcèlement sexuel résulte essentiellement d'une double influence, nord-américaine sans doute, mais aussi européenne. Les instances communautaires ont en effet choisi, il y a plusieurs années déjà, d'encourager l'adoption de mesures spécifiques. En 1993, la France a été le premier Etat membre de l'Union à se conformer aux prescriptions de la Commission européenne et à se doter de lois spécifiques au harcèlement sexuel, inscrites à la fois dans le code du travail et dans le code pénal.

Le harcèlement sexuel est depuis lors un délit classé au sein des agressions sexuelles. Les termes de l'article 222-33 du code pénal sont précis et visent « le

fait de harceler autrui en donnant des ordres, proférant des menaces, imposant des contraintes ou exerçant des pressions graves dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions. Et la jurisprudence (y compris celle de la réputation si conservatrice Chambre criminelle de la Cour de cassation) a déjà eu l'occasion de préciser que de tels agissements, accompagnés de chantage, lorsqu'ils sont commis dans la sphère pédagogique, sont également constitutifs de ce délit. La loi de « modernisation sociale », adoptée le 17 janvier, a encore élargi la portée de ces textes, en visant harcèlement moral et harcèlement sexuel entre collègues.

Pas de rapports de pouvoir ? Sandrine Bertaux a immédiatement subi les conséquences publiques de son refus

Encore une fois, les rapports de séduction, au sein d'un milieu professionnel, ne sont pas réprimés en tant que tels par la loi française. Le code pénal réprime un enchaînement de faits précis : la proposition du harceleur, le refus de sa cible, et la sanction qui en découle et qui s'abat sur elle.

Les condamnations restent encore isolées : la peur de « perdre sa place », les difficultés d'apporter la preuve matérielle du harcèlement entraînent nombre de poursuites. Mais les mentalités commencent à évoluer. La honte intrinsèque des victimes face à toute révélation d'une infraction

liée aux mœurs tend à s'estomper. En matière de harcèlement sexuel, le rapprochement avec un certain discours sur le viol, toujours si présent dans la mémoire commune des femmes, s'impose encore. Les arguments en défense y sont les mêmes : la victime l'y a poussé, elle en a profité. En clair, elle l'aurait bien cherché. Il a bien fallu quelques années aux juridictions pour écouter d'une oreille plus attentive le désarroi et la souffrance des plaignants, en leur reconnaissant clairement le statut de victimes. Il est d'ailleurs frappant de retrouver les mêmes ingrédients dans la plupart des affaires de crimes ou de délits sexuels, qu'il s'agisse du viol, du harcèlement ou encore de la pédophilie : dénigrement des victimes,

gues, de porter son dossier devant les autorités académiques. Dès le 12 septembre 2001, elle a osé faire état par écrit, pièces à l'appui (c'est bien là le seul avantage d'une affaire pénale où des intellectuels agissent et donc écrivent), d'un comportement anormal et inacceptable. Le même

EMMANUEL PIERRAT, avocat, est le défenseur de Sandrine Bertaux.

jour, il lui a été répondu qu'il semblait nécessaire, au vu de la gravité de la situation évoquée, que soit arrêtée une position sur ce cas. Depuis lors, le silence administratif s'est imposé. La passivité de ses autorités de tutelle a forcé Sandrine Bertaux à déposer une plainte avec constitution de partie civile.

D'autres victimes n'ont pas eu ce courage et sont restées seules avec leur souffrance et leurs preuves. L'une d'entre elles avait pourtant révélé dans une lettre publique et non équivoque, datée de 1998, le « trop d'attention » dont elle souffrait de la part du même membre de sa hiérarchie.

C'est en parallèle, et non à l'instigation de Sandrine Bertaux, que plusieurs centaines de doctorants et d'enseignants ont ressenti le besoin de signer collectivement une pétition, de la mettre en ligne et que les médias s'y sont intéressés, découvrant que l'élite du corps académique ne se comportait pas différemment qu'un contremaître « dénoncé » par ses ouvrières. Il n'y a pas moins d'abus sexuels que l'on soit poursuivie dans un laboratoire de recherche ou dans une usine.

Rappelons, avec son accord, que Sandrine Bertaux a pour activité la recherche en histoire et en démographie. Elle termine bel et

bien actuellement une thèse sur « L'histoire des concepts démographiques et la construction d'une vision raciale des populations : une perspective comparative entre la France, l'Italie et l'Angleterre, des années 1920 aux années 1960 ». Certains voudraient voir aussi dans sa plainte le signe d'une supposée faiblesse intellectuelle, d'une incapacité à mener à bien ses travaux de recherche. Tel n'est pas l'avis de l'université de Columbia, qui, en février, vient de lui accorder une bourse postdoctorale. Elle mènera donc à bien désormais ses travaux à New York. Elle pourra y surmonter les barrières qui se sont manifestées ici à son encontre depuis qu'elle a osé dénoncer les actes dont elle a été victime. Ces mêmes barrières motivent et justifient aujourd'hui sa plainte.

L'université – « l'organisation du pouvoir qui s'y exerce, sa structuration mandarinaire, l'arbitraire qu'elle autorise » – rappelle à juste titre l'avocat de son « maître » dans *Le Monde* du 26 février. Malgré cela, pas de lien d'autorité dans les facultés françaises ? Pas de rapports de pouvoir ? Sandrine Bertaux a immédiatement subi les conséquences publiques de son refus : démission officielle des fonctions de « codirecteur », retrait des moyens informatiques (ordinateur, accès Internet à l'institution), éviction du séminaire qu'elle devait animer conjointement cette année à l'Ecole des hautes études en sciences sociales... Dirait-on encore aujourd'hui que les femmes violées sont aveuglées par le communautarisme et que leurs plaintes conduisent la République à sa perte ? Gageons que la justice et le débat public sauront surmonter l'inertie qui est l'autre vrai réflexe de corps de *l'homo academicus*.

Mensonges

par
Eric Fassin

MA tribune publiée dans *Le Monde* du 22 février proposait une réflexion générale sur « l'actualité du harcèlement sexuel », en replaçant dans l'histoire politique française récente et dans le contexte social particulier de l'université, l'émergence d'un collectif et d'une plainte, l'un et l'autre médiatisés, sans émettre, bien entendu, le moindre jugement sur ce cas particulier. Dans le débat public, j'interviens toujours

ÉRIC FASSIN est sociologue (Ecole normale supérieure).

à découvert. En revanche, des affaires judiciaires, je ne parle jamais dans les médias – pas même, pour ma part, de manière anonyme.

Par la voix de son avocat (*Le Monde* du 27 février), Hervé Le Bras, que vise la plainte, mais qui n'était pas nommé dans mon article, choisit de se mettre en scène de manière personnelle (« un mari et un père ») et de me prendre à partie personnellement. Je voudrais poser des limites à la « licence », pour reprendre le mot de M^r Terquem.

Que celui-ci réduise ma réflexion sur le harcèlement sexuel dans le monde académique à ce seul cas me paraît bien compréhensible, mais à la fois trop pessimiste pour son client, et trop optimiste pour les victimes : rien ne nous permet de dire, sauf nos préjugés de classe, si l'on est plus à l'abri à l'université « qu'à l'usine ou au supermarché ». La violence des attaques que je subis aujourd'hui ne me paraît d'ailleurs pas très rassurante sur ce point.

Je déplore bien sûr les propos désobligeants utilisés par Francis Terquem. Mais surtout, je proteste contre ses allégations mensongères. Puisqu'il prétend avoir accès à ma correspondance privée, il doit savoir qu'il est faux de dire : « Eric Fassin, qui conseillait épistolairement à cette théssarde, le 4 novembre 2001, bien avant la plainte et la pétition, de ne pas s'arrêter à la stricte définition juridique du harcèlement sexuel. » Je n'ai jamais rien conseillé de tel à Sandrine Bertaux.

Plus grave encore, il m'est reproché « d'user de l'émoi dans lequel les critiques fondées de son ancien maître (...) ont plongé une théssarde, pour créer cet invraisemblable charivari ». Or Sandrine Bertaux ne m'a informé de sa situation qu'après avoir déposé le 12 septembre 2001 un courrier administratif protestant contre le chantage dont elle se déclarait victime. S'il ignorait ce point, M^r Terquem aurait au moins pu citer mon courrier électronique du 4 novembre : « Je crois qu'une victime de harcèlement a d'abord besoin de recouvrir sa liberté de décision : ceux qui voudraient décider pour elle, « pour son bien », ne feraiient que répéter, en miroir, l'expérience dont elle cherche à se délivrer. » Je n'imagine pas d'inciter quiconque à s'exposer aux risques d'un procès, moins encore une doctorante qui aspire à une carrière universitaire.

Du reste, les étudiants ne se laissent pas manipuler si facilement : ce ne sont pas des pantins. L'illusion que trahit ce soupçon, qu'il porte sur la plaignante ou le collectif, est, hélas, révélatrice de ce que M^r Terquem appelle fort justement les « dérives du mandarinate ». En réalité, même s'ils sont dépendants, les docteurants n'en restent pas moins autonomes. Ils ne se laissent pas faire. N'est-ce pas précisément cela qu'ils nous font entendre aujourd'hui ?

Mon accusateur et moi n'avons donc pas la même conception des étudiants. Manifestement, nous ne parlons pas non plus de la même République. Qu'un avocat décide de défendre son client par voie de presse, c'est son droit. Que, sous couvert de débat, il le fasse à mes dépens, en faisant de moi l'accusé, au prix d'accusations trompeuses, est contraire à mes droits. Nous ne partageons donc pas le même idéal de débat. J'espère seulement qu'aucune manœuvre de diversion n'empêche la réflexion sur le fond.

La fin d'un tabou à l'université

LA pétition lancée par notre collectif d'étudiant-e-s, CLASCHES (Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur), a recueilli à ce jour plus de onze cents signatures d'étudiant-e-s, d'enseignant-e-s, de chercheur-e-s, de personnels administratifs issus-e-s de diverses disciplines et de multiples institutions de l'enseignement supérieur. Un tel écho révèle qu'un débat sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur est aujourd'hui possible. Nous nous réjouissons que ce débat public soit, depuis quelques semaines, enfin ouvert. Toutefois, la chronologie médiatique, qui fait coïncider notre pétition et la seule plainte pour harcèlement sexuel déposée à ce jour par une étudiante (*Le Monde* du 2 février), instaure un climat de confusion entre notre mobilisation collective et cette plainte.

Nous déplorons que, dans plusieurs articles récents, les revendications générales du CLASCHES soient déformées et réduites, plus ou moins explicitement, à une mobilisation autour d'un cas particulier. Le caractère nouveau et exceptionnel de cette plainte ne doit pas faire oublier la réurrence du phénomène, autant que les cas dont nous avions connaissance avant de lancer notre mouvement, et ceux qui nous ont été communiqués depuis. Il nous semble opportun de rappeler que les enjeux d'une action collective contre le harcèlement sexuel sont académiques, et non personnels. Cette confusion dans le traitement des informations traduit les résistances qui contribuent à occulter le caractère social du harcèlement sexuel et en déniennent l'importance.

Notre objectif est de mettre en évidence le tabou qui pèse sur le harcèlement sexuel, le manque d'information et l'absence de dispositifs institutionnels qui permettraient d'identifier, de prévenir et de sanctionner les cas de harcèlement sexuel dans les universités et les écoles supérieures françaises.

En tant qu'étudiant-e-s, il est de notre responsabilité de mettre au jour l'existence de telles pratiques, trop souvent assourdies ou étouffées par l'institution elle-même. Aujourd'hui, il est nécessaire que tous les acteurs de l'enseignement supérieur s'approprient cette question pour que des mesures concrètes soient mises en œuvre. Nous réaffirmons ici notre volonté de permettre au débat de s'engager dans des voies constructives.

L'université n'est ni plus ni moins propice qu'un autre lieu au harcèlement sexuel. Comme dans l'ensemble de la société, les lois de 1992 (art. 222-33 du code pénal) et de 2002 (loi 2002-73 du 17 janvier « de modernisation sociale ») doivent pouvoir y être appliquées.

Le harcèlement sexuel est une forme, parmi d'autres, d'abus de pouvoir. Lorsqu'un-e enseignant-e, afin d'obtenir des contreparties de nature sexuelle de la part de son-sa subordonné-e, lui promet une situation plus avantageuse, lui inflige une sanction en cas de refus, il-e ne se situe pas nécessairement dans une logique de séduction, mais abuse de toute évidence de sa position d'autorité.

Même si, le plus souvent, cette relation ne s'inscrit pas dans un rapport salarial, nul ne peut ignorer la relation de dépendance des étudiant-e-s vis-à-vis des enseignant-e-s (bourses ou allocations, lettres de recommandation, renouvellement d'un contrat d'enseignement, intégration dans des équipes de recherche, etc.). Or divers éléments favorisent l'utilisation abusive du pouvoir conféré par la position hiérarchique.

La proximité intellectuelle dans la relation pédagogique est un élément qui brouille les cartes de la subordination. Les étudiant-e-s peuvent être tenté-e-s de l'oublier pour mieux s'intégrer au milieu universitaire. C'est particulièrement vrai des doctorant-e-s, qui sont, potentiellement, les futur-e-s collègues de leurs professeur-e-s.

En outre, l'absence d'instances disciplinaires statuant sur les cas de harcèlement sexuel induit un

véritable déni de justice. Tous les acteurs de l'université ne sont pas sur un pied d'égalité. Négliger l'importance de tels recours revient donc à priver les étudiant-e-s du droit de dire non. Il ne s'agit pas de réprimer des désirs ou d'orchestrer une quelconque chasse aux sorcières, mais de permettre à chaque-e un consentement ou un refus sans équivoque.

Nous avons adressé une lettre ouverte au ministre de l'éducation nationale, consultable sur notre site. En réponse, M. Lang nous a adressé une lettre de soutien. Il y inscrit la lutte contre le harcèlement sexuel dans une volonté affirmée de rompre avec les abus de pouvoir et le sexism dans l'enseignement supérieur. Nous avons également sollicité la Conférence des présidents d'université (CPU), la présidence du CNRS, le Conseil national de l'enseignement supé-

rieur et de la recherche (Cnesr) et les syndicats d'étudiants et d'enseignants. Une journée d'étude impliquant tous les acteurs de l'enseignement supérieur est prévue.

– Puisque le harcèlement sexuel est une forme d'abus de pouvoir

Le harcèlement sexuel : une forme, parmi d'autres, d'abus de pouvoir. Il est nécessaire que tous les acteurs de l'enseignement supérieur s'approprient cette question pour que des mesures concrètes soient mises en œuvre

rieur et de la recherche (Cnesr) et les syndicats d'étudiants et d'enseignants. Une journée d'étude impliquant tous les acteurs de l'enseignement supérieur est prévue.

Nos propositions suivent trois orientations principales :

– Pour remédier à la loi du silence, nous insistons sur l'importance d'une politique de prévention du harcèlement sexuel par le biais de brochures et d'affichage.

– Les instances de régulation des litiges déjà existantes à l'intérieur de l'enseignement supérieur (section disciplinaire des conseils d'administration et le Cnesr)

dans la relation entre étudiant-e-s et enseignant-e-s, il est aujourd'hui plus que nécessaire de soumettre au débat le statut des étudiant-e-s. Afin de préserver la qualité de la relation pédagogique, il importe de clarifier les attentes, les droits et les devoirs de chacun-e au sein du système universitaire. En effet, le harcèlement sexuel risque d'autant plus de sevrir que la situation des étudiant-e-s sera plus floue et plus précaire. La réflexion que nous appelons de nos vœux ne saurait donc isoler la question spécifique du harcèlement sexuel du cadre plus général de dépendance

dans lequel elle s'inscrit. Notre action vise à en finir avec le déni de justice que la loi du silence impose depuis trop longtemps aux victimes de harcèlement sexuel, et à favoriser l'émergence de leur parole. Notre fonction n'est toutefois pas de parler en leur nom. Le harcèlement sexuel est un problème

LAURE BERENI, COLINE CARDI, MARYLINE LIEBER, CÉLINE PEYRAUD, LÉO THIERS-VIDAL sont doctorant-e-s ; ils s'expriment au nom du collectif CLASCHES

social auquel nous souhaitons apporter des réponses collectives : trop souvent les victimes de harcèlement sexuel se voient renvoyées à leur propre psychologie, par une inversion de l'ordre des causes et des conséquences.

CLASCHES ne propose ni une plaidoirie ni une thérapie, mais une réflexion politique sur le monde universitaire auquel nous appartenons. Pour préserver des relations pédagogiques de confiance, il est impératif de résoudre collectivement le problème du harcèlement sexuel en tant qu'abus de pouvoir.

Nous espérons, par ce texte, mettre un terme à la confusion entre les revendications de CLASCHES et un cas particulier qui focalise l'attention des médias. Cette confusion nous expose au soupçon d'être manipulé-e-s, instrumentalisé-e-s par les un-e-s ou les autres, niant ainsi notre autonomie de pensée, voire notre existence même. Or dénier aux étudiant-e-s le droit de penser et d'agir publiquement procède de la même logique que celle qui ignore la parole des étudiant-e-s victimes de harcèlement. Refuser notre indépendance de pensée et éluder notre autonomie d'action, c'est vouloir nous garder dans un état de sujexion, ce même état qui favorise le silence autour du harcèlement sexuel. Les réactions qui se font entendre aujourd'hui montrent assez la nécessité de rompre le silence.

(<http://clasches.multimania.com>)

HORIZONS DÉBATS

Désir, vous avez dit désir ?

Suite de la première page

Le harcèlement est lié désormais au comportement de toute personne poursuivant un but sexuel à l'égard de collègues de travail. Le contenu du délit fut également modifié. Dans l'ancienne rédaction, étaient définis précisément les actes de harcèlement sexuel matériellement répréhensibles : ordres, menaces, contraintes ou pressions graves. Désormais, des sanctions sont prévues contre les auteurs d'*« agissements dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle »*? Qu'est-ce qu'une proposition sexuelle *« voulue »* préalablement par celle - ou celui - à qui elle s'adresse ?

En matière de prostitution, on vit resurgir récemment (en particulier dans les débats autour du *Plate-forme* de Houellebecq), parmi les féministes et au nom d'une indiscutable protection de l'enfant, une

tation sexuelle ? Quand le rôle actif de celui qui désire et la position passive de celui qui est désiré deviennent-ils domination et soumission ? Inviter une collègue à prendre un café sera-t-il un *« agissement dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle »*? Qu'est-ce qu'une proposition sexuelle *« voulue »* préalablement par celle - ou celui - à qui elle s'adresse ?

En matière de prostitution, on vit resurgir récemment (en particulier dans les débats autour du *Plate-forme* de Houellebecq), parmi les féministes et au nom d'une indiscutable protection de l'enfant, une

Il faut le reconnaître, le désir sexuel est toujours violent pour une part, unilatéral souvent, harcelant parfois

campagne pour rendre possible de sanction pénale le client de cette forme d'exploitation sexuelle, comme cela existe dans les pays où l'emprise croisée du puritanisme et des féministes l'a fait inscrire dans le code pénal. Les partisans d'une pénalisation du client de la prostitution ont alors entretenu une confusion délibérée entre celle des enfants et celle des adultes.

un esclavage, afin de tenter d'en dissuader les acteurs, est certain. Que le comportement du client qui en profite soit moralement condamnable, sans doute. Mais pénalement répréhensible, lorsque l'adolescent est majeur sexuellement et ne fait pas l'objet de violences de sa part ?

Dans un domaine où l'inconscient domine les représentations

Toute société, par son Etat, fixe des limites aux conduites sexuelles en fonction de ses valeurs religieuses, sociales et culturelles. Pas plus qu'aucune liberté, celle de disposer sexuellement de son corps et de celui d'autrui n'est absolue. L'accroissement réel, et non seulement judiciaire et médiatique, du nombre et de la gravité des crimes ou délits sexuels interdit toute complaisance ou indulgence à l'égard de leurs auteurs, et la plupart des démocraties ont dû se doter de lois plus répressives. Que l'aggravation de la prostitution, effet d'une mondialisation qui dépote en France la misère de l'Afrique et d'une partie de l'Europe de l'Est, soit un délit pour ceux qui l'organisent, c'est l'évidence. Qu'il faille le punir lourdement quand il s'apparente à

conscientes (combien de pédophiles participent naguère à la « Marche blanche » en Belgique contre les crimes de Dutroux ?), il convient de limiter ces limites. Que sanctionne-t-on, quand on va au-delà des deux seuls tabous qui justifient les restrictions à la liberté sexuelle : âge du partenaire et consentement ? A travers le harcèlement et la prostitution, voudrait-on réprimer le désir lui-même et son expression agie ?

Il faut le reconnaître, le désir sexuel est toujours violent pour une part, unilatéral souvent, harcelant parfois

Il faut toujours interroger les fondements sociaux et inconscients des interdits sexuels. Nous rêvons tous d'être dispensés par un Etat tutélaire du « trouble de penser et de la peine de vivre », pour reprendre les mots de Tocqueville. Cette instance assurant le Bien et éradiquant le Mal prend de plus en plus la forme d'un pouvoir maternel et maternant, d'une Big Mother dont nous attendons aussi qu'elle nous dispense de la violence de désirer. La maternisation de la société française s'accompagne d'une désexualisation des rapports humains.

Nécessaire aux débuts de la vie, mais pathologique si elle se maintient, la symbiose mère-enfant évite à celui-ci le désir sexuel. Chaque

fois qu'est récusée la différence masculin-féminin, est renforcée l'opposition maternel-infantile. Les « sociétés de mères » se caractérisent par un effacement croissant de la différence des sexes. A la mère, l'enfant en proie à la sexualité adresse cette plainte : « *Regardez : il n'y a rien à voir, je ne fais rien de mal. Délivre-moi du désir !* »

Big Mother et ses porte-parole assurent une veille sanitaire sans relâche. Tout ce qu'on peut dési-

aux femmes à qui elle n'est point faite ». Ces propos d'un polémiste du XIX^e siècle, aujourd'hui politiquement très incorrects en attendant d'être pénalement répréhensibles, n'éclairent-ils pas nos contradictions à propos de la vie sexuelle et de sa violence inconsciente ?

Le premier ministre ajoutait que ce qui était beau dans le désir, c'est « quand il est réciproque ». Rêve-t-il, et sa majorité avec lui, d'un désir toujours réciproque, jamais

Nous rêvons tous d'être dispensés par un Etat tutélaire du « trouble de penser et de la peine de vivre », pour reprendre les mots de Tocqueville

rer, tout ce qui ne fait pas du bien - ce sont souvent les mêmes choses - doit nous être épargné : le tabac, la mondialisation, le secret, le risque, les farines animales, les OGM, le machisme, la mort, le bizutage, la drogue, la corruption, le travail, le racisme, les maladies sexuellement transmissibles, le nom du père... Il s'agit d'effacer le mal et, afin que l'homme ne soit plus un loup pour son semblable, de pourchasser ce qui l'empêche encore d'être un enfant pour sa mère.

Lionel Jospin a cru devoir nous adresser son « désir ». Peut-être espérait-il susciter le nôtre en retour en réprimant davantage certains désirs des Français. On peut douter qu'il y parvienne, vu le peu d'écho de la pénalisation du harcèlement (34 condamnations en 2000), qui montre que nos gouvernements sont peut-être bien seuls à confondre désir et abus d'autorité. Ou bien vise-t-il à combler son déficit d'image auprès des Françaises, supposées moins sujettes aux dérèglements de la libido ?

Croit-il être plus sexy (selon les sondages, les femmes lui en feraient grief) en prônant moins de sexe ? Ce serait une erreur, car, « quelque horreur qu'inspire une violence amoureuse à la personne qui en est l'objet, il est à remarquer qu'elle en inspire encore davantage

unilatéral ? Cela existe, certes, un désir réciproque, encore que, le plus souvent, le désir soit transi (au sens de l'amoureux : je désire qui ne me désire pas), transif (au sens de la mathématique des ensembles : je désire qui ne me désire pas) ou intransitif (au sens de la grammaire : je ne désire personne en particulier).

Le désir réciproque est finalement une situation assez rare, et celui des Français pour un candidat qui désire qu'ils ne désirent pas trop me semble problématique. Mais qui sait ?

En 1914, Freud écrivait : « Celui qui promettra à l'humanité de la délivrer de l'embarrassante sujétion sexuelle, quelque sottise qu'il choisisse de dire, sera considéré comme un héros. » Notre temps n'a fait que confirmer cette tendance : plus de sexe, plus cru, plus direct, plus violent, mais pour en finir avec la sexualité elle-même, son trouble, sa passion, sa part de souffrance et son environs de mort.

Le proverbe « Tout animal est triste après le coït » ne m'a jamais convaincu. En tout cas, je pressens une grande tristesse dans une humanité débarrassée du rapport sexuel. La différence entre les sexes et l'insoutenable désir qu'elle suscite ne disparaîtront de nos représentations qu'en nous plongeant dans une hébétude sinistre.

Un monde hollywoodisé par Robert Guédiguian

A 85 %, les salles de cinéma de notre planète sont occupées par des films américains. L'estimation est difficile à contrôler mais elle est jugée probable. De toute façon, que ce soit à 78 % ou à 86 % ne change pas grand-chose à ce désastre.

L'occupation est le terme qu'utilisent les militaires pour désigner un territoire conquis qui ne leur appartient pas auparavant et qui ne leur appartiendra jamais que sous la contrainte. Armée d'occupation, territoires occupés, résistants et collaborateurs... Toutes métaphores guerrières : il s'agit bien, sous les masques souriants de la grande famille du cinéma « où tout le monde s'embrasse » comme disait Godard, d'une guerre : une guerre économique banale, j'allais dire normale dans l'histoire du capitalisme.

Tous les discours amicaux en faveur de la diversité culturelle de tous les cadres, français ou pas, des grandes entreprises, ne changeront pas ce fait : « l'exception culturelle » est contraire aux intérêts de leurs actionnaires.

Peu nous importe de savoir si la générosité de ces discours est sincère ou non, spontanée ou machiavélique. Si nous ne créons pas un rapport de forces qui impose aux pouvoirs politiques une attitude claire, ferme et définitive sur cette question, le pourcentage ne sera plus discuté : 100 % des salles du monde seront occupées par des films américains. Il conviendrait mieux de dire hollywoodiens : les films dont je parle ne racontent que très peu la réalité des Etats-Unis. Ce sont des produits homogénéisés tant dans leurs contenus que dans leurs structures narratives.

Si nous sommes d'accord sur la gravité du constat, il faut que nous exigeons auprès des instances politiques locales, nationales, européennes et internationales des mesures qui protègent ce que l'on pourrait appeler « le droit des peuples à disposer de leur image ».

Nous proposons un conseil personnalisé et gratuit à tous ceux qui font leurs premiers pas dans la vie.

Vous souscrivez votre premier abonnement EDF : nous vous apportons un conseil personnalisé pour vous aider à bien utiliser l'électricité et à faire des économies d'énergie. C'est un des 20 engagements que nous prenons pour répondre aux attentes que vous avez exprimées lors de notre

consultation sur le service public de l'électricité. 20 engagements pour vous satisfaire toujours davantage et aller plus loin avec vous en matière de service et d'environnement. Retrouvez nos engagements dans votre agence EDF GDF Services ou sur notre site Internet www.edf.fr

LES ENGAGEMENTS DE SERVICE EDF

donner au monde l'énergie d'être meilleur



La « victoire », selon Ariel Sharon

ARIEL SHARON a un plan : « Il faut leur causer beaucoup de pertes. S'ils ne sentent pas qu'ils ont été vaincus, on ne pourra pas revenir à la négociation. » Le premier ministre israélien qui s'exprimait lundi 4 mars dans les couloirs de la Knesset fixe donc un objectif très clair à l'armée israélienne : la victoire. Il reprend à son compte le discours du chef d'état-major israélien, Shaul Mofaz, qui, à quelques mois de la retraite, a assuré à de multiples reprises que celle-ci, la victoire, est à portée de main. Qu'elle n'a été retardée et contrariée que du fait des tergiversations de responsables politiques mal assurés.

Mais en quoi consiste cette fameuse victoire pour le gouvernement israélien qui a décidé le 3 mars, en réplique à un attentat à Jérusalem-Ouest et à une attaque en Cisjordanie qui sanctionnaient eux-mêmes des incursions massives, « d'exercer une pression militaire constante sur l'Autorité palestinienne et sur les organisations terroristes ? » S'il n'est pas question, pour l'instant, de toucher à la personne de Yasser Arafat, recluse à Ramallah depuis plus de trois mois, ni de décretter l'Autorité palestinienne, fille du processus de paix, nulle et non avenue, le démantèlement des cellules responsables des opérations menées dans les territoires palestiniens comme en Israël semble donc la priorité.

Cet objectif est problématique parce que l'armée israélienne n'est pas parvenue à l'atteindre au cours d'un an et demi d'Intifada. Tous les moyens ont pourtant été mis en œuvre : les destructions de bâtiments officiels palestiniens, les assassinats d'activistes présumés et les incur-

sions en zone autonome palestinienne. Tous ont montré leurs limites. Les F-16 israéliens bombardent le plus souvent des cibles déjà touchées par le passé (dont les prisons dans lesquelles le gouvernement exige l'enfermement des « terroristes »...). On ne compte plus les « numéros un » ou les « numéros deux » de tel ou tel groupuscule militaire éliminés. La ville autonome de Tulkarem a déjà été réoccupée en janvier, tout comme des camps de réfugiés longtemps considérés comme des sanctuaires, Balata, près de Naplouse, et Nour As-Shams, près de Jénine. Malgré cette litanie de précédents, les attaques contre des objectifs israéliens n'ont en rien baissé d'intensité. Bien au contraire. L'armée israélienne a enregistré ces trois dernières semaines plus de revers qu'en dix-huit mois d'Intifada.

« L'OCCUPATION CORROMPT »

Le démantèlement de l'infrastructure des groupuscules militaires palestiniens était l'objectif affiché des opérations massives menées dans les camps à partir du 28 février. Il s'est achevé par les représailles palestiniennes que l'on sait. Les infrastructures des Brigades Ezzedine Al-Qassam, l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), comme des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, proches du Fatah, sont sommaires et faciles à reconstruire. Les moyens utilisés sont également rudimentaires. Les roquettes artisanales que le Hamas ne cesse de perfectionner peuvent être bricolées un peu partout dans les territoires palestiniens. Ce n'est pas un armement sophistiqué – semblable à celui

découvert début janvier sur le cargo *Karine-A*, et dont Israël assure qu'il avait pour destinataire l'Autorité palestinienne – qui a permis à un activiste des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa de tuer le 3 mars toute la garnison d'un barrage, mais un fusil datant, selon des sources militaires israéliennes, de la dernière guerre mondiale.

L'éradication totale du terrorisme, si tel est bien l'objectif, ne se réduira pas au contrôle temporaire des camps de Nour As-Shams et de Balata. Il faudra rentrer à Dheisheh (d'où venait le kamikaze du 2 mars), à Aïda, près de Bethléem, à Al-Amari, près de Ramallah, à Jabaliya (d'où venait le kamikaze du 5 mars), à Chati, à Bouré, dans la bande de Gaza, et, pourquoi pas, livrer la bataille de la casbah de Naplouse si l'intention est bien de montrer qu'« aucun endroit n'est interdit » à l'armée israélienne et que celle-ci « peut intervenir partout », comme l'ont claironné les militaires israéliens avant que l'attentat de samedi et l'attaque de dimanche ne les réduisent au silence.

Mais pourquoi réoccuper si, comme l'assure Ariel Sharon, vient ensuite le temps de la négociation et donc des concessions, même minimales, pour les Israéliens. Où sera alors la victoire ? Sans compter que ce retour en arrière de l'armée israélienne ne sera pas sans prix diplomatique, politique et surtout moral pour Israël. Comme l'a si bien dit le président de la Knesset, Abraham Burg, et comme le martèlent d'une voix de plus en plus assurée les pacifistes israéliens qui ne se résignent pas à la catastrophe, « l'occupation corrompt ». Qui pourra assurer enfin qu'elle sera l'assurance de la sécurité ? Certainement pas l'ancien chef du Shin Beth, Ami Ayalon, qui assurait dans un entretien au *Monde*, le 24 décembre, que « la victoire, nous l'avons déjà remportée ». « En 1967, rappelait-il, nous avons occupé tous les territoires palestiniens. » Le pire pour Israël, assure cet ancien responsable de la sécurité du pays, serait au contraire de gagner cette guerre.

De leur côté, les Palestiniens, qui s'apprennent à subir de nouvelles représailles massives, sans doute accompagnées comme le 4 mars de leur lot de victimes « collatérales », n'ont aucun intérêt non plus à s'installer dans un face-à-face armé. Sans doute le premier ministre israélien, Ariel Sharon, fait-il fausse route en s'acharnant à vouloir distinguer des Palestiniens soucieux uniquement du bien-être de leur famille de responsables égarés par des chimères nationalistes. Il semble bien en effet après un an et demi de privations, de bouclages et de terreur militaire, que ceux-ci soient moins éloignés que jamais de ceux-là. Sans doute la société palestinienne, qui a prouvé par le passé qu'elle n'intendait pas marchander son rêve de patrie, est-elle prête à encaisser les coups portés par les blindés, les avions et les hélicoptères de combat israéliens, car elle n'a désormais plus grand-chose à perdre. Sans doute une opération aussi stupéfiante que l'attaque du barrage militaire de dimanche atteint plus durement et interroge plus profondément la société israélienne, dont le poids a été décisif pour précipiter l'évacuation de la zone occupée pendant près de vingt ans dans le sud du Liban, en mai 2000.

Mais, de ce côté aussi, la radicalisation exigerait son dû : à coup sûr, plus de morts civils, et une surenchère entre des groupes militaires palestiniens à terme concurrents qui disputeront à l'avance la bataille pour le pouvoir. La tolérance et le pluralisme qui subsistent malgré tout dans les territoires palestiniens n'y résisteraient sans doute pas. Non, décidément, il ne faut pas souhaiter de solution militaire ni pour Israël ni pour la Palestine.

Gilles Paris



Tables rondes à Guernesey.

Silences sur la décentralisation

« *S'IL EST UN SUJET* sur lequel on peut encore faire rêver, c'est celui de la décentralisation. C'est une très grande affaire. Il est temps d'avoir un grand projet. » Il est probable que ce « rêve » dont parlait Pierre Mauroy, en juin 2001, ne traversera pas la campagne présidentielle. Lionel Jospin, indique-t-on à l'hôtel Matignon, n'a pas l'intention de consacrer à ce thème une intervention particulière. Jacques Chirac n'a pas prévu d'être plus discret. Sauf à être interpellé par les médias ou les élus eux-mêmes, aucun candidat ne compte spontanément s'attarder sur un sujet qui, affirme-t-on dans les états-majors, n'intéresse pas les Français. Faut-il déplorer cette indifférence générale ?

Alors que la loi du 2 mars 1982 fête ses 20 ans, première d'une série de réformes qui confèrent des droits nouveaux aux communes, départements et régions, alors que les élus – de droite et de gauche – réclament une « nouvelle étape », le silence des postulants à l'Elysée ne préjuge pas des évolutions qui, de toute façon, sont inéluctables. « Nous avons lancé un grand mouvement qui n'est pas près de s'arrêter », déclarait Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en 1982. En deux décennies, la société civile s'est, de fait, emparée de la décentralisation. La suppression de la tutelle des préfets sur les actes des élus a permis l'émergence de grandes métropoles concurrentes de Paris, renforcé le sentiment et la fier-

té d'appartenance des habitants à leur lieu de vie et redistribué les équilibres économiques entre le centre et les « provinces ». Affaire des élus au départ, elle mobilise aujourd'hui aussi les forces vives. En témoigne le Livre blanc que le Centre des jeunes dirigeants et l'association Nouveaux territoires pour l'entreprise s'apprêtent à publier. Pour la première fois, des patrons demandent à être associés aux élus, au sein des régions ou des agglomérations, pour peser face à l'Etat.

Face à ce mouvement d'émancipation, les candidats à la présidentielle donnent le sentiment d'être à la traîne. A gauche, Lionel Jospin considère, comme il l'a dit le 20 février à la deuxième Conférence des villes, qu'« à l'heure où certaines villes font leur croissance rapide sur leur insertion dans le flux de la mondialisation », l'Etat reste le principal levier pour garantir « la solidarité qui lie entre eux les territoires de la République ». Le candidat socialiste siffle d'autant mieux ce refrain républicain que Jean-Pierre Chevènement chante les louanges de l'Etat-nation. Le contexte idéologique était différent en 1982. Il y a vingt ans, se souvient M. Mauroy, « les socialistes baignaient dans la culture de l'autogestion, il y avait les idées de 1968, et cela pesait, même si les débats au PS ont été rudes », confie l'ancien premier ministre.

Dans son livre, *Le Temps de répondre*, Lionel Jospin ne consacre que

quelques lignes à la décentralisation. Il indique qu'elle « devrait s'opérer davantage au bénéfice des régions qu'à celui des départements ». Mais il propose de « garder le département tel qu'il est ». En 1982, François Mitterrand s'était fait le défenseur du département. Mais l'alliance du Nordiste Mauroy et du Sudiste Defreffe avait permis de contrecarrer les résistances jacobines.

JACOBINISME D'ÉNARQUE

A droite, le camp chiraquien, jadis majoritairement bonapartiste, abrite aujourd'hui une aile libérale qui fait de la décentralisation un cheval de bataille contre la puissance et la fonction publiques. Mais Jacques Chirac ne se hasarde pas à trop d'audace car il doit compter avec une France des petits élus qui s'est jusqu'ici opposée aux grands combardements. Il ne peut faire fi, notamment, des résistances dans son propre camp, largement représenté au Sénat, à toute réforme qui toucherait au département. Le conseil général est la pierre angulaire du système institué en 1982 qui permet à l'Etat de rester présent sur le terrain, via ses services déconcentrés au niveau départemental. Il reste l'incubateur des carrières sénatoriales et le gardien du maintien de nos 36 500 communes.

Jacques Chirac, Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement ont en commun de n'avoir aucune expérience de maire d'une grande métropole

de province. Leur jacobinisme d'énarque prend le pas sur leur expérience d'élus locaux. C'est aussi pour cette raison que l'élection présidentielle restera muette sur la décentralisation.

Celle-ci continuera à progresser par petites touches. Un accord existe aujourd'hui pour que l'Etat transfère des compétences en matière d'environnement, de transports, voire dans le domaine universitaire. Récemment, le processus de Matignon sur la Corse a fait sauter un tabou : gauche et droite s'accordent à vouloir transférer de nouveaux pouvoirs réglementaires aux régions. 2004 sera important. Le mode de scrutin qui s'appliquera pour la première fois cette année-là donnera aux régions de véritables majorités et donc un poids politique plus fort.

Les élections municipales de 2007 seront, ensuite, l'occasion de rouvrir le débat sur l'élection au suffrage direct des conseillers d'agglomération. Alors, le département sera véritablement sur la sellette. Certains élus, tel Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes, proposent de transférer les compétences sociales des conseils généraux aux communautés urbaines. Une nouvelle étape est en vue. Mais, en ce début de campagne, les candidats à la plus haute fonction de l'Etat ne paraissent pas le savoir.

Béatrice Jérôme

Hypocrite M. Bush

EN MATIÈRE de libre-échange, comme en d'autres, George W. Bush se voulait fondamentaliste, homme de principes et de convictions. Intégriste de la liberté du commerce, idéologue de la croissance par l'intégration des marchés, bref tout le contraire d'un politicien empirique. L'impression d'hypocrisie n'en est que plus forte qui accompagne l'annonce par la Maison Blanche, mardi 5 mars, d'une série de mesures de protection de la sidérurgie américaine. C'est l'histoire du pasteur défroqué qui s'exerce, pour convenances très personnelles (en l'espèce électorale), des leçons de morale (en l'espèce commerciale) qu'il n'a cessé d'infliger aux autres.

Les grands groupes de l'acier américain traversent une phase difficile. Elle est marquée par la faillite de certains d'entre eux et le risque qui en résulte pour les salaires et régimes de retraite de centaines de milliers de sidérurgistes. Ils réclament la protection de l'Etat fédéral. Le républicain Bush la leur accorde ; il décide d'imposer pour trois ans à la fois des quotas et des tarifs douaniers allant de 8 à 30 %, selon les produits, sur l'acier importé aux Etats-Unis. Premiers pénalisés, l'Union européenne mais aussi la Russie, le Japon et le Brésil ont fait savoir qu'ils allaient porter l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce.

M. Bush a tort sur la méthode, d'abord. Sa décision, évidemment non concertée, vient confirmer une manière de faire unilatéraliste : sûre de sa puissance et de son bon droit, tranquillement assurée de son

impunité, disant le Bien et le Mal au gré de ses intérêts, l'Amérique choisit de ne s'appliquer que les règles qui lui conviennent. Ici, l'intérêt de M. Bush est très largement électoral. Pour les élections législatives de novembre, la majorité à la Chambre des représentants se jouera à quelques sièges. Et, comme par hasard, certains des Etats où est implantée la vieille sidérurgie – l'Ohio, la Pennsylvanie, la Virginie occidentale – joueront un rôle-clé. Mais M. Bush a tort sur le fond, aussi. La vieille sidérurgie américaine – les Bethlehem Steel et autres – ne serait pas victime de la concurrence extérieure mais plutôt d'une armée de jeunes aciéristes américains – les mini-mills – à la productivité supérieure et aux coûts de production inférieurs. M. Bush aurait pu choisir un plan d'aides financières fédérales pour accorder un soutien direct à des centaines de milliers de sidérurgistes dont le métier est en phase de restructuration. C'est ce qu'a fait l'Europe il y a vingt ans, sollicitant, à juste titre, au nom de la solidarité sociale, le contribuable lors de nombreux plans sidérurgie. Au lieu de quoi, M. Bush accuse des concurrents étrangers – qu'il dit subventionnés – d'empêcher la restructuration de l'acier américain. C'est déloyal. En prêcheur libre-échangiste aux convictions d'acier, si l'on ose dire, M. Bush a perdu beaucoup de crédit dans cette affaire. Volontiers père la vertu, il pèche triplement : contre des concurrents méritants ; contre le libre-échange en général ; contre les intérêts à long terme de son pays.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directrice : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhommeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Loliclon

Chief d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debève, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnes du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

ROTATION. Un raccourci hâtif dans l'article consacré au ralentissement de la rotation terrestre (*Le Monde* du 16 février) a pu laisser croire que l'intérieur de notre planète était entièrement liquide. En réalité, seule la partie externe du noyau l'est, le reste (manteau et partie interne du noyau) s'avérant essentiellement solide.

CANNABIS. Nous avons indiqué par erreur, dans une infographie illustrant un article sur l'évaluation de la perception du cannabis dans une enquête du Comité français d'éducation pour la santé, qu'une partie des personnes interrogées

décrivaient cette consommation comme un « risque relatif » (*Le Monde* du 1^{er} mars). En réalité, ces personnes se considéraient comme « bien informées » sur ces risques.

HEYDRICH. Mort en juin 1942, après avoir été attaqué par des partisans tchèques, Reinhard Heydrich, qui fut l'un des principaux organisateurs de la conférence de Wannsee, où fut décidée la « solution finale » de la question juive, n'a pas pu réagir au message de Pie XII de décembre 1942, comme nous l'avons écrit avec erreur dans *Le Monde* du 27 février à propos du film de Costa-Gavras *Amén*.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-20

Les Irlandaises face au référendum sur l'avortement

Des lectrices écrivent à l'« Irish Times ». Leurs témoignages, parfois poignants, en disent long sur leur colère, leur détresse et la méfiance dont elles se sentent l'objet

DEIRDRE DE BARRA. Son nom est sur toutes les lèvres en Irlande, elle vit à Dublin et elle a ému ses compatriotes en racontant la dououreuse épreuve qu'elle traverse dans un pays où le gouvernement demande aux électeurs, mercredi 6 mars, l'autorisation de durcir encore plus la législation contre l'avortement, déjà illégal depuis 1983. Son récit a paru dans le courrier des lectrices de l'*Irish Times*. Enceinte de 16 semaines, Deirdre a appris que son bébé souffrait d'une anomalie chromosomique qui entraînerait sa mort rapide après l'accouchement. N'ayant pas le droit d'avorter en Irlande, elle devrait mener sa grossesse jusqu'à son terme, en sachant que son nouveau-né ne survivra pas. Elle a déjà deux enfants qui, écrit-elle, désirent profondément un frère ou une sœur, mais qui « méritent aussi mon entière attention ».

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Lors de son déplacement à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), le candidat Lionel Jospin a présenté son programme sur la famille. <http://www.lioneljospin.net/ps/admin/doc/documents/consult.php?id=NTcO>

■ Dans son dernier rapport, le Conseil d'analyse économique examine l'influence de la politique familiale sur la croissance démographique française « largement atypique en Europe ». <http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/024000104/0000.pdf>

■ Analysons les chiffres du recensement de 1999, l'Insee constate que les ménages sont de taille plus modeste qu'auparavant. www.insee.fr/fr/fcc/docs_ffc/P789.pdf

■ Un sondage réalisé par l'Ifop en 1999 dégageait le « nouvel esprit de famille » caractérisé par la solidarité, la confiance et la tendresse. www.ifop.com/europe/sondages/opinionf/famille.asp

■ En 1999, la commission Dekeuwer-Defossez a remis des propositions de réforme du droit de la famille rénovant la filiation et l'autorité parentale, modernisant l'institution du mariage et renforçant les obligations familiales. <http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/994001755/0000.pdf>

■ Ces propositions ont abouti aux lois sur l'autorité parentale et la transmission du nom de famille www.assemblee-nationale.fr/ta/tao806.pdf

www.assemblee-nationale.fr/ta/tao805.pdf

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

PIE XII ET LE NAZISME

Je viens de lire le point de vue d'Anne Lacroix-Riz « Pie XII, pape de Hitler » (*Le Monde* du 26 février). Cette diatribe violente multiplie des erreurs, des omissions et des affirmations fausses (...). Pie XII avait si peu gardé le silence à l'égard de Hitler qu'il a publié l'unique encyclique d'un pape jamais rédigée en allemand, *Mit Brennender Sorge*, pour condamner le racisme nazi. De plus, quant Mme Lacroix-Riz écrit : « Prélats ukrainiens, slovaques, hongrois, roumains... ils furent tous impliqués dans le pillage des biens des massacrés », elle énonce tout simplement un mensonge. C'est d'ailleurs ce genre de phrase qui trahit la haine absurde et irrationnelle qui l'anime.

Je suis né à Budapest où, pendant la sombre période 1944-1945, l'admirable nonce apostolique Mgr Angelo Rotta a essayé de sauver des milliers de juifs en leur distribuant des documents de protection au nom du Saint Siège. Quant à moi, alors que mes parents mouraient victimes de la persécution, j'ai été recueilli avec quelque deux cents autres enfants juifs par des religieuses qui nous cachèrent pendant plusieurs mois dans leur couvent situé à proximité du siège du parti nazi hongrois. Et elles n'étaient pas les seules femmes ou hommes d'Eglise à risquer leur vie

THE IRISH TIMES

tion. Ils ne verront jamais ce bébé, mais, demande-t-elle, pourquoi devraient-ils aussi souffrir du traumatisme que la législation irlandaise impose à leur mère ?

« Je suis en colère contre tous ces hommes que je ne connais pas et qui ne me connaissent pas, qui sont complices du gouvernement et de l'Eglise catholique, qui ont décidé que mon corps est leur domaine, et qui ont le droit de dire comment ma famille doit faire face à cette tragédie ; je dois faire ce qu'ils veulent, malgré la détresse physique et émotionnelle qui est la nôtre. Comment ce pays peut-il être aussi arriéré ? C'est une ironie risible de permettre aux obstétriciens de faire des tests d'amniostrophie pour déceler des anomalies fœtales et de

leur demander ensuite de ne tenir aucun compte des résultats, si cruelles soient-ils. Au nom des centaines de femmes qui subissent chaque année ce traumatisme, je demande que ces anomalies justifient une intervention humaine pour y mettre un terme. »

PRO-BIRTH

Ce poignant témoignage a suscité des réactions officielles pour le moins embarrassées. Les porte-parole du premier ministre et du procureur général ont refusé de « faire des commentaires sur un cas particulier », négligeant le fait que nombre d'Irlandaises vivent un drame similaire. Les autorités se cantonnent dans une argumentation juridique, expliquant que le problème des anomalies fœtales « n'est pas concerné par les propositions soumises à référendum ». Interrogés sur le cas de Deirdre, trois gynécologues de

Dublin ont déclaré qu'ils étaient favorables à l'avortement si le fœtus n'a aucune chance de survie. Et cela bien qu'ils approuvent les propositions restrictives du gouvernement. Quoi qu'il en soit, il ne reste à la jeune femme qu'une seule issue, avorter en Angleterre et, comme elle l'évoque dans sa lettre, revenir en Irlande pour enterrer son bébé.

D'autres lectrices de l'*Irish Times* ont réagi. L'une d'elles, mère d'un enfant qui souffre d'une maladie incurable, souligne les insuffisances de l'aide de l'Etat aux handicapés. « Tous ces gens hostiles à l'avortement et qui se disent "pro-life" [défenseurs de la vie] ne semblent se préoccuper que de la vie avant la naissance. Ils ne sont pas "pro life", mais "pro birth" [défenseurs des naissances]. Pourquoi ne s'intéressent-ils pas à toute l'existence des êtres humains - et notamment des

*plus désavantagés - du berceau jusqu'à la tombe ? » Une autre lectrice demande : « Pourquoi existe-t-il une telle méfiance fondamentale envers les femmes dans ce pays ? Pourquoi suppose-t-on qu'elles abuseraient de leur liberté et qu'elles se précipiteraient massivement vers les cliniques pour y demander des avortements de simple convenance ? » Ce thème de la méfiance envers les femmes, entretenu pendant des siècles par l'Eglise, revient souvent dans la presse irlandaise. Ainsi, souligne Medb Ruane, éditorialiste à l'*Irish Times* : « Soyons clairs ! Les mères ne sont pas les ennemis de leurs enfants, nés ou à naître. Nous sommes, ou en tout cas nous essayons d'être, leurs protectrices et leurs amies. »*

Jean-Pierre Langellier
★ www.ireland.com

La guerre en Afghanistan vue par la presse européenne

Il faudra des années pour doter Kaboul d'une véritable armée, comme le souhaite Washington

L'OFFENSIVE alliée contre les talibans près de Gardez, à l'est de l'Afghanistan, le démontre : les Américains doivent se préparer à consacrer plus d'efforts et de temps que prévu pour asseoir la paix dans ce pays. Tel est le sens de plusieurs éditoriaux européens sur la question. « Le Pentagone a hâte de retirer rapidement ses militaires d'Afghanistan, car les forces armées américaines sont engagées dans d'autres pays où l'on suspecte la présence de cellules d'Al-Qaida, et une offensive contre l'Irak est en vue »,

THE GUARDIAN (LONDRES)



Sans fin. Ceil pour œil, dent pour dent : « On en est à œil ou à dent ? » « Aucune idée ! » Le Proche-Orient s'enfonce chaque jour encore plus dans la violence. Dessin d'Austin.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

écrit ainsi le *Financial Times* de Londres. « Peu enclin à prendre une part plus active dans les opérations de maintien de la paix, le Pentagone privilégie l'entraînement d'une armée afghane. Mais la mise sur pied d'une véritable force de sécurité locale prendra des années », souligne le quotidien de la City. Tandis qu'Hamid Karzai, chef du gouvernement intérimaire afghan, réclame que la force de paix soit également déployée à l'extérieur de Kaboul, « les gouvernements européens rechignent à aug-

menter leur participation à cette force sans un engagement américain clair en son sein ». A défaut, l'Afghanistan risque de « retomber dans le chaos qui lui a valu vingt années sanglantes et a pavé la voie au terrorisme », estime le *Financial Times*.

PENSER AUX LENDEMAINS

« Hamid Karzai ne dispose d'aucun argent pour bâti une armée susceptible de renforcer son autorité et les bonnes paroles ou les tables rondes sont à cet égard de peu d'utilité », ajoute la *Süddeutsche Zeitung* de Munich. Pour ce quotidien de gauche allemand, le fait que le regroupement, dans les

montagnes entourant Gardez, « de tant de combattants talibans fut possible témoigne du grand vide de pouvoir dans de nombreuses régions du pays ».

Cyniquement, ajoute ce journal, on pourrait voir dans la nouvelle escalade afghane une chance : « Avec chaque victime américaine supplémentaire, le soutien dont bénéficie aux Etats-Unis la guerre antiterroriste illimitée se réduira. La bande de "Terminators" de Washington reconnaîtra alors peut-être qu'il ne suffit pas de renverser les despotes et leur régime, il faut aussi penser aux lendemains. »

lemonde.fr pour *Le Monde*

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Jacques Amaric La rage de l'impuissance : c'est le sentiment que l'on éprouve face à la montée des massacres en tous genres entre Israéliens et Palestiniens. Peu à peu, c'est à l'installation d'une véritable guerre que nous assistons. Ce déchaînement de violence est proprement effrayant par son aspect primitif, voire suicidaire. Seuls les Etats-Unis ont aujourd'hui les moyens d'imposer un retour au bon sens. Leur faute historique serait de persister dans leur indifférence.

LE FIGARO

Philippe Reclus Rapprocher l'affaire Enron de la vague de milliards d'euros passés par pertes et profits par les entreprises des télécoms, des hautes technologies et des médias au titre des acquisitions réalisées à prix d'or ces dernières années, serait un raccourci bien hasardeux. Pour différentes qu'elles soient, ces contorsions comptables n'en risquent pas moins d'ajouter à leurs effets. Et de maintenir pour longtemps encore cette chape de soupçon qui coiffe les marchés financiers. Nécessaire, le coup de crayon comptable d'aujourd'hui sur les excès passés ne peut qu'être salué. Ce pischit tombe pourtant au pire moment en reposant avec plus d'acuité encore la question de la crédibilité de l'information fournie aux actionnaires et aux épargnants.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry Afficher des pertes de plus de 13 milliards d'euros et se dire en meilleure forme que jamais est un paradoxe que le très habile communicant Jean-Marie Messier va mettre tout son talent à éclaircir. Il ne manque pas d'arguments, à commencer par la rentabilité d'exploitation de son groupe de médias. Reste que si le souci affiché de transparence est louable, il en faudra plus pour dissiper la méfiance.

Diversité musicale

Ouvrons les oreilles.

Ecoutez Indétendances, une sélection mensuelle de 10 artistes issus de labels indépendants, éditée par la Fnac.



fnac.com

pour les persécutés. Bien sûr, l'Eglise n'a pas fait assez pour sauver les persécutés, elle n'a pas assez parlé, elle n'a pas parlé assez fort. De là à dire - c'est l'exergue de l'article - qu'« avec l'appui de Pie XII, l'Eglise s'engagea activement à l'est de l'Europe dans l'extermination », c'est une affirmation inqualifiable et inadmissible.

Miklos Veto

Paris

interruption du XII^e siècle jusqu'en 1918 ! Cette maison princière fut plusieurs fois en rivalité avec les Habsbourg (songeons simplement à la guerre de succession d'Autriche). En 1777, à l'extinction de la branche aînée des Wittelsbach, l'empereur Joseph II d'Autriche voulut annexer la Bavière, mais se heurta à l'opposition de la Prusse comme de la France et dut laisser la voie libre à la branche palatine de la famille.

Jean-Marc Parment

Saverne (Bas-Rhin)

LASSITUDE

Les infirmières ne se lassent pas d'entendre ou de lire des envolées lyriques de leur ministre de tutelle, Bernard Kouchner (*Le Monde* du 21 février). (...) Mais, pendant ce temps-là, abandonnées dans l'indifférence générale, elles arrivent au bout de leurs forces.

Les débutantes, partie intégrante de cette jeunesse que notre ministre exalte, sont payées un peu au-dessus du smic après trois années d'études difficiles, reconnues en bac + 2, et accomplissent en permanence le travail de plusieurs personnes en raison d'une pénurie chronique des effectifs. Des journées épuisantes physiquement, nerveusement et moralement, et c'est vrai : « Les infirmières sont admirables ». Mais pendant que notre ministre (qui l'était déjà en 1993, puis en 1997-1998), y va de ses trémolos, pour nous, c'est trop.

Marie-José Chavenon

Savigny-sur-Orge (Essonne)

ENTREPRISES

RÉSULTATS

C'est à une **OPÉRATION VÉRITÉ** sur les comptes de Vivendi Universal que s'est livré son président, Jean-Marie Messier, mardi 5 mars. Le groupe de médias et de communication a affiché pour l'exercice 2001 une

perte nette de 13,6 milliards d'euros, le **PLUS GROS DÉFICIT** jamais enregistré par une entreprise française. Vivendi Universal a en effet dû rétablir la réalité de son bilan, en passant 15,7 milliards d'euros

d'amortissement de survaleurs, pour tenir compte de la différence existante désormais entre le prix de ses acquisitions et leur valeur réelle. Pour M. Messier, l'ère de **LA CONQUÊTE EST TERMINÉE** : il va

devoir maintenant prouver aux **MARCHÉS FINANCIERS** et à ses actionnaires que sa stratégie de développement dans la communication est la bonne pour l'ancien groupe de services collectifs.

Vivendi Universal paie la facture de son expansion

Le groupe de communication bâti depuis sept ans par Jean-Marie Messier, à partir de l'ancienne Compagnie générale des eaux, a annoncé, mardi, une perte nette, record pour une entreprise française, de 13,6 milliards d'euros

LE TEMPS des grandes manœuvres financières est terminé pour Vivendi Universal. Il avait commencé en 1995, lors de l'arrivée de Jean-Marie Messier à la tête du groupe, par 7 milliards de francs de provisions pour dépréciations d'actifs et 3,7 milliards de francs de pertes ; il s'achève, sept ans plus tard, par 15,7 milliards d'euros d'amortissement de survaleurs (soit la différence entre le prix d'une acquisition et sa valeur réelle) et 13,6 milliards d'euros de déficit. Comparé aux pertes affichées par ses concurrents, touchés eux aussi par le dégonflement de la bulle Internet, le résultat du groupe de médias et de communication, publié le 5 mars, peut paraître dans les normes actuelles du marché. Dans l'attente des comptes de France Télécom, qui pourraient bouculer le classement, il ne s'agit pas moins des pertes les plus élevées jamais enregistrées par un groupe français.

A entendre son PDG, c'est le prix à payer de la mutation à marche forcée du groupe. Pour transformer une compagnie de services collectifs en un groupe de médias et de communication, M. Messier a dépensé près de 150 milliards d'euros en sept ans. Au cours des quatre dernières années, pas moins de trente acquisitions, représentant plus de 100 milliards d'euros ont été engagées. Réalisées en pleine

Six branches d'activité

Vivendi Universal emploie 72 000 personnes dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 28,11 milliards d'euros dans six grandes branches d'activité (hors Vivendi Environnement) :

- **Les télécommunications** (Cegetel, SFR) : chiffre d'affaires 7,64 milliards d'euros ; résultat d'exploitation 1,3 milliard.
- **La musique** (Universal Music) : chiffre d'affaires 6,56 milliards d'euros ; résultat d'exploitation 719 millions.
- **Le cinéma et les parcs** d'attractions (Universal Studios) : chiffre d'affaires 4,94 milliards d'euros ; résultat d'exploitation 300 millions.
- **La télévision** (Groupe Canal+) : chiffre d'affaires 4,56 milliards d'euros ; perte d'exploitation 374 millions d'euros.
- **L'édition** (VU Publishing) : chiffre d'affaires 4,29 milliards d'euros ; bénéfice d'exploitation 479 millions.
- **Internet** (Vizzavi...) : chiffre d'affaires 129 millions d'euros ; perte d'exploitation 290 millions.

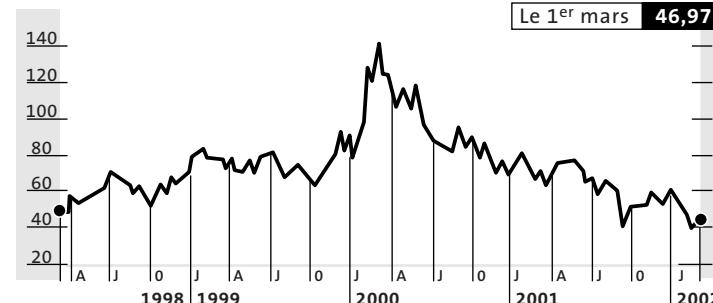
Canal+ dispose de deux années pour « redresser la situation »

LES « AMIS de Canal+ » ne seraient-ils plus bien vus de Jean-Marie Messier, familièrement dit « J6M » ? Mardi 5 mars, le président du groupe Vivendi Universal, la maison mère du Groupe Canal+, a haussé le ton en présentant les comptes 2001 de sa filiale de télévision à péage. « Il faut savoir que quand on est dans un groupe, la solidarité du groupe joue mais pas éternellement, et pas toujours dans le même sens », a-t-il prévenu. M. Messier s'est même montré menaçant : « Canal+ doit aussi apporter au groupe, a-t-il prévenu. Il a deux ans pour redresser la situation. » Des têtes pourraient tomber au sommet de la chaîne cryptée, si les buts fixés ne sont pas atteints.

La situation financière de la télévision à péage a de quoi agacer M. Messier. En 2001, Groupe Canal+ a pesé pour 500 millions d'euros dans les pertes consolidées du groupe Vivendi Universal. Pire, pour la première fois de son histoire, commencée en novembre 1984, Canal+ a perdu des clients. Le taux de désabonnement de la chaîne cryptée s'est envolé dépassant

L'ACTION AU NIVEAU DE 1998

Action Vivendi Universal, en euros à Paris



L'action Vivendi Universal est revenue à son niveau de 1998. Selon les analystes, la valeur d'actif est aujourd'hui d'au moins 55 euros par action.

Source : Bloomberg

euphorie boursière, ces opérations ont souvent été payées au prix fort. Aujourd'hui, il n'est plus possible de le cacher. De nouveaux dispositifs réglementaires obligent les groupes à constater les survaleurs.

Or, selon les estimations, le bilan du groupe reculerait 52 milliards d'euros de survaleurs à la fin de 2001. Vivendi Universal a décidé d'en amortir 15,7 milliards cette année. L'essentiel porte sur les acquisitions de Seagram et de Canal+, réalisées en 2000, qui ont donné naissance à Vivendi Universal. Canal+, selon les critères du groupe, aurait été l'actif le plus surpayé : Vivendi Universal lui impute 6 milliards d'euros de dépréciation.

L'activité musicale de Seagram, elle, serait valorisée de 3 milliards, les studios Universal de 1,3 milliard, l'activité de télécommunications de 1,3 milliard également, Vivendi Environnement de 600 millions et Internet de 200 millions. D'après les normes comptables américaines (US GAAP), auxquelles le groupe souhaite se conformer dès les résultats du premier trimestre de cette année, l'addition est encore plus lourde : la dépréciation des survaleurs devrait s'élever à 18,3 milliards d'euros.

« Ces charges comptables ne sont qu'un jeu d'écritures. On ne sort pas d'argent. Il n'y a pas d'impact sur la situation opérationnelle du groupe », a tenu à expliquer M. Messier pour minimiser l'ampleur de cette remise à plat. Désireux de rassurer les marchés, qui s'interrogent de plus en plus sur la stratégie du groupe, le PDG a ajouté que cette opération vérité sur le bilan ne serait pas

tous les grands indices boursiers. « On ne comprend pas sa stratégie », accusent de plus en plus d'analystes. « La holding est devenue le problème du groupe. Sa suractivité dans la financiarisation des actifs éteint les activités opérationnelles », insiste l'un d'entre eux.

De nombreux patrons, depuis longtemps réservés sur les méthodes de M. Messier, sont de plus en plus critiques : ses acquisitions incessantes, son déménagement à New York, la « starisation » de sa vie publique et privée dans *Paris Match*, les ont déconcertés. En privé, certains banquiers n'ont pas de mots assez durs pour la stratégie de Vivendi Universal, jugée désormais imprévisible.

Alors que M. Messier jure que le temps de la gestion est désormais venu pour son groupe, beaucoup ont du mal à le croire. « Ontologiquement, ce groupe est lié aux opérations financières. On ne le voit pas exister autrement », dit un analyste. Les dix-huit derniers mois de la vie du groupe laissent la place à l'interrogation. Seagram et Canal+ étaient à peine repris, que le groupe se portait acquéreur d'Emusic.com, de MP3, des jeux UProar puis de l'éditeur éducatif américain Houg-

ston Mifflin, de Maroc Telecom, pour terminer en décembre par le rachat des 45 % qu'il ne possédait pas encore dans le groupe de production et de distribution télévisuelles USA Networks et de 10 % dans le bouquet de chaînes satellites Echostar. En février, le groupe rachetait, pour un montant non dévoilé, la participation de Rupert Murdoch dans la télévision payante italienne Stream.

14 MILLIARDS D'EURS D'ENDETTEMENT

Parallèlement, Vivendi a massivement racheté ses actions, parfois pour soutenir son cours comme après les attentats du 11 septembre, parfois pour permettre à ses grands actionnaires, notamment la famille Bronfman, ex-propriétaire de Seagram, de sortir plus facilement. Entre les rachats, les reventes, les retraits de titres, les options, les analystes disent ne plus suivre les mouvements engagés par Vivendi Universal sur son capital. Selon les estimations, le groupe a engagé 5 milliards d'euros environ pour racheter ses actions en 2001. Début janvier, il s'est empressé de revendre une partie de cet autocontrôle auprès de la Deutsche Bank et

Mais la désorganisation qui règne sur l'ensemble des marchés européens dans le secteur de la télévision payante laisse augurer des temps difficiles pour Canal+. De même, la montée en puissance et en rentabilité d'Internet, dans lequel Vivendi Universal a beaucoup investi et qui lui vaut aujourd'hui 290 millions de pertes, risque de demander du temps.

Pour soutenir sa croissance, le groupe de M. Messier doit se raccrocher à ses autres métiers : la musique, le cinéma, les jeux, et surtout les télécommunications. Cegetel est

Méthodes comptables à géométrie variable

Devenue une entreprise très profitable, Cegetel se retrouve au cœur de la stratégie de Vivendi Universal. Bien qu'il ne détienne que 44 % du capital, le groupe a décidé de consolider la totalité des résultats de sa filiale de téléphone dans ses comptes. Les 1,3 milliard d'euros de résultat d'exploitation, ou les 1,5 milliard d'autofinancement de l'activité téléphone sont ainsi entièrement intégrés aux comptes du groupe, bien qu'il ne puisse en bénéficier.

« Nous ne faisons que nous conformer à nos obligations légales », a déclaré M. Messier pour justifier ces pratiques comptables. Le traitement réservé à Cegetel n'en reste pas moins assez différencié. Pour son autre grande filiale (à 63 %), Vivendi Environnement, le groupe a choisi une méthode plus classique : il ne prend en compte que les bénéfices que lui versent la société.

cher un résultat net opérationnel de 1 milliard d'euros.

La déception est venue de Canal+. Alors qu'il pensait avoir acquis une rente grâce à la télévision à péage, M. Messier a découvert un foyer de pertes récurrentes. Une grande partie de ces déboires proviennent des engagements de la chaîne de Pierre Lescure en Italie.

Martine Orange

Jean-Marie Messier affronte le scepticisme des investisseurs

LES MARCHÉS financiers n'aiment plus Jean-Marie Messier. Longtemps enfant choyé des investisseurs, présenté comme celui qui parvenait même à devancer leurs attentes, le PDG de Vivendi Universal ne

RÉCIT

« Ce groupe est lié aux opérations financières. On ne voit pas exister autrement »

semble plus savoir leur parler. De part et d'autre, les propos acerbes se multiplient. M. Messier s'énerve contre les *hedge funds* (fonds spéculatifs) qui jouent contre son titre, tandis que les gestionnaires de fonds ne cachent plus leur désappointement à l'égard de cette valeur qui a perdu plus de 22 % depuis le début de l'année mais qu'ils sont obligés d'acheter, car le titre fait partie de

tous les grands indices boursiers. « On ne comprend pas sa stratégie », accusent de plus en plus d'analystes. « La holding est devenue le problème du groupe. Sa suractivité dans la financiarisation des actifs éteint les activités opérationnelles », insiste l'un d'entre eux.

De nombreux patrons, depuis longtemps réservés sur les méthodes de M. Messier, sont de plus en plus critiques : ses acquisitions incessantes, son déménagement à New York, la « starisation » de sa vie publique et privée dans *Paris Match*, les ont déconcertés. En privé, certains banquiers n'ont pas de mots assez durs pour la stratégie de Vivendi Universal, jugée désormais imprévisible.

Alors que M. Messier jure que le temps de la gestion est désormais venu pour son groupe, beaucoup ont du mal à le croire. « Ontologiquement, ce groupe est lié aux opérations financières. On ne le voit pas exister autrement », dit un analyste. Les dix-huit derniers mois de la vie du groupe laissent la place à l'interrogation. Seagram et Canal+ étaient à peine repris, que le groupe se portait acquéreur d'Emusic.com, de MP3, des jeux UProar puis de l'éditeur éducatif américain Houg-

ston Mifflin, de Maroc Telecom, pour terminer en décembre par le rachat des 45 % qu'il ne possédait pas encore dans le groupe de production et de distribution télévisuelles USA Networks et de 10 % dans le bouquet de chaînes satellites Echostar. En février, le groupe rachetait, pour un montant non dévoilé, la participation de Rupert Murdoch dans la télévision payante italienne Stream.

14 MILLIARDS D'EURS D'ENDETTEMENT

Parallèlement, Vivendi a massivement racheté ses actions, parfois pour soutenir son cours comme après les attentats du 11 septembre, parfois pour permettre à ses grands actionnaires, notamment la famille Bronfman, ex-propriétaire de Seagram, de sortir plus facilement. Entre les rachats, les reventes, les retraits de titres, les options, les analystes disent ne plus suivre les mouvements engagés par Vivendi Universal sur son capital. Selon les estimations, le groupe a engagé 5 milliards d'euros environ pour racheter ses actions en 2001. Début janvier, il s'est empressé de revendre une partie de cet autocontrôle auprès de la Deutsche Bank et

de Goldman Sachs, qui ont du mal à placer les 5,5 % du capital qui leur ont été confiés : d'après les rumeurs de marché, elles auraient encore plus d'un tiers des titres à vendre.

Cette intense activité financière s'est traduite par une augmentation rapide de l'endettement. Alors que le groupe ne comptait aucune dette au moment de sa création, il affiche 14 milliards d'euros d'endettement net, à la fin de 2001, après la vente, pour 8 milliards, de la branche spiritueuse de Seagram. « Cela représente 33 % de nos fonds propres, trois fois notre résultat d'exploitation avant amortissement », insiste M. Messier, soulignant que la charge financière est tout à fait à la portée de son groupe.

Cherchant à regagner la confiance des marchés, le PDG présente une politique prudente, parle de croissance interne, de conquête de parts de marché. Constatant les effets dévastateurs de l'affaire Enron, il entend jouer la transparence des comptes. Mais il faudra sans doute du temps pour retrouver un crédit auprès des marchés.

M. O.

La précieuse contribution de Cegetel

L'entreprise va bénéficier de l'allègement de la facture de l'UMTS

LA FILIALE de télécommunications de Vivendi Universal, Cegetel, apparaît plus que jamais comme la vache à lait du groupe. Augmentées de Maroc Telecom, les activités de télécommunications affichent une croissance de leur chiffre d'affaires de 24 % (8 % pro-forma), à 8 milliards d'euros en 2001. Et un résultat brut d'exploitation avant amortissement (Ebitda) de 2,5 milliards d'euros, soit la moitié de l'Ebitda du groupe.

Mais le pacte d'actionnaires contraint qui lie les différents partenaires de Cegetel arrive à échéance en septembre 2002. Comment les cartes vont-elles être redistribuées entre Vivendi Universal qui en détient 44 %, les britanniques Vodafone et British Telecom (BT) et l'américain SBC, sachant que SBC et BT ont déjà exprimé leur désir de céder leurs parts ? BT a engagé une procédure d'arbitrage contre l'utilisation de Cegetel par Vivendi et a emporté une première manche. Jean-Marie Messier a réaffirmé son intention de profiter du droit de préemption dont bénéficie Vivendi Universal, mais il n'a pas

manqué de dicter ses conditions : « BT et SBC sont des partenaires minoritaires dont la participation est bloquée. Ils n'ont pas le choix. Vivendi Universal est le seul repreneur possible. Soit ils acceptent de nous vendre à des conditions raisonnables de décote d'actionnaires minoritaires, il serait alors de mon devoir d'examiner un rachat, soit ils sont piégés », a déclaré M. Messier.

SUCCÈS DES SMS

De son côté, Vodafone n'a jamais caché son intérêt pour SFR, l'activité de téléphonie mobile UMTS. Le prix d'achat, d'abord fixé à 4,95 milliards d'euros, a été ramené à un ticket d'entrée de 619 millions d'euros et une commission annuelle de 1 % sur les recettes des services UMTS. En 2002, Cegetel n'aura rien encore à débourser pour cette licence. De plus, le retard annoncé de l'ouverture commerciale des réseaux UMTS, n'oblige pas l'opérateur à investir largement dans le réseau. Dans ce contexte, Cegetel devrait en 2002, continuer à jouer le rôle du bon élève, et alimenter les comptes de résultat de Vivendi Universal.

Laurence Girard

Guy Dutheil

ENTREPRISES

Bouygues sort indemne de l'exercice 2001

MARTIN BOUYGUES a présenté les résultats 2001 de son groupe, mercredi 6 mars. Le contraste avec la stratégie de Vivendi Universal est flagrant (*lire page 22*). Si, en 2001, la hausse de 7 % du chiffre d'affaires du groupe (à 20,5 milliards d'euros) est due à la montée en puissance de Bouygues Telecom (+ 32 %), la progression de 60 % du bénéfice net (hors exceptionnels, à 344 millions d'euros) est surtout due à l'excellente rentabilité de sa filiale routes Colas (59 % du profit total du groupe). De fait, en juillet 2000, au moment même où Vivendi se désengageait de son métier historique du traitement de l'eau et des déchets en introduisant en Bourse Vivendi Environnement, Bouygues se renforçait dans son activité de base du BTP en rachetant à la Bourse l'intégralité du capital de Colas.

De même, Bouygues ne s'est pas lancé dans la course aux acquisitions menée par ses concurrents dans les télécommunications et a refusé de payer une somme jugée trop élevée pour une licence de téléphonie de troisième génération (UMTS). Aujourd'hui, le groupe peut donc présenter un bilan solide, se flattant d'être peu endetté (sa dette représente 20 % de ses fonds propres) et de n'avoir pas dû réaliser de provisions pour survaleurs.

Bouygues ne se détourne pourtant pas des nouvelles technologies. Depuis la drastique révision des prix des licences UMTS, le groupe travaille sérieusement à sa candidature. Et, alors que Bouygues Telecom a divisé sa perte par plus de quatre en 2001, Bouygues boucle le rachat de 10,8 % de sa filiale à Telecom Italia, pour la contrôler à 64,5 %.

Gaëlle Macke

Le groupe Lagardère cherche à vendre sa filiale Matra Automobile

Le management pourrait reprendre cette entreprise qui a longtemps produit le modèle Espace

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Le projet de cession du pôle automobile de Matra est en train de s'accélérer. L'entreprise, basée à Romorantin (Loir-et-Cher), qui a développé avec Renault le concept de l'Espace, est sur le point d'être cédée. L'actionnaire principal de Matra Automobile, le groupe Lagardère, ne cache plus depuis plusieurs mois ses intentions de vendre cette filiale afin de se recentrer sur ses activités médias. « L'objectif est de rendre l'opération réalisable entre l'été et la fin de l'année », a indiqué, mardi 5 mars, Thierry Funck-Brentano, directeur des relations humaines et de la communication du groupe Lagardère, en marge du Salon de l'automobile de Genève, qui ouvre ses portes au public jeudi 7 mars. « Nous envisageons de présenter le dossier à d'éventuels partenaires en avril », a-t-il ajouté.

Le dossier est entre les mains de la banque Natexis, qui a été chargée de trouver un repreneur. Plusieurs hypothèses sont envisagées. Après avoir pensé à une introduction en Bourse, Lagardère, face à la dégradation de la conjoncture, a fini par y renoncer. Le groupe recherche un investisseur industriel ou financier, mais privilégie la reprise par une partie du management de Matra Auto, avec l'aide d'un fonds d'investissement spécialisé, dans le cadre d'un LBO (*leveraged buy-out*). Jean-Luc Lagardère pourrait conserver une participation minoritaire « à titre personnel ».

Soulignant l'imminence du projet, Matra Automobile envisage une modification de ses statuts pour faciliter le passage de témoin entre l'actuel et le futur management. L'entreprise se doterait d'un conseil de surveillance présidé par l'actuel patron du constructeur

automobile, Philippe Guédon, et d'un directoire dont l'ancien patron d'Astrium, Armand Carlier, prendrait la tête.

Reste que ce projet de cession intervient à un moment délicat de l'histoire de Matra Automobile, qui avait débuté à la fin des années 1960. Après avoir assuré la fabrication de l'Espace pendant plus de quinze ans, l'entreprise va devoir en céder la responsabilité de la production à Renault à partir de la fin de l'année, au moment du lancement de la nouvelle version. Victime

La collaboration avec un partenaire unique, Renault, démontre aujourd'hui ses limites

me de son succès, le véhicule de « niche » qu'était l'Espace à ses débuts nécessite désormais une production sur de plus longues séries. Pour des raisons de rentabilité, Renault va donc rapatrier l'Espace sur ses chaînes de Sandouville (Seine-Maritime), où il veut regrouper la fabrication de l'ensemble de son haut de gamme (Vel Satis et Laguna).

D'ici quelques mois, Matra Auto va donc se retrouver avec un seul modèle à produire : l'Avantime, toujours pour le compte de Renault, mais dont les objectifs fixés à 15 000 ventes par an restent insuffisants pour faire tourner l'usine de Romorantin. Dans ce contexte, les salariés de l'entreprise s'inquiètent pour la pérennité de Matra Auto. Le groupe perd le

modèle qui, pendant toutes ces années, a assuré le succès de la firme et surtout de confortables revenus à Lagardère. On estime que sur l'ensemble de la durée de vie du modèle, l'Espace a rapporté plus de 4 milliards de francs de revenu net à sa maison mère.

Mais cette collaboration avec un partenaire unique démontre aujourd'hui ses limites. L'entreprise doit maintenant trouver des relais au partenariat avec Renault pour pérenniser la viabilité de son activité. Matra Auto prépare la sortie, en 2003, d'un petit véhicule innovant de moins de 400 kg destiné aux jeunes, la M. 72. Mais le concept doit faire ses preuves et malgré le coup de pouce annoncé par Renault pour épauler Matra en proposant le véhicule à une partie de son réseau, les volumes ne devraient pas non plus être suffisants pour assurer son avenir. Conscient du problème, Matra Auto est en discussion avec plusieurs constructeurs susceptibles de lui confier le développement d'un nouveau véhicule. Selon des sources externes à l'entreprise, en 2001, un contrat avec l'allemand BMW était proche d'être signé pour développer une version de la Mini avant de capoter au dernier moment. D'autres contacts ont été pris, mais pour le moment sans résultat. En attendant, Matra parle du développement d'un troisième modèle aux côtés de l'Avantime et de la M. 72, un projet qui ne pourra voir le jour que d'ici à 2004.

Ces incertitudes persistent sur l'avenir industriel de Matra Auto et, par voie de conséquence, sur sa valorisation, estimée par le groupe Lagardère entre 100 millions et 300 millions d'euros.

Stéphane Lauer

La Commission européenne se félicite de la réussite du passage à l'euro fiduciaire

Un bilan officiel a été publié mercredi 6 mars

SIX JOURS après la disparition définitive des douze monnaies des pays de la zone euro, la Commission européenne a dressé, mercredi 6 mars, son premier bilan officiel du passage à la nouvelle monnaie.

Dans les premières semaines de 2002, les douze Etats ont placé près de 8 milliards de billets (sur 15 milliards de billets fabriqués) et 38 milliards de pièces (sur les 51 milliards qui ont été frappées). Parallèlement, ils ont retiré une large partie des 107 milliards de pièces et 9 milliards de billets nationaux en circulation.

La Commission relève le gros effort de préalimentation des agents économiques (en moyenne 80 % des billets et 97 % des pièces ont été distribués avant le mois de janvier). Cela a permis aux trois canaux de distribution de l'euro - distributeurs automatiques de billets (DAB), guichets bancaires et postaux, rendu de monnaie par les commerçants - de bien fonctionner. « En moyenne, 80 % des [DAB] ont été adaptés à l'euro dès le 1^{er} janvier », note Bruxelles. Il y a eu peu d'incidents, à l'exception d'un blocage de 90 minutes des DAB en Autriche le 2 janvier, et des « appareils non adaptés » qui ont continué à distribuer d'anciennes coupures, « notamment en Italie et en Finlande ». Dès le 4 janvier, tout était rentré dans l'ordre. Aux guichets, la Commission rappelle « les longues files d'attente » : en Allemagne et en Espagne notamment, les guichets ont distribué plus d'euros que les DAB. Le rendu de monnaie par les commerçants, enfin, s'est passé correctement.

L'essentiel du retour des espèces nationales, effectué en quelques semaines, a été plus difficile, provoquant l'engorgement des dépôts des banques et des transporteurs

de fonds et des retards très significatifs dans le tri et le comptage, notamment des pièces, et donc dans le crédit des comptes des commerces auprès des banques commerciales et de celles-ci auprès des banques centrales. « Plus du tiers des billets (en valeur) en circulation au 31 décembre 2001 avaient été récupérés par les banques centrales le 11 janvier, indique Bruxelles. Au 8 février, près des trois quarts des billets avaient été récupérés. (...) Les opérations de retrait des pièces sont dans l'ensemble plus lentes : au 22 février, seulement 27,9 % des pièces nationales en valeur (13,5 % en volume) avaient été récupérées par la Banque centrale. »

PAS D'INQUIÉTUDE

En ce qui concerne la stabilité des prix, la sécurité des opérations, la qualité de la production des billets et pièces, la contrefaçon et l'adaptation des automates de vente, Bruxelles ne relève aucune source d'inquiétude. « Seuls 27 vols de billets et 17 vols de pièces en euros ont été constatés entre septembre et décembre 2001 (dont près du tiers en Allemagne, où la préalimentation avait commencé dès septembre) », ajoute la Commission. En 2000, 5 184 attaques de banques avaient abouti au sein de la zone euro.

Sur le plan de l'information, « le budget total cumulé des campagnes nationales, co-financées en partie par la Commission, s'élève à 321 millions d'euros (1,05 euro par habitant) ». En y ajoutant la campagne de l'Eurosystème (le système européen des banques centrales - 80 millions d'euros) et les efforts des banques et des associations professionnelles, plus d'un demi-milliard d'euros a été dépensé.

Cécile Prudhomme

CE SOIR 6 MARS,

L'ORÉAL REMET À 5 FEMMES EXCEPTIONNELLES REPRÉSENTANT 5 CONTINENTS

LE PRIX L'ORÉAL "POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE"

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNESCO.

L'ORÉAL



for Women in Science
pour les Femmes et la Science

Acteur majeur de la recherche, L'ORÉAL exprime à travers le Prix L'ORÉAL "pour les Femmes et la Science" sa conviction et sa volonté de promouvoir le rôle des femmes et de susciter de nouvelles vocations scientifiques.

Cinq lauréates venant du Mexique, de l'Inde, de l'Allemagne, des Etats-Unis et de l'Egypte et dix boursières de pays différents seront mises à l'honneur au cours d'une cérémonie qui aura lieu à la Maison de l'UNESCO.

Depuis la création du Prix L'ORÉAL "pour les Femmes et la Science" en 1998, 30 jeunes chercheuses issues de 29 pays ont pu poursuivre leurs travaux dans des unités de recherche, et 21 scientifiques exceptionnelles de 19 pays ont été reconnues pour leur carrière exemplaire.

Femmes d'exception, elles ouvrent la voie aux vocations scientifiques des générations futures.

ENTREPRISES

La PDG de Hewlett-Packard en passe de gagner sa campagne électorale pour la fusion avec Compaq

L'avis favorable de l'Institutional Shareholder Services renforce les chances de succès de l'opération de fusion géante qui oppose Carly Fiorina à Walter Hewlett, héritier du fondateur

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Carly Fiorina, la PDG de Hewlett-Packard, vient peut-être de gagner la bataille qui l'oppose aux familles Hewlett et Packard. Dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 mars, la société de conseil boursier Institutional Shareholder Services, dont sont clients 23 % des actionnaires de Hewlett-Packard, a en effet recommandé de voter en faveur du projet de fusion. Cet avis pourrait être décisif dans la bataille en cours.

En lançant une offre d'achat amicale sur son concurrent Compaq, avec l'accord des conseils d'administration des deux entreprises, Carly Fiorina ne savait pas qu'elle allait donner le coup d'envoi à la première campagne électorale de l'histoire de la finance américaine. Contestée par Walter Hewlett, fils de l'un des fondateurs, et l'ensemble de l'actionnariat familial (environ 18 % du capital), elle est contrainte de voter plusieurs semaines de volet de meeting en meeting et de multiplier les rendez-vous individuels avec les fonds de pension, les fonds d'investissement et les analystes financiers.

En demandant à la SEC, l'autorité de contrôle des marchés financiers américains, d'organiser un vote express et nominatif (*proxy vote*), M. Hewlett a fait des actionnaires de la société de véritables électeurs appelés à se prononcer les 19 et 20 mars (lors des assemblées générales respectives de Hewlett-Packard et Compaq). Lors d'un dernier meeting, le 27 février, avec les analystes, Mme Fiorina n'a pas hésité à désigner ses adversaires comme « son opposition » et à conclure sa journée de présentation par une véritable harangue à

La bataille a désormais pris une tournure belliqueuse

une foule d'analystes et de traders : « Les gens de Hewlett-Packard ont besoin de votre vote. Il ne s'agit pas d'un jeu, pas d'un sport, pas d'une compétition de popularité. Il s'agit d'une décision sérieuse. »

La bataille a désormais pris une tournure belliqueuse. Walter Hewlett, toujours membre du conseil d'administration de Hewlett-Packard, a affirmé que Mme Fiorina et Michael Capellas, PDG de Compaq, avaient prévu de se partager des salaires de 115 millions de dollars après la fusion (*Le Monde* du 1^{er} mars). Mme Fiorina, soutenue par tous les autres membres du conseil d'administration, affirme que M. Hewlett « dit et fait n'importe



qui, déforme les discussions qui ont lieu au conseil et fabrique des informations ». Depuis plusieurs semaines, les deux partis affrontent leurs arguments via notes d'information déposées à la SEC, communiqués et sites Internet (www.vote-noonhp.compaq.com et www.votethehpway.com).

Les salariés sont eux aussi pris à partie. Alors que M. Hewlett a fait procéder à un sondage sur un site de Hewlett-Packard dans l'Oregon, sur lequel deux tiers des salariés se prononcent contre la fusion, Mme Fiorina a dénigré le choix de ce site de « 500 salariés dont la moitié de retraités » et opposé ses « sondages permanents réalisés sur 86 000 salariés ».

Les actionnaires des deux compagnies devront tenter de se prononcer sur le fond. Hewlett-Packard et Compaq qualifient leur projet d'*« opération de consolidation »*. Les groupes sont largement similaires : ils sont tous deux des fabricants généralistes de l'informatique présents sur les ordinateurs personnels, les serveurs et les services. Hewlett-Packard bénéficie d'une histoire plus ancienne : ses fondateurs sont à l'origine de l'informatique du XX^e siècle. Et Compaq, âgé seulement de 20 ans, est une entreprise qui a construit son développement par opposition aux groupes traditionnels comme IBM, en fabriquant des ordinateurs personnels à partir des puces Intel et des logiciels Microsoft.

Tous deux ont été victimes au cours des années récentes de la stratégie de leurs concurrents. Le nouveau venu texan Dell a révolutionné l'économie de la fabrication des PC en inventant un modèle de fabrication à la demande, sans stocks, et en vendant ses ordinateurs par téléphone ou Internet, sans réseau de distribution. Les marges de Compaq ont été lami-

nées. Hewlett-Packard a souffert de sa position de généraliste, au moment où IBM se réinventait en misant sur les services.

Après avoir échoué dans son entreprise de rachat du cabinet de conseil Price Waterhouse, pour tenter d'imiter la stratégie d'IBM, Carly Fiorina s'est ralliée à la thèse de la consolidation sur ses métiers traditionnels. Le rachat de Compaq permet à Hewlett-Packard de devenir le numéro un mondial des PC, le numéro un des serveurs fonctionnant sous logiciels Microsoft NT et le numéro un des serveurs sous Unix. La thèse de Mme Fiorina est simple : « Pour offrir les meilleurs prix et des solutions globales, nous devons être les plus gros. »

Pour améliorer la rentabilité des deux entreprises, Mme Fiorina pro-

met de réaliser des économies d'échelle. La nouvelle entité va procéder à un programme drastique de réduction de coûts : 15 000 suppressions d'emplois sont programmées (sur un total de 150 000 salariés) et des économies de 2,5 milliards de dollars vont être rapidement réalisées (suppression des doublons, mise en commun de la recherche, rationalisation des filiales et des lignes de produits, etc.). Les risques de cette fusion sont grands. Compte tenu du regroupement des deux lignes de produits et des deux marques, la société admet qu'elle pourrait perdre 5 % de son chiffre d'affaires (ramené à environ 80 milliards de dollars, soit 10 % de moins que celui d'IBM), et notamment 18 % des ventes de sa division ordinateurs grand public.

Walter Hewlett est radicalement opposé à cette vision. Il doute de la possibilité de faire de la nouvelle entité un modèle économique rentable, uniquement sur la base des économies d'échelle. Il met en avant les retards et les dysfonctionnements inhérents à la mise en œuvre de ce type de fusions géantes. Il a donc présenté une stratégie alternative, basée notamment sur le développement de la branche imprimantes et imagerie du groupe, sa vache à lait traditionnelle, qui représente la totalité du bénéfice d'exploitation de la société (l'activité services compensant à peine les pertes de la fabrication des ordinateurs et des serveurs). Entre les deux « programmes » et les deux rivaux, il ne fait désormais aucun doute qu'à l'issue de cette bataille électorale sans précédent il ne puisse y avoir qu'un perdant et un gagnant.

Christophe Jakubyszyn

Ben Rosen, l'âme de Compaq, prépare « la récolte de sa vie »

NEW YORK

de notre envoyé spécial

C'est à lui que Michael Capellas, PDG de Compaq, a téléphoné, dimanche 2 septembre, la veille de l'annonce officielle du projet de fusion entre Hewlett-Packard et Compaq. Simple coup de téléphone de courtoisie à l'un des fondateurs de Compaq, en 1981, et à son ancien président pendant près de vingt ans ? « Sur le coup, j'ai été un peu ébranlé et sur la défensive », avoue au *Monde* Ben Rosen, qui reste encore, à 68 ans, l'une des voix les plus écoutées de l'industrie américaine des hautes technologies. « J'avais toujours élaboré des scénarios à partir du rachat d'autres entreprises. Et puis là, nous nous faisons acheter. Même s'il s'agit d'une fusion amicale entre égaux, dans les faits, les anciens actionnaires de Compaq détiennent un tiers du capital, ceux de Hewlett-Packard les deux tiers. »

Le coup de téléphone n'était pas seulement courtois. Les 5,5 % du capital de Compaq détenus par M. Rosen apparaissaient décisifs dans la bataille boursière en préparation. Le lendemain, Carly Fiorina, la PDG de Hewlett-Packard, lui rend visite personnellement pour emporter son adhésion. « Nous avons discuté plusieurs heures, et à la fin j'étais véritablement en plein accord avec le projet », confie M. Rosen. Plus que tout, l'autorité morale de M. Rosen était indispensable à la réalisation du projet, surtout face à l'opposition des actionnaires familiaux de Hewlett-Packard. « Leur attitude est probablement affective, explique M. Rosen, peut-être comme ma réaction initiale, mais la consolidation est inévitable dans cette industrie. »

Hewlett-Packard n'est-il pas en train d'imiter le modèle d'IBM, avec plusieurs années de retard ? « Oui mais avec une supériorité technologique dans certains domaines, comme les systèmes zéro défaut de Compaq et le leadership sur l'impression et l'image de Hewlett-Packard », estime M. Rosen. Et en cas de rejet de la fusion par les actionnaires ? « J'ai confiance dans la stratégie alternative de développement séparé que m'a expliquée M. Capellas, mais ce n'est pas mon option préférée. »

N'a-t-il pas de regret d'être, pour la première fois, le spectateur de cette nouvelle page de l'informatique mondiale ? « Non. Désormais je fais la récolte de ma vie », explique-t-il. Les Chagall, Botero, Klein, Moore qui peuplent son immense appartement qui domine Central Park attestent que la moisson fut abondante. Et le piano flamboyant neuf qui trône au milieu de la pièce ? M. Rosen avoue « avoir pris cette semaine la cinquième leçon de sa vie ». « C'est difficile de synchroniser les deux mains, un peu comme lorsque l'on fusionne deux entreprises... »

On doute quand même un peu que les conseils d'administration du New York Metropolitan Opera, de la Columbia Business School ou du California Institute of Technology suffisent aujourd'hui à assouvir son insatiable appétit du

Les 5,5 % de capital que détient le fondateur de l'entreprise seront peut-être décisifs

monde et des technologies. L'œil pétillant soudain en réaction à cette question. « J'ai bien un dernier investissement qui me passionne assez », confie-t-il. « Je suis actionnaire d'Evolution Robotics, une société qui a développé un système d'exploitation pour les robots. Il permet d'ajouter aux fonctions de calcul traditionnelles des capacités de perception, comme le toucher, la reconnaissance vocale ou la motricité. La société a construit son modèle

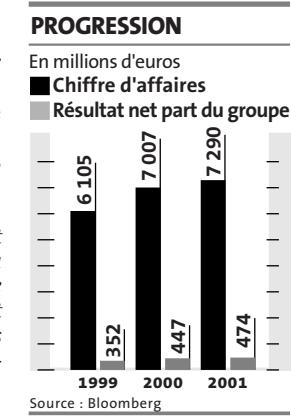
sur celui de Microsoft à la fin des années 1970, c'est-à-dire que les machines, les robots et les applications seront développées par d'autres sociétés à partir de son système d'exploitation. Je crois bien que c'est la chose la plus exaltante qu'il m'ait été donné à voir depuis vingt ans. » Pour beaucoup, cette confidence vaut de l'or.

C. Ja.

Hausse des résultats d'Accor pour la huitième année

LE GROUPE ACCOR, spécialisé dans l'hôtellerie et les services aux entreprises a annoncé, mercredi 6 mars, avoir réalisé un bénéfice net part du groupe de 474 millions d'euros en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires a progressé de 4 % à 7,29 milliards d'euros.

Dans un communiqué, le groupe note que « dans un contexte de ralentissement économique déjà perceptible en milieu d'année et aggravé par les événements de septembre, les performances d'Accor ont été meilleures que prévues et supérieures à celles de ses concurrents internationaux ». Selon le groupe, l'impact négatif des événements sur l'hôtellerie de luxe et le marché américain a été compensé par la répartition géographique « équilibrée » et la diversité du portefeuille de ses activités. Ainsi, l'hôtellerie économique en Europe, et les services aux entreprises affichent respectivement des résultats avant impôt en hausse de 12,2 % et 42,9 %.



Le résultat net de Carrefour augmente de 14,9 %

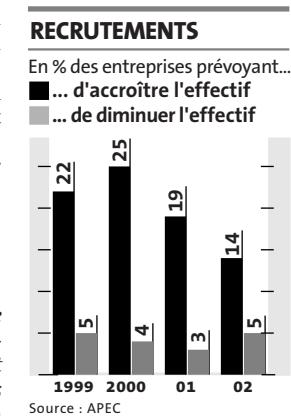
LE DISTRIBUTEUR Carrefour a annoncé mercredi avoir enregistré en 2001 un résultat net courant part du groupe (après amortissement des survaleurs) en hausse de 14,9 %, à 1,207 milliard d'euros contre 1,05 milliard d'euros en 2000, conforme aux objectifs du groupe et aux prévisions des analystes.

Pour 2002, Carrefour prévoit, « dans un contexte de ralentissement de la consommation », un résultat net courant part du groupe (après survaleurs) en hausse de « 10 à 15 % » et une croissance du chiffre d'affaires d'*« environ 5 % »* à changes constants, a précisé le groupe qui compte cette année « gagner des parts de marché dans tous les pays grâce à la poursuite de politiques commerciales agressives et au développement de tous les formats (de magasins) du groupe ».

Les embauches de cadres diminuent

L'ANNÉE 2001 a été encore un excellent cru en terme de création d'emplois pour les cadres malgré des signes de ralentissement dès la fin du deuxième trimestre. Ce ralentissement devrait d'ailleurs se confirmer en 2002, a annoncé mardi l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Avec 90 300 créations nettes d'emploi, l'emploi cadre a progressé de 3,7 % en 2001, malgré une progression des sorties de 19 % (- 171 900).

Au cours de l'année 2001, « de nouveaux records ont été atteints en terme de postes pourvus, de recrutements et plus encore en terme de promotions internes », selon l'APEC, après une année 2000 déjà marquée par un « record historique ». 262 200 postes de cadres ont été pourvus en 2001, contre 243 100 en 2000, soit une hausse de 8 % en un an.



INDUSTRIE

■ **MITSUBISHI MOTORS** : l'entreprise japonaise, dans laquelle le constructeur automobile DaimlerChrysler détient 37,3 %, est en avance dans son plan d'assainissement. Environ 7 500 des 9 500 suppressions d'emplois prévues ont déjà été effectuées, selon son directeur, Rolf Eckrodt cité mercredi par le *Financial Times Deutschland*.

■ **RENAULT** : le constructeur automobile français est en négociations avec un groupe chinois pour assembler des Kangoo en Chine, a indiqué mardi son président, Louis Schweitzer, au salon de Genève.

SERVICES

■ **COMPASS** : le groupe britannique, numéro un mondial de la restauration collective, a annoncé mercredi le rachat de la société américaine Bon Appetit Management Company pour 113,7 millions de livres (186,6 millions d'euros).

■ **FNAC** : le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a ordonné mardi l'expulsion des grévistes qui bloquent l'entrée du magasin Fnac des Champs-Elysées à Paris.

■ **NH HOTELS** : le patron du premier groupe espagnol de conférence Zara, Amancio Ortega, a acheté 4,5 % du capital de la chaîne hôtelière espagnole pour 63,61 millions d'euros, affirme mardi le quotidien économique madrilène *Expansion*.

FINANCE

■ **AMIANTE** : la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a estimé mardi, au regard de la décision de la Cour de cassation en faveur des victimes de l'amianté (*Le Monde* du 2 mars), que la législation sur l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles est « obsolète ». « Une réforme législative est désormais incontournable », estiment les assureurs.

■ **TERRORISME** : les principales compagnies aériennes américaines, avec le soutien de l'administration Bush, ont décidé de créer leur propre société d'assurance, baptisée Equitime, pour s'assurer contre les risques terroristes, a indiqué mardi le porte-parole du département des transports, Bill Mosley. Le gouvernement fédéral jouera, pendant une certaine période, un rôle de réassureur.

■ **CLEARSTREAM** : la Bourse allemande, a annoncé avoir lancé son offre publique d'achat (OPA) sur les 50 % du capital de la chambre de règlement-compensation de titres, Clearstream, qu'elle ne détient pas encore. La transaction valorise Clearstream à 3,2 milliards d'euros. Cette OPA amicale a été approuvée le 18 février par le conseil d'administration de la Deutsche Börse.

RÉSULTATS

■ **DASSAULT AVIATION** : l'avionneur français a enregistré une hausse de 15 % de son bénéfice net consolidé 2001 à 274 millions d'euros, comparé à l'année précédente, a-t-il annoncé mercredi dans un communiqué. Son bénéfice d'exploitation a progressé de 18 % à 446 millions d'euros sur la même période.

■ **USINOR** : le groupe sidérurgiste, devenu Arcelor depuis sa fusion avec le belge Arbed et l'espagnol Aceralia, a enregistré une perte nette part de 720 millions d'euros en 2001 – tenant compte d'une perte exceptionnelle de 616 millions –, contre un bénéfice net de 759 millions en 2000. Son chiffre d'affaires a reculé de 7,8 % à 14,5 milliards.

DOSSIER

LE GRAND MENSONGE DES « GUERRES PROPRES »

De la réalité des armes à l'uranium appauvri. Bombarde pour contrôler, Washington a défini sa stratégie. Au Vietnam, le napalm tue encore. La mort venait déjà du ciel

Par Robert James Parson, Paul-Marie de La Gorce, Schofield Coryell et Sven Lindqvist

Egalement au sommaire : Faux privilégiés, vrais nantis ; Ces soldats israéliens qui disent non ; Les origines culturelles de la crise malgache ; etc.

DOSSIER

NUMÉRO DE MARS 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

COMMUNICATION

Lisant en moyenne 7,3 titres différents, les Françaises continuent de plébisciter les magazines

Le marché de la presse périodique, déjà fort développé en France, a conservé son dynamisme en 2001, avec 400 créations. Les investissements publicitaires continuent d'affluer

L'ENGOUEMENT ne se dément pas. Année après année, la presse magazine continue de séduire des millions de lecteurs. Selon l'étude AEPM (Audiences études sur la presse magazine), réalisée entre juillet 2000 à juin 2001 et publiée lundi 4 mars, pas moins de 45,7 millions de Français, et surtout des Françaises, ont lu un ou plusieurs hebdomadaires ou mensuels ; le nombre de lecteurs de la presse magazine est resté stable. Loin d'indiquer une stagnation ou une baisse d'intérêt, cette absence de progression est plutôt le signe du succès constant de la presse magazine. Avec un taux de pénétration quotidien équivalent à 65,3 %, soit près des deux tiers des Français, la presse magazine est compulsée chaque jour par près de 31 millions de lecteurs. Difficile d'espérer faire mieux.

Selon Luciano Bosio, directeur général adjoint du département études Carat Expert, « l'engouement pour la presse magazine provient d'abord d'un phénomène matériel : l'organisation de la distribution de la presse est faite pour servir les intérêts des magazines ». A l'en croire, la mise en place de tous les titres, partout en France, est la base du succès : « Quand vous apportez un produit dans les meilleures conditions, cela accroche » le public. D'après lui, l'autre condition de cette réussite est historique : « A l'origine, les magazines sont nés pour répondre aux attentes des femmes tandis que les quotidiens avaient une clientèle plus masculine. » Cet appétit des femmes pour les hebdomadaires et autres mensuels se vérifie toujours. En moyenne, quand les hommes lisent 6,5 magazines différents, les femmes, elles, consultent 7,3 titres. Les femmes sont ainsi 36 % à lire plus de sept magazines contre 28 % des hommes, signale dans son édition du 4 mars l'hebdomadaire spécialisé *CB News*.

Les titres de presse périodique, « plus vulgarisateurs et plus populaires » que certains quotidiens jugés encore trop élitistes, sont appréciés des lectrices. La presse magazine aurait aussi profité de la réduction de l'offre de ces journaux. « Quand *France-Soir* était acheté à un million d'exemplaires chaque jour il ne se vendait pas autant de magazines », remarque M. Bosio.

L'important nombre de lectri-



ces serait aussi lié aux performances de la presse télévision. Un phénomène quasi unique en Europe par son ampleur : « Il se vend en France chaque semaine 16 millions d'exemplaires d'hebdomadaires consacrés aux programmes de

Elles lisent de plus en plus de titres qui n'entrent pas dans la catégorie traditionnelle des « féminins »

télévision », pointe François Viot, directeur de la rédaction de *Télé Câble Satellite Hebdo*. Or, à l'examen, les hebdomadaires spécialisés dans l'annonce des programmes sont majoritairement lus par les femmes, comme les supplé-

ments des quotidiens consacrés à la télévision.

Pour Frédérique Matonti, professeur de sciences politiques à l'université de Nantes (Loire-Atlantique) et auteure, avec Delphine Dulong, maître de conférences à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines), d'une étude comparée sur la représentation des femmes politiques dans la presse féminine et la presse généraliste, « la différence des habitudes de lecture entre les femmes et les hommes tient principalement à l'emploi du temps ». Ce serait même « la seule explication raisonnable ». Même si elle ne néglige pas « les pesanteurs historiques » et « le fait qu'il y a de plus en plus de titres qui s'adressent aux femmes ».

Dans le même temps, les Françaises lisent de plus en plus de titres qui n'entrent pas dans la catégorie traditionnelle des « féminins ». Elles plébiscitent toujours *Femme actuelle*, qui reste le premier féminin du pays, et *Elle*, malgré une chute de 5 % de son lectorat. Mais pas uniquement. Le succès de *Courrier international* (groupe *Le Monde*), dont la diffusion a le plus progressé en 2001, en est un exemple. L'hebdomadaire a gagné 24,6 % de lecteurs et son lectorat apparaît, aujourd'hui, assez équilibré avec une petite majorité d'hommes (489 000) contrebalancée par une forte minorité de femmes (351 000).

Enfin, ce marché de la presse magazine paraît dopé par la vitalité sans faille des éditeurs spécialisés : « 400 nouveaux titres ont été mis sur le marché en 2001 », constate M. Bosio. En même temps que 31 titres présentaient une évolu-

Domination de la presse télévision

- Audience.** 45,7 millions de Français de 15 ans et plus lisent au moins un des 146 magazines dont l'audience a été mesurée, par l'étude AEPM (Audiences études sur la presse magazine). En moyenne, les Français lisent 6,9 magazines différents.

Au quotidien, 31 millions de personnes en consultent un principalement à leur domicile.

- Hebdomadiers.** Cinq des six magazines les plus lus de France sont des hebdomadiers de programmes de télévision : *TV Magazine* (13 173 000 lecteurs), *Télé 7 jours*, (8 830 000), *Télé Z* (8 656 000), *Femme Actuelle* (8 151 000), *Télé Loisirs* (7 775 000) et *Télé Star* (7 071 000).

- Mensuels et bimestriels.** Ceux consacrés aux programmes de télévision, figurent aussi parmi les plus lus : *Plus*, mensuel des abonnés de *Canal+* arrive en tête avec 11 778 000 lecteurs. Il est suivi par *CanalSatellite Magazine*, mensuel des souscripteurs du bouquet numérique, avec 6 875 000 lecteurs.

- PRESSE : la CFDT du groupe Bayard-Presse a annoncé, mardi, la conclusion d'un accord « historique » octroyant aux pigistes du groupe d'importants avantages sociaux. L'accord prévoit notamment, pour les pigistes réguliers, une garantie de rémunération (80 % du salaire obtenu sur 12 mois pour les 12 mois suivants). - (AFP)**

Les télévisions appelées à davantage d'équité politique

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) a demandé, mardi 5 mars, à TF1, France 2, France 3, Canal+ et M6 de « veiller davantage » au « respect du principe d'équité » jusqu'à l'ouverture de la campagne officielle pour l'élection présidentielle, le 5 avril. Selon les chaînes, a noté le CSA, « entre la moitié et les deux tiers » des temps d'antenne et de parole accordés en février aux candidats « présumés ou déclarés » ont concerné Lionel Jospin et Jacques Chirac et leurs soutiens (6 heures 30 minutes pour le premier, 6 heures 9 minutes pour le second). Les deux hommes ont annoncé leur candidature durant la période examinée. Le sort réservé aux autres candidats va, selon le CSA, « d'une présence plus modeste à un accès trop restreint, pouvant aller jusqu'à l'absence totale de temps de parole, et même, dans certains cas, de la moindre citation à l'antenne ». Si Jean-Pierre Chevènement a totalisé 1 heure 5 minutes de temps d'antenne en février, le moins bien traité des candidats, Jean-Philippe Allenbach, du Parti fédéraliste, n'a eu, lui, droit qu'à 54 secondes. L'écart entre les deux favoris et les autres « doit être réduit », a souhaité le CSA.

DÉPÈCHES

- TÉLÉVISION :** TF1, la chaîne d'information continue LCI et Eurosport figureront parmi les candidatures que le Groupe TF1 compte déposer pour la future télévision numérique terrestre, a annoncé mardi son PDG, Patrick Le Lay. Des dossiers de candidature pourraient également être déposés pour le bouquet satellitaire TPS et la chaîne bretonne TV Breizh, a-t-il indiqué au cours d'une réunion d'analystes financiers. - (AFP)

- La radio-télévision publique italienne RAI a choisi son nouveau président, en la personne d'Antonio Baldassarre, ancien président de la Cour constitutionnelle, qui a été élu mardi par le conseil, par trois voix pour et deux abstentions. Officiellement sans étiquette politique, M. Baldassarre, 61 ans, est toutefois soutenu par l'Alliance nationale (AN, postfasciste), qui siège à la tête du gouvernement de Silvio Berlusconi (*Le Monde* du 26 février). - (AFP)**

- PUBLICITÉ : le numéro un publicitaire français, Havas Advertising, a annoncé, mercredi, un résultat net part du groupe à 11,2 millions d'euros contre 123,9 millions en 2000. Après amortissement des écarts d'acquisition, le résultat net est de 57,8 millions d'euros. De son côté, le français Publicis a annoncé, mardi, une hausse de 18 % de son résultat net part du groupe après amortissement des survaleurs et éléments extraordinaire, à 151 millions d'euros. - (AFP)**

- PRESSE : la CFDT du groupe Bayard-Presse a annoncé, mardi, la conclusion d'un accord « historique » octroyant aux pigistes du groupe d'importants avantages sociaux. L'accord prévoit notamment, pour les pigistes réguliers, une garantie de rémunération (80 % du salaire obtenu sur 12 mois pour les 12 mois suivants). - (AFP)**

Première intervention policière dans le conflit lié à la diffusion du gratuit « Metro » à Paris

Quatre ouvriers du Livre CGT interpellés

POUR LA PREMIÈRE fois depuis le lancement du quotidien gratuit d'information *Metro* à Paris, les forces de l'ordre sont intervenues, mardi 5 mars, pour interroger des ouvriers du syndicat du Livre CGT qui tentaient d'entrer la distribution du titre. Les quatre hommes ont été placés en garde à vue, mardi matin, avant d'être libérés. Ils faisaient partie d'un groupe de personnes qui, selon une source policière, était en train de mettre la main sur plusieurs milliers d'exemplaires du gratuit, après avoir repéré le véhicule d'un livreur, rue de Rennes. Deux gardiens de la paix, qui circulaient en vélo, se sont approchés. Le ton a monté. Selon la même source, les policiers ont été bousculés. Quatre des ouvriers du Livre ont été placés en garde à vue après l'arrivée de renforts des forces de l'ordre.

Dans un communiqué, le Comité intersyndical du Livre parisien (CILP) a aussitôt appelé à l'arrêt immédiat du travail tant que les quatre hommes n'auraient pas été relâchés. Cette consigne, qui a momentanément retardé l'impression du *Monde*, a été levée aussitôt après la remise en liberté des ouvriers, deux heures plus tard.

Depuis que *Metro* a pris pied à Paris, le 18 février, le Livre CGT ne cache pas qu'il cherche à perturber la distribution du journal gratuit. Selon l'organisation syndicale, ce genre de titre doit être imprimé et diffusé selon « les règles de la profession ». Tant que cela ne sera pas le cas, a-t-elle averti, quelques centaines de ses membres continueront à tourner dans Paris à la recherche des livreurs et des colporteurs du gratuit pour entraver leurs activités.

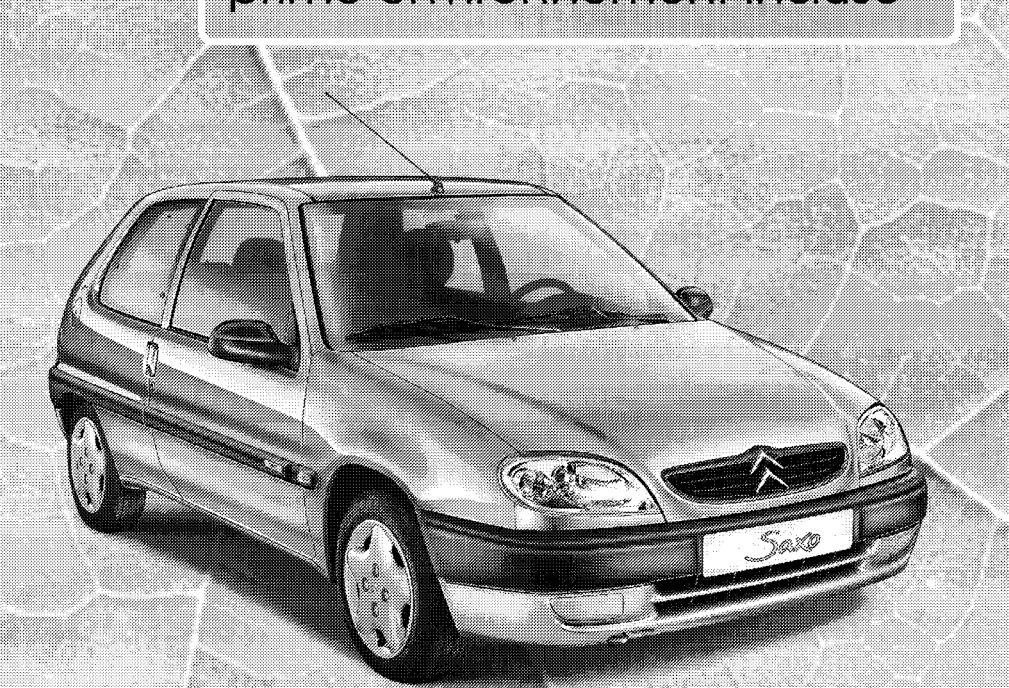
A plusieurs reprises, des incidents avaient déjà eu lieu et cer-

Antoine Jacob

En mars, sur toute la gamme
LE MOIS DES PRIMES ENVIRONNEMENT
PORTE OUVERTES week-end du 9 et 10 mars 2002*

CITROËN SAXO 1.1 BIC
7 990 euros⁽¹⁾

ou 7 490 euros
prime environnement incluse⁽²⁾



Domination de la presse télévision

- Direction assistée**
- Airbag conducteur**
- Système anti-dévers**
- Antidémarrage électronique par clé**

Garantie 2 ans sur toute la gamme

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.
* Portes ouvertes suivant autorisation.
(1) Pour une Saxo 1.1 Bic 3 portes au tarif conseillé du 1/02/02 réservé aux particuliers dans le réseau Citroën participant. (2) Le réseau Citroën participant s'engage à reprendre 500 € votre véhicule, quelle que soit sa valeur, s'il a plus de 8 ans et est destiné à la casse, pour l'achat d'une Saxo neuve. Offre de reprise non cumulable réservée aux particuliers du 01/03/02 au 31/03/02.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Rebond des valeurs technologiques

LES VALEURS technologiques cotées sur le marché américain Nasdaq ont continué à progresser, mardi 5 mars, alors que les investisseurs ont vendu les valeurs traditionnelles sur le New York Stock Exchange (NYSE). L'indice Nasdaq a progressé de 0,37 %, mardi, à 1 866,29 points, et le Dow Jones a reculé de 1,45 %, à 10 433,41 points. Une statistique meilleure que prévu sur l'activité dans les services en février n'a pas suffi à empêcher les prises de bénéfices à Wall Street. En revanche, les valeurs de semi-conducteurs ont bénéficié d'un relèvement de la recommandation des analystes de la banque d'affaires Morgan Stanley sur Intel, le numéro un mondial du secteur. L'action Intel a progressé de 2,67 %, à 32,70 dollars, et l'action Broadcom a gagné 6,56 %, à

40,50 dollars. Les titres des équipementiers de réseaux, malmenés ces derniers mois, ont également bénéficié d'une vague d'achats. L'action Ciena a gagné 6,20 %, à 9,25 dollars, et le titre JDS Uniphase a bondi de 8,15 %, à 6,24 dollars. Le Nasdaq affiche cependant une perte de 4,31 % depuis le début de l'année, contre un gain de 4,11 % pour le Dow Jones.

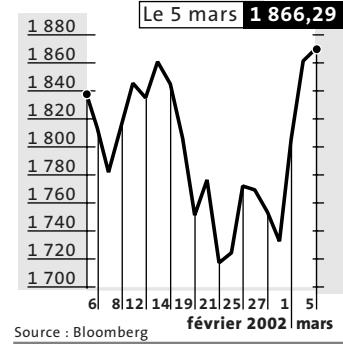
En Europe, les investisseurs ont marqué une pause après la forte hausse des dernières séances. L'indice Euro Stoxx 50 a cédé 0,44 %, mardi, à 3 732,08 points. A Paris, le CAC 40 a reculé de 0,58 %, à 4 580,75 points. L'action AGF a perdu 7,23 %, à 53,25 euros, après avoir annoncé des résultats inférieurs aux attentes. Le titre Thomson Multimedia (TMM) s'est apprécier de 4,96 %, à 32,38 euros. Les 13,64 % du capital de TMM que l'Etat va céder à des investisseurs institutionnels ont été souscrits quatre fois, à 30 euros l'action, a annoncé le ministère de l'économie, mettant fin à un suspense qui pesait sur le titre, selon les analystes.

A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé la séance, mercredi 6 mars, à 11 358,53 points, en hausse symbolique de 0,09 %. Le titre du premier sidérurgiste de l'archipel, Nippon Steel, a cédé 4,39 %, à 196 yens, après l'annonce de mesures protectionnistes frappant les importations d'acier aux Etats-Unis.

Adrien de Tricornot

INDICE NASDAQ

en points



LES BOURSES DANS LE MONDE 6/3, 9h58

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5215,10	6/3	-0,26	5352,16	4/1
Euro Neu Markt Price IX	1027,22	6/3	-0,05	1212,43	4/1	913,75
AUTRICHE	Austria traded	1230,61	6/3	-0,83	1247,67	22/2
BELGIQUE	Bel 20	2753,85	6/3	-0,31	2815,19	28/1
DANEMARK	Horsens Bnx	272,79	6/3	-0,31	275,73	27/2
ESPAGNE	Ibex 35	8288,40	6/3	-0,23	8608,50	4/1
FINLANDE	Hex General	8567,97	6/3	-0,16	9224,38	4/1
FRANCE	CAC 40	4570,96	6/3	-0,21	4720,04	4/1
Mid CAC	2081,34	5/3	-0,15	2087,68	9/1	1929,16
SBF 120	3167,96	6/3	-0,18	3248,59	4/1	2924,74
SBF 250	2996,49	5/3	-0,52	3035,25	4/1	2782,54
Indice second marché	2427,53	5/3	-0,22	2434,94	5/3	2287,72
Indice nouveau marché	1093,80	6/3	-0,16	1175,41	7/1	980,76
GRÈCE	ASE General	2429,99	6/3	0,00	2655,07	3/1
IRLANDE	Irish Overall	5016,47	6/3	-0,59	6085,02	18/1
ITALIE	Milan Mib 30	32399,00	6/3	-0,35	32791,00	4/1
LUXEMBOURG	Lux Index	1133,30	5/3	-0,55	1169,47	14/1
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	511,29	6/3	-0,30	516,21	5/3
PORTUGAL	PSI 20	7667,68	6/3	0,10	7998,50	4/1

EUROPE Mercredi 6 mars 9h58

INDICES	DANONE	...FR...	133,20	-0,60
SECTEURS EURO STOXX				
Indice	Var.			
AUTOMOBILE	229,680,78		
BANQUES	279,430,20		
PRODUIT DE BASE	209,790,73		
CHIMIE	362,140,18		
TÉLÉCOMMUNICATIONS	429,890,11		
CONSTRUCTION	236,470,01		
CONSOMMATION CYCLIQUE	133,490,52		
PHARMACIE	492,640,23		
ÉNERGIE	346,440,59		
SERVICES FINANCIERS	237,790,46		
ALIMENTATION ET BOISSON	234,850,30		
BIENS D'EQUIPEMENT	364,450,54		
ASSURANCES	323,360,32		
MÉDIAS	296,761,04		
BIENS DE CONSOMMATION	373,040,18		
COMMERCE ET DISTRIBUTION	283,591,29		
HAUTE TECHNOLOGIE	500,540,07		
SERVICES COLLECTIFS	287,530,54		

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code	Cours	% var.	vers	Code	Cours	% var.	vers
ABN AMRO HOLDING							
NL	20,530,24	/préc.	NL	20,530,24	/préc.
AEGON NV	26,710,26					
AIR LIQUIDE	168,200,12					
ALCATEL A	17,270,46					
ALLIANZ N	265,840,43					
AVENTIS	82,100,48					
AXA	23,470,34					
BASF AG.	45,830,09					
BAYER	37,580,58					
BAYR.HYP.U.VERBK.	35,830,22					
BBVA	13,710,00					
BNP PARIBAS	56,550,27					
BSCH	9,580,10					
CARREFOUR	53,252,56					
DAIMLERCHRYSLER N	48,930,77					

MARCHÉ DES CHANGES 6/3, 9h58

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,75820	0,87170	1,42150	0,59015	
TOKYO (¥)	131,88500	114,91000	187,48165	77,83420	
PARIS (€)	1,14725	0,86985		1,63075	0,67700
LONDRES (£)	0,70345	0,53340	0,61325		0,41515
ZURICH (Fr. S.)	1,69450	1,28480	1,47710	2,40870	

COURS DE L'EURO

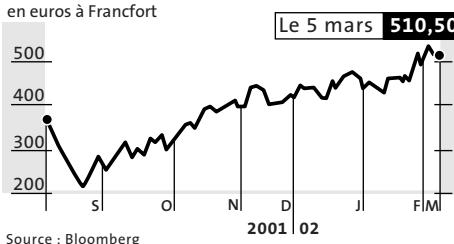
	Achat	Vente
COURRONNE DANOISE	7,4258	7,4344
COURRONNE NORVÉG.	7,6938	7,6980
COURRONNE SUÉDOISE	9,0320	9,0370
COURRONNE Tchèque	31,3922	31,8461
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6742	1,6767
DOLLAR CANADIEN	1,3821	1,3838
DOLLAR HONG-KONG	6,7960	6,8008
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0446	2,0506
FORINT HONGRIE	243,9223	244,1058
LEU ROUMAN	2826,0000	2832,0000
ROUBLE	27,0680	27,0830

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Ferrari pense à la Bourse, Porsche prend ses distances

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION PORSCHE



PORSCHE VEUT SE REPLIER SUR STUTTGART

Rival de toujours de Ferrari, qu'il a affronté maintes fois sur les circuits, notamment au Mans, le constructeur allemand Porsche est, lui, en train de prendre ses distances avec la Bourse. Wendelin Wiedeking, le PDG, a menacé, la semaine dernière, de se retirer de la Bourse de Francfort pour se replier sur la modeste place régionale de Stuttgart, où se trouve le siège de la firme. Un nouvel épisode des relations houleuses de la marque avec la Bourse allemande. En septembre 2001, la Deutsche Börse avait sanctionné le titre Porsche en le retirant de la liste du M-DAX, l'indice des valeurs moyennes, le fabricant de voitures de sport refusant de se plier aux règles de transparence en vigueur en ne publiant pas de comptes trimestriels. M. Wiedeking estime qu'une telle périodicité revient à donner une vision à court terme des activités, susceptible de contrarier ses objectifs stratégiques à long terme. « Cela nous est tout à fait égal de ne pas être coté à Francfort », a récemment confié le PDG au *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. « Nous n'allons pas en faire une grande affaire. »

Pour autant, Porsche ne renonce pas à faire appel au marché. Le

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 6 mars 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.	Code siccovam
ACCOR	45,00	44,00	-2,27	-10,21	45,00	38,03	1,00	1,2040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,00	30,34	1,20	3,3610
AGF	53,45	53,25	0,38	-0,83	57,50	50,20	2,00	1,2592
AIR FRANCE GPE NOM	20,46	20,46	n/d	24,45	20,65	16,06	0,22	3,3112
AIR LIQUIDE	167,90	168,00	-0,06	-6,67	171,40	149,80	3,00	1,2007
ALCATEL A...	17,31	17,35	-0,23	-9,84	21,62	14,62	0,48	1,3000
ALCATEL O...	6,80	6,69	1,64	-11,91	9,62	5,00	0,10	1,3015
ALSTOM	14,75	14,65	0,68	-18,09	14,95	12,25	0,55	1,2019
ALTRAN TECHNO. #	57,70	58,10	-0,69	-13,69	59,70	48,50	0,14	3,3463
ARBEL	5,55	5,64	-1,60	-79,03	7,50	2,92	0,53	3,3588
AREVA CIP...	182,00	182,00	n/d	14,10	187,50	160,00	22,85	4,4524
ATOS ORIGIN...	88,60	88,10	0,57	-20,46	88,90	71,15	n/d	5,173
AVENTIS	82,15	82,50	-0,42	-3,00	85,95	74,10	0,50	1,3046
AXA	23,50	23,55	-0,21	-0,12	25,10	19,41	-2,20	1,2062
BACOU DALLOZ	113,00	115,60	-2,25	-28,40	115,60	83,30	0,90	6,089
BAIL INVESTIS...	134,70	134,80	-0,07	-11,23	135,00	122,50	7,16	1,2018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	130,20	n/d	1,08	152,80	124,50	3,00	1,2547
BEGBIN SAY...	41,65	42,49	-1,98	-2,08	43,95	39,20	n/d	4,4455
BIC	37,53	36,88	1,76	-2,16	40,98	35,51	0,29	1,2096
BNP PARIBAS	56,15	56,40	-0,44	-11,74	56,85	49,77	-2,25	1,3110
BOLLORE	248,00	247,00	0,40	-3,24	259,00	238,00	4,00	1,2585
BOLLORE INV.	54,75	54,90	-0,27	-6,62	55,00	50,50	0,20	3,3929
BONGRAIN	45,80	45,80	n/d	1,77	45,80	41,70	1,40	1,2010
BOUGUENES	36,65	36,20	1,24	-0,40	38,80	30,51	0,36	1,2056
BOUYGUES	12,42	12,42	n/d	1,00	12,42	11,80	0,00	1,2055
BOUYGUES OFFS...	42,01	42,00	0,02	-4,89	43,15	38,60	1,10	1,3070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	0,46	3,360	
BULL#	0,98	0,99	-1,01	-20,32	1,27	0,83	n/d	5,260
BURELLE (LY)	57,00	57,00	n/d	14,84	60,05	49,63	0,50	6,113
BUSINESS OBJECTS	48,43	49,16	-1,48	-28,97	51,00	37,01	n/d	1,2074
CANAL +	3,69	3,70	-0,27	-3,07	3,79	3,49	0,15	1,2546
CAP GEMINI	81,95	82,95	-1,21	1,04	90,70	70,40	1,20	1,2533
CARBONE-LORRAINE	34,13	34,31	-0,52	-13,76	35,30	28,60	1,06	3,3962
CARREFOUR	53,50	54,65	-2,10	-8,39	58,80	50,30	0,50	1,2017
CASINO GUICHARD...	59,50	59,20	0,51	-4,80	63,95	56,05	-1,37	1,2113
CASINO GUICHARD...	79,85	79,75	0,13	-7,84	87,30	75,05	-1,33	1,2558
CASTORAMA DUB.(L)	57,35	56,50	1,50	-0,86	61,00	54,25	-2,85	1,2420
CEGID (LY)	81,50	81,50	n/d	4,02	90,50	70,00	2,00	1,2470
CEREOL	29,01	29,05	-0,14	-1,96	29,45	28,00	n/d	4,4456
CERESTAR	32,60	32,58	0,06	5,84	32,70	30,70	n/d	4,4457
CFI.RECYCLING	44,46	44,45	0,02	-11,15	45,20	38,50	1,30	1,3905
CGIP	37,50	37,92	-1,11	n/d	38,30	35,11	n/d	1,2102
CHARGEURS	n/d	74,00	n/d	-1,26	79,90	67,00	2,13	1,3069
CHRISTIAN DIOR	43,20	43,99	-1,80	-43,99	43,99	32,50	0,28	1,3040
CIC - ACTIONS A	120,10	120,00	0,08	-0,33	125,00	118,70	-2,29	1,2005
CIMENTS FRANCAIS...	49,50	49,53	-0,06	-3,12	50,70	46,20	1,40	1,2098
CLARINS	68,90	69,50	-0,86	-8,67	72,50	61,00	1,10	1,3029
CLUB MEDITERRANEE	50,20	50,20	n/d	22,43	51,50	41,52	1,00	1,2156
CNPP ASSURANCES	35,57	36,10	-1,47	-0,36	36,21	33,60	1,08	1,2022
COFACE	55,40	55,00	0,73	16,87	55,40	46,40	-1,75	1,2099
COFLEXIP	160,60	163,00	-1,47	-1,00	167,80	145,00	n/d	1,3064
COLAS	70,50	70,10	0,57	-11,28	71,80	62,00	2,13	1,2163
CONTIN.ENTREPR...	46,50	46,60	-0,21	-4,02	46,90	41,50	2,00	3,3664
CREDIT AGRICOLE	18,80	18,78	0,11	5,67	19,18	17,58	n/d	4,4507
CREDIT FON.FRANCE	n/d	14,93	n/d	2,68	15,19	13,05	0,58	1,2081
CREDIT LYONNAIS	40,00	40,00	n/d	6,66	40,44	36,14	0,65	1,1840
CS COMLET SYSTEMES	8,66	8,95	-3,24	4,33	9,90	7,60	n/d	1,7896
DAMART	95,00	93,00	2,15	-17,86	98,00	79,50	-3,80	1,2049
DANONE	133,50	134,00	-0,37	-2,55	139,40	125,20	1,90	1,2064
DASSAULT-AVIATION	310,00	310,00	n/d	-2,20	325,00	284,90	6,20	1,2172
DEV.R-N.P.CAL LI #	14,80	14,75	0,34	-2,77	15,00	14,25	0,55	1,2123
DEVEAUX(LY) #	71,00	69,40	2,31	-11,80	75,00	66,90	4,20	6,1100
DIDOT BOTINN	n/d	70,00	n/d	14,75	70,00	61,10	2,74	3,3747
DMC (DOLLUS MI)	7,87	7,58	3,83	-5,07	8,48	6,90	0,61	1,2133
DYNACTON	n/d	28,25	n/d	5,01	29,80	25,41	0,50	1,3035
EIFFAGE	78,90	78,65	0,32	15,35	81,00	68,80	0,78	1,3045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	23,35	n/d	-3,77	24,90	22,40	n/d	3,3571
ELIOR	8,44	8,45	-0,12	-4,71	9,74	8,05	0,07	1,2127
ENTENIAL(EX CDE)	29,75	29,75	n/d	17,35	29,90	25,35	0,40	1,2093
ERAMET	39,00	39,00	n/d	12,71	39,80	30,21	1,30	1,3175
ESSOIR INTL	38,00	37,50	1,33	-11,92	39,30	31,20	3,90	1,2166
ESSO	89,00	88,20	0,91	-10,97	92,10	79,50	-2,75	1,2066
EULER	43,00	43,80	-1,83	-1,17	47,40	40,60	1,40	1,2130

Courrier INTERNATIONAL

Le dossier de la semaine :

L'ASIE CENTRALE

Prochain champ de bataille des islamistes ?

et aussi :

Hongrie Un musée de la terreur politique

Colombie La guerre reprend

Débat Y a-t-il des vierges au paradis d'Allah ?

EN KIOSQUE, CHAQUE JEUDI, 3 €

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 6/3 à 9h

Valeur Cours de clôture % var. en euro valeur date %var. 31/12

AGPI **3615 BNP** 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

BNP PARIBAS 27,25 5/3 2,05

API 25,71 5/3 1,14

BNP ASSOC.PREMIERE 9837,04 4/3 0,54

BNP EURIBOR ASSOC. 52240,00 4/3 0,56

BNP MONE C.251,78 4/3 0,55

BNP MONE EURIBOR 18669,73 4/3 0,58

BNP MONE PLACEMENT 13812,48 4/3 0,51

Fonds communs de placements

BNP MONE TRESORE 78839,46 4/3 0,57

BNP MONE ASSOCIAT. 1846,23 4/3 0,50

Banque populaire Asset Management www.bpam.fr 01 58 19 40 00

BP CYCLEOEUROPECR.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

GALICA, la bibliothèque numérique en ligne de la Bibliothèque nationale de France (BNF), offre aujourd'hui aux cyberlecteurs un catalogue de **54 000 OUVRAGES** et de 450 titres de périodiques :

soit 16 millions de pages et 80 000 images. Dès lors que **LE SUCCÈS** de l'entreprise, les responsables de Gallica ont entrepris de numériser et d'intégrer dans ce premier fonds à caractère encyclopédique des collections

spécialisées, comme la publication en ligne de documents consacrés à l'œuvre de **MARCEL PROUST** et la consultation du manuscrit du *Temps retrouvé*. D'autres chantiers relatifs aux voyages, aux galeries

théâtrales au XIX^e siècle, aux manuscrits enluminés et aux incunables ont été lancés ou sont en préparation. La tâche est gigantesque. Chaque année, la BNF consacre **750 000 EUROS** à ce travail de numérisation.

La BNF numérise ses collections rares pour les mettre en valeur

Plus de 50 000 ouvrages, 450 périodiques et 80 000 images sont déjà disponibles sur le site de la bibliothèque en ligne Gallica.
Le catalogue encyclopédique initial s'enrichit aujourd'hui de collections spécialisées et de fonds jusqu'alors dispersés

LA BIBLIOTHÈQUE virtuelle sans murs ni livres, dont quelques visionnaires avaient rêvé lors de la conception de la Bibliothèque nationale de France (BNF), restera sans doute longtemps encore une utopie. Au grand soulagement des bibliophiles attachés – passion ou raison – à la matérialité des ouvrages. Il n'empêche que, parmi les grandes bibliothèques mondiales, l'institution nationale est l'une des plus résolument engagées dans la numérisation de ses collections, aux côtés de la bibliothèque du Congrès américain, de la New York Public Library, de la British Library de Londres, de la Bodleian Library d'Oxford ou encore des centres documentaires des grandes universités américaines (Cornell, Yale, Berkeley) ou allemandes (Göttingen, Munich).

Gallica, la bibliothèque numérique en ligne de la BNF, ouverte en 1997 et d'accès gratuit, réunit aujourd'hui 54 000 ouvrages et 450 titres de périodiques, soit 16 millions de pages, complétées par 80 000 images. Elle enregistre un très beau succès, puisque chaque jour 27 000 pages sont « feuilletées » et plus de 10 000 images affichées sur son site (<http://gallica.bnf.fr>). De surcroît, les cyberlecteurs téléchargent quotidiennement plus de 500 000 pages sur les disques durs de leurs ordinateurs.

Après les années pionnières, « la Bibliothèque nationale entre dans une deuxième phase de numérisation », indiquent Caroline Wie-



Ci-contre : les Six Bodhisattvas, rouleau manuscrit à peintures (Bibliothèque nationale de France, fonds Peillot) provenant du sanctuaire de Dunhuang (Chine). A droite : une image du Chansonnier de Jean de Montchenu, recueil de chansons italiennes et françaises, mises en musique vers 1475 (Mémoires de la BNF).

gandt, directrice des services et réseaux, et Catherine Lupovici, directrice du département de la bibliothèque numérique. La première étape visait à la constitution d'un fonds à vocation encyclopédique, universel non pas par le nombre de volumes, mais par la couverture de l'ensemble des champs du savoir – de la littérature aux sciences et techniques en passant par l'histoire et la philosophie –, du Moyen Âge au début du XX^e siècle. Ce corpus généraliste lui ayant permis « de se faire la main et de maîtriser les contraintes liées à la numérisation », l'équipe de la BNF a désormais entrepris d'in-

tégrer à Gallica des collections spécialisées. Après la publication en ligne de dossiers consacrés à Proust – avec notamment le manuscrit du *Temps retrouvé* – ou au thème de l'utopie, une série « baladeuse » a été ouverte au printemps 2001, avec les *Voyages en France* qui seront suivis dans les prochaines semaines des *Voyages en Afrique*, puis des *Voyages en Italie*.

Une collaboration avec les sociétés savantes régionales se traduit déjà par la mise sur le réseau de près de 600 000 pages extraites de 36 revues publiées, entre 1750 et 1924, en Aquitaine et en Lorraine. D'autres projets portent sur les documents relatifs aux galeries théâtrales au XIX^e siècle, les manuscrits enluminés, ou encore les incunables.

« La numérisation est un moyen de valoriser et de faire connaître des collections exceptionnelles », se félicitent Caroline Wiegandt et Catherine Lupovici. Elle permet de mettre à la disposition des chercheurs et du public des ouvrages rares ou précieux – parfois trop fragiles pour être consultés sous leur forme imprimée –, de réunir sur un même support des fonds dispersés entre différents sites, ou encore de constituer des ensembles thématiques

balayant plusieurs disciplines. Elle constitue aussi un outil de préservation à long terme du patrimoine documentaire, qui n'a toutefois pas encore convaincu tous les bibliothécaires. « La pérennité des supports numériques suscite encore des interrogations dans la profes-

Permettre aux chercheurs et au public de consulter de manière virtuelle des ouvrages rares et trop fragiles

ses, constatent les deux directrices.

Aussi la BNF procède-t-elle pour l'instant à un double traitement de ses documents, qui sont numérisés et microfilmés au cours d'une même opération, grâce à un banc de reproduction mixte associant une tête de scannage et une caméra analogique. L'établissement s'ap-

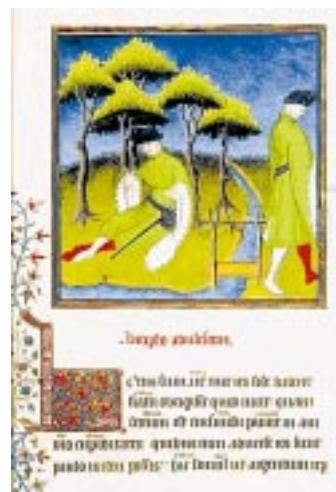
prête d'ailleurs à acquérir une deuxième installation de ce type. A terme cependant, le microfilm, considéré aujourd'hui par certains professionnels comme un moyen de conservation plus fiable, sera sans doute abandonné au profit du seul support informatique. Pas question, toutefois, de supprimer les documents réels une fois ceux-ci numérisés : « Ce serait aussi absurde que de jeter un tableau sous prétexte qu'on en possède une belle photo ! En même temps que nous allons par exemple numériser les journaux du XIX^e siècle, qui sont en mauvais état, nous allons les restaurer, les renforcer et les ranger avec soin. »

Les opérations de numérisation, sous-traitées pour le « tout-venant » mais réalisées en interne pour les documents précieux, s'effectuent de façon assez semblable à celles de microfilmage, dans des ateliers où la température et l'hygrométrie sont strictement contrôlées. « La nouveauté majeure, qui demande un énorme travail complémentaire, est l'intégration de métadonnées permettant d'exploiter les ouvrages ou les collections numérisées. » En effet, si les documents sont, pour des raisons de coût, numérisés en mode image (un fac-similé restituant l'aspect visuel de l'original), les tables des matières et les légendes sont saisies en mode texte, ce qui permet d'y rechercher des mots-clés et d'accéder aux têtes de chapitre, pages ou illustrations correspondantes. Mais le travail d'indexation est beaucoup plus riche et donc plus complexe qu'avec les documents traditionnels.

Il ne s'agit plus seulement de rédiger une notice de présentation d'un ouvrage, assortie d'une référence permettant de le retrouver sur une étagère. Chaque page, chaque image doit être identifiée. Des informations de nature juridique, indiquant si le document est ou non libre de droits, doivent y être intégrées. Surtout, des liens doivent être établis avec d'autres documents, afin de tirer pleinement parti des fonds numérisés.

C'est ainsi que la série des *Voyages en France* offre une multiplicité

d'entrées, par genre littéraire (fiction, récit, guide, correspondance, document administratif...), siècle, moyen de transport (à pied, à cycle, en véhicule hippomobile...), motif de déplacement (exil, guerre, voyage professionnel, sentimental, de santé...), type de voyageur (artiste, enfant, étranger...) ou nationalité. De même la future collection « Mémoires » sera-t-elle pourvue de liens qui renverront, lorsque l'on cliquera sur « Mallarmé », à son portrait par Gauguin, à la traduction par le poète du Corbeau de Poe, ou au *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy inspiré de son œuvre.



Déjà, la Bibliothèque nationale prépare la « troisième étape » de son programme de numérisation, annoncent Caroline Wiegandt et Catherine Lupovici. Il lui faut désormais, non plus seulement mettre en valeur ses propres collections, mais « s'insérer dans des réseaux » en développant des coopérations avec les grandes bibliothèques mondiales. Cela, afin d'éviter les doublons inutiles, mais surtout de mettre en commun leurs ressources et leurs collections, entre lesquelles pourraient librement voyager les internautes. Ainsi se dessine l'architecture, bien réelle, d'une bibliothèque virtuelle universelle.

Pierre Le Hir

Internet, Tolbiac et Richelieu

La bibliothèque en ligne Gallica ne réunit qu'une partie (55 % des imprimés et 35 % des images) du fonds numérisé de la BNF. Seuls sont disponibles sur Internet les documents libres de droits, dont les auteurs sont morts depuis plus de 70 ans, les autres pouvant être consultés sur 80 postes de travail aménagés sur les sites de Tolbiac et de Richelieu. Au total, le fonds numérisé de la BNF comprend 100 000 ouvrages imprimés, dont 80 % de livres et 20 % de périodiques, soit 32 millions de pages. S'y ajoutent 300 000 documents iconographiques, ainsi que l'équivalent de 1 000 heures de son et de 500 heures de vidéo. Ce catalogue s'accroît de 10 000 volumes et 20 000 images par an. Il ne représente cependant qu'une fraction du patrimoine de la BNF, riche de plus de 13 millions de livres et imprimés ainsi que de 350 000 collections de périodiques, sans compter plusieurs millions d'estampes, photographies, affiches, cartes, plans ou documents sonores et visuels.

Manuscrits bouddhiques et dessins patrimoniaux

EN 1906, le sinologue français Paul Pelliot entreprend une mission en Asie centrale, sur les traces des pèlerins bouddhistes. Une équipe à cheval de plus de deux ans, qui le conduit jusqu'à l'oasis de Dunhuang, point de départ des Routes de la soie, et au site des grottes des Mille Bouddhas, fondé en 366. Il en ramènera plus de 10 000 manuscrits en rouleaux, peintures, dessins et xylographies, pour la plupart en chinois et en tibétain, mais aussi en koutchéen et en sanscrit. Ces archives, conservées depuis 1910 au département des manuscrits de la BNF, « sont d'une importance capitale pour les études sur l'histoire, les religions, l'art, la médecine, l'écriture et les débuts de l'imprimerie en Chine et en Asie centrale du VI^e au début du XI^e siècle », décrit Monique Cohen, responsable de la numérisation de cet ensemble.

Ce programme, l'un des plus ambitieux de la Bibliothèque nationale, participe d'un projet international soutenu par la Fondation Mellon et associant une dizaine d'institutions américaines, anglaises,

chinoise, russe et françaises. Il s'agit de reconstituer, sur Internet, plus de 500 grottes aux décors peints du sanctuaire de Dunhuang, pour une visite virtuelle, en même temps que de rendre accessibles tous les documents retrouvés sur le site au cours de différentes missions archéologiques et aujourd'hui disséminés entre Pékin, Londres, Paris et Saint-Pétersbourg. Il existait déjà des microfilms en noir et blanc des collections de Dunhuang, à partir desquels avaient été réalisées des éditions pirates de piètre qualité. Leur numérisation, en couleur, permettra d'obtenir une excellente définition, de restituer à l'écran le déroulé des manuscrits en rouleaux, ainsi que de mettre en relation l'ensemble des fragments.

« UNE SOURCE REMARQUABLE »

Autre grand chantier de la BNF, la numérisation de la collection Gaignières. Cet érudit, contemporain de Louis XIV, consacra sa vie à sillonna la France, accompagné d'un paléographe et d'un dessinateur, pour réunir des images de costumes, tombeaux, vitraux,

tapisseries, sceaux et monuments divers. Dispersion, par le jeu de donations, de ventes et de vols, entre les départements des estampes et des manuscrits de la BNF (dépositaire de 8 000 dessins) et la Bibliothèque bodléienne d'Oxford (2 000 dessins), ces pièces constituent « une source remarquable pour l'histoire de l'art et l'archéologie, ces dessins étant les plus anciens et parfois les seuls témoignages des monuments représentés », s'enthousiasme Laure Beaumont-Maillet. La BNF se propose donc, avec le concours de l'Institut national d'histoire de l'art et le soutien de Getty Grant Program, de rassembler sous forme numérique l'intégralité de « cet extraordinaire corpus patrimonial ».

L'approche est tout autre avec le projet « Mémoires », lui aussi de grande envergure. Il s'agit cette fois de réunir une anthologie virtuelle des « trésors » de la BNF : un millier de documents représentatifs de la diversité et de la richesse des collections, manuscrits, cartes, monnaies et médailles, photographies, documents graphiques et sonores, reliures... A l'intérêt intrinsèque de chaque pièce, numérisée en mode image « avec une haute exigence de qualité », indique Odile Falu, chargée de la coordination des collections, s'ajoutera un système d'indexation très complet « offrant de multiples liens vers des corpus plus importants, des expositions virtuelles et des dossiers pédagogiques ». En quelque sorte, une vitrine propre à aguiter l'appétit livresque.

P. L. H.

Le Trésor de la langue française consultable en ligne

PRÈS DE 100 000 MOTS avec leur histoire ; 270 000 définitions ; 430 000 exemples... L'immense corpus du *Trèsor de la langue française* est désormais accessible gratuitement sur Internet (www.inalf.fr/tlfii). Sa version électronique, le TLFI (pour *Trèsor de la langue française informatisé*), a été présentée mardi 5 mars par le CNRS et le laboratoire d'analyse et traitement informatique de la langue française (Atif-CNRS-université Nancy-II), associés pour sa

réalisation. L'édition sur papier de ce dictionnaire de référence de la langue des XIX^e et XX^e siècles, composée de 16 volumes, totalisant 23 000 pages, parus entre 1971 et 1994 chez Gallimard, était le fruit du travail d'une centaine de chercheurs initié par le CNRS dans les années 1950.

Il s'agissait de remplacer le célèbre *Litttré* par un ouvrage d'une conception originale, renouvelant la connaissance du français moderne et contemporain. La première

étude d'informatisation de cette somme fut lancée en 1993-1994, au sein de l'Institut national de la langue française (Inalf). La version numérique aujourd'hui disponible se distingue des autres dictionnaires informatisés, vantant ses concepteurs, « par la puissance de recherche qu'elle offre aux utilisateurs », grâce à la décomposition du texte en objets élémentaires (définitions, exemples, domaine technique, indicateurs sémantiques, grammaticaux ou stylistiques) et à l'analyse des relations hiérarchiques existant entre ces différents éléments.

CONSULTATION TRANSVERSALE Trois niveaux de consultation en ligne sont ainsi proposés. Le plus élémentaire est la visualisation simple d'un article du dictionnaire, avec la possibilité de mettre en évidence certaines informations, comme le repérage des définitions ou des syntagmes. A un stade plus élaboré, une recherche assistée permet une consultation transversale, donnant par exemple accès à tous les mots d'origine espagnole ou au vocabulaire utilisé dans la marine. Le niveau le plus avancé autorise des requêtes plus complexes, permettant par exemple d'afficher les termes de marine en rapport avec la manœuvre des voiles. Des connexions sont en outre proposées avec les dictionnaires en ligne de l'Académie française, la base lexicale de l'Atif ainsi que la base de données textuelles Frantext.

750 000 euros par an

La BNF a dépensé un peu plus de 9 millions d'euros pour lancer son programme de numérisation, entre 1992 et 1998. Elle y consacre désormais environ 750 000 euros par an. Pour un document ordinaire, ne nécessitant pas de traitement particulier, le coût moyen de l'opération avoisine 0,15 euro par page, en mode image, le prix de revient étant dix fois supérieur pour une numérisation en mode texte. Lors de la création de l'établissement de Tolbiac, certains avaient calculé que la numérisation de la totalité des documents imprimés de la BNF reviendrait à environ 1,2 milliard d'euros, soit approximativement le coût de la construction du nouveau bâtiment. Les responsables de l'institution s'interrogent donc sur l'opportunité de faire payer, à terme, certains services aux utilisateurs de la bibliothèque en ligne Gallica.

P. L. H.

1 1954-1962 : la guerre d'Algérie.

2 L'Algérie face à l'islamisme.

3 Les Clés de l'info. Toute l'actualité du mois.

Numéro de mars - 16 pages - 2 €

AUJOURD'HUI SPORTS

Gérard Bourgoin ne peut plus compter sur le soutien de sa majorité à la Ligue nationale

Football • Le président de la LNF est sommé par son bureau de retirer sa candidature aux élections législatives dans l'Yonne, sous l'étiquette du Centre national des indépendants

LE PRÉSIDENT de la Ligue nationale de football (LNF) a passé un moment difficile, dans la soirée du lundi 4 mars à Paris. Gérard Bourgoin s'est fait malmener par les membres du bureau de la LNF à propos de son intention de se présenter, en mai, aux élections législatives. Le courant au pouvoir à la Ligue, emmené par Jean-Michel Aulas, Gervais Martel et Jean-Louis Campora – respectivement présidents de l'Olympique lyonnais, du RC Lens et de l'AS Monaco – a sommé M. Bourgoin de renoncer à son projet, usant pour cela de « mots très durs » à son encontre, selon un témoin de la scène. L'ancien « roi du poulet » n'a pas flanché : il a expliqué à ses pairs que cette candidature était « une affaire personnelle » et qu'il la maintiendrait coûte que coûte.

M. Bourgoin est candidat dans la deuxième circonscription de l'Yonne (Avallon-Tonnerre-Migennes) sous l'étiquette CNI (Centre national des indépendants), le petit parti conservateur qu'il présida d'avril 1999 à mars 2000, avant la faillite de son groupe de production de volailles, BSA. L'industriel déchu exerce déjà deux mandats dans l'Yonne : l'un en tant que maire de son village natal, Chailley (609 habitants) ; l'autre comme conseiller général du canton de Brienne-sur-Armançon.

Sa candidature aux législatives ne constitue pas une surprise. En 1997, il s'était déjà présenté dans son département mais n'avait pas été élu. Deux ans plus tôt, il avait postu-

lé aux sénatoriales, également sans succès.

Rien, dans les règlements de la LNF, n'interdit à M. Bourgoin de briguer un mandat national ou local. Lorsque Noël Le Graët, son prédecesseur, devint maire de Guingamp (Côtes-d'Armor) sous l'étiquette PS en 1995, personne ne s'en offusqua. Le climat à la Ligue a changé. Certains, comme M. Aulas, estiment aujourd'hui que le premier représentant du football professionnel ne peut pas être marqué politiquement. Le président de l'OL est décidé à tout faire pour empêcher M. Bourgoin d'aller au bout de son entreprise même si, de toute évidence, l'escarmouche de lundi soir cache un malaise plus profond.

L'AFFAIRE DES « DROITS RADIO »

Elu à la tête de la LNF en juillet 2000, M. Bourgoin ne peut plus compter, en effet, sur la majorité qui le hissa au pouvoir. Mis en examen dans l'affaire BSA pour « abus de pouvoir et abus de biens sociaux », concerné par une enquête préliminaire visant sa société Pebercan qui exploite des gisements de pétrole à Cuba, l'homme a crispé autour de sa personne la totalité de son propre camp. Sa gestion à la hussarde des affaires courantes de la Ligue y est pour beaucoup, tout autant que son style de baroudeur mal dégrossi. M. Bourgoin a vu son crédit diminuer mois après mois. La dernière affaire en cours, celle des « droits radio », a probablement fait fuir ses derniers partisans.

En voulant à tout prix faire payer les radios qui retransmettent les matches de championnat, le président de la LNF a retourné contre lui une bonne partie du monde du football, mais aussi plusieurs ministres du gouvernement et la classe politique dans son ensemble. A l'arrivée, le bénéfice de l'opération devrait être bien maigre : l'appel d'offres lancé par la LNF ne devrait rapporter que quelques millions d'euros aux clubs français, voire rien du tout si les radios appliquent le boycott préconisé par Marie-George Buffet, la ministre (PCF) de la jeunesse et des sports. Lundi 4 mars, le bureau de la Ligue a vivement reproché à M. Bourgoin sa conduite désastreuse de ce dossier.

Reste à savoir quelle sera la stratégie du courant « libéral », incarné par MM. Aulas, Martel et Campora. D'ici quelques mois, ces derniers viendront frapper à la porte du nouveau ministre de la jeunesse et des sports afin de faire avancer leurs revendications : introduction des clubs en Bourse, propriété des droits audiovisuels, etc. Ils auront alors besoin d'un président de Ligue crédible. Essaieront-ils, entre-temps, de conduire M. Bourgoin

vers la sortie ? Plusieurs scénarios sont possibles.

Une nouvelle mise en examen dans la deuxième instruction en cours de l'affaire BSA l'obligerait, sous la pression, à quitter la LNF avant la fin de son mandat. Le conseil d'administration de la Ligue peut également décider de réclamer M. Bourgoin, ce qui signifierait que de nouvelles élections générales auraient lieu. L'hypothèse est toutefois peu probable : certains membres du CA de la Ligue, comme M. Aulas, avaient été élus de justesse il y a deux ans ; aucun ne prendra le risque de passer à nouveau devant les urnes. Une dernière « solution », enfin, consiste à mener une vie impossible à M. Bourgoin afin de le pousser à la démission. Un nouveau président serait alors choisi au sein de la Ligue, sans qu'il y ait besoin de renouveler l'ensemble du conseil d'administration.

Dans ce cas d'école, l'intéressé ne se laissera pas faire. Dix-neuf mois à la tête du football professionnel l'ont démontré : Gérard Bourgoin n'est pas homme à se laisser dicter sa conduite.

Frédéric Potet

Alain Baxter contrôlé positif après sa médaille de bronze dans le slalom de Salt Lake City

Dopage • Le Britannique avait créé la surprise

MÉDAILLE de bronze du slalom olympique de Salt Lake City, samedi 23 février, Alain Baxter a subi un contrôle antidopage positif à l'issue de cette course. L'Ecossais, qui avait offert à la Grande-Bretagne sa première médaille olympique en ski alpin en devançant l'Autrichien Benjamin Raich, pourrait se voir retirer sa décoration par le Comité international olympique (CIO), si la contre-expertise confirme le premier test. Un comité exécutif du CIO étudiera son cas la semaine prochaine.

Informé de ce contrôle positif à la méthamphétamine, un stimulant interdit, Alain Baxter, 28 ans, a publié un communiqué, mardi 5 mars, dans lequel il affirme ne pas avoir agi « en connaissance de cause ». Il est « bouleversé par cette nouvelle » et « considère être entièrement innocent ». Le Français Sébastien Amiez, médaillé d'argent du slalom de Salt Lake City, se dit, lui, « choqué, car il s'agit du ski alpin », « mais pas surpris ». En janvier, il s'était publiquement inquiété de voir de jeunes athlètes « revenus très vite après blessure ».

Cette affaire de dopage, qui entache à nouveau les JO d'hiver de Salt

Lake City, fait suite à trois autres cas, concernant des skieurs de fond : l'Espagnol Johann Mühlegg et les deux Russes Larissa Lazutina et Olga Danilova avaient été contrôlés positifs à la darbepoetin alfa, une substance qui ne figure pas sur la liste des produits interdits par le CIO, mais qui est apparentée à l'érythropoïétine (EPO). Johann Mühlegg (trois médailles d'or à Salt Lake City) et Larissa Lazutina (l'une des sportives les plus titrées de l'histoire des JO d'hiver) avaient été déchus des titres obtenus postérieurement à leurs contrôles positifs.

NOUVEAU CAS

Selon des statistiques publiées le 1^{er} mars par le CIO, 1 960 tests antidopage (1 222 tests sanguins et 738 tests urinaires) ont été effectués au cours des JO de Salt Lake City. Lors des contrôles effectués lors du dernier week-end, les 23 et 24 février, des « niveaux élevés » d'un produit interdit, la nandrolone (anabolisant), avaient été décelés chez un athlète dont l'identité, la nationalité et la discipline n'ont pas été révélées par le CIO.

E. C. (avec AFP)

L'interruption d'OM-Auxerre par la pluie agace les Marseillais

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Une pluie froide et incessante a déchiré, mardi 5 mars, les illusions de l'Olympique de Marseille. Alors qu'ils menaient (1-0) face à l'AJ Auxerre, grâce à un but du Polonois Piotr Swierczewski (33^e), les Marseillais n'ont pas pu transformer en victoire cette rencontre qui en prenait pourtant l'allure. L'arbitre Eric Poulat a décidé d'arrêter à la 58^e minute de jeu ce match avancé de la 28^e journée du championnat de D1.

Gorgée d'eau, trop mal drainée, la pelouse du Stade-Vélodrome n'était plus praticable. Le ballon était devenu un objet incontrôlable et les joueurs rivalisaient d'adresse pour tenir en équilibre.

En ces temps agités pour l'arbitrage français, M. Poulat n'a pas voulu prendre de risque. Estimant que la sécurité des joueurs n'était plus assurée, et effrayé à l'idée de voir un ballon de but s'arrêter dans une flaute d'eau inopportun, il a préféré renvoyer les deux équipes aux vestiaires avant la fin du match. L'Olympique de Marseille et l'AJ Auxerre devront donc rejouer cette rencontre.

BERNARD TAPIE ÉNERVÉ

Bernard Tapie s'est énervé après cette décision. Persuadé que l'arbitre a été influencé par les dirigeants auxerrois, le responsable sportif de l'OM s'en est pris au président de l'AJA, Jean-Claude Hamel. « Il m'a dit qu'on allait voir ce qu'on allait voir lorsque le match serait rejoué. Il nous a promis un match difficile et nous a conseillé de prévoir de gros

F. P.

protège-tibias. Ce ne sont pas des choses que l'on se dit entre dirigeants. Il est allé trop loin », a déploré M. Hamel tout en précisant que l'AJA voulait « aller jusqu'au bout du match ».

« Il restait 32 minutes à jouer. Nous pouvions égaliser et peut-être gagner », a ajouté Guy Roux, en cachant du mieux qu'il le pouvait sa satisfaction de devoir rejouer cette rencontre bien mal négociée par ses joueurs. L'entraîneur bourguignon a suivi toute la rencontre sous un parapluie, qui le protégeait autant des ondées que des quolibets des supporters marseillais. « Cela ne fait jamais plaisir d'arrêter un match en plein milieu, a-t-il poursuivi. C'est comme quitter un repas pendant le plat de résistance ou quitter une femme après l'avoir rencontrée. »

Le gel, cet hiver, avait déjà entraîné le report des rencontres Auxerre-Bordeaux et Sedan-Auxerre. Ces deux matches seront joués les 10 et 20 mars. « Frustré car [ses] joueurs méritaient de gagner », l'entraîneur phocéen, Albert Emon, a invoqué la malchance : « Depuis le début de la saison, l'OM n'a jamais eu le moindre petit coup de pouce. Cela continue. »

A l'évidence, l'AJ Auxerre a fait une bonne opération, mardi soir. En course pour le titre de champion, l'équipe de l'Yonne s'était déplacée à Marseille sans deux de ses meilleurs éléments, Djibril Cissé (suspendu) et Olivier Kapo (blessé). Le premier aura purgé sa peine et le second sera peut-être rétabli de son entorse à la cheville lorsque la rencontre sera rejouée.

**SÉRIE LIMITÉE FREELANDER TECHNICA.
N'ATTENDEZ PAS LE DÉGEL.**

LAND ROVER

TECHNICA

FREELANDER TECHNICA 3 PORTES, 25 200 €⁽¹⁾

Intérieur cuir, Air conditionné, Jantes alliage, Barres de toit, Peinture métallisée, Autoradio RDS

À l'épreuve des pointes, des pics, et même des aiguilles, le Freelander Technica a tout ce qu'il faut pour affronter les caprices de la montagne : antipatinage ETC, ABS et contrôle de descente HDC. Et si malgré tout, vous souhaitez glisser, nous vous offrons une paire de chaussures de ski Technica ou une paire de rollers Fraeride pour 0,15 € de plus⁽²⁾. www.landrover.fr

(1) Tarif recommandé du modèle présenté au 01/01/02. (2) Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans la limite des 150 exemplaires 3 ou 5 portes disponibles, sous la forme d'un bon d'achat à valoir sur une paire de chaussures de ski Technica modèle Rival X7 chez les revendeurs de la marque Technica participant à l'opération valable jusqu'au 30/04/2002. *au 1er éch. Land Rover France, S.A. au capital de 38 112 Euros - SIREN 430 473 652 RCS Pontoise, Y&R France 2002.

LAND ROVER

BIENVENUE AILLEURS

DÉPÈCHES

■ FOOTBALL : les présidents de la Ligue nationale de football (LNF) et de la Fédération française de football (FFF), Gérard Bourgoin et Claude Simonet, ont décidé, lundi 4 mars, de s'adresser au procureur de Nice, Eric de Montgolfier, pour que « la lumière soit faite sur les repreneurs » de l'OGC Nice (D2). Le 12 février, le conseil d'administration de la Société anonyme sportive professionnelle OGC Nice avait avalisé la cession du club à un groupe de repreneurs mené par l'ex-coordonnateur sportif de l'OM, Jean-Christophe Cano.

■ Luis Fernandez, l'entraîneur-manageur du Paris-Saint-Germain, a annoncé, mardi 5 mars, qu'il renonçait « à s'asseoir sur le banc de touche lors des compétitions nationales tant [qu'il occuperait] cette fonction au sein du club » de football parisien. Luis Fernandez a été exclu à la 84^e minute de la demi-finale de Coupe de la Ligue PSG-Bordeaux, samedi 2 mars, après avoir bousculé le quatrième arbitre.

■ RUGBY : Martin Johnson, le capitaine du XV d'Angleterre, suspendu trois semaines pour avoir frappé un adversaire lors d'une rencontre de championnat anglais, a été débouté en appel, mardi 5 mars, à Londres. Il sera suspendu du 6 au 26 mars et sera donc privé du match du Tournoi des six nations contre le pays de Galles, le 23 mars.



L'Auvergne au-delà des volcans

La récente ouverture de Vulcania replace sous les projecteurs la « sainte trinité » du Puy-de-Dôme : randonnées vertes, terroir savoureux et art roman

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

Avant de lancer, le 20 février, avec mille écoliers habillés en rouge lave, un triple « Viva Vulcania ! » pour ouvrir le parc européen du volcanisme (*Le Monde* du 16 et du 27 février), Valéry Giscard d'Estaing aurait peut-être pu saluer un savant oublié, Jean-Etienne Guettard, naturaliste du duc d'Orléans et découvreur, au mitan du siècle des Lumières, du fabuleux passé sismique auvergnat. On ne peut pas dire, en revanche, que l'actuel président de la région Auvergne n'aît pas fait preuve de « passion » à l'égard de sa contrée lors du baptême

de ce mégacomplexe ludoscientifique souterrain. Un peu comme si l'ancien chef de l'Etat avait en tête *L'Auvergne absolue*, de feu notre confère de *La Montagne*, Alexandre Vialatte.

La passion n'excluant pas forcément la lucidité, VGE a exalté le nécessaire rôle dynamiseur attendu de Vulcania (un demi-million de visiteurs pressentis dès cette année) en faveur du tourisme au « royaume du Vert ». Et cela à l'heure où le thermalisme traditionnel n'a plus la cote ; où les autoroutes reportent toujours plus au sud la notion de « halte » ; où la jeunesse, déchristianisée et insuffisamment initiée à l'histoire,

bâille souvent devant chapelles et châteaux millénaires.

C'est cependant par le truchement d'un emploi-jeune, qui connaît son sujet, que nous voyons dans le détail Saint-Austremoine, « plus vaste édifice roman d'Auvergne », où ce guide ne néglige pas de rappeler que la chasse du premier évêque d'Auvergne, volée en 1983, fut récupérée près d'une décennie plus tard à Honolulu... Ni de signaler dans la foulée que le célèbre jacquemart profane d'Issoire, avec son faune en pied, est indûment conservé, depuis les guerres de religion, par la cathédrale de Clermont-Ferrand... En contrepartie, c'est une vétérane

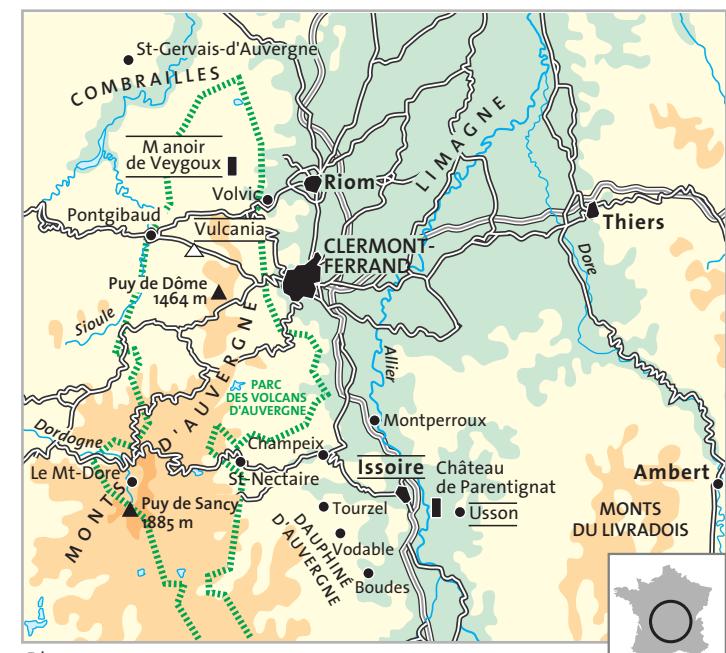
JOËL DAMASÉ / FRANCEDIAS.COM

de la librairie issoiriennes qui nous fera découvrir *L'Exil auvergnat de la reine Margot*, divertissant travail d'un récent sous-préfet d'Issoire au tempérament littéraire, Michel Moisan.

PLANÈZES ET PAILHATS

Du coup, nous voici à Usson, mini-cité « en bonnet du pape », autrement dit étageée sur trois niveaux, au flanc – naturellement ! – d'un ex-volcan. Là, en plus de quelques blocs basaltiques entre lesquels la première épouse d'Henri IV expia durant près de vingt ans, (entourée, rassurez-vous, d'une petite cour épicerienne) son libéttage, on se trouve face à l'un des plus spectaculaires « écrans larges » du Puy-de-Dôme : Livradois, Limagnes, intumescences volcaniques, Val d'Allier, pays d'Issoire, donjon de Montpeyroux, masse de Parentignat, le « Versailles du Massif Central ».

Sans compter le « Dauphiné d'Auvergne » – car le Viennois ne fut pas seul à être gouverné par un « dauphin » avant son intégration à la France –, sous-région ignorée, balisée maintenant sur 36 km et dévoilant une curiosité valant station au détour de chacun de ses



cônes « égueulés » ou « emboités », de ses « planèzes » (plateaux pentus), « mottes », « couzes » (affluents de l'Allier) ou « pailhats » (terrasses agricoles). A Boudes, village aux frontons en châtaignier, la surprise est un vin rouge, fruité mais pas trop, et gouleyant en diable, issu du « seul des vignobles locaux » ayant échappé au puceron phylloxéra du XIX^e siècle. « Savez-vous, monsieur, qu'avant cette maladie, le Puy-de-Dôme se flattait d'être le premier département vinicole français et qu'Issoire avait pour devise "Bon vin à boire, belles filles à voir" ? »

Ni vignes ni belles, dans l'exquise solitude de la fin d'hiver, au balcon forestier de Queuille délivrant – mieux encore que d'avion, car ici le hublot est illimité – le spectacle panoramique du méandre de la Sioule. Son seul rival dans l'Hexagone est sans doute le cingle doré d'Orbigny, mais si le cingle est un jardin dont la rotundité entière est cultivée, la boucle queuilloise est boisée à ras bord, sauvage à souhait.

Demain dans *Le Monde*

S T Y L E

Le Monde

hommes
en capitales



naturel
chic

L'arbre et la forêt

« Du jaune fluorescent du regain jusqu'au bleu sombre des bois de chênes. Tous lesverts. A en faire rougir l'Irlande. A en rendre Van Gogh fou une deuxième fois », dit Alain Aucouturier, sacré arpenteur des forêts auvergnates. Châtaigniers, merisiers, bouleaux, noisetiers, tilleuls, viornes, fusains, sorbiers, peupliers, hêtres, pommiers, plus de 2 000 variétés font de la flore du Massif Central un raccourci de la nature continentale. Opportunément réédité cette année, le petit *Dictionnaire des arbres de France*, de l'écrivain et « naturaliste poète » Jacques Brosse (voir vade-mecum), est d'un grand secours pour s'y retrouver parmi tous ces végétaux, leurs cycles, leurs vertus, leurs origines. Quand Brosse nous apprend que, pour l'Antiquité, le fruit du châtaignier fut le « gland de Zeus » et que le tilleul naquit de la métamorphose de la nymphe Philyra puis devint le premier tranquillisant, la randonnée forestière acquiert un intérêt culturel accru. Surtout à l'heure où la phytothérapie de pointe du XXI^e siècle prône un vrai retour aux médicaments naturels.



AUJOURD'HUI VOYAGES



L'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire passe pour le « sommet » de l'art roman auvergnat

Les mânes de Vialatte frémirent d'aise si, à quelques jets de lave du méandre, vous vous arrêtez au *gour* (lac) de Tazenat, emplissant un *maar* (ci-devant cratère explosif) où le père du *Fidèle Berger* venait se rafraîchir en été.

L'OMELETTE DU CURÉ

Si les buts de promenade sont légion, que dire alors de l'offre culinaire en Auvergne ? Potée, toupou, museau de porc roulé, saumon naturel de l'Allier à la Régis (avec lentilles du Puy), duxelle de champignons des bois, omelette au cantal de l'abbé Gourdon (licite en carême), filets de poulet bourbonnais à la Pierre-de-Nolhac (du nom d'une autre plume auvergnate émérite du XX^e siècle), caramels de châtaigne, pâte dabricots de Riom, etc.

La gastronomie de cette province doit également beaucoup à une modeste solanacée due à Christophe Colomb et à Parmenier : la pomme de terre. Aucune région de France n'a su en tirer aussi richement partie que l'Auvergne avec, pour être court, la truffade (sans la ruineuse et bien des fois décevante truffe) où la simple tomme fraîche de cantal est incorporée à la pomme de terre ; celle-ci, surtout si elle est charlotte ou roseval, donne de constants aligots quand on l'unit à l'ail et à un fromage *ad hoc* ; mêlé au saindoux, aux lardons et à l'oignon, puis enrobé de pâte, le légume universel sous sa forme « belle de Fontenay » livre une tourte à damner les prescripteurs de régimes.

Si ceux-ci résistent, les chefs Mouty et Andant viennent de remettre en lice, à leur intention, le velouté de topinambour, autre immigré américain, trop longtemps associé aux restrictions de l'Occupation et dont la récente réhabilitation n'est que justice alimentaire. Quant au toponyme « Chazeron », en Combrailles, marqué par une tour médiévale où le gouvernement de Vichy enferma certains de ses opposants, il fournit maintenant une appellation au gâteau à la noisette inventé en 1996 par le maître boulanger Nury. Le noisetier pourrait servir de symbole à l'Auvergne, où on le retrouve même implanté en littérature, ainsi dans le roman de Robert Sabatier – lequel était originaire de Saugues –, *Les Noisettes sauvages*.

Après de telles débauches, termes par l'austère « manoir » de Veygoux, dominant Volvic, au milieu de prés et sylves. Cette pataude grosse ferme combrayarde, maintenant ouverte au public, recèle le souvenir du général Louis Desaix (né des Aix, en 1768), aussi noble que pauvre, héros pur du Rhin et du Nil, véritable vainqueur de Marengo (1800) où il tomba, propulsant involontairement Bonaparte. La maison, où vécurent surtout sa mère et sa sœur, rescapées de la guillotine car, à Riom, nul n'accepta de dresser cet « instrument étrange », restitué, grâce à des aménagements et restaurations considérables, ce qui fut la quasi immuable vie quotidienne au pays des puys, du milieu du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle : un robuste alliage de frugalité et de truculence, dont l'esprit transparaît encore quelquefois sous l'opulence présente.

Jean-Pierre Péroncel-Hugot

VADE-MECUM

► **ACCÈS.** Clermont-Ferrand est à 425 km de Paris par l'A71 et 190 km de Lyon par l'A72. La liaison Auvergne-Méditerranée (A75) est en cours d'achèvement avec la construction du viaduc de Millau. L'aéroport de Clermont-Ferrand-Auvergne est relié chaque jour à 32 villes de France et d'Europe (Londres, Amsterdam, Bruxelles, Genève, Milan, Turin).

► **ÉTAPES.** Hôtel des Puys, Clermont-Ferrand centre, « 3 étoiles » (tél. : 04-73-91-92-06) ; chambres avec petit déjeuner à partir de 74 €, garage (7 €), salles de réunion, restaurants. Volcanhôtel-Clermont-Ferrand, « 2 étoiles » (tél. : 04-73-19-66-66), à partir de 54 € la nuit, avec petit déjeuner.

Volcanhôtel-Châtel-Guyon, « 2 étoiles » (tél. : 04-73-86-00-34), à partir de 43 €. Chaîne des Auberges de pays d'Auvergne : 12 établissements villageois avec repas à partir de 16 € et chambres à partir de 34 €. Chèques vacances bienvenus. Tél. : 04-73-60-46-55, www.auberge-pays-auvergne.com.

► **TABLES.** Gastronomie auvergnate de qualité chez Jean-Luc Mouty, Comptoir des Moustaches, Castel-Hôtel, Saint-Gervais-d'Auvergne (tél. : 04-73-85-70-42), menu à 13 € ; chez Jean-Yves Andant, hôtel de la Poste, Pontgibaud (tél. : 04-73-88-70-02), menu à 14,50 € ; chez Christian Coutarel, Au Boudes-la-Vigne, à Boudes, menu à 12 € (tél. : 04-73-96-55-66).

► **TERROIR.** Appeler le 04-73-85-70-73 pour trouver pains et autres produits à base de farine camp-rémy des Combrailles, sans insecticide, améliorant ou additif. L'un des utilisateurs, Pierre Nury (63410 Loubejrat, tél./fax : 04-73-86-55-95, nury.pier@eole.63.com), prépare en outre le chazeron, gâteau peu sucré à base de noisettes.

Autres produits (croquet, volcania) à la noisette à La Ruche-Trianon, 26, rue du 11-Novembre, Clermont-Ferrand (tél. : 04-73-37-38-26).

Produits « Bio-Combrailles » de 15 agriculteurs (tél. : 04-73-85-83-23 et 04-73-85-92-33).

► **SITES.** Vulcania, parc européen du volcanisme, 63230 Saint-Ours ; tél. : 04-73-31-02-05, www.vulcania.fr ; Manoir de Veygoux (scénovision), 63410 Charbonnières-les-Varennes, tél. : 04-73-33-83-00. Tour de l'Horloge d'Issoire (scénovision Renaissance), tél. : 04-73-89-07-70.

Visites commentées de Saint-Austremoine d'Issoire, tél. : 04-73-89-15-90. Château de Parentignat (1707, mobilier d'origine), tél. : 04-73-89-51-10. Musée des beaux-arts Roger-Quilliot à Montferrand, faubourg historique de Clermont-Ferrand, tél. : 04-73-16-11-30.

► **SANTÉ.** Remise en forme, rhumatologie, etc., à Villegatherm, 63390 Châteauneuf-les-Bains, tél. : 04-73-86-67-49, Internet : www.villegatherm.com

► **MANIFESTATIONS.** « Saison romane » de mai à septembre (expos, spectacles, concerts, excursions, artisanat, etc.) au Centre Georges-Duby,

63500 Issoire, tél. : 04-73-89-56-04. Foire à la coquille à Tourzel, le 28 avril, avec concours de crise de cochon, tél. : 04-73-71-40-09. Fête de l'âne à Ardes-sur-Couze, le 20 mai. Foire aux ânes à Usson, les 10 et 11 août.

► **LECTURES.** *L'Auvergne absolue*, d'Alexandre Vialatte, Julliard, 225 p., 26 €. *Les Copains*, de Jules Romains, Folio-Gallimard, 155 p., 3 € ; *Desaix, le sultan de Bonaparte*, de Gonzague Saint-Bris, Perrin, 1995, 220 p., 15 € ; *Dictionnaire des arbres de France. Histoires et légendes*, de Jacques Brosse, Bartillat, 200 p., 17 € ; *Vivre les Combrailles*, d'Alain Autour, photos de Claude Poulet, éd. Courrière, 63410 Loubejrat, 160 p., 36,60 € ; le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles (tél. : 04-73-85-82-08, smadcombrailles.com) vend des livrets illustrés pratiques sur les divers aspects de sa contrée, 6,40 € l'un ; *Aimer la cuisine d'Auvergne*, de Jean-Yves Andant et Jean-Luc Mouty, Ouest-France, Rennes, 130 p. illustrées, 15 € ; *Topoguides Chamina pour randonnées pédestres, hippiques et VTT en Auvergne*, tél. : 04-73-92-81-44 ; Guide vert Michelin *Auvergne-Bourbonnais*, avec carte routière Puy-de-Dôme n° 4063.

► **RENSEIGNEMENTS.** Maison de l'Auvergne à Paris, tél. : 01-44-55-33-33, www.maisonodelauvergne.com Comité régional du tourisme d'Auvergne à Clermont-Ferrand, tél. : 04-73-29-49-49 ; Minitel : 3615 Auvergne ; documentation @ crt-auvergne.fr Comité du tourisme du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, tél. : 04-73-42-22-50, fax : 04-73-42-22-65.

► **TERROIR.** Appeler le 04-73-85-70-73 pour trouver pains et autres produits à base de farine camp-rémy des Combrailles, sans insecticide, améliorant ou additif. L'un des utilisateurs, Pierre Nury (63410 Loubejrat, tél./fax : 04-73-86-55-95, nury.pier@eole.63.com), prépare en outre le chazeron, gâteau peu sucré à base de noisettes.

Autres produits (croquet, volcania) à la noisette à La Ruche-Trianon, 26, rue du 11-Novembre, Clermont-Ferrand (tél. : 04-73-37-38-26).

Produits « Bio-Combrailles » de 15 agriculteurs (tél. : 04-73-85-83-23 et 04-73-85-92-33).

► **SITES.** Vulcania, parc européen du volcanisme, 63230 Saint-Ours ; tél. : 04-73-31-02-05, www.vulcania.fr ; Manoir de Veygoux (scénovision), 63410 Charbonnières-les-Varennes, tél. : 04-73-33-83-00. Tour de l'Horloge d'Issoire (scénovision Renaissance), tél. : 04-73-89-07-70.

Visites commentées de Saint-Austremoine d'Issoire, tél. : 04-73-89-15-90. Château de Parentignat (1707, mobilier d'origine), tél. : 04-73-89-51-10. Musée des beaux-arts Roger-Quilliot à Montferrand, faubourg historique de Clermont-Ferrand, tél. : 04-73-16-11-30.

► **SANTÉ.** Remise en forme, rhumatologie, etc., à Villegatherm, 63390 Châteauneuf-les-Bains, tél. : 04-73-86-67-49, Internet : www.villegatherm.com

► **MANIFESTATIONS.** « Saison romane » de mai à septembre (expos, spectacles, concerts, excursions, artisanat, etc.) au Centre Georges-Duby,

Escapade « golf » en Arizona

Des parcours au milieu des rocs et des cactus géants

DESERT HIGHLANDS, Desert Mountain, Estancia, Grayhawk, Troon North, Legend Trail, The Phoenician, The Sanctuary, The Links at Indian Bend, The Raven, Wildfire, Phantom Horse, Biltmore, The Boulders, Desert Forest, Gold Canyon, Eagle Mountain, Sun Ridge Canyon, Las Sendas, Estrella Mountain Ranch, The Wigwam Resort, Los Caballeros, etc. Autant de parcours qui fleurent bon l'Ouest et la ruée vers l'or... vert, celui des golfs qui serpentent parmi des cactus, dans les déserts de l'Arizona. Des mirages ou tout globe-trotter golfeur rêve de pouvoir jouer, un jour. Magie d'un décor aride où les *fairways* déroulent leurs tapis verts au milieu des rocs et des *saguars*, ces cactus qui, tels des sémaophores, balisent des parcours dont l'esthétisme minimaliste fait parfois penser à des jardins zen japonais.

De quoi franchir l'Atlantique et traverser les Etats-Unis pour découvrir la région de Scottsdale et cette « valley of the sun », fière de ses 300 jours de soleil et de son exceptionnelle densité golifique : près de la moitié des 325 parcours de l'Arizona ! De quoi comprendre, aussi, la déception ressentie quand la réalité n'est pas tout à fait à la hauteur du rêve, en raison notamment de la pression immobilière qui « pollue » nombreux de golfs locaux.

Un golfeur averti en valant deux, on priviliera, à défaut d'accéder aux très fermés sanctuaires privés (les membres de Desert Mountain, par exemple, paient 175 000 dollars le privilège d'en arpenter les sept parcours !), les plus beaux golfs « publics » (les *green fees* y oscillent, selon la saison, entre 60 et 240 dollars), tels ceux de Troon North. En veillant à réserver ses départs à l'avance. L'idéal est de choisir un *resort* offrant un accès privilégié à ses propres parcours ou à des golfs partenaires. Citons The Four Seasons (Troon North), The



► De Paris, vols pour Phoenix avec Air France (tél. : 0802-802-802) et Delta Airlines via Atlanta, ainsi que les vols d'United, d'US Airways, d'American, de Northwest, de British Airways et de Lufthansa. De

septembre à avril, le temps est idéal mais les prix flambent ; en été, ils fondent mais c'est très chaud. Parmi les *resorts*, le Hyatt Gainey Ranch (tél. : 00-1-480-991-3388), le Fairmont Scottsdale Princess (480-585-4848) avec ses luxueuses *cavitas* et un nouveau spa digne de ceux, réputés, du Phoenician (480-941-8200) et du Four Seasons (480-515-5700).

Parmi les voyageurs programmant l'Arizona « à la carte », citons Jetset (01-53-67-13-13) qui propose 5 nuits

au Fairmont autour de 1 100 €, de Paris) et quelques spécialistes du golf dont Golfissimes (01-53-91-97-97), Greens du monde (04-94-55-97-77) et Golf Prestige (01-72-71-60-03). Offices de tourisme de Scottsdale (www.scottsdallevb.com) et de l'Arizona (arizonaguide.com). Egalement sur Internet, www.phxskyharbor.com et pour le golf, www.golfarizona.com et www.teetimettravel.com/ A feuilleter, *Arizona's Greatest Golf Courses* (Northland Publishing). Côté guides, le nouveau *Arizona / Grand Canyon (Ulysse)*.

A TOUS PRIX

► DE 1,60 € À 6 € : LA GRANDE RÉTROSPECTIVE HENRY DE MONFREID.

« L'Ecume de l'aventure », une exposition autour de l'écrivain-bourlingue de la mer Rouge. Jusqu'au 20 mai à la Corderie royale, 17300 Rochefort ; tél. : 05-46-87-01-90 et corderierroyale@wanadoo.fr

► DE 2,20 € À 3,30 € : L'ENTRÉE À L'EXPOSITION

« LE PARIS DE L'ORIENT », présence française à Shanghai, 1849-1946 ». Des photos rares, presque toutes inédites, provenant de douze collections. Musée Albert-Kahn, 14, rue du Port, 92100 Boulogne ; tél. : 01-46-04-52-80. Jusqu'au 16 juin. Entrée gratuite à l'exposition « Images africaines : collection de cartes postales de Joao Loureiro » au Centre culturel portugais Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna, 75116 Paris ; tél. : 01-53-23-93-93. Jusqu'au 12 avril.

► 51 € : LES VOYAGES AUTOUR DU MONDE, DE MARC WALTER.

Un séduisant périple dans les palaces, *liners* et trains mythiques qui, restaurés, ont gardé le charme d'une époque révolue. Le tout commenté par la fine fleur des écrivains voyageurs : Paul

Bowles, Joseph Conrad, Somerset Maugham, Scott Fitzgerald, Stefan Zweig, Thomas Mann ou Jim Harrison (éditions du Chêne, 320 p.).

► À PARTIR DE 266 € : UNE SEMAINE DE SKI DE PRINTEMPS

À MÉRIBEL, qui énumère des attractions d'un mois d'avril offrant des jours plus ensoleillés et plus longs, une neige de velours, des attentes abrégées aux remontées mécaniques, une nature qui s'éveille et des prix doux. Prix par personne pour 7 nuits en studio pour 4 personnes, avec forfait ski « Trois-Vallées », du 6 au 13 avril ; à partir de 236 € du 13 au 20 avril. Respectivement 327 € et 286 € sur la base de 2 skieurs. Forfaits hôteliers équivalents, en demi-pension, de 540 € à 1 200 € (tarif de base) par personne en fonction de la catégorie. En prime : un cours de ski pour enfant gratuit pour un adulte payant, et un accès à moitié prix au Parc olympique (patinoire, piscine). Renseignements au 04-79-00-50-00 et www.meribel.net

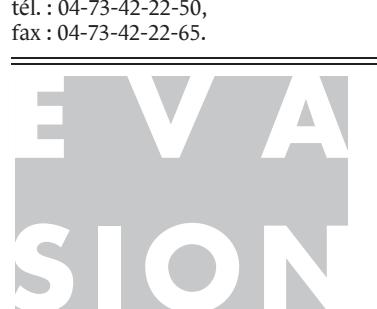
► 1 450 € : UN VIOOLONCELLE DANS LE DÉSERT

, celui de

Dominique de Willencourt qui, du 13 au 21 avril, offre chaque soir son récital sous les étoiles, lors d'une randonnée douce (véhicule d'assistance) de Comptoirs des déserts à travers le Sud algérien, dans les dunes, les canyons et les plateaux du Tassili des Ajjer. Prix par personne, tout compris, de Paris, avec nuits en bivouac, guide touareg, cuisinier et chauffeur. Renseignements au 01-53-10-21-60.

► 3 340 € : LA ROUTE DE SAMARCANDE ET D'ISPANAH.

Un festival de coupoles d'azur, à saute-frontières, en suivant le fil d'or de la soie. Avec, pour étapes, les sites majeurs de l'Asie centrale. En Ouzbékistan : Samarcande, ses medersas recouvertes de mosaïques en céramique polychrome, et Boukhara. Au Turkménistan : Mary et Sarakhs. En Iran : Mashhad, aux coupoles tapissées de feuilles d'or pur, la ville sainte de Qom, Qashan et ses jardins, Ispahan et Shiraz ; sans oublier Téhéran. Spécialiste des Routes de la soie, Orients (tél. : 01-40-51-10-40) signe un itinéraire de 18 jours. Prochain départ le 7 mai.



directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
OFFRE SPÉCIALE : VOITURE OFFERTE
SEJOUR ALGRAVE : 519 € TTC
Hôtel 4* neuf dans un environnement superbe. Le prix

CARNET

DISPARITION

Thomas Owen

Un maître de la littérature fantastique

THOMAS OWEN, l'un des grands maîtres belges de la littérature fantastique, est mort vendredi 1^{er} mars, à l'âge de 91 ans.

De son vrai nom Gérald Bertot, il était né le 22 juillet 1910 à Louvain. Après des études de droit, il avait mené une carrière professionnelle dans l'industrie meunière, tout en se consacrant parallèlement à l'écriture, sous deux pseudonymes différents, délimitant chacun un champ d'action. Sous celui de Stéphane Rey, il a mené une intense activité journalistique, notamment dans le domaine de la critique d'art. Sous celui de Thomas Owen, il s'est consacré à la fiction.

Ses premiers pas en littérature s'effectuèrent dans le domaine du roman policier et sous le pseudonyme de Stéphane Rey. Il débute en 1941, avec la publication, dans la célèbre collection « Le Jury » dirigée par Stanislas-André Steeman, l'auteur de *L'assassin habite au 21*, d'un court roman intitulé *Ce soir, huit heures*. C'est à l'instigation de Steeman, qui trouvait l'homonymie entre Rey et Ray (Jean) gênante, que le nom de Thomas Owen fut adopté pour les fascicules suivants édités au Jury (*Un crime swing*, *Le Nez de Cléopâtre*), puis pour d'autres romans policiers publiés chez d'autres éditeurs : *Duplicité*, écrit en collaboration avec Elie Lamotte et paru dans la collection « Les sphinx », et *Hôtel meublé* (1943), édités aux Auteurs associés. Ce dernier roman a fait bien des années plus tard l'objet d'une adaptation cinématographique réalisée par Marc Loret.

Mais sa véritable voie, Thomas Owen l'a trouvée en 1947 avec la publication d'un premier recueil de contes fantastiques : *L'Initiation à la peur*, puis d'un second, *Les Chemins étranges*, préfacé – adoubement de qualité – par Jean Ray. Ils sont bientôt suivis par ce qui est sans conteste son chef-d'œuvre, *La Cave aux crapauds et autres contes étranges*, dans lequel figure l'une de ses meilleures nouvelles, très emblématique de sa manière de conteur fantastique : *La Présence désolée*. Puis par *Pitié pour les ombres et autres contes fantastiques*.

Jacques Baudou

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mardi 5 mars sont publiés :

- **Santé** : une loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ; un décret portant création de l'Observatoire de la démographie des professions de santé et de l'évolution de leurs métiers.
- **Famille** : une loi relative au

Lorsque les éditions Marabout lancent au début des années 1960 leur collection « Marabout fantastique », c'est tout naturellement qu'elles accueilleront, aux côtés des ouvrages de Jean Ray ou de Michel de Ghelderode, *La Cave aux crapauds*, puis *Cérémonial nocturne et autres histoires insolites*. Après un silence de quelques années, Thomas Owen reprendra la plume, à l'invitation de Jean-Baptiste Baronian, pour signer de nouveaux recueils fantastiques : *La Truie et autres histoires secrètes* et *Le Rat Kavar et autres histoires de vie et de mort*. Puis ce sera la rencontre avec le peintre Gaston Bogaert – une sorte de Caspar David Friedrich égaré au XX^e siècle, selon le mot de Jacques de Deker. Sollicité pour écrire les textes de présentation d'une exposition de cet artiste et vivement inspiré par ses tableaux, il rédigera une série de contes, publiés en album, au regard de ceux-ci, sous le titre *Les Maisons suspectes* (1982). Ils renouveleront cette collaboration croisée, sur un principe analogue, avec *Les Chambres secrètes*.

EN PENTE DOUCE VERS LA PEUR

Thomas Owen donnera ensuite d'autres recueils de contes fantastiques (*Les Sept Péchés capitaux*, *La Ténèbre*, etc.) parmi lesquels il faut distinguer un très curieux ouvrage intitulé *Le Tétrastome* (réédité récemment dans la collection « Les maîtres de l'imagination », à La Renaissance du livre). Il est également l'auteur d'un roman psychologique, *Les Grandes Personnes*. Il a largement contribué, derrière Jean Ray dont il fut l'émule le plus constant (sa bibliographie s'étale sur plus d'une cinquantaine d'années) à faire de la Belgique une terre d'élection du fantastique moderne. C'est d'ailleurs Jean Ray qui a le mieux défini l'art de ce conteur qui a su donner aux thèmes du fantastique classique un nouvel éclat insidieux : « Owen arrive en pente douce à la peur. Il prend le lecteur par le bras pour une promenade innocente dans l'intention perverse de lui fausser compagnie une fois face à l'épouvante. »

Jacques Baudou

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Eric et Fabienne CHOL sont très heureux d'annoncer la naissance de

Edgar,

le 28 février 2002.

Vincent et Charlotte BOURCIER-VOYER ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucile,

le 1^{er} mars 2002.

Décès

– Janine Bansat, née Kuttel, son épouse,
Lyne Bansat-Boudon et Brigitte Bansat-Le Heuzey, ses filles.
Anne-Camille Le Heuzey-Bansat, sa petite-fille,

Ses parents, amis et alliés, ont la très grande tristesse de faire part du décès, à Paris, de

Gaston BANSAT.

Il s'est éteint le 1^{er} mars 2002.

Il a été inhumé, dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse.

76, rue de Richelieu,
75002 Paris.

– Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses proches ont le chagrin de faire part du décès de

M. Albert COHEN,

le 5 mars 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 mars, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale).

Leurs pensées l'associent au souvenir de

Mme Rose COHEN, née KARILA.

46, rue Planchat,
75020 Paris.

– Londres. Maisons-Alfort.

Marcelle Pernot,
sa mère,
Timothy Hill,
son mari,
Claude et Gérard Echaudemaison,
ses sœurs et son beau-frère,
Bertrand Echaudemaison,
son neveu,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès, à Londres, de

Joëlle HILL-PERNOT,

survivante le 22 février 2002, des suites d'une longue maladie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gilberte Choquette,
sa fille,
Marianne, Lorraine et Catherine,
ses petites-filles,
Nicolas, Maxime, Tristan,
Juliane et Thomas,
ses arrière-petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès, le 28 février 2002, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

Mme Madeleine HOYAU, née SEMACH,

professeur honoraire au lycée de jeunes filles de Casablanca,
officier dans l'ordre des Palmes académiques,

et rappellent le souvenir de son époux,

Jules HOYAU, proviseur honoraire au lycée technique de Casablanca,

décédé le 20 mai 1993.

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : | | | | | Localité : _____

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MOPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year. « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France. Periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518.

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tel.: 800-428-30-03

– Le ministère des affaires étrangères de la République de Lituanie,

La délégation permanente de la République de Lituanie auprès de l'Unesco,

Tous ses collègues, ont la tristesse de faire part du décès de

S.E. Mme Ugnė KARVELIS, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, déléguée permanente de Lituanie

à l'Unesco, et s'associent à la douleur de sa famille.

– Plougasnou (Finistère). Dijon (Côte-d'Or).

Mme Jean Le Lous,

son épouse,

M. et Mme Jean Martin-Fabre,

Mme France Majoe-Le Lous,

Mme Monique Mignotte

et M. Jean Maitrepierre,

M. François Picart,

Mme Jean-Yves Le Lous,

M. et Mme Hervé Le Lous,

Mme Caroline Fabre,

M. et Mme Yann Rolland,

avec Tugdual et Kiliann,

M. et Mme Jérôme Majoe,

avec Marianne et Antoine,

M. Hadrien Majoe,

Mme Anne Mignotte,

Mme Christine Mignotte,

M. Loïc Mignotte,

M. et Mme Erwann Le Lous,

avec Soennell,

Mme Gaëlle Le Lous

et M. Gilles Rivoallon,

avec Maëlis,

Mme Morgane Le Lous,

Mme Audren Le Lous,

M. Briac Le Lous,

M. Tristan Le Lous,

M. Guirec Le Lous,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LE LOUS,

pharmacien-colonel de réserve,

officier de la Légion d'honneur

à titre militaire,

commandeur des Palmes académiques,

membre correspondant de l'Académie nationale de pharmacie,

créateur d'entreprises,

survenu à Plougasnou, le 4 mars 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Plougasnou (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pharmacien licencié ès sciences,

Ex-interne des Hôpitaux de Lyon,

Président-directeur général de

Fournier industrie et santé,

Président-directeur général de Holding Urgo Plasto,

Pharmacien-colonel de réserve,

Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur à titre militaire,

Commandeur des Palmes académiques,

Membre correspondant de l'Académie nationale de pharmacie.

Né à Plougasnou, dans le Finistère, le 18 septembre 1912, M. Jean Le Lous est d'une famille d'origine très modeste. Son père fut marin-pêcheur puis quartier-maître dans la Marine nationale.

Jean Le Lous, enfant, ne parlait que le breton. Ce n'est qu'à l'âge de sept ans, chaussé de sabots neufs, qu'il se dirigea pour la première fois vers l'école primaire à quatre kilomètres, par un chemin boueux. Très vite, son instituteur décela en lui une intelligence exceptionnelle.

Après ses baccalauréats, il fut

Le Centre Pompidou consacre une exposition impressionnante au mouvement animé par André Breton dans l'entre-deux-guerres.

Avec un objectif : réhabiliter d'abord sa contribution à la peinture, dont l'importance a été contestée dès l'origine et tout au long du XX^e siècle

Plongée au cœur de la tourmente surréaliste

« PLUS PERSONNE n'ignore qu'il n'y a pas de peinture surréaliste. Ni les traits du crayon livré au hasard des gestes, ni l'image retracant les figures de rêve, ni les fantaisies imaginatives ne peuvent être qualifiées ainsi », écritait Pierre Naville dans le n° 3 d'avril 1925 de *La Révolution surréaliste*. Au grand dam d'André Breton, qui, dans la foulée, écarta Naville, prit la direction de la revue et écrivit *Le Surréalisme et la Peinture*.

S'il est vrai qu'en 1925 la peinture surréaliste n'était pas très étroffée, elle avait déjà ses quartiers de noblesse avec Max Ernst et Miró. L'étrange machine ubuesque de *L'éléphant Céleste* et la noix transpercée par une flèche d'*Oedipus Rex*, d'Ernst, datent respectivement de 1921 et 1924. *Le Sourire de ma blonde*, de Miró, est de 1924, et son *Carnaval d'Arlequin* de 1924-25, l'un et l'autre plus que dignes des fantaisies aériennes ou aquatiques de *Poisson soluble*. On peut aussi compter sur le précurseur reconnu, Giorgio de Chirico, qui, d'ailleurs, ouvre l'exposition du Centre Pompidou.

Cela dit, à la décharge de Pierre Naville, c'est à partir de 1925 que le dégagement de toute convention picturale, « ce poison », selon Miró, que l'objectif nouveau, cette vision intérieure, portent leurs fruits en peinture. Avec les mêmes toujours, Ernst, Miró, Masson, qui commencent à s'adonner à l'écriture automatique puis réalisent des tableaux au sable (1926 et 1927) dont les tracés sont à la terre ce que ceux de Miró sont au ciel.

Dans la période pré-natale et d'accouchement du surréalisme dominent les collages de Max Ernst, que l'exposition de 1921 au Sans-Pareil donne comme un « au-delà de la peinture », et les dessins automatiques de Masson. Cette idée qu'il n'y

avait pas de peinture surréaliste pouvait faire son chemin, quitte à évoluer avec le temps et l'abondance d'une production donnant à penser que cette peinture est mauvaise, tout sauf révolutionnaire : un point de vue très partagé par les amateurs d'art pendant presque toute la seconde moitié du XX^e siècle.

Réhabiliter d'abord la peinture surréaliste en regroupant le meilleur de la période héroïque, comme on dit en art des grands moments d'invention, et ne parler de révolution que picturale, quitte à négliger la photographie, quitte à évacuer toute documentation, toute littérature, toute trace d'engagements politiques : tel est le parti somme toute peu banal de *La Révolution surréaliste*, l'exposition de Werner Spies, historien d'art, grand spécialiste de Max Ernst et ancien directeur du Musée national d'art moderne, qui avait eu l'idée de présenter dans les collections du Centre Pompidou le mur dont Breton, dans son bureau, avait fait un cabinet de curiosités.

On retrouve ce mur dans l'exposition, en appui de la reconstitution des vitrines d'objets surréalistes de l'exposition de 1936 chez Charles Ratton. Où le porte-bouteille de Duchamp voisinaient avec la tasse en fourrure de Meret Oppenheim. On doit pouvoir glosser sur la récupération du ready-made par Breton – avec la bénédiction de Duchamp – et accueillir avec plaisir la présence de l'objet dans cette « révolution surréaliste » de Werner Spies : celle qu'on n'attend pas, qui sera picturale, mais accompagnée d'une « révolution de l'objet » par « mutation de rôle » (Breton). Cela pendant une vingtaine d'années seulement : de 1919 à 1945.

Le choix des dates peut faire l'objet d'études et de débats sans fin. En 1919, nous sommes en pleine effe-

vescence Dada, donnée ici comme « période d'incubation » du surréalisme. Mais 1919, c'est aussi l'année où Breton et Soupault conçoivent les *Champs magnétiques*, premières applications systématiques de l'écriture automatique, qui chantent tout.

Arrêter l'exposition avec la dispersion du groupe pendant l'Occupation est plus discutable. C'est amputer le surréalisme de ses développements dans le monde et de son agitation politique ; mais, d'un point de vue strictement pictural, l'exposition tend à dire que c'est une autre histoire qui commence. Pour Werner Spies, la « rencontre [des surréalistes] avec le paysage américain et la culture des Indiens aura des répercussions sur leur pensée et sur leur travail ». Va pour Max Ernst, confronté aux roches et aux terres rouges de l'Arizona, mais pour les autres ? Le commissaire aurait d'ailleurs dû sous-titrer son exposition : autour de Max Ernst, tant ce dernier est omniprésent du début à la fin du parcours.

Une fois ces réserves avancées, comment ne pas admettre la très grande qualité des quelque quatre cents œuvres rassemblées et leur capacité à vaincre bien des résistances, voire à faire admettre l'existence d'une peinture surréaliste d'avant-garde ? On croise les

meilleurs Miro de la période 1925-27, dont on peut estimer qu'il sont les meilleurs de l'œuvre. Les plus grands Masson sont là. D'Ernst ne parlons pas.

L'exposition est faite d'un bout à l'autre de formidables ensembles : voir les six Masson de 1942-1943, de ces peintures lourdes de chairs bourouflées aux replis sanglants gorgés de mythes (*La Pythie, Pasiphaë*) ou marquées par la découverte fascinée d'un espace nouveau (*Antille, Paysage iroquois*). Voir aussi le plus bel ensemble de Tanguy qui puisse être : de ces paysages noirs, déserts sous-marins habités, insondables et désespérés, ou *Je suis venu comme*

On croise les meilleurs Miro et Masson, Ernst, omniprésent, le plus bel ensemble de Tanguy qui puisse être, d'excellents Magritte, un peu trop de Dalí...

La photographie marginalisée

En privilégiant la peinture surréaliste, l'exposition fait une victime : la photographie, réduite au service minimum. La quarantaine d'épreuves signées Man Ray, Boiffard, Lotar, Bellmer, Brassaï, Dora Maar, Cahun, Ubac et Alvarez Bravo – pas les meilleures pour ce dernier – et *Le Phénomène de l'extase* (1933), collage fulgurant de portraits par Dalí, semblent perdus, marginalisés dans cet espace pictural conquérant. Man Ray est sous-représenté avec six rayogrammes isolés dans un couloir, son *Violon d'Ingres* et *Noire et blanche*. En affichant quelques chefs-d'œuvre un peu attendus, l'exposition fait l'impasse sur les riches expérimentations visuelles de l'époque – notamment le photomontage et le lien écriture-image –, sur le rôle des « documents » photographiques dans les revues, sur les photos de Hugnet, Tabard, Parry ou Wols, celles encore de Magritte ou de Max Ernst, sur les recherches foisonnantes dans les arts appliqués (mode, publicité, presse). Enfin, une photo fabriquée est privilégiée, au détriment des premières images de Cartier-Bresson dans la rue, dont la présence aurait donné un bol d'air frais.

TROIS QUESTIONS À... WERNER SPIES

1 Quelle est l'histoire de cette exposition, dont vous êtes le commissaire ?

Le projet lui-même avait été décidé par Jean-Jacques Aillagon, président du Centre Pompidou, et moi-même au moment de ma nomination à la direction du Musée national d'art moderne, en 1997. Mais je pourrais aussi bien dire que cette exposition a commencé en 1966, avec ma rencontre avec Max Ernst. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* m'avait demandé un papier sur lui pour son 75^e anniversaire. Je l'ai appelé sans hésiter. Il m'a répondu qu'il se fichait de son anniversaire et de mon journal. Mais qu'il acceptait de me recevoir, par curiosité. Rapidement, nous sommes devenus amis et j'ai commencé mon premier livre, consacré à ses frottages. C'est ainsi que j'ai découvert le surréalisme. Auparavant je n'en connaissais que la reproduction en

couleurs d'un tableau dans un livre que j'avais reçu pour ma première communion – un Max Ernst du reste – et à laquelle je n'avais évidemment rien compris...

2 Avez-vous rencontré des difficultés pour réunir un tel ensemble d'œuvres ?

Bien moins que je ne le craignais après les événements du 11 septembre. Des prêts auraient pu être refusés, les assurances augmentées... Or je dois dire qu'il ne manque à l'exposition aucune des pièces essentielles auxquelles je tenais. J'ai bénéficié du soutien exceptionnel du Museum of Modern Art de New York et du Museo Reina-Sofía de Madrid, qui ont accepté de se dessaisir d'œuvres capitales ; et aussi de celui des collectionneurs privés. Les collectionneurs d'œuvres surréalistes ne sont pas des spéculateurs ni des mondains : ce sont des fanati-

ques, des fétichistes et, pour faire partager leur passion, ils sont capables d'une générosité rare. Près de la moitié de l'exposition vient donc de chez eux.

3 Quelle peut être la place du surréalisme dans l'art actuel ?

Le surréalisme m'a permis de prendre définitivement mes distances par rapport à ce qui dominait alors à Paris, dans ces années 1960 : la religion de l'informel. Il n'a cessé depuis de donner des idées de liberté. Pas à ceux qui se voudraient des héritiers ou des vestales du surréalisme historique, évidemment. Ceux-là s'enferment dans des poses. Je pense plutôt à des artistes dont j'aime profondément le travail, tel Christian Boltanski. Chez lui, je sens la surréalité à l'œuvre.

Propos recueillis par Philippe Dagen



André Masson, « Paysage iroquois » (1942). Huile sur toile (75,50 × 101,50 cm).

MARIGNY
ROBERT HOSSEIN
SALLE POPESCO

Jean-Pierre CASSEL
Anne CONSIGNY

mise en scène
Patrice KERBRAT

Elvire
de Henry BERNSTEIN

Courez-y !
FIGAROSCOPE
"A applaudir très vite !" L'EXPRESS
"Brillant !" LE PARISIEN
"Le miracle." CANARD ENCHAÎNÉ

A ne pas manquer!
★★★ PARIS MATCH
"Un véritable régal." LA TRIBUNE
"Une belle héroïne" FIG.MAG.

Faite pour vaincre et triompher en robe de soie, avec le sourire ! FIGARO MADAME
"Courez-y !" MARIANNE

Beau, puissant et triste comme une chanson d'Edith Piaf. ★★★ A NOUS PARIS
"C. SILHOL: merveilleuse, vibrante, gracieuse, émouvante et drôle." L'EXPRESS
"P. MAGNAN: succulente." FIGARO MAGAZINE

Une révélation ! QUOTIDIEN DU MÉDECIN
"Prémonitoire. A découvrir." LES ECHOS
"Si vous aimez les larmes." LE FIGARO
"L'innocence perdue." *** ZURBAN (Coup de cœur)
"J.-P. CASSEL: élégant, sûr de lui, remarquable." PARISCOPE
"A. CONSIGNY: ravissante et sensible." QUOT. DU MÉDECIN
"Elvire Siersberg est un personnage que nous n'oublierons plus !" Colette - PARIS SOIR (3 février 1940)

LOCATION THÉÂTRE 01 53 96 70 20
FNAC 0 892 68 36 22 (0,34 €/min)

PREMIÈRE

j'avais promis. *Adieu* (1926). A cela il faut ajouter d'excellents Magritte autour de l'image nocturne du chasseur, de l'effroi, de l'assouvissement des désirs (*Jeune Fille mangeant un oiseau*, 1928) et de très bons Dalí. Un peu trop de Dalí. Puisque grand tri il y avait, Werner Spies pouvait en mettre moins. Va pour *L'Enigme du désir* et sa forme monumentale d'éponge, dont le peintre a multiplié les alvéoles pour y écrire « ma mère », et *Le Grand Masturbateur*, deux toiles de 1929 que l'on peut dire chargées. Va pour *L'Enigme de Hitler* (1939), un tableau inquiétant parce que très inspiré, ou pour les *Deux morceaux de pain exprimant le sentiment de l'amour* (1940).

Les autres : Picasso, bien sûr, avec notamment une belle suite de reliefs au sable de 1930, et Bellmer jouant à *La Poupee*, dont la démantibulation est justement confrontée avec les baigneuses de Picasso à Dinard. Sont encore admis Brauner avec son épouvantable *Monsieur K*, Paalen, et Seligman, et Cornell. L'exposition évacue les narratifs, les illustrateurs, tous ceux qui ne décollent pas d'une imagerie conventionnelle, mais aussi nombre d'épisodes. Elle ne retient que la première génération, celle des inventeurs, qui libèrent l'art des contraintes esthétiques, font de la peinture au-delà de la peinture (et non en deçà), en repoussant ses limites.

Elle est le produit d'un regard d'historien d'art qui connaît son affaire, et qui a réussi à obtenir tout ce qu'il voulait du Musée d'art moderne de New York, du Musée de Düsseldorf, du Reina Sofia de Madrid et de collectionneurs privés. Son regard est tranchant et assez provocateur pour pouvoir susciter nombre de tirs à boulets rouges.

Tant pis, Werner Spies préfère insister sur les indisciplinés, les révoltés, les violents, les agressifs de l'entre deux-guerres, cette période où « il fallait s'emparer du couteau qui gisait immobile sur la table cubique », dira Masson. Ce que fit aussi Giacometti avec *La Femme égorgée* ou *L'Objet désagréable*. Des artistes qui les premiers ont permis que « l'œil existe à l'état sauvage », que les collages se fondent sur la « collision de l'hétérocrite », sans forcément attendre le pape du surréalisme, mais de convivence avec lui.

Geneviève Breerette



Yves Tanguy, « Le Tabernacle » (1928). Objet trouvé : bois, tête momifiée, applications de fourrures naturelles et synthétiques, yeux en verre et chandeliers (65 × 30 × 31 cm).

Une leçon de liberté pour les artistes d'aujourd'hui

ERNST est mort en 1976, Miro en 1983, Masson en 1987 : il y a vingt ans, la peinture surréaliste appartenait au passé. L'âge du sérius, des rétrospectives, des catalogues, des travaux d'historiens était venu. Si la grandeur de ces artistes, autant que celle d'un Tanguy ou d'un Magritte, ne faisait plus aucun doute, leur actualité était bien moins certaine. Quel jeune artiste s'en serait alors réclamé pour se justifier ?

D'abstraction en abstraction, de minimal en conceptuel, d'interdit en interdit, il semblait désormais impossible d'admettre une création qui naîtrait du psychologique, de l'onirique ou de l'automatisme. Le temps des apparitions, des symboles, des hybrides était passé. Le surréalisme ne reviendrait pas.

Il est revenu, plus vite que prévu, et, désormais, il est partout. Dans les musées, exposé simultanément à Paris et à New York, après l'avoir été à l'automne dernier à Londres et à Rio. Et, ce qui est plus important encore, dans les ateliers. L'histoire de ce retour a commencé dans les années 1980. Peu à peu, les discours et les pratiques qui affirmaient vouloir réduire l'activité artistique à son état premier – à une idée, à une attitude, à une forme très simple – ont perdu de leur autorité et, symétriquement, le subjectif et le biographique ont à nouveau intéressé. Avec eux, la complexité des figures, le mélange des genres, l'improvisation sans règles sont réapparus – et le surréalisme donc, par des voies directes ou indirectes.

LOUISE BOURGEOIS, LA PASSEUSE

Directe : au même moment, aussi tardivement de part et d'autre de l'Atlantique, Etats-Unis et France se sont découvert une grande artiste commune, Louise Bourgeois, née en 1911. Ses sculptures, ses installations, ses dessins sont autant de terreaux enfantines, de provocations pornographiques, d'autels à l'inconscient. Or, en raison de son âge, Louise Bourgeois s'est trouvée la seule – et la dernière – à pouvoir faire office de passeuse entre le surréalisme historique, qu'elle a côtoyé à Paris et à New York à partir des années 1930, et des artistes nés vers 1950 ou 1960. Sa souduaine et triomphale réapparition – à la Biennale de Venise en 1995, au CAPC de Bordeaux en 1998 – a été un symptôme clair, l'annonce d'un changement d'époque.

Directe encore : dès les années 1980, Annette Messager invente ses Chimères, fait voler sur les murs des yeux, des chauves-souris et des couteaux. Elle transforme des jouets innocents en objets de trouble ou de frayeur, retrouvant le sens du bricolage fétichiste dont témoigne le *Tabernacle* de Tanguy.

Le poème est un tableau, la toile une illumination

ENTRE LES MOTS et les images, les textes et les collages, la langue et le visuel, le surréalisme est une histoire de « vases communicants ». Histoire de « collisions », par lesquelles « les textes dépassent les images, et les images dépassent les textes, sans que jamais les uns soient assujettis aux autres », dit Werner Spies, commissaire de l'exposition présentée au Centre Pompidou. Ainsi voit-on éclore dans le cercle des surréalistes une connivence sans précédent, livres « illustrés » ou travaux picturaux aux titres parfois très longs (tel *La chambre à coucher de Max Ernst cela vaut la peine d'y passer une nuit*), sans que l'on puisse « en aucun cas » en déduire qu'entre littérature, peinture et arts plastiques, nous assistons à « la traduction de la littérature dans le langage des images, et inversement ».

En 1924, la revue *La Révolution surréaliste* entremêle textes et illustrations pour plébisciter le rêve, l'automatisme et la revendication de la liberté la plus extrême. Plus tard, les peintres afflueront à la revue *Minotaure*, qui en 1934 révélera les premières photographies d'une *Poupée de Bellmer*. Entre-temps, en 1926, une Galerie sera dévolue à l'exposition des œuvres surréalistes (16, rue Jacques-Callot), et deviendra le siège des Editions surréalistes qui, pendant deux ans, publieront onze livres, objets et catalogues, symptomatiques d'une nouvelle relation entre le geste artistique et l'écriture.

Un dialogue inédit s'instaure entre poètes et peintres, Breton célébrant Yves Tanguy ou Miro, Desnos, Soupault, Eluard et Aragon se lançant dans la critique picturale, Picasso écrivant des textes

automatiques... Le *Dictionnaire abrégé du Surrealisme* propose des définitions poétiques d'Arp (« l'anguille des dunes »), Masson (« l'homme-plume »), Tanguy (« guide du temps des druides du gui »). Une anecdote, pour symboliser ces fusions : Youki Desnos raconte que, lors d'un passage à la Galerie avec une amie, celle-ci a été fascinée par « quatre ou cinq jeunes gens lisant revues et gazettes. Ils ne levèrent pas leurs yeux de leurs imprimés... », mais peu après, ces « beaux indifférents, hissés sur la pointe des pieds, étaient tous à la vitrine... »

« ROMANS-COLLAGES »

Flamboyance de l'image verbale, la poésie surréaliste donne donc une place privilégiée à l'image. Le poème est un tableau, la toile une ode à la femme, une illumination. Pour Magritte, un exercice philosophique, une matérialisation d'un lapsus ou d'une métaphore. Pour Max Ernst, un collage permettant, comme le prônait Reverdy, de rapprocher « deux réalités plus ou moins éloignées ». Ernst imagine même de véritables « romans-collages » : *La Femme 100 têtes, Histoire d'une petite fille qui voulut entrer au carmel, Une semaine de bonté, où chaque planche est transformée en autre chose que ce qu'elle représente par sa légende*. Il y détourne la signification des objets qu'il a prélevés dans d'autres gravures, et, en même temps, tourne en dérisio la narrativité littéraire traditionnelle.

La complicité est telle, entre les uns et les autres, que Max Ernst, Dali, Tanguy aident financièrement leurs amis poètes en illustrant leurs livres de somptueuses gravures. Aux publications classi-

ques s'ajoutent même ce que l'on a appelé des « boules de neige », livres-objets, une sculpture de Max Ernst (*Ci-fut une hirondelle*, plâtre peint à douze exemplaires), un album d'aquarelles de Man Ray (*Revolver Doors*, 105 exemplaires). Une « boule de neige », *L'Ame des amants*, aurait été préparée par Nadja, dont une vitrine de l'exposition du Centre Pompidou montre des feuilles annotées à l'encre, des dessins, lettres d'amour (« Viens mon amant cheri, car mon âme s'inquiète... »). Ce qu'a sélectionné Werner Spies est à l'avant : *Martinique charmeuse de serpent*, d'André Breton, illustré par Masson, *La Septième Face du dî*, de Georges Hugnet, avec couverture de Marcel Duchamp, *La Barre d'appui*, de Paul Eluard, doté d'eaux-fortes de Picasso, Dali accompagnant *Les Chants de Maldoror* de Lautréamont et le *Second manifeste d'André Breton*, Miro décorant René Char, Giacometti mettant les *Pieds dans le plat* avec Crevel, sept lithographies d'André Masson pour *Simulacre* de Michel Leiris, quatorze dessins d'Yves Tanguy pour *Dormir, dormir dans les pierres* de Benjamin Péret... Et encore de Péret, un exemplaire d'*Et les seins mouraient*, frontispice de Miro, un Dali dessinant-écrivant *La Femme visible* (« l'image de ma sœur/ les deux lèvres extérieures/ du sexe/ respectivement/ suspendues... »), et un *Revolver à cheveux blancs* d'André Breton dédicacé à Gala : « de la première à la dernière/ page de mes livres/ avec toute l'émotion que peuvent me donner/ l'idée de son existence/ le sentiment de sa présence/ toute proche/ ma grande affection ».

Jean-Luc Douin

A voir, à lire

● **La Révolution surréaliste.** Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M^e Rambuteau ou Hôtel de Ville. Tél. : 01-44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 11 heures à 21 heures. Nocturnes le jeudi jusqu'à 23 heures (fermeture des caisses à 22 heures). 8,50 €. Jusqu'au 24 juin.

● **Bibliographie.** *La Révolution surréaliste*, catalogue de l'exposition, sous la direction de Werner Spies (Centre Pompidou, 448 p., 56 €).

Le Surrealisme et la peinture, d'André Breton (Folio Essais, 560 p., 13,30 €).

Les Surréalistes. Une génération entre le rêve et l'action, de Jean-Luc Rispaï (Gallimard, « Découvertes », 208 p., 9,41 €).

Le Surrealisme, de Gérard Durozoi (Ed. Hazan, 96 p., 12 €).

Le Surrealisme. Anthologie, de Mélanie Leroy-Terquem (G F Flammarion, 128 p., 2,88 €).

Surrealisme et mythologie moderne. Les Voies du labyrinthe d'Ariane à Fantômas, de Didier Ottinger (Gallimard, 160 p., 24,50 €).

Le Surrealisme dans la presse de gauche (1924-1939), sous la direction d'Henri Béhar (Ed. Paris-Méditerranée, 348 p., 20 €).

Le Mouvement des surréalistes, ou le fin mot de l'histoire, d'Alain Joubert (Ed. Maurice Nadeau, 372 p., 35 €).

A paraître : *Anthologie du surréalisme*, par Jacqueline Chénieux-Gendron. Folio Essais. ● **Cinéma.**

« *Fantômas et compagnie* », retrospective du 24 avril au 27 mai. Le Centre Pompidou présente l'intégralité des différentes versions des *Fantômas*, de Louis Feuillade à Claude Chabrol.

« Y'a des punaises dans le rôti de porc ! La révolution surréaliste au cinéma ». Cette programmation montre, à partir du 6 mars, l'exhaustivité de la production cinématographique des surréalistes.

Au cinéma, l'empreinte forte d'une aventure brève



« Un chien andalou », de Luis Buñuel (1928).

C'est avec « L'Age d'or », de Luis Buñuel, en 1930, que prend fin l'idée d'un cinéma lié au mouvement surréaliste.

Mais, pour certains, cette notion s'est diluée et répandue dans l'ensemble des films eux-mêmes, de manière furtive ou inconsciente

me le premier film estampillé « surréaliste ». Son baptême se fit pourtant dans le scandale. Antonin Artaud, ne reconnaissant plus son scénario dans l'œuvre terminée, organisa des bagarres lors de la projection du film au Studio des Ursulines en février 1928. La même année, *Un Chien andalou*, de Luis Buñuel, écrit avec Salvador Dali, sera le résultat d'une rencontre au cours de laquelle les deux hommes se racontent leurs rêves. « Dali et moi choisissons les gags, les objets qui nous venaient à l'esprit, et nous rejetions impitoyablement tout ce qui pouvait signifier quelque chose », déclarera le cinéaste.

En 1930, *L'Age d'or*, financé par le mécénat du vicomte de Noailles, atteindra le statut de film-manifeste. Violentement attaqué par les ligues d'extrême droite qui mettent à sac le Studio 28, le film sera interdit pendant près de cinquante ans. Le scandale tant recherché se lie à ce qui sera vu comme un triomphe de l'irrationnel, le burlesque considéré comme un vecteur idéal de la transgression et bien sûr l'érotisme.

S'il n'aura été membre du mouvement que quelques mois, Luis Buñuel aura, quant à lui, authentiquement perpétué, durant toute sa carrière, les leçons du surréalisme. Il fallait sans doute le plus naturaliste et le moins rhétoricien des cinéastes pour atteindre les zones les plus obscures de l'imaginaire.

Jean-François Rauger



Ph. D.

CULTURE AGENDA

Art lyrique Echappées stylistiques au cabaret-opéra



ILE-DE-FRANCE Plus que dans la grande forme, l'art lyrique contemporain parvient souvent à se renouveler dans la dimension intimiste. Benjamin Hertz en donne une preuve supplémentaire avec *Merci Douglas, bonsoir*, spectacle créé le 22 février au Grand Théâtre de Reims. Présentée sous l'appellation de « cabaret-opéra », cette production de l'Arcal confirme l'aptitude du jeune compositeur à sortir de l'ornière postmoderne. En substituant le sentiment à la satire dans la manipulation des références.

Attablés parmi le public, les trois protagonistes de l'histoire sont, comme les musiciens placés sur l'estraude, savoureusement vêtus avec un brin de kitsch par Virginie Rochetti et rappellent les héros des salles des fêtes d'autan. Le timbre des instruments aussi donne dans le rétro : bugle chaleureux (Laurent Bômont),

accordéon de la fin du musette (Kristina Kuusisto, plus tard au bandonéon) et guitare basse (Bernard Lanaspèze) du rock des origines. Quant au livret, réalisé par Benjamin Hertz à partir de publications récentes de Jacques Rebotier, il s'attache au temps qui passe au hasard d'une sitcom ou d'un match à la télé. Comme le texte, d'abord constitué de bribes, la musique se contente d'ouvrir différentes pistes à base de rythmes latino-américains, d'harmonies jazzy ou de timbres synthétisés par

ordinateur. De telles échappées stylistiques induisent au début un regard distancié mais la fusion des mots et des notes ne tarde pas à instaurer une bienveillante complicité du spectateur.

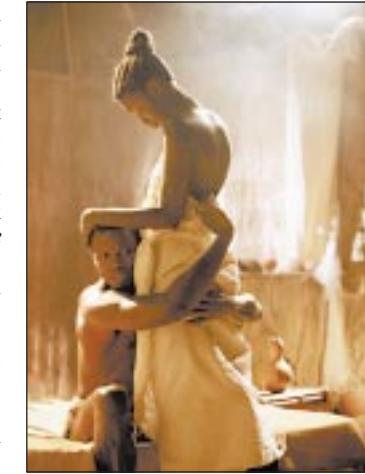
Jusqu'à l'annonce de 587 secondes d'entracte. Justifiée par le modèle du cabaret (le spectacle se divise en trois séquences comparables aux sets dans les clubs de jazz), cette coupure semble préjudiciable à la trajectoire dramatique. La gêne disparaîtra peut-être à la faveur des lieux conviviaux choisis par Ile-de-France Opéra et Ballet (IFOB) pour une vingtaine de représentations jusqu'à la fin du mois de mai. Car la scénographie de Jacques Rebotier et les jeux de lumière de Bertrand Couderc sont propices à une immersion totale du public dans l'action. Avec contributions vocales et tests de patience

aux allures de défi sur le goût que l'on jurerait inspirés par la boutade de Cocteau : « *Jusqu'où peut-on aller trop loin ?* » Rebotier s'y essaie avec un long duel d'injures (pas toutes réussies comme « *Pavaroteur* » contre « *Callasnikov* ») et Hertz avec une non moins suspecte reprise de *L'Eté indien* de Joe Dassin.

Mais les interprètes font passer la pilule, camouflés comme des personnages de bande dessinée. Elle (la soprano Maryseult Wieczorek, irrésistible avec ses airs de Valérie Lemercier) en provenance d'un album de Claire Bretécher. Eux (le ténor Jean Delescluse, épatait en beau du samedi soir, et le comédien Eric Frey, subtil *loser blasé*), sortis de l'univers de Martin Veyron. Enfin, si Jacques Rebotier ne semble pas loin, avec sa « *Cantatoce* » ou son « *Clavecinistre* », du Boris Vian de l'*atomieux* et de l'*éventre-tomates* » (recensés dans *La Complainte du progrès*), Benjamin Hertz mêle, lui, musique savante et variétés comme Hindemith, Hartmann ou Weill dans les années 1920. Au bénéfice d'un divertissement qui devient fait de société.

Pierre Gervasoni

« *Merci Douglas, bonsoir* » (création). Cabaret-opéra de Benjamin Hertz sur des textes de Jacques Rebotier. Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, Malakoff (92), le 8 mars à 20 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. Théâtre de l'Agora, place de l'Agora, Evry (91), le 9 mars à 19 heures. Tél. : 01-60-91-65-65. Durée : 1 h 20. Photo : © Ramon Sénera/Agence Bernard.



NOUVEAUX FILMS

Le Prix du pardon

DANS un village de pêcheurs de la côte sénégalaise, un jeune et bel homme conjure la malédiction qui empêche les hommes de prendre la mer. Mbanick (Gora Seck) peut prétendre à la main de Maxoye (Rokhaya Niang), belle jeune fille que le chef du village destinait à son fils Yatma (Hubert Koundé). Jaloux et violent, celui-ci tue Mbanick. *Le Prix du pardon* est donc un « film de case », pour reprendre l'expression péjorative qu'utilisent les jeunes des villes africaines. Mais le réalisateur sénégalais Mansour Sora Wade n'a cure de ces préjugés. La substance du film, tiré d'un roman de Mbissane Ngom, tient à la vie de Yatma après son crime. Le châtiment que lui inflige le village va à l'encontre de tous les fantasmes attachés à la justice populaire. Yatma est condamné à vivre, et même – en apparence – à mourir de son forfait, puisqu'il épouse Maxoye. Mais, derrière l'apparente impunité, Mansour Sora Wade met à jour un tourment sans répit, fait de remords et d'incapacité à trouver la paix. Filmé très simplement, au plus près de la trame de ce conte, *Le Prix du pardon* est bien servi par Hubert Koundé. L'acteur révélé par *Métisse* et *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, fait ici ses premiers pas en Afrique. C'est peut-être dans cette exploration qu'il a puisé l'incertitude, le doute qui le mènent et qu'il parvient à rendre évidents malgré les pièges du doublage en wolof. En face, Rokhaya Niang est d'une beauté radieuse. Thomas Sotinel

Film sénégalais de Mansour Sora Wade. Avec Hubert Koundé, Rokhaya Niang. (1 h 30.) Photo D. R.

Un moment de bonheur

IL YA un jeune homme, très beau, un peu nerveux et mal à l'aise, qui arrive à Arcachon. Il y a Isild Le Besco, jeune mère irresponsable, et son gamin avec des antennes à boules orange sur son casque, à l'arrière du scooter maternel. Il y a un papa très paternel, une maman complètement maman, une grande sœur, un patron salaud, une maîtresse d'école, du social, du psychosocial, du familial. Et puis du hasard, ou est-ce du destin ?, assurément du romanesque et de la romance. Il y a la mer. Il y a le soleil. Il y a l'ombre. Il y a des corps. Et c'est comme si tout cela avait été lancé un peu en vrac, pour voir. On voit, et puis on ne voit plus – ou trop bien. On voit trop bien les artifices de narration et les effets naturalistes d'un jeune cinéma d'auteur à la française. On ne voit plus à quoi rime tel comportement paroxystique, telle suspension dramatique. Mais on voit un désir de cinéma gros comme ça, des différences d'intensité émouvantes, des fractions vraiment heureuses, vraiment tristes ou drôles, belles. *Un moment de bonheur* est un film sans certificat d'appartenance ni garantie culturelle. Un objet assez imprévisible et, dans ses imperfections aussi, tout à fait vivant.

Jean-Michel Frodon

Film français d'Antoine Santana. Avec Isild Le Besco, Malik Zidi, Vincent Bonnafous, Sylvie Testud, Catherine Davenier, Olivier Gourmet. (1 h 24.)

Musiques

PARIS

René Aubry

Compositeur de mélodies prenantes souvent sans paroles, René Aubry a pris goût à la scène sur le tard. Son récent album *Invités sur terre* (Hopi Mesa/Wagram Music), une merveille lumineuse, sera joué au Trianon, ainsi que des nouveaux thèmes et des arrangements d'anciens succès. Avec Aubry aux guitares, mandolines et autres cordes, le pianiste William Lecomte, le clarinettiste et saxophoniste Daniel Beaussier, le guitariste

Marco Quesada, le violoniste Jean-Marc Ladet, le contrebassiste Marc Buronfosse et le percussionniste Antoine Banville. Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M° Anvers. Tél. : 01-47-97-00-85. Le 7, à 20 h 30. De 25 € à 31 €.

Classique

PARIS

Ian Bostridge, Julius Drake

La présence filiforme et hallucinée du ténor britannique Ian Bostridge, aux airs de clergymen juvénile,

lunaire et quelque peu névrotique, convient fort bien à l'espace mental souvent torturé des Lieder, qu'il donne régulièrement en récital et dont il a enregistré de fort beaux disques, pour EMI Classics, en vrai partenariat musical avec l'artiste formidable qu'est Julius Drake. La voix de Bostridge est aussi souple que son intelligence est déliée et, si le timbre n'est pas unique, la musicalité du ténor anglais est telle que, sans peine, elle entraîne l'auditeur dans un paysage de fantaisie hautement poétique.

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^e. M° Châtelet. Le 7 mars, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 8 € à 41 €.

Danse

BOURGOGNE

Festival Art Danse

A Dijon, mais aussi à Beaune, Auxerre, Mâcon, Quétigny, Le Creusot, la danse prend l'accent bourguignon. Avec une programmation ultraréfléchie qui court de Frédéric Werlé à Abou Lagraa, sans compter Christian Bourgault, Sidi Larbi Cherkaoui, Fattoumi/Lamoureux, Magali et Didier Mulleras, etc. Un mois de découvertes couronnées par l'arrivée de la Merce Cunningham Company à Mâcon et à Dijon. Festival Art Danse, 8, rue du Général-Delaborde, Dijon (Côte-d'Or). Tél. : 03-80-60-12-51. Jusqu'au 28 mars. Horaires variables. De 4 € à 16 €.

Cirque

CLAMART

Cirque Lili

« *Cirque contemporain à l'ancienne* » C'est ainsi que Jérôme Thomas définit sa dernière création. Le jongleur a bâti *Cirque Lili* autour d'un « personnage malicieux et lunaire », tour à tour voltigeur, dompteur ou clown. Le compositeur et accordéoniste américain Guy Klucavsek est accompagné par Jean-François Baëz à l'accordéon et Jean-Charles Richard au saxophone soprano. Le tout est présenté sous un chapiteau de bois et de toile rouge. Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier, Clamart (Hauts-de-Seine). Chapiteau : place Hunebelle. M° Corentin-Celton. Les 7, 8, 9, à 20 h 30 ; Le 10, à 16 heures. Tél. : 01-41-90-17-02 (de 14 heures à 19 heures, tous les jours). De 9 € à 15,50 €.

Sélection disques rock

MARIANNE FAITHFULL

Kissin Time



Beck, ne ressemblent pas à ce modèle électro-bricolé. Elles sont plus classiquement conçues, avec talent, mais sans toujours le brillant nécessaire. – V. Mo.

1 CD Virgin.

JOSH ROUSE

Under Cold Blue Stars

Assimilé à la scène country-rock alternative, Josh Rouse, natif du Nebraska, serait plutôt l'héritier d'une pop britannique faussement candide, incarnée dans les années 1980 par les Smiths et Prefab Sprout. Ses deux premiers disques, desservis par une réalisation terne, ne rendaient pas justice à son écriture. Suivant l'exemple de son ami Kurt Wagner (Lambchop), il a ici coloré ses chansons de soul music (souffles d'orgue, vibraphone, guitares funky). Ainsi vivifiée, sa musique sert magnifiquement ses qualités de conteur. Le jeune chanteur à la voix fatiguée a rassemblé des souvenirs de famille, autour de la vie de ses grands-parents ou de l'éducation puritaine de sa mère (*Christmas with Jesus*) pour retracer la chronique d'un couple du Middle West

dans les années 1950. A la manière de Bruce Springsteen, il rend sensibles et vibrantes ces existences ordinaires. – B. Lt

1 CD Ryko. Distribué par Naïve.

BRANDY

Full Moon

Lolita au succès fulgurant, Brandy vit son avenir de diva r'n'b légèrement bouché par l'ascension d'Aaliyah, la protégée de Timbaland, producteur-Midas du genre. La disparition de cette dernière, à l'automne 2001, allait-elle donner à sa rivale l'occasion de lui succéder ? Produit par Rodney Jerkins, un single impressionnant, *What About Us ?*, pouvait le laisser croire. On retrouvait là le mélange d'expérimentation sonore, d'audace rythmique et de séduction grand public qui donne les moments forts du r'n'b d'aujourd'hui. Las, le reste de l'album – à quelques exceptions près (*Full Moon, I Thought*) – tombe dans les travers de cette nouvelle version de la grande variété américaine : roucoulements en cascade, sentimentalisme niais, enrobage sirupeux. – S. D.

1 CD Atlantic/EastWest. Distribué par Warner.

SIRVEN-SCHULLER LES COMPLICES DE LA SANTÉ

Le Monde 2

L'AMÉRIQUE GUERRIERE

George W. Bush en croisade contre l'« axe du Mal ». 1 milliard de dollars par jour pour l'armée : un budget sans précédent. De nouvelles armes pour contrer les menaces des terroristes et des Etats-voyous.

N° 16

MILOSEVIC LES ACTES D'ACCUSATION EN PHOTOS

MAGAZINE MENSUEL 3 €

Le Monde 2
LIRE ET VOIR

Jean Hatzfeld, nouvelles du front

Le correspondant de guerre de « Libération » a recueilli au Rwanda des témoignages de survivants. Ils sont lus au Théâtre Paris-Villette

« VOUS êtes journaliste, reporter ou correspondant de guerre ? » Jean Hatzfeld n'hésite pas longtemps : « J'aime beaucoup le mot de correspondant de guerre, parce qu'il veut dire qu'on co-respond, justement : on a un lien avec, et on envoie des nouvelles. » Ainsi, tout serait dit en une phrase : la guerre convient à Jean Hatzfeld, enfant de l'après-guerre (il est né en 1949) qui depuis vingt ans couvre les conflits du monde pour *Libération*. Mais c'est alors que tout commence : pourquoi ce métier-là, précisément ? peut-on s'accommoder de la guerre, et s'en remettre ? Ce n'est évidemment pas une rencontre qui viendra à bout du sujet. Même avec la patience de Jean Hatzfeld et son calme apparent. Assis dans un café qui joue les postes-frontière, près de la place de la République, il prend le temps de dire ce qu'il a à dire, avec le peu de langage puissant qui traverse ses deux livres, *L'Air de la guerre* (Editions de l'Olivier, 1994), sur ses années en ex-Yugoslavie, et *Dans le nu de la vie, récits des marais rwandais* (Seuil, 2000).

Tout de suite, Jean Hatzfeld prévient : « Le Rwanda, c'est une exception. Ça m'a bouleversé plus que tout au monde. » Il vient de passer six semaines à Nyamata, là où il a recueilli les témoignages de quatorze hommes, femmes et enfants tutsis qui ont survécu au génocide perpétré par les Hutus, entre avril et juillet 1994. On peut entendre deux de ces témoignages au Théâtre Paris-Villette, où, sous le titre de *Igishanga*, une jeune comédienne, Isabelle Lafon, relaye admirablement les voix des rescapés. Mais Jean Hatzfeld parlera plus tard du choc que fut le Rwanda, quand il aura évoqué le long chemin de la guerre qui l'a mené au point ultime des colines de Nyamata.

« On s'imagine toujours que la guerre, c'est des bombardements, des endroits très mouvementés, très peuplés, avec beaucoup de souffrance. Mais il y a aussi énormément de moments d'immobilisme, où il ne se passe rien. Et surtout, il y a beaucoup d'endroits vides. Ces endroits sont plus particulièrement ce qu'on appelle les lignes de front. On croit toujours qu'il y a des affrontements très violents, beaucoup de bruit et de casse. C'est très épisodique comme ça, mais la plupart du temps, ce sont des zones abandonnées. Ces endroits ressemblent à des terrains vagues : les portes claquent, les animaux vivent en liberté. Mais c'est comme dans le désert : c'est vide, et on rencontre toujours quelqu'un. Des gens qui refusent de partir, des petits vieux qui ne savent pas où aller, des jeunes qui font les malins, des amoureux qui ont trouvé un endroit. Ils vivent d'une manière qui n'est pas sauvage, mais asociale, solitaire. Dans ces zones, il y a à la fois beau-

BIOGRAPHIE

► 1949

Naissance.

► 1977

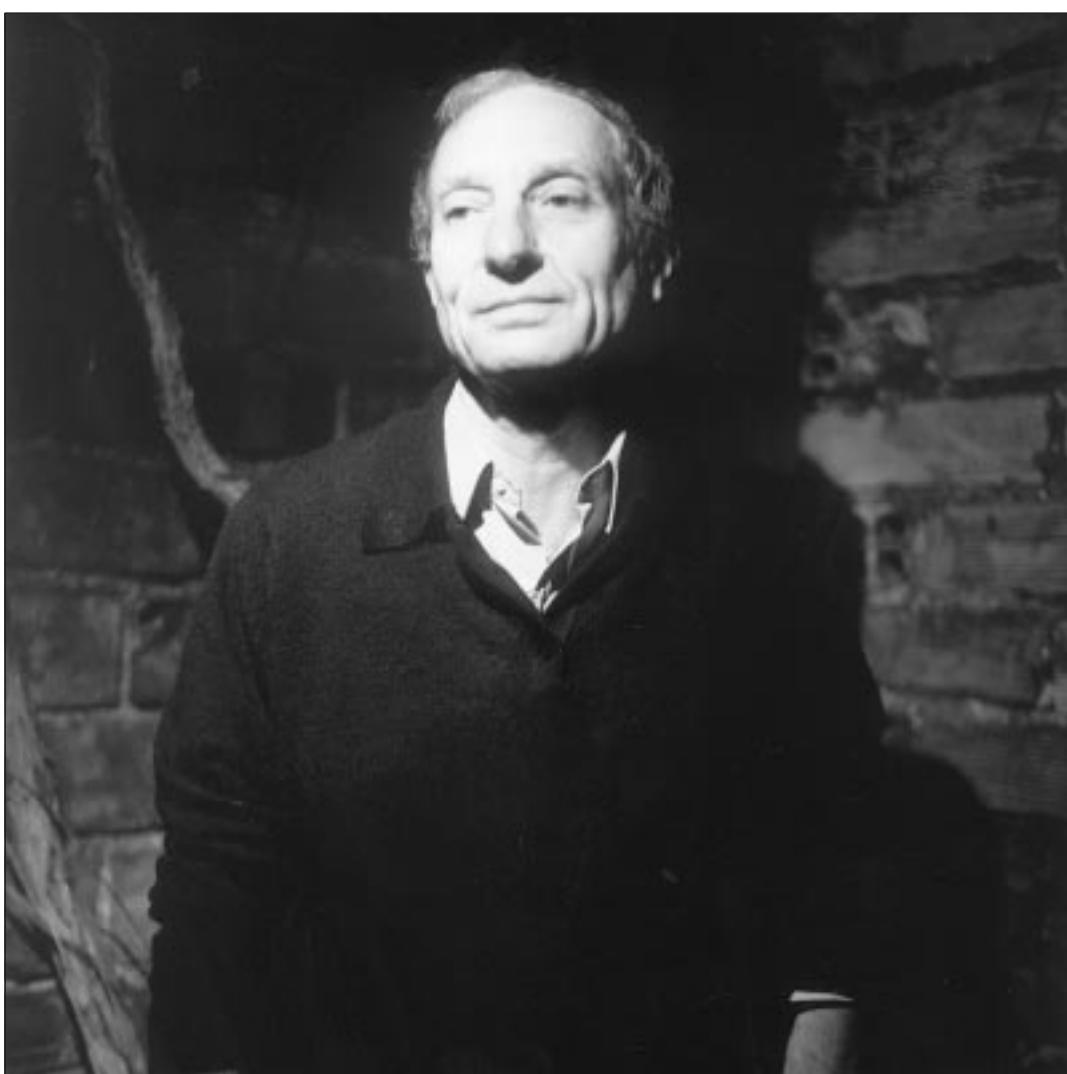
Entre à « Libération ».

► 1994

Publie « L'Air de la guerre », sur l'ex-Yugoslavie.

► 2000

Publie « Dans le nu de la vie, récits des marais rwandais ».



ANTOINE D'AGATA

coup de silence et beaucoup de tension, parce qu'il peut toujours se passer quelque chose. Même s'il n'y a pas beaucoup de vivants, c'est très vivant. Cela crée un univers qui ressemble à ce que j'aimais quand j'étais petit. J'aimais beaucoup me balader dans les terrains vagues, le long des rivières ou du côté des terrains de foot, quand il n'y avait pas de matches. »

► L'IMPÉRÉVU MAXIMUM

C'était en Auvergne, où les parents juifs de Jean Hatzfeld se sont réfugiés pendant la seconde guerre mondiale. « Je ne rêvais pas d'être journaliste, je n'y pensais même pas. La seule chose qui aurait pu m'y conduire, c'était le goût des voyages. » A 15 ans, Jean Hatzfeld fait du stop, à 18 ans, il va à Katmandou. Pas d'études. Il taille la route. « Quand je suis revenu à Paris, je ne savais rien faire. Mais c'était une époque où on n'était pas angoissé comme maintenant : on vivait de tas de petits boulot. » Jusqu'au jour de 1977 où Jean Hatzfeld entre à *Libération*. Il y a des amis, comme Pierre Blanchet, qui sera tué en Croatie. « J'aimais beaucoup le sport, et ils n'avaient pas de rubrique sportive. J'ai demandé si ça les intéressait. Il y a eu un tollé : on ne va quand même pas écrire sur le sport dans *Libération* ! » Jean Hatzfeld le fait, avec Serge Daney, en particulier. Plus tard vient un

autre jour où il faut trouver quelqu'un pour aller dans les territoires occupés. « J'ai dit : pourquoi pas moi ? »

Et tout de suite, il a été évident que c'était l'endroit juste ? « Oui. J'ai toujours aimé l'imprévu. Au plus fort de la guerre, on est dans l'imprévu maximum. Les gens subissent un événement qui les dépasse, les bouleverse et chamboule toute leur vie. Ils ne se protègent plus. Si, ils se protègent des obus, mais ils ne se protègent plus de ce qu'ils disent. Les relations sont beaucoup plus simples, beaucoup plus sentimentales. Je ne veux pas dire romantiques, la guerre n'est pas romantique, mais elle est pleine de sentiments. Et les choses sont simples parce qu'on conjugue au présent. Les gens ne nous parlent pas de leur vie passée ou future, mais de ce qu'ils vivent au jour le jour. Evidemment, il y a la mort, et ça, c'est un petit peu plus compliqué. Ce à quoi on ne s'habitude pas, c'est à la mort des autres. On voit des gens mourir, j'en ai vu beaucoup, des gens que je connaissais ou que je ne connaissais pas, morts devant moi, ou dans mes bras. Vraiment, on ne s'y habitue pas. Il y a aussi l'idée que la mort peut vous attendre. Il n'y a pas grand-chose à en dire. Cette idée ne m'embête pas. »

Quand on demande son âge à Jean Hatzfeld, il donne souvent sans s'en rendre compte celui de sa blessure : en juin 1992, à

Sarajevo, il a reçu une rafale de kalachnikov. Il lui en reste une démarche ralentie. « Depuis, mon âge n'a plus d'importance. Je ne devais plus être là, et je suis là. » Il n'aime pas entendre dire qu'il irait chercher des bouffées d'adrénaline à la guerre. Non, il n'aime pas la guerre, mais il s'y retrouve.

Sauf au Rwanda. Parce qu'il y a vu « le mal absolu » : le génocide. Il n'y était pas pendant les massacres. Il y est allé après, il a écouté les rescapés, il a écrit son livre. Et depuis, il est retourné six ou sept fois à Nyamata. Pourquoi ? « Le mystère. Un mystère d'une banalité sans nom : on ne peut pas comprendre que ça puisse arriver. Je dis souvent qu'une guerre, c'est comme un fleuve qui déborde. Il inonde tout ce qu'il y a autour, mais c'est quand même une rivière qui coule. Un génocide, c'est quand la rivière s'assèche : il n'y a plus rien. Tant que je vivrai, je retournerai à Nyamata. Même si je sais que je ne comprendrai jamais. » Primo Levi est l'écrivain préféré de Jean Hatzfeld.

Brigitte Salino

Igishanga, d'après *Dans le nu de la vie, récits des marais rwandais*. Par Isabelle Lafon. Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Tél. : 01-42-02-02-68. Jusqu'au 30 mars.

DOMINIQUE DHOMBRES

Malaise

VOILÀ donc l'homme qui a fait trembler la Chiraquie, le juge qui a osé convoquer à son cabinet, comme simple témoin, le président de la République. Eric Halphen était, mardi soir, l'invité du journal télévisé de France 2. Avec sa calvitie naissante, ses petites lunettes et ses phrases maladroites, il n'a pas vraiment l'air d'une terreur. Il fait plutôt penser au gibier qu'au chasseur. David Pujadas lui demande s'il n'a pas cherché à « se payer » des gens importants, Jacques Chirac au premier chef. La réponse sonne vrai : « Ce n'est pas un juge qui choisit ses dossiers. Moi, un jour, ce dossier m'est tombé dessus. »

Eric Halphen n'est pas à l'aise devant la caméra. Mais c'est le citoyen téléspectateur qui, en le regardant, ne se sent plus très bien. Ce juge dessaisi et amer parle de « graves dysfonctionnements de la démocratie » en France. Il a décidé de quitter la magistrature. Comme souvent les gens qui s'efforcent de contrôler méticuleusement leur parole, il est finalement victime d'un lapsus. Son départ est-il définitif, lui demande David Pujadas. Sauf si « l'amour de mon pays, je veux dire de mon métier, revient », répond-il. La formule rituelle sur la confiance que l'on accorde, ou pas, à la justice de son pays, devait lui trotter dans la tête depuis le début de l'émission. A moins, tout simplement, comme l'enseigne Freud, qu'il ait exprimé involontairement ce qu'il se cachait à lui-même, c'est-à-dire un amour déçu.

Cela fait une drôle d'impression de voir un juge d'instruction, qui est censé disposer d'un pouvoir considérable, expliquer comment il a été filé, écouté, et même menacé à mots couverts, dans la pure tradition matheuse. Il était allé assister à un match de foot au Parc des Princes. Deux jours plus tard, il reçoit un courrier anonyme lui demandant si, finalement, c'était bien ce match où il s'est ren-

du avec son fils. Il raconte tout cela dans son livre *Sept ans de solitude*, qui sort chez Denoël. Ce témoignage donne froid dans le dos. D'autant qu'il n'en fait pas des tonnes. C'est tout juste si, timidement, au détour d'une phrase, il fait allusion au « courage » qui lui a été nécessaire pour mener cette instruction qui lui a été au bout du compte retirée.

Eric Halphen n'est pas à l'aise devant la caméra. Mais c'est le citoyen téléspectateur qui, en le regardant, ne se sent plus très bien. Ce juge dessaisi et amer parle de « graves dysfonctionnements de la démocratie » en France. Il a décidé de quitter la magistrature. Comme souvent les gens qui s'efforcent de contrôler méticuleusement leur parole, il est finalement victime d'un lapsus. Son départ est-il définitif, lui demande David Pujadas. Sauf si « l'amour de mon pays, je veux dire de mon métier, revient », répond-il. La formule rituelle sur la confiance que l'on accorde, ou pas, à la justice de son pays, devait lui trotter dans la tête depuis le début de l'émission.

A moins, tout simplement, comme l'enseigne Freud, qu'il ait exprimé involontairement ce qu'il se cachait à lui-même, c'est-à-dire un amour déçu.

TÉLÉVISION

Dix ans d'affaires

Le magazine d'enquêtes de France 3 fête, à sa manière, dix ans d'affrontement entre les pouvoirs judiciaire et politique. L'émission débute par un reportage documenté sur l'affaire Urba, du nom d'un bureau d'études utilisé par le Parti socialiste pour se financer illégalement jusqu'au début des années 1990. Décrite par les principaux acteurs de ce dossier, dont le juge d'instruction du tribunal du Mans chargé de l'enquête, Thierry Jean-Pierre, cette affaire marqua la fin d'un tabou et un signal adressé à l'ensemble de la magistrature que la soumission au pouvoir politique n'était pas une fatalité. Les auteurs de l'enquête s'attardent sur le dimanche 7 avril 1991, date de la perquisition rocambolesque conduite par le juge dans les locaux d'Urba. L'issue de ce conflit entre le pouvoir socialiste de l'époque et la justice démontrera que la volonté de museler le juge sera non seulement inefficace, mais également désastreuse pour ce même pouvoir. Dans un deuxième sujet, France 3 fait découvrir ce que fut le quotidien, en République dominicaine, de Didier Schuller, considéré comme l'un des collecteurs de fonds du RPR des Hauts-de-Seine. Son exil doré lui aura permis d'échapper pendant quelques années aux questions de la justice. Son retour en France, en février 2002, sonne comme la fin d'une époque, celle de dix ans d'affaires politico-financières. – J. Fo.

► *Pièces à conviction*, jeudi 7 mars, 23 h 35, France 3.

JEUDI 7 MARS

► La Dernière Quille

14 h 05, France 5

Un documentaire d'Yves Maillard et Stéphane Krausz sur le quotidien des derniers appelés. Et une réflexion sur l'avenir de l'armée de métier en France.

► A ceux qui perdent

20 h 45, Planète

Fin de la remarquable

rétrospective Marcel Ophuls avec la diffusion de ce documentaire

de la génétique : les mystères du génome et des chromosomes, les dérives du clonage sont au programme.

► Seule avec la guerre

21 h 05, TV5

Documentaire de Danielle Arbid. La réalisatrice, libanaise, a fui son pays en guerre. Dix ans après, elle est revenue à Beyrouth.

Les témoignages sont particulièrement émouvants.

► Behind the music

22 h 25, Canal Jimmy

Première diffusion en France de ce documentaire de David Byrne consacrée à l'actualité musicale de l'année 1984, de Madonna à Boy George en passant par Cyndi Lauper, Prince et U2...

► Campus

23 h 10, France 2

Le magazine de l'écrit présenté par Guillaume Durand se penche sur les pratiques sexuelles en France. Annie Ernaux, Guillaume Dustan, Elisa Brune, Christine Orban comptent, entre autres, parmi ses invités.

► Le Grand Zapping

23 h 10, M6

Pour fêter dignement ses quinze ans, M6 propose un « Grand zapping ». Laurent Boyer présente un sélection de bêtisiers des émissions-phares de la chaîne. Des castings d'animateurs lancés par M6 à la fin des années 1980 jusqu'au raz de marée « Loft Story »...

LES GENS DU MONDE

■ L'écrivain Edmonde Charles-Roux, 81 ans, a été élue mardi présidente de l'Académie Goncourt, succédant à François Nourrisson qui avait annoncé le mois dernier son intention de quitter cette fonction mais qui reste membre de l'Académie. Mme Charles-Roux été élue par un vote à bulletins secrets par 8 voix sur 10. Ancienne rédactrice en chef de l'édition française de *Vogue*, Prix Goncourt 1966 avec son premier roman, *Oublier Palerne* (450 000 exemplaires, traduit en 27 langues), elle est devenue membre du jury de ce prix en 1983.

■ Yoko Ono, veuve de l'ex-Beatle assassiné John Lennon, a loué un emplacement publicitaire à Piccadilly Circus, en plein centre de Londres, pour afficher le message de paix de la chanson *Imagine* de son défunt mari. « *Imagine all the people living life in peace* » (« Imaginez un monde où les gens vivraient en paix »), proclame l'affiche, plantée au milieu de gigantesques néons aux couleurs de multinationales. Yoko Ono, qui a dépensé environ 150 000 livres (240 000 euros), a également affiché des messages géants à New York et à Tokyo, capitale de son pays natal, citant des paroles de chansons de son mari abattu en 1980 à Manhattan. « Après les événements atroces du 11 septembre, j'ai pensé que c'était un moment très important pour rappeler à tous ce message, car le monde a besoin de paix », a-t-elle déclaré.

■ Les producteurs d'Hollywood ont été la comédie musicale *Moulin Rouge* meilleur film de l'année 2001, a annoncé lundi 4 mars leur syndicat, le Producers'Guild of America (PGA). Les producteurs ont déjoué la plupart des pronostics en accordant la récompense suprême à un film dont le réalisateur, Baz Luhrmann, n'est pas dans la liste des nominés aux Oscars. *Moulin Rouge*, qui a rapporté 57,2 millions de dollars aux Etats-Unis, est toutefois en lice pour huit Oscars, y compris celui du meilleur film. En janvier, il a remporté le Golden Globe du meilleur film comique ou musical, et Nicole Kidman celui de la meilleure actrice comique ou musicale.

■ La Cinémathèque française espère pouvoir organiser des projections de classiques du cinéma à Kaboul dès la célébration de Norooz, le Nouvel An afghan, le 21 mars. « La Cinémathèque française est en train d'élaborer un projet pour rendre de nouveau disponible le patrimoine du cinéma à la population de Kaboul, soulignent Jean-Charles Tacchella et Peter Scarlet, respectivement président et directeur général de l'institution. Les projections comprendront des programmes de courts métrages et des classiques issus de sa vaste collection, dont des comédies de Charlie Chaplin et Buster Keaton. »

RADIO

JEUDI 7 MARS

► Alter ego

10 h 00, France-Inter
Le psychiatre Christophe André, auteur de *Petites angoisses et grosses phobies* (Seuil) est l'invité de Patricia Martin.

► Visite médicale

10 h 00, France-Culture
Pourquoi nos reins vieillissent-ils si mal ? Avec Bernard Charpentier, chef de service de néphrologie à l'hôpital Bicêtre.

► Ça peut vous arriver

10 h 30, RTL
En compagnie de Nathalie Dreux, avocate, Julien Courbet se penche sur les aberrations de l'administration. Les auditeurs sont invités à témoigner.

► C'est bien fait pour vous

19 h 30, Oui FM
Dom Kiris reçoit le groupe Archive.

► C'est Lenox

21 h 00, France-Inter
Diffusion en direct du concert de Suzanne Vega au Bataclan.

► Business FM

21 h 10, BFM
L'émission présentée par Martial You est entièrement consacrée à la crise économique au Japon.

► La bande passante

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 6 MARS

TF1

13.55 Les Feux de l'amour 14.45 S.O.S. Barcada Les Larmes de Cléopâtre [1 et 2/2] 16.30 Alerte à Malibu Série 17.25 Melrose Place Série 18.15 Exclusif 18.50 L'euro ça compte. 18.55 Le Bigdil Jeu 19.55 Météo, Journal.



20.55 COMBIEN ÇA COÛTE ? Le prix de la passion. Présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de David Conner, Laurence Thiriat, Stéphane Thébaut, Anne-Bérénice Odin, Renaud Hétru. Invités : Yves Lecocq, Véronique Genest. Au sommaire : Voyage aux pays des collectionneurs ; Les fous du guidon ; Venise : le carnaval des passions ; Sacrées allumettes ; etc. 2751235

23.15 COLUMBO Phantasmes. Série. Jim Frawley. Avec Peter Falk, Lindsay Crouse, Julia Montgomery (EU, 1989). 1202041 0.55 Exclusif Magazine. 7801804 1.27 Du côté de chez vous 1.28 Météo.

13.00 Ça peut vous arriver Les erreurs médicales. 4685674 3.00 Reportages Maman est routier. 7605945 3.25 Très chasse le cerf sur l'île de Skye. 9953282 4.20 Histoires naturelles Documentaire 4.50 Musique (5 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.40 Le Tendre Piège ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1955, v.m., 115 min). **TCM**

16.45 Je vous aime ■■ Claude Berri (France, 1980, 105 min) **CineCinemas 3**

17.10 Les Aveux d'un espion nazi ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1939, N, v.o., 100 min) **CineClassics**

18.35 A l'est d'Eden ■■■■■ Elia Kazan. Avec James Dean, Julie Harris, Burl Ives, Jo Van Fleet, Richard Davalos (Etats-Unis, 1955, v.m., 130 min) **TCM**

19.30 Ascenseur pour l'échafaud ■■ Louis Malle (France, 1958, N, 90 min) **Cinétoile**

20.45 Dracula ■■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min) **CineCinemas 3**

20.45 Le Parfum d'Yvonne ■■ Patrice Leconte (France, 1994, 90 min) **CineCinemas 2**

22.45 Haupte société ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1956, v.m., 105 min) **TCM**

22.45 Sur les ailes de la danse ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1956, N, v.o., 105 min) **Cinétoile**

22.45 Le Criminel ■■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1946, N, 90 min) **Histoire**

0.10 Sept morts sur ordonnance ■■ Jacques Rouffio (France, 1975, 110 min) **CineCinemas 2**

0.30 Le Blé en herbe ■■ Claude Autant-Lara (France, 1954, N, 105 min) **Cinétoile**

FRANCE 2

15.45 La Famille Green 16.25 Un livre Rue des rigoles, de Gérard Mordillat 16.30 Premier rendez-vous 17.10 Le Groupe 17.40 Friends 18.05 JAG 19.00 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille 20.00 Journal, Météo, Journal



20.55 L'INSTIT Le Prix du mensonge. Série. Michel Mees. Avec Gérard Klein, Eugénie de Haspe, Sabrina Leurguin, Danièle Denie, Camille de Leu (2001). 4248780 Le décès de son père a beaucoup affecté la petite Morgane qui désire que sa mère refasse rapidement sa vie. Et elle voit en son instituteur un fiancé idéal...

22.35 ÇA SE DISCUTE Bisexualité : peut-on aimer les deux sexes à la fois ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3467877 0.50 Journal de la nuit, Météo 1.15 Des mots de minuit Magazine. 4902939

2.45 Emissions religieuses Magazine 9640755 3.45 Sur la trace des émerveillons Documentaire 5169303 4.10 24 heures d'info, Météo 4.30 Les Animaux et leurs hommes Documentaire 2661945 (50 min).

DÉBATS

18.30 Face à la presse, Corinne Lepage. **Public Sénat**

22.10 Forum public. L'engagement des jeunes en politique. Invités : Michael Balara, Charlotte Brun, Natacha Polony, Jean-Marie Montel. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.00 Des livres et moi. Invités : Lydie Salvage ; Morgan Paris Première

16.10 i come idées. Tahar Ben Jelloun. **i télévision**

16.55 Les Lumières du music-hall. C. Jérôme. Nicoletta. **Paris Première**

19.00 Explorer. Grandes aventures. La bataille de Berlin, le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glace de la Terre de Baffin (Arctique canadien). Chasseurs de tornades. **National Geographic**

19.45 Images de pub. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du journal *Le Monde*. **TV 5**

20.30 30 minutes sans pub. Christiane Taubira. **Fun TV**

22.30 Paris dernière. La 100° à New York. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.15 La Grande Aventure de la presse filmée. [3/4] **Histoire**

18.10 Nautilus. [4/5]. La révolution nucléaire. **Histoire**

18.15 Parlez-moi d'amours. [3/3]. Désir. **TV 5**

19.05 Flammes pour l'Algérie. **Histoire**

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcer La canne à sucre 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord 18.50 Le 20.10 Tout le sport 20.20 Et 1.50 C'est mon choix... ce soir.



20.55 L'ENNEMI INTIME Etats d'armes Documentaire. P. Rotman (2002) O 4243235 Troisième et dernier volet du documentaire de Patrick Rotman, récit terrible et poignant des exactions de l'armée française pendant la guerre d'Algérie par ceux qui les ont commises. Des mots sur l'indicible. Poignant.

22.40 CULTURE ET DÉPENDANCES Spécial Algérie. Invités : Gisèle Halimi, Mohamed Harbi, Salim Bachir, Patrick Rotman, Boussaid Hazni, Hervé Bourges, le général Maurice Schmitt. 1662032

23.55 Météo, Soir 3 0.30 Ombré et lumière Magazine. Invité : Patrick Dupond. 4846668 1.00 Les Dossiers de l'Histoire Le tsar, le docteur du tsar et l'espion. 6205674 2.15 Soir 3 2.40 Vie privée, vie publique (90 min) 5068668

CANAL+

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés ongulés 15.40 Star Hunter La secte 16.25 Eddy Time 17.45 Football Championnat D1 : Bastia - Paris-SG. ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz Jeu 20.45 Encore + de cinéma.

14.00 Xcalibur 14.45 Les Bébés

PIERRE GEORGES

La piste aux étoiles

LES SONDAGES tombaient comme à Gravelotte, arrondissement de Metz-Campagne. Ploum, ploum, ploum. Une régularité d'enfer. Et déjà, de toutes parts, les correspondants aux affaires électives tiraient les conclusions provisoires, et néanmoins définitives, sur les cotes et mouvements.

Jospin à la hausse ! J'achète ! Chirac à la baisse ! Je vends ! Arlette troisième homme-femme, preneur ? Preneur. Ainsi de suite. C'était plus fort qu'eux. Plus fort même que de jouer au bouchon électoral. Une manie, celle du parieur. Etre le premier à dire au zinc du Café de France qu'il l'avait bien dit le premier. Que celui-là avait perdu, ne le savait pas, était déjà en guenilles et son électorat en lambeaux. Que celui-ci déroulait, qu'il lui poussait déjà des ailes et un embryon de couronne. Que le troisième fondait comme neige au soleil. Qu'on allait voir ce que l'on allait voir, vu que c'était tout vu, circulez y a plus rien à voter !

Et ainsi de suite. Permettez ici qu'on ricane. Gentiment mais fermement. Une vieille expérience des sondages peut-être. Ou alors un antique réflexe de journaliste sportif, naguère, qui nous interdisait d'oser, sauf en privé et pour rigoler, le moindre pronostic sur l'issue d'un match, fût-il l'iminaire Lusitanos-Red Star. Une sorte de prudence, mère de la sûreté, c'est établi, de la sagesse, c'est avéré, et du sens du ridicule, c'est prouvé. C'est qu'on en a tant vu des pronostiqueurs du Café de France avaler leur chapeau, et leurs prophéties, et leur science, pris à contre-pied et à contre-mots par l'issue des courses et le résultat des urnes. Et pas démontés pour autant.

Prudence donc. Surtout que la

position est somme toute assez confortable. Tranquille dans ses charentaises. Laisser sonder et laisser dire. Et se limiter à égrener les jours, et les petits bonheurs du jour, au calendrier de l'Avent. Ce matin par exemple, par la marée du matin, une double ration de nouvelles du Che. Alors qu'on ne demandait rien à personne et n'avait rien prévu sur cet admirable sujet.

Donc Jean-Pierre Chevènement, lui-même. Et d'abord sur LCI, des images amusantes. Involontairement amusantes, mais amusantes tout de même. Le Che était hier soir au Cirque d'Hiver, où il tenait meeting. Il s'agissait pour lui de relancer la machine, vu que les sondages - on y revient - lui annonçaient une sorte d'hémorragie sur son flanc gauche. Bref l'orateur bataillait ferme contre le « duo préfabriqué », contre « du pareil au même et du même au pareil », en clair la bande des Deux. Mais ce qui était drôle, plus drôle, c'est qu'il parlait sur un fond d'écran géant, une sorte de voie lactée avec plein de petites étoiles clignotant partout. Quelle riche idée, le Che sur la piste aux étoiles. A commencer évidemment par celle du Berger, du guide de l'Ailleurs.

Et puis autre nouvelle, ce matin, un recueil, un petit livre intitulé « Contes de campagne ». Le Che ? Dix-sept nouvelles, bonnes nouvelles évidemment, vouées par des gens de qualité, des écrivains, en tête et hommage à leur candidat préféré ! En cadeau aussi. Puisque aussi bien les auteurs liés en un complot amical et culturel, une autre façon aussi de parler du romanesque politique, ont décidé d'offrir l'ouvrage en cadeau d'anniversaire. Le 9 mars 1939, à Belfort, naissait...

CARNET DE ROUTE

Au Sahara occidental, la tentation de s'exiler « pour mieux vivre »

EL-AYOUN

de notre envoyée spéciale

A 700 km au sud d'Agadir, El-Ayoun est la « capitale » historique du Sahara occidental. Plantée dans le désert mais à 25 km seulement de la mer, cette ville a fleuri après que le Maroc se fut substitué à l'Espagne, au terme de la célèbre « marche verte » de novembre 1975. Ce mois-là, sur ordre du roi Hassan II, 350 000 Marocains, le Coran dans une main, le portrait du souverain chérifien dans l'autre, ont investi ce territoire grand comme la moitié de la France, déterminés à imposer la souveraineté de Rabat sur l'ex-Rio de Oro.

Tout coexiste à El-Ayoun : les bidonvilles et les lotissements

neufs, les ruelles de terre battue et les avenues les plus modernes, les véhicules dernier cri et les charrettes à âne... On parle arabe bien sûr, mais aussi français, et surtout espagnol, deuxième langue utilisée au Sahara occidental. Car les traces de l'ancienne puissance coloniale sont nombreuses, en particulier dans le mode de vie.

Le soir, tout le monde déambule dans les rues, y compris les enfants, tandis que les boutiques et les terrasses des cafés accueillent des clients jusqu'à une heure avancée de la nuit. Pour les femmes, c'est le moment de faire les courses. A la devanture des boucheries, se balancent des carcasses, non pas de moutons ou de chèvres, mais de chameaux. C'est la viande la plus consommée ici. Egalement très prisé : le lait de chameau. En soirée, les femmes sahraouies se libèrent de leurs voiles - des sortes de saris colorés et gracieux, légèrement transparents - et laissent enfin apparaître leur visage. Si elles se couvrent hermétiquement tout au long de la journée, ce n'est pas pour fuir les regards, mais les rayons du soleil qu'elles évitent comme la peste, afin de garder leur peau très blanche. Leur autre source de fierté concerne leurs rondeurs. Bien en chair pour la plupart, mais sans excès, les



DENIS DOYLE/AP
Les femmes sahraouies tiennent à leurs spécificités, leurs droits.



Sahraouies se félicitent qu'on les aime plutôt rondes et s'échangent des recettes à ce propos. « On mange certaines herbes qui nous aident à grossir », confient-elles en riant. Mais la mode véhiculée par les chaînes de télévision les incite cependant à revoir peu à peu leurs critères de beauté et à mincir, ce qu'à l'évidence elles regrettent.

« Dignité » est un de leurs mots favoris. « Nous sommes des femmes libres. Ici, les hommes nous respectent. Jamais l'un d'eux n'ose porter la main sur nous », proclament-elles avec fierté, rappelant implicitement qu'elles appartiennent à une culture spécifique et qu'elles y tiennent. Cela fait longtemps, disent-elles, que leurs mères et grand-mères ont imposé que la polygamie n'ait plus cours dans la région. Il est ainsi fréquent qu'une jeune fille exige une clause dans son contrat de mariage, stipulant que son époux renonce à prendre une seconde ou

une troisième épouse comme le lui permet la loi. Autre particularité locale : une femme divorcée n'est pas un sujet d'opprobre, « bien au contraire », dit-on ici. « Nous pouvons divorcer et nous remarié trois ou quatre fois sans être mal vues, car on nous considère comme des femmes d'expérience ! », racontent-elles en souriant, avant d'avouer que « les choses changent, hélas, tout doucement », et que ce qui était vrai hier l'est de moins en moins aujourd'hui. La violence, par exemple, a fait son entrée dans les foyers sahraouis en même temps que l'alcool, et les femmes en sont les premières victimes. Il n'empêche qu'elles sont nombreuses à préparer activement la Journée internationale des femmes, le 8 mars,

qui sera l'occasion d'exposer leurs problèmes : analphabétisme et santé, notamment.

Partir ? Quitter la région ? Au Sud comme au Nord beaucoup de jeunes et de moins jeunes, hommes ou femmes, en rêvent. Trouver un emploi ou s'exiler pour « mieux vivre » sont une forme d'obsession. Les Canaries n'étant qu'à 80 km à vol d'oiseau, un certain nombre tentent l'aventure à bord de fragiles embarcations. Il s'agit bien souvent d'un aller sans retour, et la tragédie de ces corps rejettés par la mer par dizaines fait alors la « une » des journaux marocains et espagnols.

Ici, le chômage est le principal souci, même si Rabat a tout fait pour attirer les Marocains du Nord, dans un processus non déguisé de colonisation. Le salaire des fonctionnaires est plus que doublé, et les entreprises s'installant dans la région sont exonérées de taxes. L'essence est à 5 dirhams le litre contre 9 partout ailleurs ; l'huile, le sucre et la farine sont presque trois fois moins chers que dans l'intérieur du pays. Cette opération de séduction s'est révélée payante puisque les Sahraouis ne représentent plus, aujourd'hui, que 30 % de la population du Sahara occidental.

Florence Beaugé

[SURTITRE] IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

▲✉✉✉▼Un démolisseur de gloires[/TITRE]

GEORGES DE CHIRICO est un peintre arrivé qui s'est signalé par ses tableaux et par son mauvais caractère. Il a écrit aussi, mais son apport littéraire - celui qui est public, du moins - se borne à des attaques souvent véhémentes, toujours acérées, contre ceux des gens qui font profession de vendre des tableaux, contre les gens trop obtus pour comprendre dans quelles conditions et à la suite de quel éblouissement il a rompu avec une

expression picturale « métaphysique », dont il avait été un des grands chantres écoutés, pour revenir aux classiques, et contre la corporation internationale tout entière des critiques d'art. Cet homme est une terreur tranquille. Il cogne avec simplicité. Et ne vous trompez pas, il ne se coiffe pas du bonnet de pamphlétaire pour rechercher la célébrité. Parti d'une formule sophistiquée, à laquelle il doit sa renommée, il a découvert

un jour que tout est plaisanterie pour qui manie un pinceau tant qu'on ne s'incline pas avec humilité devant un muscle de Michel-Ange, un regard de Rembrandt et un nez de Vélasquez. Il trouve dans cette opinion courante des raisons de censurer avec mépris Cézanne, Van Gogh, Degas et Matisse, par exemple.

Jean d'Hospital

(7 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



et la République » sur notre site.

www.lemonde.fr/utlis

■ Guerre d'Algérie. Ecoutez en direct, jeudi, à 18 h 30, la conférence de Raphaëlle Branche « L'armée, la torture

et la République » sur notre site.

www.lemonde.fr/utlis

■ Chypre, l'île divisée. Histoire, négociations, adhésion à l'Union européenne : les clés pour comprendre la situation chypriote.

■ Insolite. Chaque jour, la rubrique Décalé en « une » du site explore les marges de l'actualité.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; tél : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 33

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 6 mars 2002 : 512 003 exemplaires.

Nos abonnés Paris-Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « *aden* ». 1 - 3

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « *L'Amérique guerrière* ». 1 - 3

l'image d'une justice sereine

Laurence Vichnievsky Jacques Follorou Sans instructions

« Des enquêtes à haut risque à l'instruction au quotidien, la flingueuse de l'affaire Elf défend l'image d'une justice sereine. »
Marie-France Etchegoien,
Le Nouvel Observateur